

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE**

**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**N° d'ordre : .....**

**Série : .....**

**Département de Français**

***MEMOIRE***

Présenté pour l'obtention du diplôme de magister  
en linguistique générale et française  
Option : Sociolinguistique et lexicologie

**LES EMPRUNTS DANS LE FRANÇAIS  
EN USAGE EN ALGERIE**

**ETUDE LEXICOLOGIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE.**

Par

**Brahim Kethiri**

Sous la direction de **Yacine Derradji**, Maître de Conférences.

**Soutenu le : 16/05/2004**

**Devant le jury :**

**Présidente:** Yasmina CHERRAD, Professeur, Université de Constantine.

**Rapporteur:** Yacine DERRADJI, Maître de Conférences, Université de Constantine.

**Examineurs :** Saïd HADEF, Professeur, Université de Batna.

Mohamed Salah CHAHED, Maître de Conférences, Université de Constantine.

**Année Universitaire : 2003/2004**

## Résumé

L'emprunt linguistique a lieu dans une situation de contact de langues et répond à des besoins spécifiques. Le présent travail, tente à partir d'un corpus constitué d'attestations écrites et orales, de montrer que le francophone algérien recourt à des lexies arabes et /ou berbères dans le français qu'il emploie. Ce recours à l'emprunt lexical répond à des besoins communicatifs, pédagogiques, voire socioculturels.

Nous montrons ensuite en nous appuyant sur les observations et résultats obtenus lors de l'enquête que ces arabismes ou parfois berbérismes sont intégrés dans le français en usage en Algérie et que cet idiome constitue une variété linguistique : variété mésolectale. Une variété linguistique très perméable à l'emprunt lexical où les termes empruntés se sont adaptés et constituent le stock lexical de cette variété du français en usage endogène, au point où le francophone algérien (journaliste ou enseignant...) exprime à travers l'usage de ces particularités à forme non française, son appartenance sans conteste à la société algérienne.

**Mots - clés :** emprunt lexical – arabisme et / ou berbérisme – idiomes locaux – critères d'intégration – taxonomie onomasiologique – variété mésolectale – norme endogène.

## **Summary**

The linguistic loan takes place in a situation of language contact and fulfils to the specific needs. The present work tempts, from an organised corpus of written and oral attestations, to show that the French-speaking Algerian resorts to the Arabic and / or Berber lexis in the French that he uses. This use of the lexical loan serves communicative, educational, and even sociocultural needs.

Then, relying on the observation and results got during the investigation, we show that these arabic and/or berber terms are integrated in the French in use in Algeria and that set idiom constitutes a linguistic variety: medium variety. A very permeable linguistic variety to the lexical loan where the borrowed terms are being adapted and constitute the lexical stock of this variety of the French in endogenous use, to the point where the French-speaking Algerians (journalists or teachers...) express through the use of these particularities of a non- French shape, his adherence without dispute to the Algerian society.

### **Key -words:**

Lexical loan – arabism and / or berberism – Local idioms – integration criteria – taxonomy onomasiologic – medium variety – endogenous norm.

# ملخص

الاستعارة اللغوية تحدث في حالة وجود اتصال بين لغات مختلفة وذلك لتلبية حاجيات معينة. البحث الذي بين أيدينا هو عبارة عن محاولة، انطلاقاً من مجموعة شواهد مكتوبة وشفوية منظمة، لتبيان بأن الجزائريين المتكلمين باللغة الفرنسية يلجئون إلى إدخال ألفاظ عربية أو أمازيغية في الفرنسية التي يستعملونها. هذا اللجوء إلى استعمال ألفاظ مستعارة يلبي احتياجات حوارية اتصالية، تربوية، وحتى الثقافية الاجتماعية منها. بعد ذلك، معتمداً على الملاحظات و النتائج المحصل عليها خلال البحث، بينت بأن هذه الألفاظ العربية أو الأمازيغية قد تم إدماجها في اللغة الفرنسية المستعملة في الجزائر والتي أصبحت تمثل نوعاً من اللغة الفرنسية المتوسطة القائمة بحد ذاتها. هذا الأخير يسمح بالاستعارة اللغوية حيث أصبحت الألفاظ المدمجة تمثل جزءاً من الثروة اللغوية لهذه اللغة. هذا الاستعمال للألفاظ المستعارة تم بكيفية تتم عن إثراء وتطوير داخلي لهذه اللغة، إلى حد أن أصبح الجزائريين المتكلمين باللغة الفرنسية (من صحفيين ومدرسين...) يعبرون، من خلال استعمالهم لهذه الخصوصيات الغير الفرنسية الأصل، عن تقيدهم بهذا النوع من اللغة دون إظهار اختلافهم عن المجتمع الجزائري.

## أهم المصطلحات / الكلمات

الاستعارة اللغوية - عربي و/ أو أمازيغي - لغة محلية - شروط الإدماج - تصنيف المتوسطة - مقياس التطور الداخلي. لفظي - النوعية

A MES PARENTS

A MES FRERES ET SŒURS

A MON EPOUSE, KENZI ET FADI

A MESSIEURS MALTI ET SRITI

## Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mon professeur Yacine DERRADJI qui dirige mon mémoire de magister, pour ses précieux conseils, sa générosité et l'intérêt qu'il porte à cette recherche.

J'exprime aussi ma gratitude à Monsieur Ambroise QUEFFELEC qui m'a initié à la recherche, en sciences du langage, et m'a prodigué des conseils judicieux.

Que soient, enfin, remerciés Mourad BARKAT et Tayeb BENSALÉM qui m'ont aidé à la réalisation de ce modeste travail.

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>11</b>
1 PLACE ET STATUT DES LANGUES EN ALGERIE .....	5
1.1 Caractéristique algérienne .....	5
1.2 Diglossie et bilinguisme en Algérie .....	9
1.2.1 Diglossie .....	9
1.2.2 Bilinguisme .....	11
1.3 Les langues nationales .....	13
<b>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU PROJET .....</b>	<b>16</b>
CHAPITRE 1 : LA PROBLEMATIQUE .....	17
CHAPITRE 2 : METHODE ET CONSTITUTION DU CORPUS .....	20
2.1 Méthode .....	20
2.2 Constitution du corpus .....	25
2.2.1 Sélection des entrées .....	26
2.2.2 Classement de la nomenclature .....	27
2.2.3 Présentation des articles .....	27
<b>DEUXIEME PARTIE : DONNEES SOCIOLINGUISTIQUES .....</b>	<b>30</b>
CHAPITRE 1 : LE FRANÇAIS EN ALGERIE .....	31
1.1 Approche sociolinguistique .....	31
1.1.1 Statut du français .....	31
1.1.2 Champ d'action de la langue française .....	33
1.1.2.1 Champs officiels .....	33
1.1.2.2 Champs informels .....	35
CHAPITRE 2 : LES EMPRUNTS .....	37
2.1 Définitions .....	37
2.1.1 Importance de l'emprunt : .....	38
2.2 Identification des emprunts .....	39
2.3 Causes de l'emprunt .....	41
2.4 Idiomes sollicités .....	43
2.4.1 L'emprunt à l'arabe classique .....	44
2.4.2 L'emprunt à l'arabe dialectal .....	45
2.4.3 L'emprunt au berbère .....	45
2.5 Arabismes dans le français endogène .....	46
2.6 Emprunts de nécessité .....	48

2.7 Emprunts facultatifs .....	49
2.8 Taxonomie onomasiologique .....	51
<b>TROISIEME PARTIE: PROCESSUS D'INTEGRATION DES EMPRUNTS</b>	<b>56</b>
1 CRITERES D'INTEGRATION .....	57
1.1 Intégration phonétique et phonologique .....	58
1.2 Intégration graphique .....	60
1.3 Intégration morpho-syntaxique .....	62
1.3.1 Intégration morphologique .....	62
1.3.1.1 Le genre .....	62
1.3.1.2 Le nombre .....	63
1.3.1.3 La dérivation .....	64
1.3.1.4 La composition.....	71
1.3.2 Intégration syntaxique .....	71
1.3.2.1 La détermination .....	71
1.4 Intégration sémantique .....	72
1.5 Conclusion .....	74
<b>QUATRIEME PARTIE : L'EMPRUNT ET LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS</b> .....	<b>76</b>
1 L'ENQUETE.....	77
1.1 Introduction .....	77
1.2 Constitution et description du questionnaire .....	78
1.2.1 Le Pré-Test .....	79
1.3 Analyse et commentaire .....	81
1.3.1 Echantillon: .....	83
1.3.2 Rubrique I :.....	88
1.3.3 Rubrique II : .....	98
1.3.4 Rubrique III : .....	109
1.3.5 Rubrique IV :.....	121
1.4 Conclusion .....	137
<b>CINQUIEME PARTIE : INVENTAIRE DES EMPRUNTS</b> .....	<b>142</b>
5.1- Signes et abréviations utilisés dans l'inventaire .....	143
5.2- Corpus.....	144
<b>A</b> .....	<b>145</b>
<b>B</b> .....	<b>161</b>
<b>C</b> .....	<b>174</b>
<b>D</b> .....	<b>191</b>

<b>E</b> .....	<b>212</b>
<b>F</b> .....	<b>216</b>
<b>G</b> .....	<b>227</b>
<b>H</b> .....	<b>234</b>
<b>I</b> .....	<b>251</b>
<b>J</b> .....	<b>255</b>
<b>K</b> .....	<b>256</b>
<b>L</b> .....	<b>271</b>
<b>M</b> .....	<b>275</b>
<b>N</b> .....	<b>297</b>
<b>O</b> .....	<b>301</b>
<b>Q</b> .....	<b>306</b>
<b>R</b> .....	<b>309</b>
<b>S</b> .....	<b>317</b>
<b>T</b> .....	<b>331</b>
<b>W</b> .....	<b>344</b>
<b>Y</b> .....	<b>347</b>
<b>Z</b> .....	<b>349</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>357</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>366</b>
1.1 Fiche de synthèse Maghreb .....	367
1.2 Système de transcription .....	368
1.3 Résultats du questionnaire .....	369
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>378</b>
1- BIBLIOGRAPHIE DES SOURCES .....	379
1.1 Presse .....	379
1.2 Ouvrages littéraires, ouvrages à vocation scientifique, pratique, essais, etc. .....	380
2 BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE .....	382

## **INTRODUCTION GENERALE**

Notre travail de recherche s'intéresse à l'emploi des termes arabes et/ou berbères dans le français en usage en Algérie. C'est à dire toutes les fois où un sujet parlant ou écrivain est en mesure de se servir de la langue française en recourant à des créations lexicales par emprunt aux idiomes locaux. Différent du code mixing où le locuteur algérien mêle des éléments ou règles de français et de l'arabe, et du code switching avec son alternance d'unités lexicales d'au moins deux codes (français /arabe), l'emprunt lexical consiste à intégrer un élément d'un idiome local au système linguistique français.

Il y a en Algérie une presse d'expression française florissante. Un nombre important de quotidiens et d'hebdomadaires utilisent le français pour s'adresser à leurs lecteurs. Le français est également utilisé par bon nombre d'écrivains. Il continue à jouir d'un certain prestige parmi les couches lettrées de la population. Enfin, il est utilisé pour parler des réalités socioculturelles algériennes et c'est dans ce sens que l'emprunt aux langues locales intervient. A preuve les domaines concernés par cette néologie sous forme d'emprunt à la langue arabe sont l'administration, la gastronomie, la politique etc...

Les rares berbérismes présents dans le français en usage dans ce pays peuvent être considérés comme une revendication de l'identité amazighe.

Pour l'étude de l'emprunt lexical notre choix s'est porté sur les journaux, les textes littéraires ; la radio et la télévision pour le français institutionnalisé. Le corpus issu du dépouillement de ces médias et de la littérature algérienne d'expression française nous permettra d'analyser cette langue auréolée de termes arabes et berbères.

Si en Algérie le statut de la langue française reste ambigu, il n'en demeure pas moins que cette langue possède deux propriétés. Elle est tantôt langue prêteuse (termes français présents dans l'arabe dialectal et le berbère) et tantôt langue emprunteuse, une propriété qui nous intéresse en premier lieu dans cette analyse.

Nous savons que l'idée de l'existence d'une variété du français en Algérie a fait son chemin, comme en témoignent les travaux de D.Morsly, Y.Cherrad et Y.Derradji mais le choix de l'emprunt recensé et décrit comme une particularité lexicale d'une variété géographique, comme axe de recherche par des étudiants en première post graduation reste encore une entreprise nouvelle dans ce pays.

Notre recherche s'organise autour des questions suivantes :

- 1-peut -on appréhender et expliquer le recours à la néologie lexicale par emprunt dans le français parlé et écrit en Algérie. ?
- 2-le terme emprunté est-il intégré ou intégrable dans la langue d'accueil ?
- 3-quels sont les processus d'intégration que développe le système d'accueil pour intégrer l'emprunt ?

Ensuite en combinant les méthodes d'observation ethnographique et les techniques d'enquête par questionnaire, nous avons voulu connaître les motivations d'une catégorie d'Algériens qui usent de l'emprunt lexical pour des besoins communicatifs et/ ou pédagogiques en parallèle avec un français institutionnel transmis par l'école. A cet effet, l'enquête destinée aux professeurs de l'enseignement secondaire de français langue étrangère(F.L.E) exerçant sur le territoire de la commune de Biskra va nous permettre de vérifier l'hypothèse suivante : des emprunts se sont adaptés et constituent le stock lexical de la variété de français en usage même dans les classes de langue en Algérie.

Nous commencerons cette analyse par une brève présentation de la situation linguistique en Algérie. Dans la première partie, nous aborderons le contacts des langues dans le contexte algérien, la deuxième partie sera consacrée au contexte sociolinguistique algérien dans lequel nous aborderons le statut des langues présentes sur le « marché linguistique », les champs d'utilisation de la langue française, les causes de

l'emprunt lexical, l'utilité ou nécessité de l'emprunt aux idiomes locaux, enfin les champs sémantiques concernés par ces emprunts présents dans le français local.

Dans la troisième et la quatrième parties, nous aborderons les processus d'intégration de l'emprunt lexical au système d'accueil. Nous analyserons ensuite les résultats de l'enquête en commençant par la présentation des professeurs enquêtés. Nous commenterons aussi les réponses obtenues des quatre rubriques que compte ce questionnaire, enfin nous essayerons de vérifier nos hypothèses.

1- Les professeurs du F.L.E recourent à l'emprunt dans leur pratique de classe et ce pour des raisons diverses.

2- Il existe une variété de français propre à l'Algérie.

3- Le concept d'intégration de l'emprunt à la langue d'accueil reste fondamental quant à son acceptabilité.

La cinquième partie, sera consacrée à l'inventaire des emprunts ( corpus) que nous avons constitué pour cette recherche. Présenté comme un dictionnaire, il facilitera l'accès aux termes répertoriés dans le français local ou endogène par opposition à un français de référence ou exogène.

Enfin, au terme de cette analyse nous tenterons une interprétation des résultats obtenus qui nous aidera à comprendre et expliquer le phénomène de l'emprunt en Algérie.

## **1-Place et statut des langues en Algérie**

### **1.1 Caractéristique algérienne**

L'Algérie, contrairement au Maroc et à la Tunisie placés sous protectorat français avec en prime les attributs essentiels d'une Nation, a subi une acculturation dont la durée et l'impact n'ont guère eu de semblable dans le monde arabe.

Dès le début de la colonisation, la France ne s'était pas contentée de la dépossession des Algériens de leur terre mais s'est également assignée comme objectif de les priver de leur langue et de leur culture, en s'emparant de l'instruction publique aux fins « d'assurer la direction des esprits des colonisés. »<sup>1</sup>

Or en dépit des pressions de l'administration coloniale certaines zaouïas continuaient l'enseignement de la langue arabe, du Coran et des règles de conduite conformes à l'orthodoxie musulmane (sunna) et dans le but de perpétuer la culture et la religion des aïeux.

Durant un demi-siècle, la politique de francisation à outrance ne connaîtra point de répit, la soldatesque et les interprètes avaient eu pour mission essentielle : l'apprentissage de la langue française au peuple colonisé.

Même amoindries, quelques zaouïas alimentées par les biens «habous» sont tout de même restées « le centre d'une résistance active à l'école »<sup>2</sup> française et ce jusqu'en 1871.

A partir de cette date, une entreprise savamment programmée par les états majors français finira par donner raison à ces instigateurs. Comme en témoignent les écrits de Marcel Emerit: <sup>3</sup> «En 1830 au début de l'occupation, l'Arabe (...) savait lire et écrire»; et du commandant Claude Antoine Rozet <sup>4</sup>qui déclarait en son temps «presque tous les hommes savent lire et compter... [Et] qu'à Alger seulement

---

<sup>1</sup> Duc d'Aumale, (1987) cité par Colonna, F. Savants paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, Alger, O.P.U p. 83

<sup>2</sup> Y.Turin, cité par Colonna, F. Ibid. op. cité p. 85

<sup>3</sup> Cité par Lacheraf, M. (1976) L'Algérie : nation et société, SNED, Alger, p. 314.

<sup>4</sup> Cité par Chikh, S. (1994) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S., Elmandjra, M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p. 5

on compte une centaine d'écoles coraniques où les enfants apprennent, en même temps que les principes religieux, à lire, à écrire et un peu de calcul.»

Cinquante ans plus tard, 1880, Eugène Fourmestraux s'enorgueillit dans ses mémoires de la situation des colonisés: «nous avons laissé tomber l'instruction des indigènes bien au – dessous de ce qu'elle était avant la conquête.»<sup>5</sup>

Privés de leur langue, les Algériens refusèrent l'enseignement colonial par surcroît dans une langue qu'ils assimilaient sans détours à «une entreprise d'évangélisation.»<sup>6</sup> Ce refus scolaire a favorisé l'analphabétisme parmi la population algérienne au point qu'en 1882, «le nombre d'élèves musulmans scolarisés atteignait à peine le chiffre de 3172.»<sup>7</sup> Les réticences des autochtones vis à vis de la langue française tombèrent dès l'instant où ils se rendirent compte que cette langue est désormais celle du pain et qu'il était impératif de l'utiliser pour vivre. La prédominance de la langue du colonisateur sera encore renforcée par la parution du décret du 13 février 1883, portant application de la laïcité dans l'école française. Cette réforme a permis aux colonisés de prendre conscience de l'importance de «la scolarisation pour l'avenir de leurs enfants.»<sup>8</sup>

Ils ont donc adopté par nécessité, une autre langue, en l'absence de la leur, reléguée à un statut de langue étrangère, et ce aussi parce qu'ils ne pouvaient tolérer le vide intellectuel imposé par la France. Bien après, K.Yacine, illustrera assez bien cette situation en affirmant «j'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait

---

<sup>5</sup> Cité par Lacheraf, M. (1976) L'Algérie : nation et société, SNED Alger, p. 314.

<sup>6</sup> Lacheraf, M. (1976) L'Algérie : nation et société, SNED Alger., p. 314.

<sup>7</sup> Chiffre présenté par Miraute (Jean), cité par Chikh, S. (1994) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S., Elmandjra, M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p. 3.

<sup>8</sup> Chikh, S. ibid. op. cité, p. 3.

écrire en français pour survivre, mais en écrivant français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes.»<sup>9</sup>

Parallèlement, bien que décadentes quelques zaouïas et écoles coraniques persistent dans l'enseignement de la langue arabe, déclassée politiquement, et du Coran.

Au lendemain de l'indépendance du pays apparaissaient deux types d'intellectuels de culture linguistiquement distincte: les arabophones et les francophones, appelés aussi, arabisants, francisants, alors que les intellectuels dans les deux langues étaient peu nombreux. Ce clivage affectera le sommet et la base du peuple algérien, favorisant ainsi l'émergence de deux «élites» voire «deux sociétés superposées»,<sup>10</sup> et fera par conséquent de l'Algérie un pays bicéphale.

Le débat passionné, parfois polémique, entre les partisans du bilinguisme (français/arabe) qui reconnaissent de fait «la légitimité de l'arabe en tant que langue nationale»<sup>11</sup>, en mettant l'accent sur l'accès au progrès et à l'universalité, et les opposants à ce bilinguisme qui acceptent, certes «la nécessaire ouverture sur d'autres langues étrangères, mais pas exclusivement la langue française.»<sup>12</sup>, véhiculait la litanie éternelle des unes ou autres personnalités politiques respectées dans ce pays.

Ceci s'inscrit selon S.Chikh dans la lutte contre la dépendance culturelle dont les retombées proviennent de la guerre de libération. Nous ne ferons pas l'impasse sur les langues populaires (arabe dialectal-berbère) qui constituent un instrument de communication de la majorité de la société algérienne.

---

<sup>9</sup> Yacine, K. cité par Fitouri, C. (1983) biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé. P. 136.

<sup>10</sup> Bennabi, M. (1990) Le problème des idées, (éds) El Bay'yinate, Alger, p. 118.

<sup>11</sup> Chikh, S. (1994) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S., Elmandjra, M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p.16

<sup>12</sup> Ibid. op. cité p.16.

Aussi on n'occultera pas le fait qu'elles demeurent «un moyen hors pair de culture annexe dans le domaine de l'expression orale.»<sup>13</sup>

On assiste donc dans la pratique à l'utilisation concurrente de quatre langues :

- l'arabe classique
- l'arabe dialectal, qui n'est pas aussi éloigné de l'arabe classique que ne l'est le français du latin par exemple, n'est pour le moins pas une langue autonome. Il est comme son nom l'indique un dialecte(employé dans une grande partie du pays mais exclu de l'enseignement.)

- le berbère dans ses diverses variétés, et le français.

Une situation linguistique qui permet aux usagers de ces quatre idiomes de communiquer entre eux.

A priori, nous sommes dans une situation plurilingue de fait, cependant nous constatons que les enfants à l'âge pré- scolaire et les adultes analphabètes demeurent monolingues et utilisent soit l'arabe parlé que A.Elhimam appelle le maghribi contemporain soit le berbère avec sa diversité (kabyli, chaoui, mzabi et targui.). Quant aux plurilingues qui usent de la langue parlée(arabe dialectal) dans les situations informelles, en font de celle-ci une langue de communication ouverte aux emprunts, aux calques, au code switching, convoquant ainsi tous les systèmes en leur possession. Ce qui nous permet de relever dans le discours des Algériens « des énoncés entiers en arabe parlé, en berbère(pour les berbérophones) et en français. »<sup>14</sup>

L'Algérien apparaît donc ainsi comme un être bilingue voire plurilingue, mais nous redoutons qu'il se complaise dans cette situation admirablement décrite par A.Memmi dans son «portrait du colonisé» en parlant du Tunisien : «Il connaît deux langues mais n'en maîtrise vraiment aucune.»<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Lacheraf, M. (1976) L'Algérie: nation et société, SNED Alger, p. 326.

<sup>14</sup> Siagh, Z. (1985) Effets de l'insécurité linguistique et rhétorique en situation plurilingue, in Le Langage pris dans les mots, Peuples Méditerranéens, 33, Revue trimestrielle-oct-déc.1985, Paris, p. 93.

<sup>15</sup> Memmi, A. cité par Fitouri, C. (1983) Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, p. 44.

## 1.2 Diglossie et bilinguisme en Algérie

### 1.2.1 Diglossie

Le colonialisme a certes été à l'origine de la suppression de l'enseignement de la langue arabe en Algérie, mais il ne pouvait étouffer les langues parlées par les masses car ceci a, de tout temps, été une entreprise difficilement réalisable.

Après l'indépendance du pays, dans sa poursuite d'unité nationale, l'Etat a imposé l'arabe classique (ou littéraire) à l'ensemble de la population algérienne, en dévalorisant les autres langues présentes pourtant dans le paysage linguistique local. Calquant ainsi sur l'ancienne puissance coloniale le choix de la langue française comme langue officielle, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 extirpe les dialectes considérés par l'Abbé Grégoire comme des « idiomes grossiers qui prolongent l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés.»<sup>16</sup> Confrontée aux conséquences d'un « processus d'homogénéisation linguistique »<sup>17</sup> destructeur, la société algérienne a continué à évoluer dans une situation diglossique en relation avec une dynamique sociale propre à la réalité algérienne.

En essayant d'appliquer la diglossie au sens de Charles A. Ferguson au contexte algérien, partie intégrante de la communauté arabophone pour laquelle l'auteur a consacré une importance particulière dans son article, paru dans Word en 1959. Ferguson C. a constaté que la communauté arabe utilise concurremment deux parlers ou deux variétés d'une même langue. Une dualité de langues caractéristique algérienne et arabe où l'arabe classique (variété haute)-au statut social supérieur- et l'arabe dialectal (variété basse)-au statut social inférieur-sont en plus des langues apparentées mais nettement distinctes. On s'aperçoit que la réalité vient nuancer cette répartition qui révèle un « cloisonnement strict et rigide.»<sup>18</sup> Dans les faits donc, la situation est plus complexe qu'une simple dichotomie entre langue variété H. et une langue variété B. Car variété H. et variété B. pour Hamers et al. « peuvent alterner dans un même énoncé comme dans le cas d'une citation

---

<sup>16</sup> Hamers J. F. / M. Blanc M. (1983) Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Pierre Mardaga, p. 231.

<sup>17</sup> Khaoula T. Ibrahim, (1997) Les Algériens et leur(s) langue(s), (éds) El Hikma, p. 49.

<sup>18</sup> Khaoula T. Ibrahim, ibid. op. cité, p.45.

littéraire (arabe classique) commentée en dialecte (arabe dialectal). »<sup>19</sup> On observe aussi l'incursion des langues étrangères -du français pour l'Algérie- dans l'arabe dialectal et/ou le berbère.

Si l'alternance des variétés (arabe classique et arabe dialectal) est observée « dans des situations et types de discours considérés par Fergusson C. comme étant exclusivement réalisés dans l'une ou l'autre des variétés. »<sup>20</sup> A l'exemple des prêches religieux, des cours, des pièces de théâtre et des médias où on observe l'alternance de ces différentes variétés. En revanche, D. Morsly constate que des lexies empruntées à l'arabe (H. et/ou B.) et insérées dans le français de la presse, ont acquis de nouvelles distinctions sémantiques. L'auteur cite l'exemple de la lexie «darak-el-watani» qui «peut s'opposer à gendarmerie; vu qu'elle désigne essentiellement la gendarmerie nationale algérienne; et non la gendarmerie française.»<sup>21</sup> Parallèlement /*ʒadarmija*/ est bien intégré en arabe dialectal. En examinant d'autres lexies citées par l'auteur dans son article, nous sommes enclin à l'approuver quand elle écrit: «la diglossie subit des mutations, que la distinction entre variété prestigieuse (arabe classique) et variété non prestigieuse (arabe dialectal) n'est aussi stricte qu'elle a pu l'être.»<sup>22</sup> Nous pouvons donc dire que la diglossie ne se situe pas seulement sur le plan des pratiques effectives, mais que «c'est elle qui structure les relations qui lient les différentes variétés entre elles»<sup>23</sup> et que c'est surtout dans la société et dans les valeurs que les locuteurs algériens attribuent à chaque variété dans le paysage linguistique, que se réalise le rapport diglossique. Enfin K.T Ibrahimi, citée supra, en analysant la diglossie arabe classique/ arabe dialectal, décrit une stratification linguistique de surface allant de l'usage le plus normé à la variété dialectale de l'arabe : (l'arabe classique; l'arabe standard; l'arabe parlé des scolarisés et l'arabe dialectal.)

---

<sup>19</sup> Hamers, J.F. / Blanc, M. *ibid.* op. cité, p. 239.

<sup>20</sup> Khaoula T. Ibrahimi, (1997) *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, (éds) El Hikma, p. 46.

<sup>21</sup> Morsly, D. (1995) «El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualités, El Djeïch, Liberté, Le Matin...La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe», *Plurilingues* n°9-10, p. 4

<sup>22</sup> Morsly, D. *ibid.* op. cité, p. 47.

<sup>23</sup> Khaoula T. Ibrahimi, *ibid.* op. cité, p. 49.

### 1.2.2 Bilinguisme

Bilinguisme un mot difficile à définir vu qu'il a toujours été approché en tant que phénomène purement linguistique et que la toile de fond, qui lui donne son relief, est tissée à partir «des composantes sociales, culturelles, politiques, économiques, psychologiques, religieuses...»<sup>24</sup>.

Sans nous appesantir sur les diverses définitions du bilinguisme, nous retiendrons pour sa simplicité celle proposé par W.F Mackey: «par bilinguisme, j'entends la pratique de deux langues ou davantage par qui que soit à quelque moment que ce soit»<sup>25</sup>.

En ce sens, le bilinguisme ne peut être décrit en restant à l'intérieur de la linguistique pure, «il faut en sortir» note W.F Mackey. L'Algérie recouvre son indépendance après 132 ans passés sous le joug du colonialisme français avec comme tribut, à l'instar des pays occupés par la France, une minorité bilingue «dans une situation de diglossie [alors que] la grande masse ignore la langue du colonisateur.»<sup>26</sup>

Dès cet instant, le problème du bilinguisme a commencé à préoccuper les responsables et intellectuels de l'époque.

**De 1962 à 1980** : En dépit d'une présence effective de la langue française à l'école, dans l'administration et aux divers niveaux de l'activité sociale durant l'occupation, la volonté de recouvrer le véhicule de la culture nationale (l'arabe) a été le premier acte de l'Algérie indépendante.

Ceci ne pouvait se réaliser sans heurts car deux cultures représentées par deux langues concurrentes dans le paysage linguistique algérien étaient appelées à se confronter. En effet, le débat entre arabisation et bilinguisme couvrait la lutte

---

<sup>24</sup> Mackey, W. F. cité par Fitouri, C. (1983) Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé ,p.115.

<sup>25</sup> Ibid, op. cité, p.121.

<sup>26</sup> Calvet, L. cité par, Hamers, J. F / Blanc, M. (1983) Bilingualité et bilinguisme, Bruxelles, Pierre Mardaga, p. 250.

contre la dépendance culturelle prolongement de « la lutte contre la dépendance politique et économique.»<sup>27</sup>

Ce qui donne des positions telles que les uns acceptent de recourir à un «bilinguisme consenti»<sup>28</sup> et «durable à même de permettre de bénéficier des expériences pédagogiques extérieures et de la production scientifique des autres sociétés»<sup>29</sup> et les autres jugent plutôt nécessaire de «préserver l'identité nationale et de renforcer l'intégration de la société par l'unité de formation.»<sup>30</sup>

L'arabisation a consisté, en ce temps, à introduire dans le système scolaire national la langue arabe comme langue d'enseignement et non plus comme langue durant la présence française sur le sol algérien.

Dès cet instant, la langue arabe entre en concurrence avec la langue française, ce qui impose un «bilinguisme circonstanciel [qui] doit à terme céder la place à une arabisation assumant à la fois l'identité nationale et le développement ; une arabisation qui peut dialoguer à égalité avec les autres langues.»<sup>31</sup>

Mais pour y arriver, il était encore prématuré de se débarrasser de la langue française, et ce comme l'avait souligné T.Ibrahimi dans une conférence donnée aux cadres syndicaux en février 1972 : «Pendant une longue phase, nous avons besoin de la langue française comme une fenêtre ouverte sur la civilisation technicienne en attendant que la langue arabe s'adapte au monde moderne et l'adopte et que l'Algérie forme ses propres cadres arabisants.»<sup>32</sup>

**De 1981 à 1998** : Les responsables algériens voulaient certes que «le français ou tout autre langue étrangère soit enseignée en tant que langue [mais] que toutes les autres matières soient enseignées en arabe sans aucune restriction.»<sup>33</sup>

En 1980, les francophones étaient estimés à 51%<sup>34</sup> de la population. A ce chiffre, il faut ajouter les 800.000 émigrés algériens sur le sol français qui contribuent un tant soit peu à la diffusion du français parmi les membres de leurs familles respectives.

---

<sup>27</sup> Chikh, S. (1994) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S. , Elmandjra,M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p.17.

<sup>28</sup> Ibid, op. cité,p. 17.

<sup>29</sup> Ibid, op. cité, p. 17.

<sup>30</sup> Ibid, op. cité, p. 17.

<sup>31</sup> Ibid, op. cité, p. 17.

<sup>32</sup> Ibrahimi, T. cité par Chikh, S. Ibid, op. cité, p. 17.

<sup>33</sup> Cheriet, A. (1983) Opinion sur la politique de l'environnement et de l'arabisation, Alger SNED , p. 56.

<sup>34</sup> Saadi, D. (1995) Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues, *Linx* n°33, p. 131.

Il faut également citer, au début des années 90, les chaînes françaises diffusées par satellite, dont les émissions sont passionnément suivies par les téléspectateurs algériens.

Dans ces conditions, l'arabisation, selon G. Grandguillaume, serait le cheval de Troie de la francisation.

En effet, tandis que «la société s'arabise officiellement depuis l'indépendance [et] par divers mécanismes»<sup>35</sup>, et que l'arabe est désormais la langue d'enseignement de l'école fondamentale à l'université, le français, par contre, «se répand davantage que pendant la colonisation.»<sup>36</sup>

Au vu des bilans quantitatifs établis par l'UNESCO pour 1989, sur 84% «des enfants scolarisés de 6 à 15 ans, un dixième accédera à l'université.»<sup>37</sup> Nombreux donc seront ceux qui accéderont «à l'écrit en arabe et en français.»<sup>38</sup>

Néanmoins, les analyses qualitatives sont moins optimistes puisqu'elles déplorent unanimement «la dégradation, autant en arabe qu'en français.»<sup>39</sup> du système éducatif algérien.

On est passé ainsi d'un bilinguisme reconnu à un monolinguisme où l'arabisant monolingue «doit se franciser pour accéder»<sup>40</sup> à la science, la technologie et autres. Entreprise difficilement réalisable quand on regarde la situation dans laquelle se trouve cette langue en Algérie. Oukaci Lounis, dans le quotidien Liberté du 10-11/07/1998, illustre parfaitement l'état de cette langue en déclarant que « le français s'éteint d'année en année.»

### **1.3 Les langues nationales**

A l'indépendance du pays, le pouvoir algérien adoptait la politique de l'arabisation visant à récupérer pour la langue arabe sa fonction éducative, culturelle et sociale d'une part puis son statut de langue officielle d'autre part, statut

---

<sup>35</sup>Saadi, D. (1995) Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues, *Linx* n°33, p.132.

<sup>36</sup> Ibid.op. cité, p.132.

<sup>37</sup> Ibid.op. cité, p.132.

<sup>38</sup> Ibid.op. cité, p.132.

<sup>39</sup> Ibid.op. cité, p.132.

<sup>40</sup> Ibid.op. cité, p.132.

occupé naguère par la langue du colonisateur : le français.

Mais en fait d'arabisation, il s'agissait surtout d'introduire dans le système scolaire la langue arabe qui, pendant un siècle et quart, n'y figurait pour ainsi dire pas.

Il fallait en quelque sorte engager le processus contradictoire à celui en vigueur sous la colonisation sachant avec conviction que la prise du pouvoir passe sans équivoque par le linguistique : c'est à dire la récupération de l'arabe afin de recouvrir le véhicule authentique de la culture nationale. Pour A. Sayad, le fait de « recouvrir la langue originelle en tant qu'expression authentique de la société »<sup>41</sup> constitue un acte important pour la restauration de cette culture et ce à travers la récupération d'un élément constitutif de sa souveraineté : la langue. Cette dernière a pour M. Lacheraf, la propriété de tirer sa sève de la société.

Quant aux langues en présence dans ce pays D. Morsly dans son article<sup>42</sup> souligne l'opposition suivante: langue nationale(arabe classique) et langue étrangère (langue française qui était durant l'occupation la langue nationale.)

Concernant, le syntagme langue nationale, celui-ci symbolise «l'unité, l'homogénéité, l'uniformité»<sup>43</sup>, un rejet implicite de la diversité linguistique, en jouant comme le dit R. Barthes, sur les valeurs euphoriques attachées du fait de la guerre de libération du pays. On a récupéré la solidarité des Algériens durant la lutte armée afin d'imposer à la société fraîchement débarrassée du colonialisme, la thèse d'un mouvement politico-religieux au credo uniciste; «une seule langue, l'arabe, une seule religion, l'Islam, une seule patrie, l'Algérie.»<sup>44</sup>

Ainsi la langue nationale était porteuse d'un double interdit : interdit sur les langues locales et interdit sur le français.

Mais depuis mars 2002 le syntagme langue nationale désigne l'arabe et /ou

---

<sup>41</sup> Sayad, A. (1983) cité par Fitouri, C. Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Delachaux et Niestlé, p. 137.

<sup>42</sup> Morsly, D. (1985) La langue nationale. Pouvoir des mots-Pouvoir par les mots, in *Le Langage pris dans les mots, Peuples Méditerranéens*, 33, Revue trimestrielle oct-déc. 1985, p. 79-88.

<sup>43</sup> Ibid. op. cité, p. 85.

<sup>44</sup> Saadi, D. (1995) Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues, *Linx* n°33, 1995, p.132.

le tamazigh. Après avis du Conseil constitutionnel et après adoption par le parlement en ses deux chambres. Le Président de la République promulgue la loi n°02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle dont la teneur suit<sup>45</sup> :

Article 1<sup>er</sup>.- Il est ajouté un article 3 bis ainsi conçu :

Art.3bis.- Tamazigh est également langue nationale. L'état œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Si pour le tamazigh nous sommes encore au début d'un long chemin en revanche la langue arabe peut devenir la langue nationale par excellence à condition qu'elle soit «capable de mettre en valeur tous les soubassements de la langue berbère avec toute sa diversité : kabyle, Chaoui et targui, les langues arabes populaires avec aussi toutes les diversités régionales et la langue française », souligne Waciny Larej, dans El Watan du 07/07/1998.

Cette idée pourrait éventuellement faire son chemin pour peu qu'on admette le plurilinguisme en Algérie qui d'ailleurs ne peut s'accomplir que dans le pluriculturalisme.

---

<sup>45</sup> Journal officiel de la République algérienne n°25 aoûl safar 1423 correspondant au 14 avril 2002.

**Première partie : PRESENTATION DU PROJET**

## Chapitre 1 : La Problématique

L'emprunt linguistique reste un phénomène très apparent et perçu par le commun des locuteurs dans beaucoup de cas. Les linguistes le considèrent comme un processus naturel à travers lequel s'enrichissent les langues ou plutôt leur inventaire lexical. Il ne peut avoir lieu que dans des situations de contact de langues et répond à des besoins spécifiques. Le mot emprunté est donc par essence un néologisme, c'est à dire une acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée. Pour L.Deroy l'emprunt est une « innovation de la parole » qui affecte des parties diverses de la langue: la phonétique, la syntaxe...la morphologie. On peut en effet emprunter aux langues étrangères autant de mots que l'on désire et pour cause A.Meillet,cité par Baggioni<sup>46</sup>, souligne que les « mots ne constituent pas un système» linguistique. C'est pour cette raison que nous allons restreindre le domaine de l'emprunt linguistique au lexique seulement.

Nous rejoignons de ce fait L.Deroy qui disait que tout emprunt est lexémique, sans pour autant occulter le fait que les langues s'approprient des sons, des tours syntaxiques...Les recherches entreprises par des linguistes algériens suivis de leurs homologues maghrébins sur les variétés géographiques du français, consistaient à recenser comme particularités toutes lexies non attestées dans le français de référence ou standard. Depuis, un inventaire des particularités lexicales du français parlé et écrit propre à chacun des pays maghrébins a été dressé. Ce projet, fortement ancré dans le domaine du lexique, permettra de décrire les usages linguistique et langagier des locuteurs francophones des pays du Maghreb sans qu'ils se détachent pour autant de leurs modes de vie et pensée maghrébins. En revanche et comme le soutient A.Queffélec, l'élaboration de ces inventaires des particularités lexicales appelle une analyse approfondie de la situation

---

<sup>46</sup> Baggioni, D. (1994) « Schuchardt et la mixité des langues », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en-Provence, p. 33.

sociolinguistique qui prévaut dans les pays maghrébins, « du statut du français et son corpus, de sa confrontation avec les langues ou des variétés de langues avec lesquelles il se trouve en contact.»<sup>47</sup> L'existence d'une variété du français en Algérie est désormais une vérité comme en témoignent les travaux de D.Morsly, Y.Cherrad et Y.Derradji, pour ne citer que ceux-là. Cette piste fut aussi un axe de recherche de certains doctorants à l'université de Provence, France. Comme exemple la nomenclature du lexique réalisée dans le cadre de notre D.E.A.<sup>48</sup> renfermait différents types de particularités lexicales par rapport au français de référence. Les particularités que nous avons retenues alors étaient préconisées par W.Ball :

- particularités lexématiques(formations nouvelles ou emprunts).Ex: taxieur-fellah.
- particularités sémantiques(transferts, restrictions ou extensions de sens, emplois métaphoriques) . Ex: afghan : jeune algérien qui a participé à la guerre d'Afghanistan contre l'U.R.S.S.
- particularités morpho-syntaxiques (changement de catégorie, de genre, de combinatoire). Ex: ambitionner(à faire quelque chose) au lieu de: ambitionner de.
- particularités qui reposent sur les différences de connotation, de niveaux de langue. Ex : épousailles : noces (terme accompagné de vieux (Vx.) ou plaisant dans le Petit Robert).

Notons que cette présente approche se borne à la néologie lexématique et spécialement à la langue arabe qui reste sans conteste un procédé évident. Ainsi, en

---

<sup>47</sup> Queffélec, A. (1993) «Le français au Maghreb: problématique et état des recherches», in Danièle Latin, Ambroise Queffelec et Jean Tabi-Manga, Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies, Paris, (Ed.) AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext. p.164.

<sup>48</sup> Kethiri,B. (1994) Particularités du français parlé et écrit en Algérie, mémoire de D.E.A, Université de Provence.

élaborant notre inventaire avec sa perspective dictionnaire en 1994 ; 63 % des algérianismes étaient des emprunts ou des dérivés d'emprunts (dans ce cas les procédés de dérivation du français sont utilisés.)

Ex: **hittiste**, **wilayal**.

Les deux axes de la démarche préconisée consistent d'abord à délimiter les champs sémantiques concernés par ces emprunts linguistiques, puis à dégager les processus que développe le système pour l'intégration de ces termes. Cette contribution présente de grandes convergences avec ce qui est entrepris au niveau des Universités de Provence et /ou Constantine à savoir : l'établissement de corpus et études sur les corpus, telle est la perspective de notre projet de magister. Dans cette recherche nous nous proposons de soulever certains problèmes posés par les emprunts lexicaux présents dans le français local, c'est à dire pratiqué en Algérie avec des termes provenant des langues locales (arabe classique, arabe dialectal et berbère).

C'est pourquoi nous essayerons de :

- comprendre pourquoi ce français emprunte des mots aux langues locales ;
- identifier les domaines qui tolèrent le plus d'emprunt ;
- examiner les processus que développe le système d'accueil(le français) pour intégrer la lexie arabe et/ou berbère.

Ensuite et par le moyen d'un questionnaire destiné à des professeurs de l'enseignement secondaire (P.E.S.) de français langue étrangère (F.L.E), nous allons essayer de répondre à ces trois interrogations majeures :

1- le français enseigné dans les classes renferme-t-il des termes provenant des idiomes locaux ?

2- ces emprunts répondent-ils à des besoins langagier et linguistique ?

3- existe-t-il une variété de français au niveau lexical en Algérie ?

Nous tenterons, par ce français parlé et écrit localement, d'examiner les rôles des emprunts dans la confrontation arabe / français.

## **Chapitre 2 : Méthode et constitution du corpus**

### **2.1 Méthode**

La notion fondamentale pour la description d'une particularité géographique du français n'est pas l'exclusivité de l'emploi mais plutôt la caractéristique de l'emploi d'une lexie. Pour caractériser une particularité lexicale, il importe de l'identifier en tant que telle, d'en étudier le comportement et son origine et enfin d'en déterminer l'utilisation par les locuteurs. Tout d'abord pour identifier une particularité, un élément nous semble important : la forme de la lexie (ou particularité ou variante.).

C'est à partir de celle-ci que nous pourrions procéder à toute autre description ou recherche. L'examen à titre indicatif des particularités lexicales ou algérianismes dans le D.E.A. déjà cité, nous a permis de distinguer deux formes de lexies :

- particularités à forme française, elles consistent en des formes existantes comme telles en français mais avec une extension de sens ou elles peuvent être des créations nouvelles selon les procédés morphologiques de la néologie française : la dérivation, la composition...

Ex : agréé (bénédicté par Dieu au cours du pèlerinage à La Mecque.) / taxieur (chauffeur de taxi.)

- particularités à forme non française peuvent être des emprunts aux idiomes locaux qui peuvent être francisés ou pris tels quels.

Ex : agha /aaroubi.

Nous nous proposons d'étudier dans ce travail de recherche la particularité à forme non française. Ainsi, relever une unité lexicale, c'est faire un prélèvement dans une structure vivante (la langue) ; l'analyser en vue de la classer, c'est porter un jugement sur un élément.

Ce classement différentiel exige au moins la réponse à la question suivante : en quoi une variante lexicale du français utilisée en Algérie est –elle originale par rapport au français de référence ?

Les réponses possibles sont :

a) en raison de l'originalité du lexème

ex: hittiste (ce lexème dénote une réalité spécifique à l'Algérien.)

b) en raison de sa signification

ex: bled (ce mot possède des sens que le français standard ignore.)

c) en raison de son statut dans l'usage

ex: baraka (ce terme appartient au registre familier dans le français de référence mais il s'inscrit dans le registre usuel dans le français d'Algérie.)

Des raisons qui nous avaient permis de classer les particularités lexicales dans un travail antérieur. Cette description lexicale avait conduit à l'élaboration d'un inventaire pré –dictionnaire.

En somme tout classement fondé sur le signe linguistique a le mérite d'apporter des précisions sur la dimension synchronique ou descriptive. Classement, où l'aspect lexical sera le seul pris en compte, reste strictement descriptif et explicatif, c'est à dire qu'il constitue une première étape dans l'analyse de la variante lexicale non française. Une analyse que nous pouvons commencer par poser la question qui consiste à savoir si les emprunts font partie de la variété de français en usage dans ce pays. Il nous faut d'abord prendre position sur ce point avant de nous lancer dans un classement. On peut se demander si la variété algérienne du français (ou l'ensemble d'usages) représente un ensemble qu'on peut

bien circonscrire. Un préalable qui reste nécessaire à toute description lexicale. Conscient et convaincu par les travaux antérieurs des linguistes qui ont décrit et analysé la variété de français en Algérie, nous avons, à notre tour, entamé le relevé de lexies arabes et/ou berbères afin de constituer la masse de données du corpus, matériau à étudier. Ce corpus d'étude a été établi à partir de sources assez variées prises dans les productions langagière et linguistique des Algériens. Pour la documentation écrite, on compte une variété de sources : la presse écrite toutes obédiences confondues, les textes littéraires sous forme de romans, de nouvelles, de récits et des publications à parution plus ou moins régulière.

En ce qui concerne les sources orales, le dépouillement s'est principalement effectué sur des émissions radiophoniques et télédiffusées. Cependant pour des raisons pratiques, nous avons en plus mis à contribution les supports tels la presse écrite, romans...en vue de constituer le corpus écrit quantitativement plus important que le corpus oral. A noter que la langue de la presse écrite plus que tout autre média présente des formes linguistiques moins marquées, voire plus proche de celles utilisées par les locuteurs algériens. Les journalistes pour des raisons diverses recourent sciemment à l'emprunt aux langues en présence sur le marché linguistique local.

La presse écrite relayée par les autres médias, et après des événements politiques nationaux, favorise la promotion de certains emprunts. Les élections de 1992, par exemple, ont permis la diffusion de certains termes tels chouroucrate, madjless choura, toughat...

Enfin, ce classement d'emprunts ne consiste pas seulement à rassembler les éléments nécessaires à la rédaction d'articles de dictionnaire mais devient un outil de travail. Après la comparaison des attestations obtenues à l'écrit et/ou à l'oral, nous allons essayer de préciser certains usages spécialisés, sociaux et déterminer la fréquence et la rareté des lexies.

Nous signalons tout de même quelques difficultés d'ordre méthodologiques rencontrées lors de ce type de travail, contraintes que nous avons surmontées grâce aux recommandations de Y. Derradji.

#### a-Dépouillement oral

Face aux difficultés inhérentes à toute recherche sur le terrain, nous avons pris comme sources, «Algerian T.V puis Canal Algérie » dont les programmes sont diffusés par satellite et destinés prioritairement à la communauté algérienne vivant à l'étranger, et la radio francophone «Chaîne III» pour le relevé du français spontané. Au gré des écoutes, certaines attestations relatives aux lexies empruntées à la langue arabe sont recensées.

#### b-Mélange des codes

En Algérie, dans les conversations, le mélange des codes résultant des contacts de langues reste un mode de communication très répandu. C'est pourquoi, nous considérons un néologisme par emprunt uniquement les lexies dont l'entourage immédiat est dans la phrase en français

Exemple : *le terme /djahilia*

Pendant la **Djahilia**, au début même de l'islam, les femmes adoptaient une tenue vulgaire.<sup>49</sup>

#### c-Problème d'acceptabilité

Certaines lexies sont problématiques, en ce sens qu'elles apparaissent, disparaissent pendant un temps, puis ressurgissent dans l'espace algérien.

Le problème qui se pose, c'est de savoir si nous devons considérer ces lexies événementielles comme de véritables néologismes et les retenir dans notre inventaire ou au contraire les rejeter comme hapax. Un grand nombre de lexies ont une fréquence temporelle limitée, souvent liée à un événement politique, religieux, social. Durant le mois de Ramadhan,

---

<sup>49</sup> Aniba, M., (b), (1991) L'Islam et les droits de la femme, Alger, Dar Nadjib, p. 33.

la presse écrite par exemple, reprend à volonté des mots comme tarawih, imsak, zlabia...ftour. Aussi lors des échéances électorales de cette dernière décennie, les journalistes ont employé des termes comme chouyoukh, baathiste...Or depuis quelques temps ces termes se sont progressivement estompés. Ce type de problème peut toutefois être résolu par la fréquence de l'utilisation de la lexie en question dans le français en usage en Algérie.

Pour éviter les hapax dans notre corpus nous nous sommes assuré de la présence de ces termes dans le corpus de V. Debov<sup>50</sup>. Corpus à partir duquel nous avons entamé la préparation de notre D.E.A. et où les lexies figurées suivies d'attestations datant pour certaines de plus de vingt ans. Nous avons donc décidé de recenser pour chaque lexie au minimum une attestation récente (de 1993 à 2000 pour la presse écrite) et (de 1990 à 1998 pour les romans et autres publications.) De sources différentes pour les lexies qui possèdent plus d'une attestation et ce afin d'éviter des jugements hâtifs du type : cet emprunt n'est utilisé que par un collectif de journalistes ou par un seul écrivain. Nous voulons donc par cette description identifier les différents emplois qui pourraient caractériser l'emploi d'une lexie empruntée.

Un emploi qui montre certes plus ou moins la vitalité de la lexie dans la langue d'accueil mais l'acceptabilité, comme le précise D.Smaali est évaluée en fonction du degré d'intégration au système linguistique de la langue emprunteuse. Cette intégration comme le souligne Dialo que D.Smaali cite dans son article « ne constitue qu'un des critères d'acceptabilité à savoir le critère intralinguistique auquel il faut ajouter des critères extralinguistiques.»<sup>51</sup>

---

<sup>50</sup> Debov, V. Professeur à l'université d'Ivanovo a constitué sur le français d'Algérie un corpus de près de 5000 items recensés, classés et illustrés.

<sup>51</sup> Dialo cité par Smaali, D. (1995) Les emprunts dans la presse algérienne d'expression française : domaines d'emprunts et processus d'intégration des emprunts, in Queffélec A, F. Benzakour, Y. Cherrad- Bencheffra, Le français au Maghreb, pub. de l'université de Provence, p. 229.

Ces critères extralinguistiques traduisent la situation de bilinguisme et parfois trilinguisme qui prévaut en Algérie et justifient à titre d'exemple l'emprunt des termes des domaines religieux ou sociaux. Un état qui montre bien le caractère indispensable de l'emprunt aux langues concurrentes. En considérant ce qui précède, nous pouvons affirmer que le problème de l'acceptabilité des emprunts peut être résolu par le degré de fréquence de la lexie dans des énoncés en français.

Après examen du corpus réalisé à partir des sources citées supra, nous relevons un usage de français qui s'éloigne de la norme. A cet effet, nous avons voulu voir comment l'institution scolaire, qui est traditionnellement proche du français de référence, réagit face à l'emprunt et à cet usage. C'est pour cette raison que nous avons soumis un questionnaire aux P.E.S de F.L.E. exerçant dans les dix lycées de la ville de Biskra. L'invariant commun à cette population est d'ordre pédagogique, culturel, corporatif et les conditions de production de discours. Pour garantir des productions libres de toutes contraintes, nous avons demandé aux professeurs de garder l'anonymat et de ne donner que les renseignements susceptibles de nous aider dans cette enquête. Ce qui nous permettra de cerner le degré de tolérance des emprunts chez les professionnels de la langue. A partir des paramètres tels le sexe, le diplôme, l'ancienneté, l'âge et des questions posées à ce public et conçues en fonction de l'objectif visé, nous avons cherché à obtenir des réponses précises. Le questionnaire s'articule sur quatre rubriques, la première prenant en charge l'aspect du statut des langues en Algérie, la deuxième le mode d'appropriation du français dans le secondaire, la troisième les pratiques langagières en milieu formel et milieu non formel et la quatrième les représentations que ces P.E.S ont du français endogène.

## **2.2 Constitution du corpus**

Cette recherche est fondée sur un corpus écrit et oral. La presse écrite, support des formes linguistiques utilisées par les Algériens, a été fortement mise à

contribution en vue de constituer le corpus écrit, lors de la préparation de notre D.E.A en sciences du langage. Ce procédé de relevé nous a permis de dresser déjà un premier inventaire des algérianismes entre 1993 et 1994.

Dans la même perspective, nous avons continué à relever des items de la presse des années 1993 à 2000 et à analyser quelques romans publiés entre 1990 et 1998 par des écrivains algériens.

Au gré des écoutes, le corpus fut systématiquement recueilli auprès des médias dits lourds (télévision algérienne et radio chaîne 3.) Le corpus écrit offre à notre sens l'avantage de fournir une nomenclature de lexique quantitativement plus conséquente.

Quant au lexique oral, il reste au contraire plus faible du point de vue de la fréquence.

#### **2.2.1 Sélection des entrées**

Deux critères empruntés A. Queffélec ont été retenus pour sélectionner les entrées.

##### **§ Critère de fréquence**

Ont été retenues les unités à taux de récurrence élevé à l'écrit et/ou l'oral et celles à usage restreint pour peu qu'elles ne soient pas des hapax ou des créations isolées.

##### **§ Critère de dispersion chronologique**

Les unités lexicales retenues couvrent sept ans (1993-2000) de la synchronie envisagée dans notre analyse. La présence, dans la chronologie étudiée, d'un lexème durant un événement culturel, social ou politique montre sa vitalité et son implantation dans le français local.

### 2.2.2 Classement de la nomenclature

Les lexies sont classées selon l'ordre alphabétique. La graphie retenue reste celle la plus fréquemment attestée.

Sont aussi présents des systèmes de renvoi pour les entrées qui présentent des parentés morphologiques telles que:

‘ Abbaya V ‘ Abaya

‘ Abbeya V ‘ Abaya

‘ Abeya V ‘ Abaya

ou

Sémantiques : Galla V. bendir, derbouka, tbal

### 2.2.3 Présentation des articles

Conformément aux travaux réalisés par l'équipe d'Ambroise Queffélec de l'université de Provence, nous avons adopté la fiche de synthèse Maghreb avec les différentes rubriques ci-après.

Il y a d'abord :

- La lexie avec les lettres graphiées en majuscule. Ex : DJELLABA.

Puis l'interclassement qui sert à différencier les divers signifiés correspondant à un signifiant.

Exemple : DJEBEL

1-Mont, montagne.

2-Lieu de résistance, maquis.

- Les autres graphies ou les différentes graphies attestées pour le même lexème

Exemple : « acer », « el- acer », « el- assen »

- La phonie, (devant la multiplicité des prononciations observées pour les emprunts, nous avons à l'instar de l'équipe de l'Inventaire des particularités lexicales du français au Maghreb renoncé à leur transcription phonétique.)

- L'origine de la lexie : consiste à identifier la langue source.

Exemple : arabe dialectal ou arabe classique ou berbère.

- La marque grammaticale est donnée en abrégé.

Exemple: n.m.

- La définition, pivot de l'article, est rédigée avec un grand soin de façon à permettre la compréhension à un lecteur du français standard. Lorsque plusieurs sens sont attestés, des chiffres précéderont chacune des définitions.

- Les exemples complétant la définition : ces exemples sont tirés des corpus écrit et/ou corpus oral et classés par ordre d'apparition chronologique.

- Les marques d'usage : elles permettent de donner des informations sur l'emploi de la lexie par le sujet parlant en Algérie.

- ☐ Courant: termes dont la fréquence est élevée.

- ☐ Disponible: bien qu'à la disposition des usagers, les termes n'apparaissent pas fréquemment.

- ☐ Peu courant: terme à fréquence moyenne.

- ☐ Spécialisé: désigne les termes relevant de lexiques techniques.

- ☐ Le code : en référence à l'usage d'un lexème écrit et/ ou oral.

- ☐ Le milieu d'emploi : désigne le milieu privilégié du lexème

- ☐ Les dérivés et les composés montrent l'aptitude de l'item à la dérivation ou à la composition.

- ☐ L'article se clôt par des renvois à des parasyonymes.

Enfin l'inventaire que nous avons établi comprend quatre cent quarante deux lexies présentées comme des articles de dictionnaire. Cette nomenclature de lexique servira à l'étude des emprunts aux langues sources : l'arabe classique, l'arabe dialectal et à un degré moindre le berbère.

Pour rappel les algérianismes dus à l'emprunt aux langues locales représentaient quelque 63% de l'inventaire que nous avons dressé dans notre étude de 1994. Or si on prenait pour exemple le Congo la part des emprunts aux langues africaines ne serait que de «l'ordre de 20%» souligne A. Queffélec<sup>52</sup>.

On a donc tendance à plus recourir à l'emprunt linguistique en Algérie pour exprimer des realia locales que les Congolais qui « pour exprimer en français certaines realia font appel au fonds français.<sup>53</sup>» Cette attitude montre l'aptitude des bilingues algériens à mettre la langue française en conformité avec leur façon «de sentir, vivre et de rêver<sup>54</sup>.» Ce qui se traduit concrètement par la quantité de termes empruntés aux idiomes locaux dans le français parlé et /ou écrit dans ce pays.

---

<sup>52</sup> Queffélec, A. et Niangouna, A. (1990) Le français au Congo, Université de Provence p. 53.

<sup>53</sup> Ibid. op. cité, p. 53.

<sup>54</sup> Ibid. op. cité, p. 53.

**Deuxième partie : DONNEES SOCIOLINGUISTIQUES**

## **Chapitre 1 : Le français en Algérie**

### **1.1 Approche sociolinguistique**

#### **1.1.1 Statut du français**

Persuadé de la nécessité d'éclaircir le statut de la langue française en contact avec les langues locales en Algérie, il nous est apparu indispensable de rappeler brièvement ce qui caractérise l'environnement linguistique de ce pays.

En effet, plusieurs variétés linguistiques existent sur le marché linguistique algérien ; parmi ces variétés, on trouve des langues locales et des langues étrangères.

Les langues étrangères enseignées à l'école fondamentale et au secondaire en plus du français sont l'anglais et parfois l'espagnol, circonscrit surtout dans l'ouest du pays. Si la première jouit d'un prestige et d'une considération vu qu'elle est la langue de la technologie et de la mondialisation, la seconde s'explique surtout par l'occupation d'Oran (de 1509 à 1792) et de quelques villes de l'ouest algérien par les soldats espagnols et aussi par le flux migratoire important sous la colonisation française. Une présence espagnole qui a laissé des traces linguistiques sur la variété locale de l'arabe dialectal. L'inventaire recueilli par L.Benallou<sup>55</sup> montre la fréquence des hispanismes dans les domaines liés à la vie professionnelle et les relations interpersonnelles, leur implantation dans le parler de l'oranie. Cependant ces deux langues sont tout simplement considérées comme des langues étrangères.

La langue française, butin de guerre, officiellement considéré par les instances supérieures de ce pays, comme la première langue étrangère en Algérie est aussi la langue de l'ouverture sur le monde moderne. Et pourtant, elle ne cesse d'alimenter débats et commentaires entre les partisans du bilinguisme et les partisans de l'identité nationale à travers la langue arabe. La langue française n'a certes pas un statut bien défini mais elle conserve dans la communication de masse et le système éducatif algérien une place que lui envieraient probablement d'autres langues étrangères. Toujours au chapitre de langue privilégiée, l'Algérie «est le

---

<sup>55</sup> Benallou, L. (1992) Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'oranie, Alger, O.P.U.

quatrième état étranger pour l'importation du livre en français» constate R. Chaudenson.<sup>56</sup>

C'est donc une raison supplémentaire pour que les géopolitologues puissent affirmer que l'Algérie demeure un pays francophone.

Or ce pays a toujours refusé de s'associer à ce mouvement et par là se tient à l'écart des activités officielles des instances de la francophonie telles le sommet des Chefs d'Etats francophone, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.) ou l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française, (A.U.P.E.L.F.)

Cette absence est, selon S. Chikh, liée à des raisons qui «tiennent aux contentieux historiques<sup>57</sup>», au projet national et aux ambiguïtés de la francophonie «eux- mêmes et qui ne sont pas de nature à dissiper les préventions. Elles tiennent enfin à la conception exigeante du véritable dialogue qui implique l'égalité des partenaires et le respect de leurs différences<sup>58</sup>.»

Par ailleurs, la situation linguistique en Algérie se caractérise par la présence et l'interaction des langues maternelles et de la langue française; ce contact est à l'origine du nombre considérable d'emprunts qui alimentent le stock lexical du français écrit et parlé dans ce pays.

En résumé, le français considéré à tort ou à raison comme langue–privilegiée, véhiculaire ou étrangère – se retrouve du fait de la présence des «deux catégories de champs d'utilisation de la langue française<sup>59</sup>» dans un rapport conflictuel avec les autres idiomes présents sur le marché linguistique algérien.

---

<sup>56</sup> Chaudenson, R. (1988) Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Paris, A.C.C.T.- I.E.C.F. p.1

<sup>57</sup> Chikh, S. (1994) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S. , Elmandjra, M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p.26.

<sup>58</sup> Ibid. op. cité, p. 26.

<sup>59</sup> Derradji, Y. (1995) «L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, p. 111.

### 1.1.2 Champ d'action de la langue française

Malgré une politique d'arabisation sans relâche qui a mené une frange de la population du pays à un unilinguisme total, la langue française continue à faire partie du quotidien des Algériens et qui plus est dans un rapport conflictuel avec les langues locales. Nous distinguons à l'instar de Y.Derradji deux champs d'utilisation du français en Algérie.

#### 1.1.2.1 Champs officiels

Une guerre linguistique savamment dirigée contre la langue française a certes permis l'usage de la langue arabe dans l'enseignement, l'administration et l'environnement mais elle n'a en fin de compte pas pu supplanter la langue de l'ancien colonisateur. Même l'ouverture sur d'autres langues préconisées par les pouvoirs politiques successifs s'est principalement faite en faveur du français . Au point où certains arabophones trouvent que le français est une langue privilégiée dans ce pays indépendant depuis 1962.

En effet dans des situations que les différents cadres officiels ont généré, le locuteur algérien utilise le français comme instrument de travail et de communication utile et efficace, « capable d'induire, selon Y. Derradji, un processus de développement économique et social<sup>60</sup>.»

Les champs qui privilégient l'utilisation de cette langue, sont les champs de l'éducation, la formation et l'apprentissage. Elle est obligatoirement enseignée à partir de la quatrième année fondamentale. Elle constitue aussi la principale langue étrangère enseignée aussi bien au primaire qu'au secondaire. Bien plus, elle est la langue quasi exclusive des disciplines techniques (architecture, agronomie, ...) et scientifiques (pharmacie, médecine, ...) à l'université et à un degré moindre dans les centres de formation.

---

<sup>60</sup> Derradji, Y. (1995) «L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchehra, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, p.112.

Le français est par contre en réelle concurrence dans le troisième cycle pour les sciences humaines, sociales et juridiques.

Nous noterons encore la présence du français dans des secteurs de l'Etat tels les banques, l'administration des P.T.T, les services des impôts, l'aviation civile... Dans l'ensemble de ces institutions, les opérations de fonctionnement sont effectuées en français, ce qui réduit la place de l'arabe. Enfin nous n'occulterons pas le fait que l'édition et la presse diffusent sans discontinuer de nombreux titres en langue française.

Si on s'est habitué à l'usage de cette langue privilégiée dans des secteurs de l'Etat, il n'en reste pas moins que S.Chikh trouve que la politique d'arabisation en Algérie « s'est déroulée dans l'ensemble suivant un rythme et sur un ton mesurés<sup>61</sup>.» Il n'arrive cependant pas à expliquer le fait qu'on tolère dans les universités algériennes la rédaction et la soutenance des mémoires et thèses en français, alors qu'en France, par exemple, à travers les recommandations de la commission d'enquête sur la politique de la langue française créée le 10/12/1980, on juge inadmissible l'usage d'une langue étrangère pour des écrits académiques de ce niveau.

Pour conclure, le français vestige de la colonisation, continue à soulever des polémiques et ce bien après l'application de la loi sur la généralisation de la langue arabe. Surtout depuis que le Président A.Bouteflika s'est adressé en français à des Algériens et en Algérie. Sans rendre pour autant caduques les lois de la République, cette attitude ou ce libéralisme linguistique a dérangé les farouches défenseurs de l'arabisation pour qui la ré-appropriation de la langue arabe demeure une affirmation de l'identité algérienne. En plus, l'usage du français par un Algérien est

---

<sup>61</sup> Chikh, S. (1988) L'Algérie face à la francophonie, in Chikh, S. , Elmandjra,M., Touzani, B. (éds), Maghreb et francophonie, p. 15.

ressenti par une certaine frange d'arabophones comme « une trahison et [une] aliénation à l'Occident et à ses valeurs<sup>62</sup>. »

#### 1.1.2.2 Champs informels

Les Algériens redécouvrent depuis bientôt une décennie la langue française. Une langue qui fut pourtant combattue idéologiquement et « institutionnellement. » Le français se réintroduit à l'intérieur des foyers algériens marquant de ce fait le mental des usagers potentiels. Un engouement réalisé grâce principalement à la télévision par satellite à travers des chaînes françaises qui diffusent des programmes jugés de bonne facture par les téléspectateurs locaux. Il est vrai aussi que dans les relations informelles le choix de la langue va dépendre du sujet de conversation : politique internationale, affaires, ...relations intimes.

Toutefois et à l'instar de C. Couvert<sup>63</sup> on distinguera le francisant (une personne comprenant la langue sans la parler), du réel francophone (qui oscille d'une personne sachant lire un ouvrage simple, comprenant un film, à un usager qui domine et utilise la langue.) Rappelant aussi que l'utilisation du français en alternance codique c'est-à-dire l'usage simultané et indistinct de deux langues en contact (arabe dialectal – français) demeure une pratique langagière normale à laquelle les jeunes algériens sont habitués.

Les jeunes algériens s'expriment certes plus en arabe populaire ou dialectal mais à l'image de leurs aînés ont eux aussi leur discours métissé (arabe dialectal – français.) Le souci de plaire ou de paraître devant les camarades pourrait expliquer ce choix langagier. E.M.Chadli voit dans ce comportement « un marqueur puissant de l'identité linguistique et culturelle<sup>64</sup> » des jeunes de manière générale. Ce qui favorise l'émergence et le développement d'une variété locale du français dont la

---

<sup>62</sup> Saadi, D. (1995) Note sur la situation sociolinguistique en Algérie : la guerre des langues, *Linx*, 33 (2), p. 132.

<sup>63</sup> Chaudenson, R. (1988) Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Paris, A.C.C.T.-I.E.C.F. p.7.

<sup>64</sup> Chadli, E.M., (1983) « L'oralité au quotidien : explication des structures narratives et discursives lors de la narration », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p. 84.

provenance reste selon G. Fève «la pratique d'un multilinguisme modulé selon les types de communications et le degré de connaissance des différents systèmes linguistiques en usage<sup>65</sup>.» Ces comportements langagiers favorisent comme le souligne S. Lafage<sup>66</sup> «des échanges de culture qui se traduisent par des emprunts réciproques [de lexèmes] plus ou moins nombreux.»

En ce qui concerne le français standard momifié protégé par l'institution scolaire, il est contraint de s'adapter aux réalités socio – culturelles du pays sans quoi il ne pourrait ni s'épanouir ni survivre.

Il conviendrait donc de bannir la pression normative, qui a, de tout temps, empêché l'émergence d'un français endogène à côté du français exogène ou standard et ce afin de le rendre ainsi plus dynamique.

---

<sup>65</sup> Fève, G. (1985) *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U. p.19.

<sup>66</sup> Lafage S. citée par Smaali, D. (1995) «Les emprunts dans la presse algérienne d'expression française: domaines d'emprunts et processus d'intégration des emprunts », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchebra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p. 224.

## Chapitre 2 : Les emprunts

### 2.1 Définitions

Pratique banale, connue de toutes les langues, l'emprunt a déjà posé des problèmes aux linguistes du siècle dernier, dont deux au moins se sont trouvés à l'origine d'une discordance.

Nous citerons à titre indicatif A.Meillet<sup>67</sup> pour qui l'emprunt n'est «qu'un fait marginal», donc sans grande importance et Schuchardt<sup>68</sup> qui au contraire, l'admet comme « une réalité centrale de l'activité langagière.»

La définition moderniste de l'emprunt, nous la puiserons du dictionnaire de linguistique de Dubois pour qui: «il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt.» (1973 : 188)

Le terme emprunt est employé avec deux sens distincts: « action d'emprunter », « chose empruntée » ; toutefois L.Deroy<sup>69</sup> nous apprend que la langue française dans un vieil usage permet d'employer le verbe emprunter avec le sens de «tirer de, prendre de, recevoir de. » Tirer des mots d'une langue donnée sont des faits couverts «par des situations bilingues et des périodes d'interférence» soutient A. Martinet<sup>70</sup>.

Bien qu'il soit généralisé pour désigner ce phonème linguistique, le mot emprunt ne semble pas faire l'unanimité. A titre indicatif, R.Chaudenson<sup>71</sup> le trouve «inadéquat dans bien des cas.» Il lui substitue aussi le vocable interférence jugé bivoque (rencontre de deux systèmes linguistiques avec une sorte d'osmose entre ces derniers) à emprunt resté univoque et orienté (cas d'une langue qui accueille des éléments provenant d'un autre système)

---

<sup>67</sup> Baggioni, D. (1994) « Schuchardt et mixité des langues », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en - Provence, p. 3.

<sup>68</sup> Ibid, op. cité, p. 3.

<sup>69</sup> Deroy, L. (1956), L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, p. 20.

<sup>70</sup> Martinet, A. (1970), Eléments de linguistique générale, Paris Armand Colin, p. 171.

<sup>71</sup> Chaudenson, R. (1994) « Emprunt et variation : Le cas du créole français », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence, p. 40.

Weinreich, pour sa part, use du terme interférence afin de désigner le phénomène de l'emprunt reconnu comme essentiel dans le jeu des processus inter linguistiques.

En revanche B. Liagara, dont la thèse est citée par A. et P. Durand<sup>72</sup>, distingue clairement entre ces deux concepts:

L'interférence est un «processus individuel» qui relève de la parole par contre l'emprunt devient le «résultat de ce processus au niveau de la collectivité» et appartient aussi à la langue.

Pour conclure, la définition, que nous avons jugé la plus appropriée pour cerner le phénomène de l'emprunt, est celle que Deroy a reprise tout en la traduisant à V.Pisani : «L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.<sup>73</sup>» Quoique la notion de communauté linguistique reste difficile à définir, nous avons à l'instar de C. Touratier<sup>74</sup> adopté à cet effet, ce que J.B.Marcellisi et B.Gardin avaient suggéré: une communauté linguistique «serait un ensemble de groupes sociaux et linguistiques qui ont chacun leur système de normes mais qui entrent tous dans la constitution d'un ensemble de système socialement hiérarchisés et gravitant autour d'un système de normes dominant.»

### **2.1.1 Importance de l'emprunt :**

La proximité des langues qui constituent la réalité algérienne favorise selon S. Lafage<sup>75</sup> «des échanges de culture» lesquels «se traduisent par des emprunts réciproques.»

Ces derniers sont le résultat «des rapports et des contacts permanents entre les langues » à partir desquels se forme le paysage linguistique de ce pays du Maghreb.

---

<sup>72</sup> Durand, A. P. ( 1994) «La forme sonore des emprunts; les mots anglais en polonais et français», Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence, 12, p. 82.

<sup>73</sup> Deroy, L. (1956) L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, p. 18.

<sup>74</sup> Touratier, C. «Le problème de l'emprunt », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence, 12, p. 12.

<sup>75</sup> Lafage S. citée par Smaali, (1995) D. «Les emprunts dans la presse algérienne d'expression française: domaines d'emprunt et processus d'intégration des emprunts », in Queffélec A, F. Benzakour, Y. Cherrad- Bencheffra, Le français au Maghreb, pub. de l'université de Provence, p. 224.

Reste à montrer si l'emprunt affecte toutes les parties du système ou s'il n'est tout simplement qu'une pratique linguistique propre au vocabulaire. Pour ce, les linguistes trouvent que l'emprunt peut concerner toutes les composantes du système d'accueil, phonologie, morphologie, syntaxe.... Cependant l'aspect lexical reste de loin le plus important. Ceci s'explique par le fait que le lexique demeure un système en mouvement ouvert sur les paysages socioculturels de la communauté. De ce fait, l'emprunt lexical constitue la source la plus importante et participe ainsi à l'enrichissement et au renouvellement de la langue d'accueil à la manière d'un néologisme. Somme toute, les emprunts à l'arabe et/ou berbère constituent, par excellence, la base de données de notre présente étude qui est et ne sera que lexicologique.

## **2.2 Identification des emprunts**

L'identification d'un algérianisme, ou particularité du français d'Algérie par comparaison avec le français de référence, s'est faite à partir principalement d'un élément important : la forme.

C'est à partir de celle – ci que nous avons pu procéder à toute description ou recherche. L'examen des particularités algériennes relevées lors d'un travail antérieur permet de distinguer deux formes de lexies: lexies à forme française et lexies à forme non française. Sous la première catégorie se regroupent toutes les particularités d'origines gallo-romane qui font partie du fond lexical du français des dictionnaires et dans la seconde, objet de cette recherche, toutes les lexies autres que les précédentes. Ces lexies sont constituées d'emprunts aux langues locales. Selon F.Benzakour<sup>76</sup>, l'emprunt se signale de diverses manières:

- A l'écrit : par des signes typographiques (des guillemets, caractères gras ou italiques, parenthèses); par une note explicative en bas de page ou entre parenthèses après le mot.

---

<sup>76</sup> Benzakour, F. (1995) « Le français au Maroc. Processus néologique et problème d'intégration », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, p. 70.

Ensuite, viennent les problèmes posés par les terres « **arch** » qui seront « réglés dans une logique claire » et enfin la restitution de celles nationalisées pour lesquelles la loi tranchera. (El Watan, 29/06/1994.)

J'étais en train de faire « **eddars** » (le prêche), j'ai vu un homme entrer avec un sachet. (Liberté, 10-11/10/1997.)

- A l'oral : par une traduction ou périphrase équivalente.

Les intégristes algériens prônent le djihad **la lutte sainte**. (Chaîne III)

Les douaniers ont saisi cinq kilos de chira **chanvre indien**. (Canal Algérie)

¶ L'emprunt est pris tel quel : sans signe particulier mais surtout sans modification.

En cet heureux événement, ton grand – père El Hadj Chergui te souhaite un joyeux anniversaire et une longue vie de bonnes surprises avec tes parents **inch allah**. (La Nation, 133, 06-12/02/1997.)

Cela, outre la popularité dont il jouit auprès des partisans de la réhabilitation de **tamazigh**. (L'Authentique, 12/03/1997.)

¶ Il arrive à l'emprunt de subir des transformations conformes au système d'accueil.

La ténacité de l'intégrisme dans son entreprise de hidjabiser la femme, d'en faire une alliée dans l'œuvre de destruction culturelle renforce sa combativité. (L'Hebdo. Libéré, 161, 27/04/ - 03/05/1994.)

De cette sortie, nous retiendrons le formidable potentiel humain qui n'a pas manqué de manifester sa disponibilité à participer à cette œuvre de réhabilitation de l'amazighité. (La Tribune, 11/07/1995.)

Le recensement de ces variantes lexicales a mis au jour des *mots voyageurs* qui s'étendent ou débordent même l'espace maghrébin en réapparaissant dans le français de France tels par exemple : gourbi, caïd, raï...

Il convient de rappeler que lorsqu'un terme exprime des réalités qui n'ont pas leur équivalent dans la langue française, L. Guilbert<sup>77</sup> parle de xénisme, catégorie qui comprend «les noms propres, patronymes, noms géographiques de fleuves, villes» et de pègrinisme, terme qui désigne la phase d'installation du néologisme dans le système d'accueil jusqu'à ce qu'il ne soit plus perçu comme étranger.

Concernant cette contribution, elle s'inscrit dans le courant des recherches sur les particularités lexicales du français en Algérie, notamment en vue d'une application dictionnaire ou sociolinguistique.

La description de ce français où les véritables emprunts constituent notre préoccupation majeure a tout au moins nécessité :

- l'identification des emplois caractéristiques de ces items,
- l'étude de leur comportement fonctionnel dans le discours,
- la recherche de l'origine de ces items présents dans le français utilisé dans ce pays et par des locuteurs francophones.

Nous citerons pour exemple quelques emprunts qui pour de L.Guilbert ne sont pas des xénismes parce qu'ils sont introduits tels quels dans la langue emprunteuse et n'ont surtout pas d'équivalents en français standard : Legmi, aïn, achoura...(cf. Corpus)

### **2.3 Causes de l'emprunt**

Depuis l'indépendance de l'Algérie, le français, langue principalement transmise par l'école, s'enrichit continuellement au contact des réalités algériennes et des langues sollicitées par les locuteurs francophones tels l'arabe classique, l'arabe dialectal et subsidiairement le berbère.

Ainsi, les emprunts lexicaux servent à désigner des *realia* sociales, politiques ou culturelles étrangères à la civilisation de l'ancienne colonie. Des *realia* difficiles à réaliser en français standard font que l'usage de cet idiome introduise une lexie empruntée à une des langues locales comme si c'était un mot français. On peut dire que c'est donc pour un besoin, voire une nécessité de communiquer que le français local emprunte aux idiomes locaux et ce à différents niveaux de la sphère culturelle

---

<sup>77</sup> Guilbert, L. (1975) La créativité lexicale, Paris, Larousse, p. 92.

matérielle comme le souligne(W.Bal). Il existe aussi un aspect technique, ce que Paul Imbs<sup>78</sup> appelle la *brachylogie*, d'une façon générale, l'opinion est admise qu'une expression brève est préférable à une expression longue.

Argument qui permet au sujet parlant ou écrivant algérien de remplacer une expression française qui comporte peu de syllabes ou dont les éléments sont reliés par un trait d'union ; par une autre expression arabe mais composée d'un nombre inférieur de syllabe que sa concurrente ou d'un mot simple.

Par ailleurs, le fait que le linguiste Einar Haugen ait trié sur le volet le lexique, montre que ce dernier reste facilement empruntable et les chiffres qu'il avait communiqués après son étude : (Noms 71 à 75% ; verbes 18 à 23% ; adverbes et prépositions 1% ; interjections 1% ), prouvent sans équivoque que le substantif reste la partie du discours la plus facile à déplacer en dehors de la langue d'origine.

L'explication réside dans le fait que le nom est autonome et représente une notion généralement simple ; des caractéristiques inhérentes à cette catégorie lexicale.

Par conséquent les emprunts sont principalement constitués de lexèmes et gèrent pour la circonstance « les problèmes posés par l'expression du sens<sup>79</sup>.» Cependant, ces lexèmes sont observables pour la grande majorité dans des domaines tels l'administration, la presse et la littérature d'expression française.

On propose quelques attestations à titre d'exemples.

§ *Administration*

Ordonnance n° 96-21 du 23 **Safar** 1417 correspondant au 9 juillet 1996 modifiant et complétant la loi n°90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations du travail. (Journal Officiel, 43,10/07/1996.)

§ *Presse*

---

<sup>78</sup> Cf. Diki –Kidiri et al. , (1981) Guide de la néologie, Paris Conseil International de la Langue Française (C.I.L.F).

<sup>79</sup> Amargui, L. (1995) «Le français du Maroc et l'emprunt à l'arabe », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, p. 45.

Donc le **chadlisme** qui n'est ni une doctrine sociale ni une doctrine économique ni une simple pratique mue essentiellement par le népotisme, la corruption, la remise en cause de la possibilité de l'industrialisation et le développement du pays, est finalement un sous-produit défèque par la révolution de Novembre. (El Watan,12-13/08/1994.)

§ *Littérature :*

Eh bien qu'attends – tu, demande à Nora qu'elle te donne un **haïk**, je viens de la voir passer<sup>80</sup>.

#### **2.4 Idiomes sollicités**

L'emprunt et le dérivé hybride (lexie à radical arabe ou berbère combiné à un préfixe ou suffixe français ) sont le résultat de l'interférence du français avec les langues locales.

Par ailleurs, avec la sociolinguistique et notamment la théorie variationniste de W.Labov, on ne pose plus le problème en terme de dialecte et de langue classique mais en terme de variétés de langues, d'opérations langagières et cognitives que le locuteur doit effectuer pour faire le passage d'une variété de langue à une autre. Ainsi dans le français utilisé en Algérie, sont transplantés des termes inexistants dans le passé.

Tout commence par l'emploi d'un mot d'une des langues locales dans le système linguistique français ensuite la nécessité à lui appliquer toutes les ressources propres à la langue d'accueil s'impose. Notons que l'emprunt aux langues concurrentes dans le contexte algérien se fait d'abord à l'arabe classique, langue liturgique ( du Coran et de l'Islam), la langue officielle du pays qui assure aussi l'unité nationale en dominant les variétés de l'arabe dialectal et du berbère. Elle est par ailleurs utilisée dans tous les secteurs de l'état (administration, domaine

---

<sup>80</sup> Reggad, S. (1997) Parmi les gazelles, Editeur délégué Rachid Belabed, SCRIB, Alger, p. 104.

officiel, école...), les mass média, la production littéraire, etc.; en définitive là où n'est pas toléré l'usage de variétés dialectales.

Puis à l'arabe dialectal, idiome commun aux Algériens, il assure en l'occurrence la communication à grande échelle.

Enfin au berbère, attesté au Maghreb depuis la préhistoire, et dont l'usage traduit la volonté des sujets bilingues de sauvegarder leur identité linguistique et culturelle.

#### 2.4.1 L'emprunt à l'arabe classique

Langue liturgique, l'arabe classique sert à transposer des réalités religieuses, toutefois certains emprunts peuvent se rapporter à d'autres domaines.

##### *Coran et Islam*

Qu'est-ce que ce parti qui se réclame de l'islam et de **charia**, le droit canon musulman<sup>81</sup>.

Elles se sont mobilisées pour encourager toute mesure qui attise encore les feux de la fitna et qui approfondit la crise d'avantage.(El Watan,22/01/1996).

##### *Autres domaines*

Leurs logements de fortune (**hammams**, petits hôtels borgnes des grandes villes, chambres délabrées louées chez l'habitant teigneux et vorace. etc.<sup>82</sup>)

On les habillait souvent de leurs plus beaux vêtements on les maquillait avec du **khol** et on leur mettait du henné. (Le Matin, 07/02/1996.)

Ces «faiseurs d'opinion», qui ici et là, dans les lieux publics, n'ont rien prouvé. Sinon comment comprendre le peu de crédit de certains «**Zaïm**» auprès des citoyens. (El Acil, 26/09/1995.)

---

<sup>81</sup> Mimouni, R. (1993) De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier, Alger Rahma, p.11.

<sup>82</sup> Boudjedra, R.( 1992) Fis de la haine, Paris, Denoël, p. 67.

#### 2.4.2 L'emprunt à l'arabe dialectal

Les emprunts à cette variété de langue concernent en premier lieu la vie socio-culturelle des Algériens; il arrive aussi qu'ils alimentent subsidiairement le champ sémantique de la religion musulmane.

##### *Vie socio – culturelle*

Ammi Omar! Ya khoya, **barakat!** ...C'est trop! ...Chaque fois que j'ouvre le journal, je me dis que tout ça c'est la faute à Benhamouda...(Révolution et Travail, 72, 21/03/1995.)

Ils ont visé l'un des derniers moudjahidine qui rejoint la lutte de libération nationale **b'nif**. (La Tribune, 20/08/1995.)

La majorité des habitations étant construites en «**toub**». (El Acil, 20/08/1994.)

##### *Religion musulmane.*

... aux chômeurs qui à la veille de **l'aïd- el – Kébir** ne pouvaient offrir à leurs enfants le mouton à égorger en commémoration du sacrifice d'Abraham<sup>83</sup> ... (Mimouni R.,1993: 66.)

Le jour de la célébration de **l'Aïd Es sghir** marque la fin d'un mois sacré, celui du jeûne. (Le Matin, 05/03/1995.)

[Yamaha] Il était cet ingrédient magique, qui a toujours su donner un bon goût à l'ambiance belcourtoise et nul ne pourra se substituer à lui **Allah yarhmou !** (Algérie Actualité, 1551,04 – 10/07/1995.)

#### 2.4.3 L'emprunt au berbère

Tout en étant rare dans la presse, les berbérismes dans le français d'Algérie sont cantonnés dans le domaine identitaire et culturel ou de l'environnement.

Retour de la question **amazighe** sur la scène nationale. (El Ouma, 10/09/1995.)

Tout en gardant son repère identitaire, la vallée du **M'zab** ne veut pas pour autant s'enfermer dans sa coquille de magnificence. (El Moudjahidine, 10/08/1995.)

---

<sup>83</sup> Mimouni, R. *ibid.* op.cité,p. 66.

A l'initiative de l'association de culture berbère de Paris, 6000 personnes se sont retrouvées ce samedi au Zénith, l'une des grandes salles parisiennes, pour célébrer **Yennayer**, le nouvel an berbère. (Liberté, 21/01/1997.)

## 2.5 Arabismes dans le français endogène

Compte tenu des réalités qu'expriment ces lexies empruntées, V.Debov<sup>84</sup> les a regroupées en trois catégories.

- *Les arabismes qui renvoient aux réalités pan – arabes :*

En effet, les virements et les retraits ne peuvent être effectués par les salariés devant faire des achats pour leurs enfants à l'occasion de l'**Aïd El-Fitr**. (L'Authentique, 15/02/1996.)

Cette **assala** ne revendique pas seulement une pureté islamique supposée, elle est surtout l'expression d'une nostalgie pour un système donné, fondé sur des rapports sociaux archaïques : la féodalité. (El Watan, 08/01/1996.)

De nombreux **hadiths** traitent de moral et révèlent par la même occasion, le caractère du Prophète qui apparaît ainsi comme le meilleur des hommes. (Liberté, 07/02/1996.)

Ces termes appartenant à l'arabe classique, sont particulièrement attestés dans les français marocain, tunisien, mauritanien et algérien.

- *Les arabismes qui se réfèrent aux réalités pan – maghrébines tels :*

Cette enquête précise-t-on, a également permis de relever les infractions commises par certains citoyens qui se sont arrogés le droit de disposer à leur guise des biens de l'Etat et de procéder à la vente des lots de terrain ou la location de leurs «**gourbis**» après avoir bénéficié d'un logement. (El Acil, 10-11/03/1995.)

---

<sup>84</sup> Debov,V. (1995) «Les éléments arabes du français écrit en Tunisie. (Contribution à une réflexion sur l'unité/ la diversité du français maghrébin), in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 107-108.

Au même titre que pour le grand sud, le programme sectoriel s'appuie sur l'existence des pôles touristiques et des centres traditionnels de production artisanale de la Saoura, des **Ksours**, du M'zab, des Oasis et du Souf. (El Moudjahid, 06-07/10/1995.)

... tandis que le **bendir** du moyen Atlas, au Maroc, dévoile la beauté des voix féminines chantant à l'unisson et relançant, le rythme par de traditionnels youyous. (Le Matin, 07/03/1995.)

La majorité de ces emprunts lexicaux est connue du français hexagonal; avec tout au moins une fréquence élevée en français maghrébin et une connotation différente.

- *Les arabismes qui reflètent des réalités locales ou algériennes :*

*A titre indicatif :*

La **doubarra** est un plat traditionnel local préparé à base de pois chiches ou de fèves cuites auxquels il faut ajouter de l'huile d'olives, des piments, de la tomate râpée, du coriandre, de l'harissa et du harror qui est un mélange d'épices locales d'un goût alléchant. (El Watan, 23/08/1994.)

Tu sais une fois que l'on est dans le lit, avec une bonne couverture, et un bon **haouli** que tu as tissé, je devrais avoir chaud<sup>85</sup>...

En fait cela ne va pas sans nous rappeler les traditionnels matches «**houma**» contre «**houma**» où tout un chacun laisse éclater son humeur et sa roublardise, sa susceptibilité et ses caprices. (Liberté, 07/02/1996.)

Ces termes issus pour leur majorité de l'arabe dialectal représentent une spécificité de la langue française en Algérie. Pour ces différents emprunts résultant

---

<sup>85</sup> Reggad,S. (1997) Parmi les gazelles, Editeur délégué Rachid Belabed, SCRIB, Alger, p. 62

des échanges intersystémiques propre au marché linguistique maghrébin ; le linguiste Allati A.<sup>86</sup> en distingue deux formes.

#### \* Formes simples

- Forme arabe ou berbère dont les structures morphologiques sont conservées.

L'usage de «**l'aoucham**» était répandu dans certaines contrées du pays plus particulièrement chez les Aurassiennes qui avaient fait une mode voire un symbole civilisationnel. (El Watan, 09/05/1994.)

**Da Achour** : de quoi s'agit-il ?(Révolution et Travail, 72, 21/03/1995.)

- Formes construites à partir des radicaux arabes ou berbères.

De cette sortie, nous retiendrons le formidable potentiel humain qui n'a pas manqué de manifester sa disponibilité à participer à cette œuvre de réhabilitation de **l'amazighité**. (La Tribune, 11/07/1995.)

Le problème est de savoir, d'abord, comment les responsables comptent «**dégourbiser** » et ne pas faire des «sans – abri. »(Liberté, 19-20/07/1996.)

#### \* Formes complexes

- Formes arabes à structures morphologiques complexes.

La pluie tombe plus fort. Dieu a exaucé des enfants de l'Algérie. **AL Hamdou – Lillah** ! (El Moudjahid, 25/11/1995.)

### **2.6 Emprunts de nécessité**

On emprunte ce dont on manque. L'emprunt se justifie donc par un besoin; la réalité et la force du besoin linguistique sont à l'origine de tout emprunt.

L'emprunt de nécessité ou nécessaire signifie que la communauté linguistique accepte la notion ou l'objet avec le nom étranger qui l'accompagne. A cette fin, il permet aux usagers de communiquer et parallèlement ne suscite aucune passion. Dans le cas contraire, le sujet parlant recourt à un procédé périphrastique ou une traduction ou un procédé de simplification.

---

<sup>86</sup> Allati, A. (1995) «Lefrançais utilisé au Maroc : quelle méthode de description pour les particularités lexicales ? » in Michel Francard, Danièle Latin , Le régionalisme lexical,(éds), Duculot, Belgique, p. 154.

L'emprunt devient ainsi nécessité quand il désigne des réalités culturelles algériennes que le français standard ignore. Les locuteurs francophones au besoin empruntent des termes ou concepts à la place et lieu d'une périphrase. Procédé, qui se justifie soit par «un souci de clarté [soit par] paresse de l'écrit<sup>87</sup>.» D'ailleurs même les puristes de l'hexagone reconnaissent avec raison le besoin que le système linguistique manifeste en présence d'un emprunt lexical quand il « remplace une périphrase gauche et lourde<sup>88</sup>.»

En résumé, un emprunt justifié, c'est à dire un terme local pour désigner les objets de la vie courante, l'alimentation, la faune et la flore possède de fortes chances d'être intégré dans le système linguistique français pareillement aux autres français régionaux ou endolingues.

Pour ce, nous citerons comme exemples :

- **CHAKHCHOUKHA** : plat traditionnel composé de morceaux de galette assaisonnés avec de la viande de mouton et des épices.

Au bout de deux heures, l'odeur de la **chakhchoukha** embauma l'air de la maison...<sup>89</sup>

- **DEGLA : datte sèche**

Si la campagne précédente a été désastreuse et a vu près de 80% de la production de la **Deglet-nour** détruite par les pluies... (El Watan, 11/01/1996.)

## 2.7 Emprunts facultatifs

Les linguistes considèrent ce type d'emprunt «facultatif» ou «de luxe», comme des emprunts lexicaux inutiles parce qu'une «désignation existe ou est possible dans la langue emprunteuse<sup>90</sup>.» Dans ce cas, il n'y a pas de besoin matériel à emprunté des mots ou concepts aux langues concurrentes dans le champ

---

<sup>87</sup> Deroy, L. (1956) L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, p. 139.

<sup>88</sup> Ibid. op. cité, p. 167.

<sup>89</sup> Reggad, S. (1997) Parmi les gazelles, Editeur délégué Rachid Belabed, SCRIB, Alger, p. 61.

<sup>90</sup> Deroy, L. (1956) ibid.op.cité, p. 172.

Queffélec, le français en Afrique, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition, p. 72.

linguistique vu que ces lexèmes ont des équivalents en français de référence. Mais Y.Derradji<sup>91</sup> remarque que dans certains cas «l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté.» Pour illustrer son assertion, il cite l'exemple de *moussebel* qui a comme équivalent dans la langue française: «*maquisard*», alors que pour un sujet algérien on est en présence de deux sèmes: «don de soi »et «sacrifice». L'auteur estime que s'il n'y avait pas nécessité de désigner «l'élément référentiel par le mot arabe, l'emprunt n'existerait pas<sup>92</sup>.» En revanche, un autre besoin, affectif selon Deroy<sup>93</sup> est aussi à prendre en considération. Ce besoin englobe «certains cas d'emprunts très près de l'utilité matérielle et d'autres qui en sont aussi éloignés.»

L. H. Gray<sup>94</sup> cité par L.Deroy explique cette attitude par le fait « que tout mot emprunté l'est pour une raison qui semble bonne et suffisante à l'emprunteur.»

Ainsi les signifiés employés possèdent chacun un signifiant en français standard, au lieu de l'employer, les locuteurs bilingues empruntent le signifiant arabe ou berbère.

Plus pragmatique D. Gaadi<sup>95</sup> qui a travaillé sur le français en usage au Maroc explique ce comportement par :

- *une économie dans la communication :*

L'équivalent français est composé de 2 mots et plus, le sujet emprunte alors le signifiant composé d'un mot simple comme :

**Sni** au lieu de: plateau en cuivre.

**Haïk** au lieu de: longue pièce d'étoffe rectangulaire dans laquelle se drapent les femmes musulmanes.

---

<sup>91</sup> Derradji, Y. (1999) « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée » in Suzanne Lafage et Ambroise

<sup>92</sup> Ibid. op.cité, p. 73.

<sup>93</sup> Deroy, L. ibid op.cité,p. 172.

<sup>94</sup> Gray L. H. cité par Deroy, L. ibid. op. cité, p. 172.

<sup>95</sup> Gaadi, D. (1995). Le Français au Maroc. L'emprunt à l'arabe et les processus d'intégration. in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence pp .134-135.

- *une nuance de sens:*

Le mot en langue française n'a pas exactement le même sens que celui en langue arabe. Ce que Y.Derradji a développé dans son article cité supra.

Ex:

**Hogra:** iniquité, humiliation.

**Ouma:** ensemble de communauté musulmane.

L'emploi donc de ces lexèmes empruntés aux langues locales au lieu et place de leurs équivalents en français sert à notre sens à renvoyer peu ou prou à la réalité algérienne que tout emprunteur potentiel tente de dénoter avec pour seul souci de pénétrer dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, lui aussi Algérien.

## 2.8 Taxonomie onomasiologique

En lexicologie et en sémantique, l'onomasiologie «est une démarche d'étude du sens qui consiste à partir d'une notion(ou d'un concept)et à chercher le(ou les)signe(s) linguistique(s) qui en rend(ent) compte<sup>96</sup>.»

Une démarche qui nous permet, dans notre analyse, de partir de concept, pour constituer des ensembles lexicaux structurés ou champs conceptuels.

C'est à partir d'emprunts présents dans le français utilisé en Algérie que nous avons délimité ces champs. Des champs conceptuels qui « se superposent et s'interpénètrent tant les emprunts couvrent (...)les aspects de la vie quotidienne » du sujet algérien comme le souligne Y.Derradji<sup>97</sup>. En qualité de descripteur de ce français et conscient de la difficulté d'une onomasiologie capable, à elle seule, d'embrasser tout le lexique, nous avons, pour les besoins de l'analyse, opté pour une classification formée de séries associatives qui recouvrent «un ensemble de notions associatives ayant une unité conceptuelle<sup>98</sup>.» Ce découpage peut paraître arbitraire, extralinguistique, néanmoins à l'intérieur du champ conceptuel non-

<sup>96</sup> Dictionnaire de didactique des langues, (1976), (éds) Hachette, p. 383.

<sup>97</sup> Derradji, Y. (1999) « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », in Suzanne Lafage et Ambroise Queffelec, le français en Afrique, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition, p. 73.

<sup>98</sup> Trier P. cité par Zaoui, M.,Sémantique et étude de langue, Alger, O.P.U. p. 95.

linguistiquement découpé, nous avons mis en évidence des réseaux linguistiques de synonymie et de corrélations diverses. Nous distinguerons, enfin, à l'intérieur de chacun de ces champs les éléments qui dénotent les aspects de la vie de tous les jours du sujet parlant et/ou écrivant.

Pour cela, nous nous sommes inspiré de la typologie de D. Morsly (1988), suivie depuis par D. Smaali (1995 : 224) et Y. Derradji (1999 :73) dont le classement thématique a *l'avantage de la clarté et de la précision*.

Nous avons donc sérié les champs en fonction des thèmes et du nombre d'emprunts qui les constituent ; tout en les étayant par des attestations puisées dans le corpus.

Nous distinguons ainsi dans un ordre décroissant les champs conceptuels de : la réalité quotidienne, la politique, la religion, les arts et la culture.

Aussi à l'instar de Y.Derradji<sup>99</sup> nous avons envisagé des sous classifications dans les catégories où les emprunts :

- 1- couvrent les divers registres de la réalité quotidienne ;
- 2- appartiennent aux domaines institutionnel et politique.

Et ce, pour rendre compte avec exactitude les diverses classes sémantiques que ces domaines réunissent.

*1) Les emprunts qui couvrent la réalité quotidienne : (148 lexies)*

Relèvent de ce domaine tous les termes qui couvrent la réalité quotidienne des Algériens.

*a) La gastronomie.*

Elle constitue un marqueur d'identité puissant.

Ex : La **doubarra** est un plat traditionnel local préparé à base de pois chiches ou de fèves cuits...

Alors reprend des **makrouds**, ils sont délicieux...

---

<sup>99</sup> Derradji, Y. (1999) « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », in Suzanne Lafage et Ambroise Queffelec, le français en Afrique, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition, p.74.

*b) Les comportements.*

Ces termes reflètent la manière d'être des Algériens.

Ex : Elles criaient leur colère, leur rejet de la « **hogra** »...

Grâce à notre « **nif** » national, on croyait flairer...

*c) Le vestimentaire.*

Ils désignent surtout le tissage, la broderie, les vêtements traditionnels de la société.

Ex : Engoncés dans leurs **burnous**, deux jeunes pressent le pas...

Eh bien qu'attends-tu? demande à Nora qu'elle te donne un **haïk** ...

*d) Les objets, outils, ustensiles divers présents dans la vie quotidienne.*

Ex : Elle partit dans la cuisine, et revint avec la **gassâa** entre les mains....

Elle pénétra dans la salle à manger, et posa au milieu de ces quatre hommes la **meïda** ronde...

*2) Les emprunts appartenant au domaine institutionnel et politique :  
(122 lexies)*

Ces termes désignent et décrivent les institutions algériennes et leurs modalités de fonctionnement. Structures et fonctionnements qui sont indispensables à la vie sociale, politique et économique.

*a) L'administration et les institutions étatiques.*

Ex : Les quotas différents dans une **daïra** d'une commune à une autre.

*b) L'économie .*

Ex : C'est ainsi que le parking s'est transformé en **souk**.

*c) La justice .*

Ex : Mon père était « **oukil** », il était muté très souvent.

*d) L'espace et les lieux .*

Ex : Aussi bien au chef lieu de la wilaya que dans les communes et les **douars** les plus isolés...

En ce qui concerne la **séguia** Filiachia, il y a lieu...

*e) L'éducation et l'enseignement .*

Ex : C'est pour la mère génitrice et l'amoureuse que l'écrivain prend son **kalam**...

Cheikh Sadek a suivi ses premiers cours à l'école coranique de Sidi Abou Soufiane puis à la **médersa** Sidi El Bétronni.

*3) La religion : (108 lexies)*

L'Islam reste un des composants incontournables de l'identité nationale. Tant il est vrai que la présence d'emprunts montre à quel point la mentalité des Algériens est imprégnée du religieux.

Ex : De nombreux **hadiths** traitent de morale et révèlent...

Ces derniers lui interdissent l'accès au **minbar**.

*4) Les emprunts relevant du domaine des arts et de la culture sont les moins nombreux : ( 64 lexies).*

Ces termes dénotent l'intelligence, le goût, la sensibilité d'un peuple et de ces artistes restés humbles dans leurs projets et percutant dans leur labeur et ce faisant, ils forgent une inépuisable culture. En plus, nous ne ferons pas l'impasse sur les mots qui renvoient à la culture locale composante de l'identité nationale.

Ex : Cette « **assala** » ne revendique pas seulement une pureté culturelle islamique...

Elles aiment virevolter et tourner au son de la ghaïta et du **bendir**

-De la structuration de ces champs sémantiques, nous relevons que chaque langue, présente sur l'échiquier linguistique algérien alimente un secteur :

l'arabe classique apparaît exclusivement dans le contexte religieux ;

l'arabe dialectal est présent dans tous les contextes y compris le religieux ;

Le berbère, enfin, traduit singulièrement l'expression identitaire du peuple amazigh.

Cette étude peut servir d'argumentaire pour soutenir que le français parlé et écrit en Algérie emprunte aux idiomes locaux pour dénommer des réalités culturelles algériennes. Il est certain qu'une langue est une mémoire sociale et que dans son réseau sémantique, elle a sédimenté les visions du monde, mais c'est au carrefour de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie qu'on parvient à représenter le sens d'un mot clé(ou noyau) par une relation d'association entre lui et d'autres mots de la langue originelle.

C'est pourquoi, nous estimons que les ensembles de notions associatives conçus se déploient tous dans la direction où les mots sont reliés par leur seul sens. Cette organisation interne dépend d'un certain nombre de paramètres empruntés à l'activité psychosociale à titre d'exemple le champ thématique de : « Les arts et la culture » comprendra ce qui a trait au « folklore », à « l'artisanat », aux « ethnies », aux « superstitions » à « la rhétorique, la poésie , les beaux arts » ...

**Troisième partie: PROCESSUS D'INTEGRATION DES EMPRUNTS**

## 1 Critères d'intégration

En 1993, alors que je préparais sous sa direction un D.E.A. à l'université de Provence, A. Queffélec m'a communiqué la passion des mots voyageurs qui ne s'est pas encore démentie.

Tout débute en fait quand un locuteur bilingue introduit un terme arabe ou berbère dans la langue française, terme qu'il insère, comme s'il le faisait pour un mot français à savoir, dans «un cadre syntaxique, un contexte lexical et une configuration morphologique<sup>100</sup>» plus ou moins conforme aux règles du système linguistique français. Nous nous plaçons ainsi dans le cadre où la langue emprunteuse (français) et la langue prêteuse (arabe) sont nettement différenciées, ce qui exclut de cette recherche les discours métissés et l'usage du francarabe. Pour ce faire, nous avons privilégié la variété de français où la distinction xénisme (mot senti comme étranger) et emprunt (mot tout à fait naturalisé) retrouve sa pertinence. Une variété qui reste bien représentée à l'écrit dans la presse et la littérature de ce pays, et qui « tire sa légitimité dans le fait que la variété [que les chercheurs dénomment] mésolectale tend à s'ériger en norme endogène reconnue et acceptée de la majorité des usagers<sup>101</sup>. » Si chez la majorité des linguistes un consensus s'est opéré depuis longtemps pour l'identification d'un emprunt. Il n'en reste pas moins que cette variété de français s'est trouvée confrontée selon A. Queffélec «à l'insuffisance de pertinence des critères de distinction traditionnels<sup>102</sup>.» Pour ce travail, il est d'usage pour des raisons pratiques de classer ces mots voyageurs en fonction de leur degré d'intégration et de proposer certains critères de classement

---

<sup>100</sup> Derradji, Y. (1995) «L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isme, isation dans la procédure néologique du français en Algérie », in Queffélec A, Benzakour F. et Y. Cherrad-Benchehra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p. 117.

<sup>101</sup> Queffélec A. (b) (1998) «Emprunt ou xénisme: les apories d'une dichotomie introuvable?», *I.NaL.F (CNRS)*, Université de Provence, p. 6.

<sup>102</sup> *Ibid .op. cite p.6.*

pour les différencier. Nous rappellerons pour mémoire ces critères: les critères phonétique et phonologique, critère graphique, critère morphosyntaxique et critère sémantique.

### 1.1 Intégration phonétique et phonologique

Bien que l'inventaire lexical soit essentiellement écrit et que le critère de prononciation selon le système phonétique français ne soit pas «toujours décisif pour apprécier le degré d'intégration<sup>103</sup>», nous avons en revanche relevé trois caractéristiques phonologiques quant au traitement de la face sonore de l'emprunt :

1) Les emprunts gardent leur représentation phonétique conformément à la langue arabe, ceci s'observe particulièrement sur les termes concernant le domaine religieux. Dans ce cas, la phonologie traditionnelle arriverait sans mal à différencier les mots naturalisés, dans le cas d'une intégration totale qui se réalise souvent conformément au système de la langue d'accueil, des simples citations dans un contexte lexical conforme au système linguistique français. Nous citerons à titre indicatif des vocables que nous avons transcrit conformément au système A.P.I. Pour transcrire le plus fidèlement possible des termes arabes ou berbères, nous avons emprunté des signes ou symboles phonologiques ou phonétiques à N. Zellal<sup>104</sup> qui les avait à son tour empruntés à J.Gantineau (voir Annexe 2):

Charia : [ʃariʃa], hadith : [ħadiɕ], haram : [ħaram], et dikr : [θ ikr ], les phonèmes / ʃ/ /ɕ/ / ħ // θ / sont prononcés selon le phonétisme arabe.

2) Nous observons aussi des emprunts à double phonétisme, l'un conforme au phonétisme arabe, l'autre au phonétisme français à l'exemples de casbah, alem,

---

<sup>103</sup> Guilbert, L. (1975) La créativité lexicale, Paris, Larousse, p. 96.

<sup>104</sup> Zellal, N. (1996) Test orthophonique pour enfants en langue arabe. Phonologie et parole, p. Alger, O.P.U, p. 149.

...khalifa. Des termes qui sont à cheval sur la matrice phonétique originelle et celle de la langue d'accueil.

3) Partant de ces observations F.Benzakour<sup>105</sup> relève que certains phonèmes étrangers au système phonologique français finissent peu à peu par céder le pas aux phonèmes proches existant dans la langue d'accueil. Ce processus est senti par Y. Derradji<sup>106</sup> comme une tendance à la francisation de ces phonèmes dotés de sons voisins et présents dans la langue française. Cette francisation est rendue possible pour des phonèmes arabes qui ont trouvé des phonèmes proches du point de vue du mode et/ou point articuloire dans la langue française.

On donnera comme exemple :

Les phonèmes : /q / et / ʕ /.

- [q] consonne post palatale uvulaire est remplacée par sa voisine post palatale [K]. (cf. *cadi, mokadem...*)

- [ʕ] consonne pharyngale est remplacée par la voyelle du français [a].(cf. *alem ...*)

En revanche, concernant les phonèmes inexistants dans le français standard, ils gardent leurs sons originels permettant de fait à la langue cible d'accroître son «stock de sons» ainsi, le phonème /X/ orthographié kh et sans une vérification scientifique a fait depuis peu une incursion dans le français de l'hexagone par l'entremise des présentateurs de télévision et ce quand il nomme, par exemple, le chanteur de raï, «Khaled.»

---

<sup>105</sup> Benzakour,F.(1995):«Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration», in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, p. 71.

<sup>106</sup> Derradji, Y. (1999) « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée » revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition, p.75.

L'intégration phonologique et graphique des transfuges de l'arabe ou berbère reste problématique en soi. Par ailleurs la conformité d'un terme arabe au système phonologique de la langue cible « n'est qu'un indice peu probant de son intégration » souligne A.Queffélec<sup>107</sup>.

## 1.2 Intégration graphique

On reconnaît d'une part que le critère phonologique, quand l'écart entre la phonie arabe et la phonie française est insignifiant, induit évidemment à la standardisation orthographique de l'emprunt. D'autre part, tout emprunt tend selon L.Deroy à s'adapter aux habitudes articulatoires et graphiques de la langue emprunteuse.

Néanmoins dans cet inventaire nous observons un nombre important de lexies qui se caractérisent par une graphie instable. Plusieurs formes graphiques se côtoient, des emprunts s'écrivent de 2,3,4 parfois 5,6 ou 7 façons différentes et à titre d'exemple la lexie «Kalbelouz». Citée par A.Queffélec, D.Morsly, qui a longuement travaillé sur les emprunts dans la presse francophone algérienne, explique cette instabilité orthographique par « un manque de systématisme et une hésitation impressionniste commandée par le libre-arbitre des journalistes<sup>108</sup>. »

Ces graphies intuitives tiennent compte de la prononciation réelle avec ce qu'elle comporte comme variantes et approximations « liées à l'instabilité de la forme sonore<sup>109</sup>. »

Pour illustrer ces propos, nous avons emprunté des exemples à D.Morsly<sup>110</sup> :

---

<sup>107</sup> Queffélec, A. (b) (1998) : « Emprunt ou xénisme : Les apories d'une dichotomie introuvable ? », I.NaL.F (CNRS), Université de Provence, p. 7.

<sup>108</sup> Ibid. op. cité, p.8.

<sup>109</sup> Ibid. op.cité, p. 7.

<sup>110</sup> Morsly, D. (1995), « El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualité-El Djeïch, Liberté, Le Matin... » La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe. In Revue *Plurilinguisme* n° 9-10, p.43.

### Transcription des consonnes :

Phonèmes de l'arabe	Transcription en Français
/q /	q /k / c.
/ ʕ /	a â / '.
/ X /	kh .
/ ħ /	h / '.
/ ʦ /	t.
/ ʃ /devant /j/	ï.

Nous remarquons en revanche certaines régularités prescrites du temps de la colonisation car dès le début de l'occupation du pays, le problème de la transcription des mots arabes et/ou berbère en caractères latins s'était posé avec acuité. Des conventions furent adoptées sous l'influence des premiers arabisants et depuis elles se sont imposées à l'exemple de /kh/ /aa/ pour /X/, / ʕ /. De même pour les emprunts qui ne présentaient pas d'écart phonétique par rapport au français de France, leur intégration a été des plus aisés. Ex : bled, méchoui, sahel...

Hormis les toponymes et les patronymes qui ont obéi aux prescriptions décidées en leur temps par des responsables administratifs bien intentionnés. L'hétérogénéité graphique règne à grande échelle sans pour autant soulever un débat sur la norme. Pour Y.Derradji<sup>111</sup>, cette situation dénote bien le processus d'intégration qui est en cours. Contrairement au cas où la lexie aurait sa graphie et sa phonie stabilisées.

---

<sup>111</sup> Derradji, Y. (1999): «Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », Dider-Erudition, I.NaL.F (CNRS), Université de Provence, p. 74.

Un état qui signifie que le processus d'intégration de cette lexie est achevé dans la langue cible. A. Queffélec<sup>112</sup> compare l'instabilité dans la graphie ou l'hétérogénéité graphique des emprunts à une « chakchouka graphique. »

Nous pourrions volontiers suppléer une autre expression qui dénotera le mélange transfiguré par cette instabilité graphique. Mais, en somme, la transcription d'un terme arabe ou berbère en français n'est-elle pas déjà une adaptation au système linguistique français ?

Et cette instabilité de l'orthographe ne représente-t-elle pas un mal nécessaire qui attesterait bien d'une tendance à la francisation du terme et de son intégration éminente dans le français local ou même du Maghreb ?

### **1.3 Intégration morpho-syntaxique**

Nous constatons que la majorité des emprunts sont des substantifs et de rares adjectifs. Nous remarquons aussi que dans la plupart des cas ces substantifs arabes sont souvent précédés des déterminants du français tels que :

Déterminant (du français)	+	substantif (arabe)
La		mouhafadha.
Une (veuve de )		chahid

Nous nous intéresserons donc au genre, à la formation du pluriel, à la dérivation suffixale, préfixale, formation parasynthétique et à la composition de ces emprunts. En somme, tous les mécanismes de production sont mis à profit, signe que ces termes arabes s'intègrent progressivement au système linguistique du français standard.

#### **1.3.1 Intégration morphologique**

##### 1.3.1.1 Le genre

A. Queffélec<sup>113</sup> relève que l'emprunt conserve presque toujours son genre d'origine comme s'il était doté d'une mémoire. Le déterminant varie souvent en

---

<sup>112</sup> Queffélec, A. (b) (1998) : « Emprunt ou xénisme : Les apories d'une dichotomie introuvable ? », p. 8.

fonction de la classe nominale (masculin/féminin) à laquelle est censé appartenir le lexème emprunté. En revanche, il n'est pas étonnant que les deux classes coexistent dans la langue emprunteuse. (Cf. cheb (a), chérif (a))

Quelques emprunts conservent le déterminant de la langue arabe (standard ou dialectal) « el » et « al. »

On peut dire, dans ce cas, que l'emprunt n'est pas actualisé par le système linguistique du français et garde de ce fait sa détermination d'origine (cf. el icha, al qadr)

#### 1.3.1.2 Le nombre

Après un examen minutieux du corpus, nous constatons que l'adjonction du nombre se réalise de trois façons distinctes :

× par le respect de la variation morphologique de la langue d'origine de manière à ce que nous trouvons parfois des formes distinctes opposant le singulier / pluriel.

Ex : le chahid – les chouhada.

× la langue emprunteuse peut faire fi de la variation morphologique de la langue source et distinguer le singulier du pluriel conformément à ses règles propres. L'opposition –  $\phi$  / -s servira à opposer singulier / pluriel dans certains emprunts :

Ex : un fellah – des fellahs.

l'imam – les imams.

Pour rappel A. Lanly (1960) et J. Duclos (1991) avaient relevé dans leur description du français des Pieds- Noirs d'Algérie que les emprunts à l'arabe adoptent le pluriel marqué par le-s.

---

<sup>113</sup> Queffélec, A. (a) (1998) « Les emprunts dans les français d'Afrique », in Le français en Afrique, 12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INaLF-CNRS, Nice, p. 250.

× l'emprunt adopte une forme hybride (combinaison des 2 systèmes linguistiques arabe / français) ou un pluriel doublement caractérisé. Le pluriel arabe affecté à l'écrit du –s, caractéristique du pluriel de la langue française.

Ex : alem – oulémas.

ksar – ksours

daïra – daïrates.

On note à l'instar de D.Morsly<sup>114</sup> que dans la presse algérienne les trois systèmes de marquages sont employés avec cependant une tendance plus importante à la forme hybride.

### 1.3.1.3 La dérivation

Un mot étranger est véritablement intégré « quand il sert de base à la dérivation selon le système morpho-syntaxique français. »<sup>115</sup> Par cette étude, nous essayerons de couvrir les emprunts lexicaux ayant servi comme base à des dérivés conformément aux règles du processus dérivationnel du français standard.

– *La dérivation par préfixation* :

Très peu productive, nous avons recensé que deux emprunts de formations parasyntétiques hybrides (préfixés et suffixés). Elle concerne l'emploi du «de» privatif ou négatif dans les termes suivants : dégourbiser – dégourbisation.

– *La dérivation par suffixation* :

Il s'agit d'emprunts provenant de la langue arabe combinés à des suffixes français et ce pour exprimer le signifié préalablement ciblé par le locuteur algérien. Y. Derradji<sup>116</sup>, qui cite Tamine, remarque que la dérivation suffixale se distingue de la dérivation préfixale par trois caractéristiques :

1-l'affixe dérivationnel peut modifier la base à laquelle il s'adjoint,

---

<sup>114</sup> Morsly, D. (1995) : « El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualité-El Djeïch, Liberté, Le Matin,.. » La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe. In Revue *Plurilinguisme* n° 9-10, p. 42.

<sup>115</sup> Guilbert, L. (1975) *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, p. 97.

<sup>116</sup> Derradji Y. (1995) « L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, isation dans la procédure néologique du français en Algérie. » in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p. 114.

2-l'affixe dérivationnel n'est pas créateur de paradigmes ni de séries closes,  
3-l'affixe dérivationnel a une fonction sémantique : il crée une nouvelle unité lexicale relativement indépendante sur le plan syntaxique.

En outre la dérivation suffixale possède une autre caractéristique à savoir la polysémie des suffixes, facteur qui n'est pas pour simplifier toute analyse qui concerne les dérivés suffixés. C'est du moins ce qu'avaient constaté Y. Derradji (1995: 114-115) et L. Kadi (1995 : 153-154) quand ils avaient étudié ces dérivés dans la procédure néologique du français en Algérie.

L'examen du corpus nous a permis de dénombrer 33 termes affectés des suffixes suivants : les voici dans un ordre décroissant.

Dérivés lexicaux à six, à cinq et à quatre entrées :

– Dérivés en – isme.

La nominalisation en – isme désigne une propriété de nom humain ou de nom de quelque chose. Elle peut aussi être faite sur un nom humain propre. Les dérivés sont formés à partir d'une base nominale pour les domaines d'emploi tels que :

\* *La politique :*

Boumédienne – boumédienisme

Chadli – chadlisme.

zaïm – zaïmisme.

\* *Le socio-économique :*

hitt – hittisme

trabendo – trabendisme.

\* *Le psycho-social :*

béni ami – béni amisme.

–Dérivés en – iste :

Suffixe productif dans le français local il occupe une place prépondérante dans la presse et surtout dans les conversations locales courantes. Le suffixe peut avoir le sens :

- « adhère à une doctrine, aptitude ».

- « agent d'une action, une profession ».

Dans le français de France, ces adjectifs dont les bases peuvent être un nom propre, un groupe humain ou une institution indiquée par des sigles sont les caractéristiques des lexiques politique, religieux, littéraire, artistique... A noter que tout adjectif abstrait en –iste n'a pas de correspondant attesté en –isme, ce qui pourrait expliquer l'absence dans le vocabulaire politico-religieux d'Algérie de leur correspondant en –isme.

\* *Politico-religieux*

djazaara – djazaariste (base nominale)

salafi – salafiste (à partir d'une base adjectivale).

\* *Politique (base : nom propre)*

Bélounis – bélouniste.

\* *Socio-économique (base : nom de quelque chose concret ou abstrait)*

hitt – hittiste.

trabendo – trabendiste

Pour J. Dubois et F. Dubois – Charlier<sup>117</sup>, ce couple (-iste, isme) peut avoir des acceptions ou des valeurs différentes selon le sens du mot de base auquel il se réfère; ou un sens précis selon un sens étroit du nom. Exemples tirés du français de référence :

*Les termes nationalisme et nationaliste se réfèrent soit à une idéologie affirmant la prééminence des intérêts nationaux sur les autres (cf. Définition de nation), soit à une attitude où on s'affirme comme appartenant à une nation définie par un état, d'où les sens différents de nationaliste, péjoratifs ou mélioratifs, sinon neutres, selon le sens de nation<sup>118</sup>.*

En conclusion, on remarque à l'instar de Y. Derradji<sup>119</sup> que le suffixe-iste est employé pour désigner des « référents spécifiques à l'environnement politique, religieux et social », quant aux dérivés affectés du suffixe-isme : ils désignent une

<sup>117</sup> Dubois, J. et Dubois, F. – Charlier, (1999), La dérivation suffixale, Paris, Nathan, p. 231.

<sup>118</sup> Ibid. op. cité, p. 232.

<sup>119</sup> Y. Derradji : « L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, isation dans la procédure néologique du français en Algérie. », 1995 : 117.

situation socio-politique et économique mal perçue par le locuteur algérien.(1995 :117)

– Dérivés en – at

La nominalisation en –at est très productive dans le français hexagonal, elle peut indiquer le statut, la fonction, la dignité de N. humain. Ces emprunts désignent soit :

× Une fonction et une dignité:

imam – imamat

× Un titre :

caïd – caïdat

beylick – beylicat.

khalif – khalifat

– Dérivés en – ien.

Ce sont des adjectifs formés à partir des dérivés de noms dont les noms de base ne subissent aucune modification.

Pour sahélien, auressien, la base est un nom désignant un lieu Sahel, Aurès ; chérifien, adjectif « relationnel » a comme base nominale une classe sociale, au lieu d'un groupe humain, qui caractérise l'appartenance d'une personne à une classe ou dignité : chérif – chérifien. En revanche, ramadhanien, et attribué à une base nominale abstraite.

Les dérivés lexicaux à trois et deux entrées dans la nomenclature du lexique sont :

– Dérivé en al.

Les formes en –al subissent dans le français de référence des modifications du radical.<sup>120</sup> Nous noterons cependant une suppression de final :

beylick + al — beylical

wilaya + al — wilayal.

à l'exemple de tribu —tribal, en français standard.

Enfin les suffixes qui entrent dans la dérivation d'un seul emprunt dans cet inventaire lexical sont au nombre de 09.

– Dérivé en –crate.

Élément grec indiquant celui « qui dirige, commande par le moyen de N. », (N.) nom étant généralement un élément grec ou français pour ce cas, il s'agit d'un substantif d'origine arabe « choura »grâce à laquelle on dirige : ( chouroucrate).

– Dérivé en –esque.

En français de référence, les adjectifs en–esque formés à partir de noms de base empruntés à un ensemble de nom de quelque chose divers, sont pris le plus souvent au sens figuré et dotés d'une valeur méliorative. A. Goose<sup>121</sup> attribue ce suffixe à la « langue recherchée, intellectuelle.»

Ramadan — ramadanesque.

– Dérivé en —eur.

Cet affixe peut servir à former un nom d'agent masculin, sans base verbale et dont les domaines d'emploi sont divers.

Baroudeur n'est utilisé que dans le domaine sportif.

---

<sup>120</sup> Dubois. J. et Dubois. F. – Charlier, (1999) La dérivation suffixale, Paris, Nathan, p. 137.

<sup>121</sup> Goose .A. (1975), La néologie française aujourd'hui, Paris, C.I.L.F. p. 8.

– Dérivé en –ie.

Les sens des noms en –ie et en- crate ne sont pas nécessairement parallèles à l'exemple de démocratie, d'où « chouroucratie » tire sa ressemblance, et démocrate pour chouroucrate :

*démocratie est un régime politique où le peuple exerce le pouvoir par ses représentants*

*être démocrate, c'est avoir une attitude politique favorable aux principes qui fondent ce type de régime.*

Alors que :

□ chouroucratie : principe politique islamiste reposant sur la choura.

□ chouroucrate : partisan de la chouroucratie.

– Dérivé en –ier.

La suffixation des noms en –ier suit les règles générales de la morphologie lexicale française.<sup>122</sup>

Pour le nom de base alfa, on relève sa modification conformément à la règle de l'adjonction de la consonne épenthétique (t) à l'image de: bijou–bijoutier en français on a :

alfa — alfatier.

– Dérivé en –ion

Cette forme a le sens de «action» ou «résultat concret de l'action» dans le français hexagonal. Notons aussi que la nominalisation en –isation à partir du suffixe –iser est surtout fréquente dans le vocabulaire technique et scientifique. Action de hidjabiser – une hidjabisation.

---

<sup>122</sup> Dubois, J. et Dubois, F. – Charlier, (1999), La dérivation suffixale, Paris, Nathan, p. 177.

–Dérivé en –iser

Passage du nom au verbe ou verbalisation des noms de résultat en français se fait souvent, selon J.Dubois et F.Dubois-Charlier,<sup>123</sup> avec le suffixe-iser. Cette forme a été utilisée pour exprimer le «statut d'un humain » dans le «français local» ainsi : inciter la femme à porter le hidjab — hidjabiser la femme.

– Dérivé en –ité.

Le suffixe marque un état ou une qualité de N. La nominalisation féminine s'est faite comme pour le français hexagonal sur la forme féminine de l'adjectif sans le – e final :

Amazighe — amazighité.

–Dérivé en — phone

Un élément grec, courant, désigne le « N.humain qui parle telle langue. »

Amazigh — amazigophone.

On peut aussi parler de –man qui fonctionne comme un suffixe, emprunté à l'anglais dans raïman, un terme de formation hybride (arabe rai + anglais- man.) Ce terme est formé sur le modèle de bluesman, jazzman des anglicismes présents même dans le français standard lorsqu'il s'agit de désigner une vedette du monde du spectacle.

Quoique le nombre d'affixes dérivationnels soit important (16), toutefois la quantité de termes affectés de suffixes et préfixes demeurent en deçà des proportions des emprunts recensés dans l'inventaire qui accompagne cette étude. Et pour cause, nous comptons seulement 35 dérivés lexicaux pour 442 emprunts attestés dans le français endogène, ou local, soit 07,91%.

---

<sup>123</sup> Ibid. op.cité, (1999) , La dérivation suffixale, Paris, Nathan, p. 248.

#### 1.3.1.4 La composition

Ce procédé rassemble une modalité de base arabe (généralement un substantif emprunté) et une base française (nom, adjectif). Un critère de transformation que L. Guilbert<sup>124</sup> assimile à une « forme d'intégration [de la lexie] dans le système français. »

Cependant, ce procédé reste très peu productif, seulement 05 entrées dans l'inventaire pré dictionnaire (01,13 %.)

Babor Australie – Béni oui oui – Chef de daïra – Rabita islamique – Souk hebdomadaire.

### 1.3.2 Intégration syntaxique

#### 1.3.2.1 La détermination

Pour le domaine syntaxique les emprunts sont considérés comme intégrés quand ils adoptent les règles d'accord de la langue d'adoption. En ce qui concerne les adjectifs d'origine arabe empruntés par le français local et bien que peu nombreux, ces derniers s'accordent souvent en genre et en nombre selon le système français :

Ex : Chant andalou – musique andalouse / Chanteur chaabi – musique chaabie.

Les emprunts d'origine substantivale s'intègrent aussi dans le S.N et ce suivant les règles de la langue d'arrivée. On relève pour la circonstance que la grande majorité de ces substantifs arabes adoptent le schéma canonique S.N. de la langue française :

Actualisateurs français	+	substantifs d'origine arabe
Les / ces/des		hadiths
Le		cadi
La		wilaya

Les règles de la langue d'accueil s'imposent aussi quand le substantif arabe entre dans un syntagme plus complexe où il est régi par un autre substantif :

Les enfants de chouhadas.

---

<sup>124</sup> Guilbert, L. (1975) : La créativité lexicale, Paris, Larousse, p. 52.

Or certains substantifs conservent dans la langue d'accueil, les traits syntaxiques de la langue d'origine: la détermination est marquée par «al ou el» un déterminant arabe. F. Benzakour<sup>125</sup> trouve que ce déterminant peut soit :

- s'agglutiner au mot emprunté et forme en français une entité nouvelle, dans ce cas précis, on peut lui adjoindre l'article français.

Ex : l'assala à l'origine «al assala»

- céder la place au déterminant de la langue d'accueil el achir devient l'achir de même pour el aïd —l'aïd.

- se maintenir dans les noms composés tels : les synthèmes souk el fellah, l'aïd el kébir avec une variante graphique « aïd kbir »,et du côté des emprunts appartenant au champ sémantique de la religion (el icha, el maghreb, al qadr).

Ces entorses au respect des règles de fonctionnement de la langue d'adoption restent selon A. Queffélec peu fréquentes dans le français du Maghreb.

#### 1.4 Intégration sémantique

Pour L. Guilbert, on ne peut considérer un terme comme définitivement introduit dans le système lexical de la langue d'accueil que si le terme recouvre « une disponibilité sémantique qui lui permet d'assumer le rôle de signifiant de plusieurs signifiés. »<sup>126</sup> Cette disponibilité peut apparaître selon l'auteur dans le français de référence par :

l'extension de ce terme à plusieurs domaines d'activité, alors qu'il était initialement réservé à un domaine.

Ex : challenger.

le terme initialement introduit sur la base d'une signification concrète prend dans, la langue emprunteuse, un sens figuré. (cf. boomerang).

---

<sup>125</sup> Benzakour, F. (1995) : «Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration», in Queffélec A, Benzakour F. et Y. Cherrad-Benchefra, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p.72.

<sup>126</sup> Guilbert, L. (1975), La créativité lexicale, Paris, Larousse, p. 97.

la transformation sémantique consiste dans l'érection d'un terme. (Ex : pipeline, sprint).

enfin, l'extension ou la transformation de la chose désignée à l'image de drugstore français ne recouvre pas les mêmes activités que le drugstore américain.

Ces critères restent valables dans le cas de la France et pour des locuteurs unilingues, on le constate aussi pour des termes arabes empruntés à date ancienne tel méchoui qui signifie en plus de «mouton rôti à la broche, sur la braise de feu de bois», «manœuvres, intrigues louches.»<sup>127</sup> Concernant l'Algérie, les locuteurs sont bilingues et l'emprunt se fait de la langue arabe vers la langue française.

Queffélec A., remarque que dans le français d'Afrique les emprunts conservent «une mémoire assez forte de leur sémantisme dans leur langue d'origine.»<sup>128</sup> Ce pouvoir de réminiscence tient bien entendu au fait que les sujets parlants et écrivains sont bilingues. La connaissance et maîtrise de la langue source donnent aux termes empruntés une richesse sémantique que n'aurait jamais eu un locuteur monolingue. Ainsi donc, les emprunts à l'arabe, pour le cas de l'Algérie, conservent une partie de leur polysémie originelle. Bled cumule à titre d'exemple les divers sens suivant : «village», «terroir», « pays »...

Le bilinguisme des locuteurs confère à des emprunts une richesse dénotative que ne leur connaît pas évidemment le français hexagonal qui les a pourtant empruntés à «l'argot des troupes coloniales et a réduit leur polysémie à une simple monosémie.»<sup>129</sup>

D'ailleurs, même lorsque le terme a déjà été emprunté par le français de référence, il garde chez les bilingues algériens des connotations spécifiques propres à la langue d'origine, ainsi les mots d'origine arabe comme toubib, caïd, ne

---

<sup>127</sup> Benzakour, F. (1995) « Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration » p.73.

<sup>128</sup> Queffélec, A. (b) (1998) « Emprunt ou xénisme : Les apories d'une dichotomie introuvable ? » in *Le français en Afrique*, 12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INALF-CNRS, NICE, p.10.

<sup>129</sup> Christ, G. cité par, Queffélec, A. (a) « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », in *Le français en Afrique*, 12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INALF-CNRS, Nice, p. 253.

possèdent pas dans l'usage local les connotations péjoratives, familières ou ironiques qu'ils véhiculent dans le français de France.

Ces différences connotatives sont connues des journalistes et écrivains algériens. Tant il est vrai que ces derniers prennent les précautions nécessaires pour manier ces termes en essayant, non sans difficultés, de se débarrasser « du sentiment d'insécurité linguistique généré par leur usage. »<sup>130</sup>

Nous observons, globalement, une « absence de mutation sémantique » pour les emprunts dans le français en usage en Algérie. Nous rejoignons de fait Dumont P.<sup>131</sup>, cité par A. Queffélec, qui a remarqué que « les emprunts du français du Sénégal échappent aux divers processus de transformation sémantique qui, ordinairement témoignent de leur insertion définitive dans le système lexical de la langue d'accueil. » Un processus similaire aux termes d'origine arabe ou berbère est présent dans le français d'Algérie.

## 1.5 Conclusion

Après avoir passé en revue les critères nécessaires pour confirmer l'intégration d'un emprunt dans la langue d'accueil, nous avons remarqué pour un nombre important de ces emprunts le peu d'efficacité de ces critères. La raison, selon la thèse de A. Queffélec, est qu'il existe dans les nomenclatures du lexique des chercheurs africains, des emprunts parfaitement intégrés et des xénismes qui sont restés étrangers à la langue emprunteuse. Pour séparer les emprunts des xénismes présents dans le français d'Afrique, l'auteur propose au lexicographe africain d'« intégrer dans ses opérations de sélection la conscience nette de la subjectivité de certains de ses choix. »<sup>132</sup> Pour ce, et convaincu par ses travaux antérieurs, il donne deux paramètres nécessaires dans la sélection des emprunts : la

---

<sup>130</sup> Queffélec, A., *ibid.* op. cité, p. 254.

<sup>131</sup> Dumont, P. cité par A. Queffélec (b) (1998), « Emprunt ou xénisme : Les apories d'une dichotomie introuvable ? », in *Le français en Afrique*, 12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INALF-CNRS, Nice, p.11.

<sup>132</sup> Queffélec, A. (b) (1998), « Emprunt ou xénisme : Les apories d'une dichotomie introuvable ? » in *Le français en Afrique*, 12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INALF-CNRS, Nice, p.12.

fréquence et la dispersion. Si le premier paramètre peut par l'écrit répondre, non sans difficulté, aux attentes du lexicographe, il n'en est cependant pas le cas pour le second où la constitution d'un Jury même savamment réfléchi ne pourrait permettre à des jurés de trancher de manière définitive quant à l'identification des emprunts et des xénismes.

Pour le reste des emprunts une adaptation phonologique ou graphique ou morphologique spontanée ou progressive est constatée ce qui, à nos yeux, leur a permis de fonctionner aisément dans le système linguistique de la langue emprunteuse. Pour preuve d'intégration parfaite dans la langue française, le critère de l'aptitude à la dérivation et la composition dans le français d'Algérie reste similaire qualitativement à celui du français hexagonal, mais quantitativement, seul un nombre limité d'emprunts offrent des dérivés ou composés.

Nous relevons, en somme, une volonté chez le locuteur bilingue à vouloir changer le faciès de l'emprunt afin de le franciser néanmoins, comme le soutient D.Kidiri,<sup>133</sup> en aucun cas, «les critères du bon néologisme» ne peuvent être satisfaits «au détriment de l'efficacité de la communication.»

---

<sup>133</sup> Diki-Kidiri, M., Joly, H. et Murcia, C., (1981) Guide de la néologie, Paris Conseil International de la Langue Française (C.I.L.F), p. 51

**Quatrième partie : L'EMPRUNT ET LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS**

## **1 L'enquête**

### **1.1 Introduction**

La situation du français en Algérie fait l'objet de plusieurs études qui tendent à montrer qu'en raison de facteurs historiques, sociolinguistiques, etc. le français en usage dans ce pays diffère peu ou prou de celui de France. Nous savons qu'en Algérie cette langue n'est pas l'apanage des journalistes et des écrivains seulement. Le français fait certes l'objet d'une réelle appropriation par ces usagers mais il nous a semblé judicieux de se demander si d'autres usagers emploient ce français dans lequel l'emprunt aux idiomes locaux garde une place prépondérante.

En prenant comme objet un questionnaire proposé aux P.E.S. de français langue étrangère que l'opinion publique reconnaît comme les vecteurs légitimes du français de référence, nous nous interrogerons sur l'emploi d'emprunt dans les classes de langue et sur la tolérance qui peut prévaloir chez ces professeurs à l'égard de ces termes arabes et berbères dans leurs pratiques langagière, linguistique.

Initialement destiné à cerner les représentations mentales de la langue française chez des professeurs de l'enseignement secondaire en exercice sur le territoire de la commune de Biskra, ce questionnaire dont le texte figure en annexe 3, a été élaboré avec le précieux concours de Y.Derradji.

Il vise aussi à cerner les rapports qui peuvent exister entre les pratiques et les représentations du français de ces enseignants et enseignés. Pour des usagers qui servent de modèle de référence de bon français nous voulons en plus savoir s'ils vont condamner ou accepter ou même encourager l'emploi des termes provenant des idiomes locaux dans le français utilisé en Algérie. Et enfin à partir de quel instant reconnaîtront-ils l'intégration d'une lexie arabe ou berbère dans la langue française ?

Le choix de cet échantillon repose sur l'hypothèse que les professeurs d'enseignement secondaire (P.E.S), ayant normalement suivi une formation de

(BAC + 4) et possédant pour la plupart une expérience professionnelle (de plus de 5 ans) pourraient donc être assimilés à des lettrés.

Pour la majorité des locuteurs de niveau acrolectal, les termes empruntés à l'arabe ou bien au berbère resteront des lexies arabes ou berbères et ce quelle que soit leur fréquence d'emploi dans le discours. Ces professeurs, qui de manière générale servent de modèle de référence en matière de bon français, pourraient donner à cette langue une couleur plus ou moins locale, ce qui risquerait de nuire à l'intercompréhension avec des francophones qui ne sont pas originaires de l'aire maghrébine.

## **1.2 Constitution et description du questionnaire**

Sur une population de soixante dix (70) professeurs (34 hommes et 36 femmes) de langue française que comptait en 1998–1999 la wilaya de Biskra et faute de moyens financiers et en raison d'une situation sécuritaire connue de tous et d'entraves bureaucratiques; nous avons limité cet échantillon aux seuls P.E.S exerçant à Biskra.

Pour des raisons d'éthique, l'enquêteur ne pouvait être aussi un enquêté, ainsi notre échantillon se composait-il de: trente trois (33) professeurs (13 hommes et 20 femmes) exerçant dans les dix (10 ) lycées de Biskra.

Ces acteurs de la politique linguistique du pays sont cordialement invités à répondre dans l'anonymat à ce questionnaire de trente cinq (35 ) items.

Ces items se répartissent en quatre (4) rubriques –non signalées- et qui peuvent être aisément repérées.

### *1) Les statuts des langues en présence en Algérie.*

Nous voulons savoir:

Quelles sont les représentations que ces professeurs ont des variétés de langue en présence dans le paysage linguistique local?

### *2) Le mode d'appropriation du français par des adolescents dans les*

*lycées de la ville de Biskra.*

Comment enseigne-t-on le français à ces adolescents ?

3) *Pratique langagière en milieu formel et milieu informel.*

Dans leur cellule familiale, avec leur entourage :

Quels sont les rapports que les P.E.S. ont avec le français en tant que langue emprunteuse ?

4) *Représentations que ces P.E.S ont du français endogène.*

Dans la pratique de la langue, les énoncés produits par les enseignants peuvent-ils être rapportés à des normes locales, endogènes? Si oui, comment ?

Somme toute, l'objectif de cette étape de réflexion est clair, il s'agit donc d'établir précisément la nature des relations entretenues avec le français par ceux considérés comme les agents de sa diffusion dans le pays, et ce aussi bien pour les pratiques linguistiques que pour les représentations sociolinguistiques.

#### **1.2.1 Le Pré-Test**

Comme le préconisent les spécialistes dans les enquêtes psychosociales, le questionnaire, instrument d'enquête, une fois rédigé, doit subir une sorte de test de valeur.

Ce test de valeur appelé aussi pré-test est centré sur l'évaluation des instruments utilisés dans ce type de questionnement à partir duquel on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé.

Lors d'un séminaire de trois jours destiné aux P.E.S de français de la wilaya de Biskra, mars 1999, et profitant des moments de répit accordés à ces acteurs, nous avons distribué le questionnaire de notre enquête à dix professeurs.

Ces sujets enquêtés représentent 14,28% de la population parente composée de soixante dix (70) P.E.S répartis sur tous les établissements de la wilaya de Biskra.

Pour information, l'enquête programmée ne portera que sur un échantillon de trente trois(33) professeurs exerçant sur la ville de Biskra.

L'échantillon se répartit comme suit :

5 hommes et 5 femmes de 3 daïras différentes.

- Daïra de Sidi Okba  
2 hommes, 1 femme.
- Daïra d'Ouled Djellal  
1 femme, 2 hommes
- Daïra de Tolga  
1 homme, 3 femmes.

A noter que ces professeurs enquêtés ne participeront pas à l'enquête ultérieure car ils n'entrent pas dans l'échantillon choisi de part leur lieu d'exercice.

Après avoir remis les questionnaires d'enquête aux intéressés pour auto-administration, nous avons attendu une journée pour les récupérer. Nous avons ensuite rassemblé les répondants et analysé avec eux les éléments fonctionnels de cet instrument auquel il nous fallait donner un caractère valide.

Pour ce, aidé par les enquêtés, nous avons comparé, réfléchi sur les résultats obtenus, et décidé de la valeur de chaque question dans l'ordonnancement global du questionnaire lequel sera soumis ultérieurement et exclusivement aux P.E.S exerçant sur le territoire de la commune de Biskra.

Dans un souci de réussite à cette épreuve préliminaire que le questionnaire d'enquête doit subir, nous avons trouvé les points de vue et remarques des enquêtés pertinents, il ne restait alors que de les matérialiser. Ainsi:

α des termes qui manquaient de clarté et de précision, nous ont contraint à chercher et à trouver d'autres mots.

α nous avons aussi revu la formulation de quelques questions.

α nous étions interpellés pour lever des ambiguïtés sur trois questions.

α ensemble encore, nous avons revu la présentation et l'ordonnement de six (06) questions réparties dans les quatre (04) rubriques que renferme ce questionnaire

### **1.3 Analyse et commentaire**

Dans une situation de plurilinguisme telle que celle que connaît l'Algérie, il semble judicieux de tester la valeur des langues en présence ou en conflit dans ce paysage linguistique et de se demander si la pratique du français, dans un pays où le statut du français reste ambigu, et si son usage réel n'est pas responsable de l'émergence d'un français endogène.

Pour bien percevoir ce phénomène, on se reportera à la contribution de Chaudenson Robert, «Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone»<sup>134</sup>, où il essaye de préciser les écarts qui existent dans les différents Etats francophones entre le statut du français (officialité, usages institutionnalisés, éducation, moyens de communication, accès aux secteurs secondaires et tertiaires privés); et son corpus (conditions d'appropriation et d'usage de la compétence linguistique, appropriation linguistique en milieu familial, extra familial, informel et extra familial formel, véhicularisation, types de compétence, exposition et production langagière.)

Selon W.Bal cité par Chaudenson, les facteurs de diversification des situations de francophonie au Maghreb sont d'ordre historique, géographique,

---

<sup>134</sup> Chaudenson, R. (1988), Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Agence de coopération culturelle et technique, Paris, A.C.C.T- I.E.C.F.

linguistique et sociolinguistique. L'aspect historique est celui sur lequel il s'attarde le plus en essayant de préciser les modes de ce phénomène.

Deux formes caractérisent l'aire maghrébine :

La «superposition»: c'est lorsque le français assume partiellement ou exclusivement des fonctions sociales considérées comme supérieures (il cite à titre d'exemple, l'administration, l'enseignement, les relations internationales.)

«L'importation»: tout ce qui a trait à des déplacements de population semblables à ceux que le Maghreb avait connus au début du 19e siècle.

Chaudenson reconnaît que ces formes représentent la part la plus considérable dans cette partie du monde mais restent pour autant insuffisantes.

Pour pallier les insuffisances de cette classification nous nous sommes penché sur une typologie proposée par Valdman dans le «Français hors de France» (1970), et reprise par Chaudenson en page 14. Valdman met en valeur dans son analyse des facteurs linguistiques et sociolinguistiques. Et propose aussi une distinction entre langue officielle, quand le français assume les fonctions de véhicule pour les affaires administratives et pour les relations avec l'extérieur ou véhiculaire Vs langue vernaculaire. Cette opposition pose problème car «officiel» est de l'ordre du statut et «véhiculaire» de celui de la fonction.

Pour contourner cette difficulté, Valdman, des années après, revient sur cette opposition et propose deux subdivisions pour langue officielle.

Langue officielle principale à l'exemple des pays comme Haïti et l'Afrique francophone et langue officielle secondaire pour l'aire maghrébine et Madagascar.

Pour une typologie de situations de francophonie plus précise nous nous sommes référé à la grille d'analyse des situations linguistiques, déjà citée, élaborée par R. Chaudenson. Cette grille permet d'évaluer « le statut » (statut et fonction des langues en contact) et le « corpus » (mode d'appropriation et d'usage de la compétence linguistique). Chaudenson l'a adaptée à l'opposition classique : Corpus / Status. "Status" tout ce qui caractérise la langue française sur le plan

officiel et institutionnel (son officialité, sa place et ses fonctions) et “corpus” l’ensemble de ses usages et de ses emplois réels.

Corpus s’applique donc dans cette approche à deux ordres de faits que l’auteur qualifie d’essentiels:

1) Le volume de production linguistique réalisé en français et le pourcentage par rapport à d’autres langues en usage.

2) La nature de la compétence linguistique des locuteurs du français et de leur «compétence de communication.»

L’Algérie, où le français n’a pas de statut officiel clair, est paradoxalement en usage dans la communication locale. Un pourcentage non négligeable d’Algériens est francophone même si ce pourcentage reste théorique, force est de reconnaître qu’il est plus élevé que dans des pays où le français possède le statut de langue officielle.

Pour rendre plus clair et simple ce système de représentation, nous avons choisi des rubriques pour notre enquête où les items renvoient au status pour la rubrique I et au corpus pour les rubriques II, III, IV.

### **1.3.1 Echantillon:**

Pour des raisons pratiques, nous avons décomposé cet échantillon en strates relatives:

- au sexe des enquêtés
- au diplôme des enquêtés
- à l’ancienneté dans le corps des P.E.S.
- à la tranche d’âge.

Le mois de mai 1999, nous avons distribué aux professeurs de Biskra ce questionnaire d’enquête pour auto-administration.

Trois jours plus tard, nous avons récupéré 27 questionnaires sur les 33 remis aux enquêtés, ce qui représente une perte de 5 documents ou 18,18%, les résultats obtenus sont les suivants.

**Figure 1 :**

**15 Femmes**

<b>Etablissement</b>	<b>Sexe</b>	<b>Diplôme</b>	<b>Ancienneté</b>	<b>Âge</b>
Lycée Hakim Saadane	F.	Licence de français	5 à 10 ans	28
Lycée Technique El-Alia	F.	Licence de français	- de 5 ans	29
Lycée Mekki Menni	F.	Licence de français	5 à 10 ans	30
Lycée Larbi Ben M'hidi	F.	Ingénieur en électronique	- de 5 ans	30
Lycée Redah Achouri	F.	Ingénieur en agronomie	- de 5 ans	31
Lycée Hakim Saâdane	F.	Licence de français	- de 5 ans	32
Lycée Béni Morah	F.	Ingénieur ? ?	5 à 10 ans	33
Lycée Ras Gueriah	F.	Ingénieur en électronique	5 à 10 ans	33
Lycée Technique Saïd Benchaïb	F.	D.E.S en biologie	5 à 10 ans	33
Lycée Larbi Ben M'hidi	F.	Licence de français	10 à 20 ans	38
Lycée Hakim Saâdane	F.	Licence en économie	10 à 20 ans	41
Lycée Mekki Menni	F.	Licence de français	10 à 20 ans	41
Lycée Technique Saïd Benchaïb	F.	Licence en psychologie	5 à 10 ans	43
Lycée Larbi Ben M'hidi	F.	Licence en sociologie	+ de 20 ans	43
Lycée Larbi Ben M'hidi	F.	Licence de français	+ de 20 ans	50

**Figure 2 :**

**12 Hommes**

<b>Etablissement</b>	<b>Sexe</b>	<b>Diplôme</b>	<b>Ancienneté</b>	<b>Age</b>
Lycée Ras Gueriah	M.	Licence de français	5 à 10 ans	29
Lycée Ras Gueriah	M.	Licence de français	5 à 10 ans	29
Lycée Technique El-Alia	M.	? ?	5 à 10 ans	32
Lycée Bedjaoui El-Alia	M.	Ingénieur ??	5 à 10 ans	34
Lycée Hakim Saâdane	M.	Licence de français + Maîtrise	+de 20 ans	41
Lycée Technique El-Alia	M.	Licence de français	10 à 20 ans	42
Lycée Redah Achouri	M.	Licence de français + Maîtrise	+ de 20 ans	42
Lycée Mekki Menni	M.	Licence en démographie	10 à 20 ans	44
Lycée Béni Morah	M.	Licence de français	10 à 20 ans	45
Lycée Mohamed Kheireddine	M.	Licence de français	+ de 20 ans	48
Lycée Hakim Saâdane	M.	Licence de français	+ de 20 ans	50
Lycée Larbi Ben M'hidi	M.	Licence de français	+ de 20 ans	57

Les résultats obtenus suite à la stratification de cet échantillon, nous permettent les interprétations suivantes:

1- On remarque que les dix (10) lycées existant sur le territoire de la commune de Biskra sont représentés (cf. Figure ci-dessous )

**Figure 3 :**

N°	Etablissement	Nombre de répondant
01	Lycée Larbi Ben M'hidi	05
02	Lycée Hakim Saâdane	05
03	Lycée Ras Gueriah	03
04	Lycée Mekki Menni	03
05	Lycée Technique El-Alia	03
06	Lycée Saïd Benchaïb	02
07	Lycée Redah El-Achouri	02
08	Lycée Béni Morah	02
09	Lycée Mohamed Kheireddine	01
10	Lycée Bedjaoui El-Alia	01

Il demeure bien entendu évident que l'importance de l'effectif des P.E.S exerçant dans ces différents établissements n'est pas identique, à titre indicatif, le lycée Larbi Ben M'hidi 5 P.E.S enquêtés, on y recense 5 répondants par contre le lycée Bedjaoui, sur deux P.E.S en exercice, on relève un seul répondant.

2- On peut lire aussi que la corporation des P.E.S compte en son sein plus de femmes (15) que d'hommes (12)

Cette fonction serait-elle en train de devenir une vocation féminine dans cette ville?

3- Concernant la caractéristique qui a trait aux diplômes des enquêtés, on relève que 09 hommes sur 12, soit 75,10% sont titulaires d'une licence de langue française, avec en plus 02 professeurs détenteurs de maîtrises en français langue étrangère (F.L.E) délivrées par des universités françaises. En revanche, 07 femmes sur 15, ou 46,66 %, sont détentrices d'une licence de langue française.

Le reste de ces diplômés et leurs titres universitaires, se répartit comme suit:

**Figure 4 :**

N°		Femmes (08)		
01	ingéniorats	04	en électrotechnique	(02)
			en agronomie	(01)
			??	(01)
02	licences	03	en psychologie	(01)
			en sociologie	(01)
			en économie	(01)
03	D.E.S	01	en biologie	(01)

  

N°		Hommes (03)		
01	ingénieur	01	??	(01)
02	licence	01	en démographie	(01)
03	non réponse	01		

L'interprétation du caractère hétéroclite des diplômes détenus par ces enquêtés, nous oblige à rappeler la réglementation, qui était en vigueur, il y a peu de temps, pour le recrutement des P.E.S de langue française.

Pour postuler à cette fonction, il suffisait qu'on ait suivi à l'université un enseignement en langue française et ce sans tenir de compte de la spécialité pour laquelle fut délivré le diplôme de fin d'études universitaires.

Certains professeurs, dont le profil de formation est technique, auraient été plus à l'aise en enseignant les mathématiques ou les sciences physiques dans les lycées techniques toutefois, d'autres se complaisent dans cette situation peu orthodoxe.

On déplore ainsi une déperdition de compétence car ces ingénieurs bilingues de surcroît auraient sans aucun doute apporté un plus à l'enseignement, mais dans les domaines relatifs à leur formation initiale. Au mieux, ils dispenseraient un enseignement de qualité, au pire, un enseignement valable.

4-Le critère d'ancienneté au vu des réponses recueillies ; il en ressort que les professeurs, de sexe masculin, exercent pour la plupart d'entre eux depuis plus de 5 ans.

Par contre, leurs collègues du sexe opposé, professent pour quatre d'entre elles depuis moins de 5 ans.

Les professeurs qui ont dépassé le cap de 20 ans d'exercice (4 hommes et 2 femmes) ne sont pas légion, vu que les textes en vigueur leur permettent de postuler, souvent avec succès, à un poste administratif, échappatoire, autant se faire se peut, au trac et au stress de la fonction d'enseignant.

5- La moyenne d'âge, dernière caractéristique, est chez les femmes inférieure de 3 ans à celle de leurs collègues masculins. (39 ans pour les unes et 43 pour les autres.)

*Deux raisons peuvent expliquer cette situation:*

- La direction de l'éducation a tout le temps exigé des candidats hommes, au moment du dépôt des dossiers en vue d'un éventuel recrutement en qualité de P.E.S stagiaire, la dispense du service national ou le livret militaire, justifiant de facto leur position vis à vis des autorités militaires du pays. Des documents que très peu de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur possèdent.

- Les jeunes hommes ont tendance à boycotter cette fonction qui reste à leur avis mal rétribuée.

### 1.3.2 Rubrique I :

Statut des langues en présence dans le paysage linguistique algérien.

#### **Question 1:**

L'arabe dialectal et l'arabe classique dénotent pour vous:

Arabe dialectal	
le nationalisme	
la langue du progrès	
la religion musulmane	
la poésie	

Arabe classique	
le nationalisme	
la langue du progrès	
la religion musulmane	
la poésie	

#### 1) ITEM: NATIONALISME

	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponses	%
Arabe dialectal	16	69,56	07	30,43	23	04	14,81
Arabe classique	10	43,47	13	56,52	23	04	14,81
Arabe dialectal et classique	26	56,52	20	43,47	46	08	14,81

De 27 réponses théoriques, nous dénombrons 23 réponses réelles et 04 non-réponses pour la question une.

Cette question posée à des professeurs du secondaire s'articule sur deux parties, l'une prenant en charge les aspects qui conditionnent la subjectivité de ces locuteurs par rapport à la langue arabe et l'autre les aspects purement utilitaires de l'arabe dialectal par rapport à l'arabe classique.

grande majorité de la population algérienne. Cet idiome, qui a subi une dévalorisation par les pouvoirs publics, au point d'en faire de l'arabe classique. Introduit pour tester la représentation mentale des sujets enquêtés vis à vis de leurs langues officielle et nationale pour l'une et commune pour la majorité des Algériens pour l'autre, et également pour vérifier les sentiments de ces professeurs, presque 40 ans après l'indépendance du pays. Cet item montre que l'arabe dialectal constitue la langue de la communication effective et l'interaction sociale pour la langue une des constantes nationales, exprime tout au moins pour les sujets répondants le nationalisme. Ce par 16 réponses sur 23 réponses exprimées, soit 69,50%, ils expriment le contraire de ce que le F.L.N ancien parti unique au pouvoir a tenté d'imposer par son hégémonie idéologique. L'élaboration d'une idéologie nationaliste, type jacobin, s'est faite sur le modèle de l'idéologie baathiste dont l'objectif reste la constitution de la Ouma islamique où l'islam et la langue arabe sont les éléments fédérateurs. L'arabe classique est érigé donc en une des constantes de la jeune nation algérienne disqualifiant de fait les variétés dialectales en l'occurrence l'arabe dialectal et le berbère.

Une entreprise qui avait pour corollaire le fait d'imposer une langue «supranationale» à un peuple doté pourtant de ses langues maternelles. Il en est résulté de cette démarche politique, un idiome qui ne s'est guère laissé apprivoiser par la parole quotidienne de la majorité des sujets parlants de ce pays.

En revanche, 13 répondants voient comme les partisans de l'idéologie de l'ancien parti unique que l'arabe classique, langue utilisée dans les médias locaux et les institutions de l'Etat algérien, est un vecteur, qui sert et suffit à exprimer le nationalisme.

## 2) ITEM: LANGUE DU PROGRES

	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponses	%
arabe dialectal	02	08,69	21	91,30	23	04	14,81
arabe classique	04	17,39	19	82,60	23	04	14,81
Arabe dialectal et classique	06	13,04	40	86,95	46	08	14,81

86,95 % des enquêtés trouvent que ces deux langues présentes dans le paysage linguistique algérien ne peuvent aucunement dénoter le progrès. Ils expriment ainsi l'idée que ni l'arabe parlé (moyen privilégié d'expression et de communication chez les Algériens), ni l'arabe écrit (variété supranationale qui assure l'intercompréhension avec le reste des pays arabes) ne sont capables de porter la complexité du monde moderne. Ils sont donc conscients que ces deux idiomes réunis ne peuvent se substituer au français considéré dans ce pays comme la langue de la modernité, du développement scientifique et du progrès. Ce qui en théorie donnerait la possibilité à l'adoption d'une langue d'emprunt, le français pour les uns ou l'anglais pour les autres.

## 3) ITEM: RELIGION MUSULMANE

	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponses	%
arabe dialectal	01	04,34	22	95,65	23	04	14,81
arabe classique	18	78,26	05	21,73	23	04	14,81
arabe dialectal et classique	19	41,30	27	58,69	46	08	14,81

78,26 % des questionnés trouvent que l'arabe classique, variété haute de l'arabe, dénote bien la religion musulmane. Par sa présence dans le discours théologique cette langue est considérée par une grande partie de la population algérienne comme la langue de l'islam, du Coran. Elle a ainsi le monopole du

domaine religieux. Enfin, force est de reconnaître que c'est bien la religion islamique qui avait donné une pérennité unique dans l'histoire et qui a conféré sa sacralité à cette variété de l'arabe (la fasiha).

Concernant la variété basse de l'arabe ou arabe dialectal, elle est accréditée de 04,34 % seulement de réponses positives. Ces enquêtés pensent pour leur grande majorité que cette langue ne peut pas prendre parfaitement en charge le message religieux.

#### 4)ITEM: LA POESIE

	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponses	%
arabe dialectal	07	30,34	16	69,56	23	04	14,81
arabe classique	12	52,17	11	47,82	23	04	14,81
Arabe dialectal et classique	19	41,30	27	58,69	46	08	14,81

L'arabe classique durant la période anté-islamique était utilisé surtout dans des manifestations culturelles. Epoque qui fit découvrir aux arabes des géants du verbe lesquels passèrent à la postérité par leur aisance à traduire la pensée, les sentiments...Et même si cette variété de langue, appelée langue de l'âge d'or, allusion faite aux siècles omeyyades et abbassides, reste un modèle très important pour une large part des écrivains et poètes algériens contemporains. Il n'en demeure pas moins que 52,17 % des enquêtés pensent que cet idiome est encore un véhicule nécessaire pour l'expression d'un message poétique de très bonne facture. On retrouve chez certains la conception, toujours vivace, qui reprend l'image d'Epinal de «l'arabe langue de poésie et de littérature.»

A l'inverse 30,43 % des répondants, soit 07 réponses sur 23, trouvent que la variété orale dénote aussi la poésie. Surtout si on apprend du linguiste algérien Elimam Abdou<sup>135</sup> que l'arabe dialectal est attesté et ce «dès le XIVe siècle, comme langue de poésie, de diplomatie, de littérature.»

<sup>135</sup> Elimam, Abdou, Algérie Hebdo, n°99, 18-24 /04/2001.

## Question 2

-Pensez-vous que le français est encore en usage dans:

l'administration	
l'enseignement	
la culture	
la science / technologie	

Items	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses Exprimées	Non-réponse	%
Administration	12	46,15	14	53,84	26	01	03,84
Enseignement	20	76,92	06	23,07	26	01	03,84
Culture	18	69,23	08	30,76	26	01	03,84
Science/technologie	21	80,76	05	19,23	26	01	03,84

Par cette question, nous avons fait abstraction des facteurs historiques qui semblent dans ce cas décisif pour déprécier l'image du français par rapport à sa référence, un passé colonial douloureux dans ce pays.

Nous nous sommes donc penché sur la réalité des pratiques langagières, telle que révélée par les enquêtes linguistiques effectuées par K. Taleb Ibrahim<sup>136</sup>. Une option pour échafauder une réflexion sur la répartition fonctionnelle du français d'abord et des autres langues par la suite. Ainsi sur les 27 réponses théoriques, on a recueilli 26 réponses réelles ou 96,29 % et 01 non-réponse soit (03,84 %).

Au vu des résultats que révèle ce tableau, il en ressort de prime abord que la langue française, bien que dépourvue d'un statut clair, conserve encore une place non négligeable dans les rapports langagiers des locuteurs algériens. Conscients que les langues étrangères doivent être apprises par tous les Algériens, les décideurs ne voulaient pas qu'elles servent en revanche de vecteurs à l'invasion culturelle.

Pour ces personnages chargés de la politique linguistique du pays, ces langues ne doivent en aucun cas devenir des langues d'enseignement.

---

<sup>136</sup> Taleb Ibrahim, K. ,(1997), Les Algériens et leur(s) langue(s), (éds) El Hikma, pp.119-157.

Ainsi 80,76 % des sujets enquêtés trouvent que la langue française ou la première langue étrangère est prépondérante dans les domaines non contagieux : technique et scientifique.

76,92 % pensent que le français reste présent dans l'enseignement supérieur surtout pour les filières scientifiques et technologiques, et sert aussi de langue étrangère privilégiée d'appoint dans le troisième cycle ou la post-graduation en langue arabe.

69,23 % relèvent que la langue française occupe une place importante dans les médias écrits : quotidiens et périodiques algériens. Aussi dans le domaine de l'édition et de la diffusion du livre, le français continue à bénéficier d'une place non négligeable. Faisant ainsi de cet idiome un véhicule nécessaire à l'expansion de la culture algérienne à travers l'aire francophone.

Enfin, 46,15 % constatent que cette langue étrangère est utilisée dans la vie économique du pays ; les secteurs économique, privé, financier, pour ne citer que ces trois, fonctionnent presque exclusivement « en français » et ce malgré les campagnes d'arabisation successives qu'avait connues ce pays depuis 1962, date de son indépendance.

### **Question 3 :**

-A votre avis, quel est le statut assigné à la langue française en Algérie?

officielle	
seconde	
étrangère	
véhiculaire	

Items	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses Exprimées	Non-réponses	%
officielle	01	03,70	26	96,29	27	00	/
seconde	09	33,33	18	66,66	27	00	/
étrangère	19	70,37	08	29,62	27	00	/
véhiculaire	07	25,92	20	74,07	27	00	/

Pour cette question les sujets enquêtés nous ont fourni des réponses nuancées. Si la majorité des sujets considèrent la langue française comme une langue étrangère. C'est bien ainsi qu'elle est définie sur le plan institutionnel et officiel dans le système éducatif de ce pays, par exemple.

Un tiers par contre des sujets trouve que cette langue jouit du statut de langue seconde.

A la lecture de ces résultats, nous pouvons dire que la langue française oscille entre le statut de langue étrangère mais privilégiée, de langue seconde et de langue véhiculaire. Elle reste donc une langue à vocation utilitariste qui permet aux usagers d'acquérir un savoir jugé au préalable primordial. Le français est enfin perçu par les intellectuels bilingues comme un outil qui faciliterait la constante communication avec l'extérieur et l'accès à la science en général. Cette idée se trouve corroborer par les réponses données à la question 4.

Un sujet, enfin, attribue à la langue française le statut de langue officielle, c'est à dire qu'on apprendrait cette langue pour s'identifier aux français de souche et à leur culture.

#### **Question 4 :**

- La langue française est synonyme pour vous de:

langue de science	
langue de la littérature	
langue du colonisateur	
langue de la modernité	

Items	Oui	%	Non	%	Nombre de réponses Exprimées	Non-réponse	%
langue de science	14	51,85	13	48,14	27	00	/
langue de la littérature	21	77,77	06	22,22	27	00	/
langue du colonisateur	01	03,70	26	96,29	27	00	/
langue de la modernité	15	55,55	12	44,44	27	00	/

Si 27 sujets enquêtés estiment que le français est une langue instrumentale qui leur permet d'accéder à la science et à la modernité.

En revanche 21 répondants pensent que le français est une langue de culture vu que cette langue débouche sur la connaissance à leurs yeux de la littérature et à fortiori de la civilisation française ou étrangère. Des écrivains algériens ou de l'espace francophone, qui ont le français en partage avec leurs lecteurs, expriment le plus adéquatement et le plus esthétiquement leur univers de créateur.

Enfin, un sujet lie le français à la colonisation, une époque dont les séquelles ne sont plus apparemment vivaces dans l'imaginaire de ces professeurs. Et pour cause les 26 autres enquêtés ne voient plus dans l'emploi de cette langue l'obligation d'emprunter de façon consciente ou inconsciente la démarche intellectuelle du colonisateur mais la considèrent plutôt comme un instrument capable de véhiculer des concepts d'ordre scientifique et technologique utiles pour tous les usagers.

### Synthèse:

Il ressort de cette partie de l'enquête une cohérence dans certaines réponses des sujets enquêtés. Ils reconnaissent à l'unanimité que la langue française est encore utilisée comme un véhicule pour la culture algérienne et pour preuve les œuvres littéraires produites par des écrivains d'origine algérienne mais d'expression française.

Le français est aussi à leurs yeux l'idiome de la science et de la technologie. Nous déduisons que c'est donc l'idiome de l'ouverture de l'Algérie sur le monde moderne. En ce sens, le pays ne peut accéder à ce que renferment ces deux domaines que si les Algériens s'intéressent davantage aux langues étrangères en général et au français en particulier.

A l'opposé les variétés dialectales et l'arabe classique ne représentent plus dans le mental des répondants que la poésie dans ce pays, car l'arabe classique est employé par exemple dans différents secteurs comme l'administration, les médias, l'institution scolaire...

Ce qui s'expliquerait en cette fin de siècle plus par la priorité donnée à l'essor technique et technologique qui émerveillait les Algériens, qu'à la rhétorique dans des langues qu'ils jugent à la limite un peu anachroniques dans un monde en ébullition.

Dans un autre registre, la majorité des professeurs interrogés voient dans la langue française la langue de la littérature, les explications viendraient du fait que dans leur formation une part importante est allouée à des écrits algériens ou étrangers d'expression française et que dans les classes de français, ils sont souvent appelés à étudier avec leurs élèves respectifs des textes littéraires.

Par opposition à la langue arabe, le français est senti par les enquêtés comme l'idiome de la modernité et de la science, il serait donc l'outil qui contribuerait potentiellement à faire sortir le pays du cloisonnement imposé par les gouvernants durant ces dernières décennies.

Certes, la langue arabe, devenue depuis l'indépendance la langue officielle de l'Algérie, a supplanté la langue française. Mais cette langue, qui a leurré l'occupant dans son entreprise de francisation des autochtones, a pour les enseignants enquêtés, complètement perdu sa connotation de langue du colonisateur. A tel point que la langue française, langue instrumentale, est sentie comme un véhicule neutre, sans marques culturelles ou idéologiques propres, inculquées naguère par l'école du colonisateur. C'est dans cet esprit que cette langue est acceptée comme langue d'enseignement de certaines sciences, rôle que la langue arabe n'est souvent pas apte encore à jouer.

Le plus surprenant est de relever une confusion dans les réponses qui ont trait au statut assigné à la langue française en Algérie. En effet, la plupart des enquêtés reconnaissent à cette langue le statut de langue étrangère.

Toutefois, il y a semble-t-il une maîtrise approximative des concepts tels langue seconde et langue véhiculaire. Pour la langue seconde, il s'agit d'introduire une nuance vis à vis de langue étrangère dans les pays où le multilinguisme est officiel; ou dans des pays où une langue non maternelle bénéficie d'un statut privilégié.

Par contre, lorsque le français est enseigné comme langue étrangère et qu'il sert aussi à l'enseignement d'autres matières telles la géographie, les sciences naturelles..., on dit qu'une langue véhiculaire est dotée d'un statut pédagogique particulier et qu'elle relève dans ce cas précis de l'ordre de la fonction d'une langue.

Il n'en demeure pas moins qu'un pourcentage important des répondants n'avaient pas distingué les nuances véhiculées par ces deux concepts. L'explication pourrait venir du fait que bon nombre d'enseignants n'avait pas été initié à ce type de subtilité liée aux statuts des langues soit parce qu'ils n'avaient pas été initialement formés pour la fonction d'enseignant de langue, soit dans leur cursus universitaire respectif, cette question n'avait, tout simplement, pas eu l'importance requise.

Quant à l'enseignement du français, sous la rubrique II, nous tenterons de dégager des réponses recueillies l'opinion, la plus fidèle possible, des professeurs enquêtés et ce pour un enseignement le plus approprié qu'il soit dans le contexte algérien actuel et à des adolescents nés et vivant en Algérie.

### 1.3.3 Rubrique II :

Mode d'appropriation du français par des adolescents dans les lycées de Biskra.

#### Question 1 :

- Jugez-vous nécessaire d'enseigner le français dans ce pays en empruntant des termes aux langues locales?

oui	
non	

Oui	%	Non
12	44,44	14

A la lecture de cette grille, nous pouvons dire que les sujets enquêtés sont partagés sur cette question. Quatorze (14) contre douze (12), ce qui représente 51,85% contre 44,44%, une différence non significative à l'avantage des partisans du « non à l'emprunt » aux idiomes locaux quand il faut enseigner le français dans ce pays.

Ces quatorze enseignants enquêtés veulent préserver le français de l'influence des langues locales. Une pratique qui fut jadis celle des Français et des Algériens qui professaient sous l'administration coloniale et même quelques années après l'indépendance. En s'érigeant en dignes gardiens de la norme ces

<sup>137</sup> Un sujet enquêté a choisi une réponse et son contraire.

professeurs enquêtés montrent qu'il est encore possible d'enseigner la langue française sans avoir à recourir à l'emprunt de termes aux idiomes locaux, et ce malgré tout ce que certains révèlent sur le niveau en langue française des élèves actuels.

En revanche la tendance du « oui à l'emprunt » chez le reste des sujets répondants se manifeste dans le recours à l'utilisation des termes arabes pour des raisons que nous trouverons dans les réponses à la question suivante.

**Question 2 :**

- Il vous arrive parfois d'utiliser l'arabe en classe de langue française; le faites -vous pour:

Un gain de temps	
une meilleure explication	
un cas de synonymie	
autre ( précisez ) .....	

Items	Nombre de réponses	Non-réponse
1) un gain de temps	04	
2) une meilleure explication	10	01
3) un cas de synonymie	11	

Partant du postulat que la langue arabe est utilisée par les professeurs dans les classes de langue française, nous avons voulu comprendre surtout dans quelles situations cette pratique a le plus souvent cours.

Aux items proposés, nous remarquons que des sujets répondants recourent surtout à ce procédé pour proposer des synonymes, qu'ils puisent dans les langues locales, pour expliquer un mot, un concept, voire parfois une phrase.

Enfin, quatre (04) enquêtés, recourent au même procédé pour un objectif déclaré: le gain de temps, qui prendra le pas sur des explications détaillées en langue française.

Persuadé de l'existence d'autres raisons qui justifient l'utilisation de l'arabe par ces enseignants en cours de français. Nous leur avons donné l'occasion de le souligner.

Lors du dépouillement des réponses à cet item et bien que celles-ci (08) soient variées en apparence car diverses par leurs formations, nous avons trouvé la possibilité de les classer en idées maîtresses.

**Résultat :**

Deux sujets avouent ne jamais avoir recouru à l'arabe dans leurs classes respectives face à leurs élèves.

En revanche six enquêtés reconnaissent le fait d'employer la langue arabe dans leur cours et ce seulement si une situation les y oblige, par exemple : une ambiguïté à lever, un mot difficile ou nouveau à expliquer...

La tendance se manifeste donc dans le recours à l'utilisation de termes provenant des idiomes locaux pour une équivalence sémantique, un cas de synonymie, un gain de temps ou faire face à une situation inédite que l'enseignant peut exceptionnellement rencontrer dans sa pratique de la classe telle : expliquer en arabe tantôt un mot, un concept, tantôt une phrase.

**Question 3:**

-D'après vous, pour quelle(s) raison(s) les enseignants des années 60 et 70 ne permettaient pas à leurs élèves l'emprunt aux langues locales, est ce:

parce qu'ils se considéraient les vecteurs de la norme	
par chauvinisme	
autres raisons ... ..	

ITEMS	Nombre de réponses	Non – réponse
parce qu'ils se considéraient les vecteurs de la norme par chauvinisme	15 01	05

Des quinze (15) sujets répondants recensés en faveur de l'item1, douze (12) sujets pensent que les enseignants de l'époque avaient la prétention d'être les

vecteurs de la norme de référence, c'est à dire qu'ils se devaient d'enseigner un français tel celui enseigné en France et aux natifs. Alors que les trois autres sujets sont moins catégoriques, ils adjoignent à cette idée et chacun pour sa part une autre raison. Pour le premier, ces professeurs étaient des hommes et femmes qui avaient des lettres et qu'ils se devaient de transmettre cette langue véhicule de la culture française exclusivement en français, pour le second, l'emprunt lexical systématique à la langue maternelle de l'élève est préjudiciable à l'enseignement même d'une langue étrangère en l'occurrence le français, pour le troisième enfin, il s'interroge sur la nécessité de ce recours, dans une classe de français, à un terme en arabe quand son équivalent existe bel et bien en français. Concernant le deuxième item, un seul sujet assimile cette attitude au « chauvinisme » des enseignants de l'époque. Un comportement qui s'expliquerait par un patriotisme exagéré de certains professeurs d'origine française.

Nous avons recensé six (06) réponses pour le troisième item qui aux yeux de ces sujets enquêtés suppléent à celles déjà proposées. Deux raisons apparaissent dans ces réponses :

1- les professeurs de l'époque ne permettaient pas à leurs élèves l'emprunt aux idiomes locaux par pure conviction pédagogique. Ils pensaient que ce procédé perturberait l'apprentissage du français par des élèves non natifs.

2-ces enseignants ne voyaient pas la nécessité dans le recours aux emprunts vu que les élèves de cette période de l'histoire du pays avaient une bonne maîtrise du français.

#### **Question 4:**

-Les documents pédagogiques et /ou théoriques en votre possession autorisent-ils les élèves à recourir à l'emprunt dans leurs écrits ?

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
06	25	18	75	/	/	24	03	12,50

Dix huit (18) sujets enquêtés, ce qui représentent 75 % des répondants, trouvent que sur les documents qu'ils consultent pour mener à bien leur fonction de professeur de langue en milieu plurilingue, il n'est guère fait mention du recours systématique à l'emprunt aux idiomes locaux en situation d'enseignant/ enseignés.

A la lecture de ce résultat, il nous paraît nécessaire de dire quelques mots à propos de trois notions que tous les professeurs, agents de la diffusion du français en Algérie, ont abordé durant leur formation respective: il s'agit des concepts d'interférences, de discours mixte et d'emprunts. Ces notions, héritées de la linguistique appliquée ont inspiré les travaux des chercheurs sur le contact des langues : langue étrangère / langues maternelles.

Les notions d'interférences et d'emprunts ont connu de nombreuses définitions : voici à titre indicatif celles que l'on trouve dans l'ouvrage de Hamer & Blanc (1983 : 452) l'interférence désigne "des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible". Pour l'emprunt : "il s'agit d'un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue". (Hamer & Blanc,<sup>138</sup> 1983 : 452)

La notion du discours mixte, Baylon C.<sup>139</sup> (1991: 152) en donne cette définition : "changements ou alternances de langues ou de variétés linguistiques dans un discours ou une conversation".

<sup>138</sup> Hamer J. et Blanc M.(1983), Bilinguisme et bilingualité Bruxelles, ( éd.) Mardaga.

<sup>139</sup> Baylon C. (1991), Sociolinguistique, société, langue et discours, Paris, Nathan.

Il va de soi que notre présentation de ces notions n'est pas exhaustive et que nous l'abordons surtout pour faire le point sur certains travaux qui ont été menés dans le domaine qui nous préoccupe à savoir : le contact des langues.

Enfin, six (06) répondants (25 % des professeurs enquêtés), reconnaissent être en possession de certains documents pédagogiques et/ou théoriques autorisant ou parfois conseillant le recours aux langues locales dans des pays où la situation linguistique est identique à celle de l'Algérie.

### **Question 5:**

Cette question est en relation directe avec les réponses affirmatives que nous avons recueillies pour la question 4.

Sur six (06) sujets ayant répondu positivement à cette question, quatre (04) seulement ont bien voulu nous communiquer les titres des ouvrages ou documents en leur possession.

Des références que nous reprenons telles qu'elles furent citées par ces sujets:

- Langue maternelle et langue seconde vers une pédagogie intégrée, Eddy Roulet, Ed. Hatier coll. LAL. (Crédif) Paris 1980.
- Documents de l'Institut Pédagogique National ( I.P.N.)
- Notion d'Interlangue.
- Articles de journaux ou de revues (sans aucune précision de la part du sujet répondant.)

Cette liste révèle, à nos yeux, une sorte d'incohérence :

Si à travers le titre du premier ouvrage, nous pouvons comprendre que l'auteur traite d'une situation où la langue maternelle est en contact avec la langue seconde. Pour un enseignement de qualité, il préconise ainsi l'utilisation de techniques et de procédés pédagogiques qui font partie intégrante de la méthode choisie. Nous sommes donc en droit de déduire que l'emprunt linguistique a eu sa place dans la réflexion de E. Roulet.

En revanche, les trois titres, qui devaient en théorie traiter de l'emprunt, nous ont laissé perplexes :

L'institut national pédagogique, chargé de la conception, l'élaboration, l'impression et de la distribution, a certes édité ces dernières années une multitude d'ouvrages mais au vu de la réponse avancée par le professeur enquêté, nous demeurons dans l'impossibilité de savoir à quels documents ce sujet fait-il référence.

Quant au titre suivant, notion d'interlangue, il nous renvoie aux objectifs de l'enseignement de langues vivantes où l'apprenant peut avoir besoin de produire ou de comprendre des notions à travers leurs réalisations linguistiques. Une démarche d'ordre onomasiologique qui va de la notion à la langue, loin de l'emprunt et de ses problèmes.

Enfin, la dernière référence, donnée par un sujet enquêté, est à nos yeux imprécise et incomplète. Le titre de la source ou de l'article, le nom d'un linguiste ou didacticien... et la date auraient donné du crédit à cette réponse.

### **Question 6 :**

- En Algérie, faut-il enseigner le français ?

sans emprunt	
avec emprunt	

Items	Oui	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
sans emprunt	12	46,15	01	03,84	26	01	03,84
avec emprunt	13	50					

A travers cette question, il n'était nullement dans notre intention de donner des leçons ou de proposer des solutions mais de cerner le problème de l'emprunt dans l'enseignement du français.

Lorsque nous savons que dans la pratique langagière, les sujets ont un discours qui comprend souvent des énoncés entiers en arabe parlé et / ou en berbère,

en français. Il demeure presque évident que les sujets algériens, même dans une situation d'apprentissage, vont recourir à l'emprunt aux langues locales.

Nous savons aussi que des procédés rhétoriques propres aux discours didactiques comme la définition, l'explication, la démonstration, la traduction... peuvent contraindre un enseignant à insérer un mot arabe ou berbère dans le français qu'il emploie devant des enseignés.

C'est pour des raisons qui pourraient être similaires que treize (13) sujets sur douze (12) prennent en bonne part l'emprunt de la langue française aux idiomes locaux.

Cette différence non significative entre les sujets répondants montre combien ce procédé linguistique reste in-abordé, délicat, d'une part et traduit, à nos yeux, une insécurité linguistique « temporelle » de ces agents de la diffusion du français dans ce pays d'autre part.

En effet, l'emprunt aux idiomes locaux est une évidence et il est souvent pris en mauvaise part. En recourant à ce procédé, certains professeurs ont vraisemblablement « l'impression » de s'être débarrassé un temps relativement court du poids de la norme du français de référence.

Devant pareille situation nous nous interrogeons sur l'urgence et la nécessité de mettre au point une méthode pour l'enseignement du français (F.L.E) en tenant compte des réalités linguistiques algériennes.

### **Question 7 :**

-Pensez –vous que le français enseigné actuellement dans ce pays, reste encore proche du français de France?

oui	
non	
sans réponse	

Oui	%	Non	%	Sans réponse	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
16	61,53	08	30,72	02	07,40	26	01	03,84

Poser cette question pourrait nous conduire à poser le problème de la norme dans ce pays. Le lexique (inventaire des emprunts) qui suit cette enquête montrera, s'il était besoin, que le français écrit et parlé en Algérie s'écarte de la norme hexagonale.

La langue française introduite en Algérie par la colonisation était porteuse d'un déni de la culture locale et de la culture islamique. Elle incarnait la relation affirmée du colonisateur aux valeurs du modernisme, du développement, de la science. Si cette langue peut désigner tout ce qui est en relation avec les valeurs nommées, il n'en demeure pas moins que celle-ci est muette pour désigner les rites religieux, les pratiques dites magiques, les fléaux sociaux à titre d'exemple.

Pourtant 61,53% des sujets questionnés trouvent que le français enseigné reste encore et toujours proche du français de France. Nous restons persuadé que la question de la norme à enseigner doit être posée dans un contexte global qui prendrait en compte les différents aspects de la question linguistique en Algérie.

Et seulement 30,76% des sujets pensent le contraire, néanmoins une remarque s'impose, certains Algériens se sont appropriés la langue française en la refaçonnant. C'est ce que démontrent la réponse de ces sujets et le lexique présenté dans cette recherche.

### Synthèse:

Ces interrogations reposaient sur l'hypothèse selon laquelle des professeurs de langue française utilisent dans leurs classes des termes empruntés aux langues locales, en l'occurrence l'arabe et / ou le berbère. Nous avons ainsi voulu comprendre les raisons, les motivations et la nécessité de cette pratique.

Ces enquêtés tout en déclarant que le fait de recourir aux emprunts demeure un procédé équivoque à la limite de l'inutile et pourtant ils recourent à ce procédé dans des situations que la pratique de la classe leur impose ( cas de synonymie, explication de mots nouveaux pour les élèves...) A la différence de leurs prédécesseurs de ces deux décennies (soixante et soixante –dix) qui ne se permettaient guère l'usage de ces termes en classe de français et sanctionnaient parfois sévèrement leurs élèves quand ceux-ci s'ingéniaient à le faire.

Ces professeurs d'antan avaient, selon les sujets enquêtés, la prétention d'être les vecteurs vivants de la norme du français pour les élèves. Une norme qui rend compte de l'utilisation de la langue faite par des écrivains.

Faute de références bibliographiques en leur possession, les professeurs enquêtés dans leur majorité reconnaissent tout de même implicitement leur manque d'information quant aux écrits des pédagogues, des didacticiens ou méthodologues sur l'emprunt dans la classe de français langue étrangère.

Un professeur fait exception puisqu'il cite un ouvrage qui aurait abordé le thème de l'emprunt lors de l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère destinée à un public adolescent ou adulte et dans un contexte plurilingue.

Ambivalence qui pourrait trouver un élément de réponse dans la composante du corps professoral, lequel renferme en son sein des professeurs, produits de l'école fondamentale où la langue d'enseignement est l'arabe. Contrairement à une autre catégorie de professeurs, qui eut la langue française comme langue d'enseignement.

Si nous ajoutions à cet élément, le niveau médiocre des élèves en langue française, fait tant décrié par la plupart des professeurs de la région, nous pourrions trouver dans ces deux éléments des justifications à cette méthode utilisée depuis quelques temps dans les lycées de Biskra. Devant cette réalité, les professeurs enquêtés sentent que pour l'essentiel le français enseigné dans les établissements secondaires de Biskra demeure encore proche du français de référence ou de France.

Et ce au moment où cet idiome est progressivement envahi au niveau lexical par exemple dans les médias par des termes provenant des langues en présence dans le marché linguistique algérien.

A notre avis, une disparité existe dans le français enseigné dans cette région du pays et elle se situe aux divers plans de la langue :

- graphique (par exemple la confusion entre les accents sur la lettre «e»).
- morpho-syntaxique (par exemple la combinatoire verbale et usage de la forme clitique objet 2 du pronom personnel: demande – le de + infinitif).
- lexicale encore: (les fellahs guettent la pluie).

Ces écarts qui affectent la langue française pourraient faire l'objet d'une enquête plus globale. A ce moment, des réponses seraient sans doute apportées à la question des variétés de langue en usage dans ce pays et si ces variétés sont dotées chacune de normes plus ou moins stabilisées dans la société algérienne, référence faite aux lettrés et moins lettrés.

Nous avons consacré, la rubrique III, à la production langagière des professeurs et de leur entourage, ainsi nous essayerons de comprendre les attitudes, les sentiments des enquêtés vis à vis des personnes qui les entourent quand celles-ci emploient cette variété du français, objet de ce travail de recherche.

### 1.3.4 Rubrique III :

#### Pratiques langagières en milieu formel et milieu informel

#### **Question 1:**

A votre avis, quel est le parler ordinaire des Algériens ?

arabe dialectal	
arabe classique	
berbère	
français	

Items	Nombre de réponses	Non-réponse
arabe dialectal	26	00
arabe classique	00	
berbère	10	
français	11	

Selon l'avis de la majorité des sujets répondants, l'arabe dialectal, véhiculaire à très large diffusion, demeure l'idiome le plus employé par les Algériens lors de leurs échanges langagiers. Cet idiome, parlé surtout par les arabophones d'origine permet à ses usagers de dire leurs ambitions, leurs souffrances...leurs espoirs, et ce dans des milieux tant populaires que cultivés.

Ces sujets prennent aussi de bonne part le français et le berbère. Le premier avec son statut de langue internationale, est largement maintenu dans des domaines tels les médias, l'enseignement supérieur, ...les finances et le second, un générique qui englobe toute l'aire linguistique berbérophone. Ils sont tous deux employés par les locuteurs de ce pays mais dans des zones et par des usagers différents.

Toutefois, pas un sujet enquêté n'assimile l'arabe classique, langue de l'éloquence (fasaha), à un parler ordinaire des Algériens. Une des causes serait que si un sujet quelconque essayait de parler cette variété de la langue arabe, pourtant prestigieuse, il déclencherait, autour de lui, les réserves voire railleries.

## **Question 2:**

Quelle est la langue que vous utilisez ordinairement avec les membres de votre famille ?

Dans l'esprit de la question 1 relative à l'usage des langues présentes dans le paysage linguistique algérien, les sujets déclarent majoritairement qu'en présence de leur proche, ils emploient deux langues : l'arabe dialectal et le français.

Deux sujets n'utilisent par contre que les langues vernaculaires (arabe dialectal / berbère) valorisées dans les relations familiales, relations grégaires..., le berbère reste l'idiome de l'affirmation identitaire.

La lecture de ces résultats nous permet de parler d'une alternance de langues, une langue maternelle, uniquement parlée et une langue étrangère, au statut connu et reconnu dans le monde. Ce cas nécessite évidemment la maîtrise des deux codes par les sujets parlants. Il semble que les professeurs enquêtés font plutôt allusion au sabir franco-arabe, il s'agit plus d'éléments de la langue française mixés aux éléments de la langue arabe (code mixing)<sup>140</sup> que du code switching où se sont des transferts allant d'une unité lexicale à une phrase et pour le locuteur à faire passer d'une langue à une autre.

Enfin le tiers des enquêtés souligne l'emploi exclusif de l'arabe dialectal en milieu informel dans cette région du pays. La prépondérance de cette langue serait favorisée par l'analphabétisme des membres âgés de la famille nucléaire ou élargie.

---

<sup>140</sup> Pour cette notion voir Taleb Ibrahim, K. , (1997) Les Algériens et leur(s) langue(s), (éds) El Hikma, p. 114.

### **Question 3:**

Pensez-vous que la proximité des langues, dans le paysage linguistique algérien, favorise l'emprunt de termes? (de l'arabe au français et du français à l'arabe)

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
25	96,15	01	03,84	26	01	03,84

Tous les enquêtés à l'exception d'un seul déclarent que le contact des langues coexistant dans le paysage linguistique algérien favorise l'emprunt de termes. Il est un fait que dans une société algérienne plurilingue on puise des mots dans une des langues vernaculaires et on les intègre dans le système linguistique du français et l'inverse.

La coexistence du français et des langues vernaculaires a favorisé l'échange de traits culturels spécifiques à chaque communauté. Une situation qui a permis à la langue française et aux langues locales de s'enrichir mutuellement d'apports de lexies nouvelles.

Ce qui a permis aux locuteurs bilingues de recourir à ces lexies pour exprimer une réalité qu'ils ne peuvent pas désigner par des termes appartenant originellement à l'une des langues présentes dans le paysage linguistique algérien.

Concernant la suite de cette enquête, nous nous intéresserons essentiellement aux deux phénomènes découlant de la diversité des stratégies communicatives et des possibilités de choix dont disposent les locuteurs dans leur répertoire verbal.

#### **Question 4 :**

Dans quelle situation, insérez – vous des termes arabes dans votre français?

en présence d'un français	
entre collègues de la même matière	
en présence d'un émigré algérien	
avec l'inspecteur de la matière	

<b>Items</b>	<b>Nombre de réponses</b>
en présence d'un français	01
entre collègues de la même matière.	24
en présence d'un émigré algérien.	07
avec l'inspecteur de la matière	01

Si par leurs réponses, tous les sujets enquêtés confirment l'hypothèse qui consiste à dire que ces sujets utilisent le français avec des termes empruntés à l'arabe. Il nous restait en revanche à spécifier cette production langagière par rapport à l'interlocuteur.

A la lecture des résultats, nous remarquons que dans le cas du collègue et de l'émigré algérien, les professeurs interrogés utilisent un français avec emprunts. En revanche, avec un locuteur venant de France et/ou l'inspecteur de français, les productions langagières de ces sujets se font uniquement en langue française.

Dans cette situation, il est question donc de production langagière en français en rapport avec le rang et / ou l'origine, la nationalité, de l'interlocuteur.

#### **Question 5:**

Comment jugez – vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'emprunts dans son français?

Positivement	
Négativement	
Indifféremment	

<b>Items</b>	<b>Oui</b>	<b>%</b>	<b>Réponse nulle</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de réponses Exprimées</b>	<b>Non-réponse</b>	<b>%</b>
positivement	01	03,84					
négativement	18	69,23	01	03,84	26	/	/
indifféremment	07	26,92					

A travers cette question, nous avons voulu connaître les sentiments des enquêtés vis à vis d'un locuteur bilingue qui utilise à l'excès dans ses productions langagières des termes provenant des idiomes locaux.

Un grand nombre de ces enseignants (18) jugent négativement cet écart de la part d'un sujet parlant français. Dans une discussion le locuteur mobilise souvent sa compétence pour parler le meilleur français possible. Ce comportement discursif engendre une constante référence à la norme scolaire qui ne tolère aucunement le recours massif à l'emprunt de termes aux langues locales et surtout que le français s'éloigne de la norme de référence.

En revanche, nous remarquons que d'autres sujets (07) restent totalement indifférents devant des locuteurs qui s'éloignent de la norme exogène qui sert pourtant de véhicule d'enseignement du français dans ce pays.

Enfin un seul enquêté a une vision positive sur l'individu qui insère, un nombre indéfini de mots empruntés aux idiomes locaux, dans son français parlé et / ou écrit.

### **Question 6:**

Comment jugez –vous quelqu'un qui cherche à éviter les emprunts en utilisant leurs équivalents français

Positivement	
Négativement	
Indifféremment	

Items	Oui	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
positivement	19	73,07					
négativement	02	07,69	01	03,84	26	/	/
indifféremment	05	19,23					

A l'opposé de la question précédente, nous voulons cette fois - çà connaître les réactions des sujets enquêtés vis à vis d'un sujet parlant et / ou écrivant en français qui chercherait à éviter le recours aux termes des langues présentes sur le marché linguistique local.

Le locuteur, qui parle un français proche de la norme exogène, c'est à dire pour notre cas, sans recourir aux emprunts, a la faveur de la plupart des répondants.

Les réponses données par un grand nombre de sujets aux questions 5 et 6 dénotent une ambivalence. La lecture de ces résultats obtenus nous autorise à dire que la tendance des professeurs enquêtés est en faveur de l'utilisation d'un français proche de la norme hexagonale.

Pour le reste des sujets, nous notons que cinq d'entre eux signifient leur indifférence face à cette catégorie de locuteurs, devenue pourtant rare dans ce pays.

Et pour conclure, deux professeurs portent sur ce genre de locuteur un jugement négatif préférant de fait, un français où un locuteur et son interlocuteur utilisent à satiété des mots issus de l'arabe et / ou du berbère.

### **Question 7:**

Les emprunts lexicaux servent-ils à désigner des réalités sociales, politiques, culturelles, étrangères à la civilisation française ?

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
22	81,48	05	18,51	/	/	27	/	/

Les termes d'origine arabe et berbère qui parsèment les productions langagières des sujets parlants servent aux yeux de la majorité des répondants à désigner des réalités propres à la population algérienne.

Ainsi certaines lexies dénotent des réalités sociales, politiques ou culturelles que des locuteurs natifs en français ignorent. D'autres lexies par contre ont leur équivalent en langue française mais reflètent de manière imparfaite la réalité locale censée désigner.

Une minorité ou cinq sujets répondants, déclare que ces emprunts ne servent aucunement à désigner des réalités étrangères à la langue française. Dans ce contexte, nous pouvons dire que l'emploi de ces termes serait donc facultatif.

### **Question 8:**

Dans vos écrits, l'usage que vous faites des lexies empruntées à la langue arabe est dicté par la nécessité de:

rendre compte de vos sentiments	
donner une couleur locale au français	
désigner des réalités locales	
user des citations	

<b>Items</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Non-réponse</b>
rendre compte de vos sentiments	01	/
donner une couleur locale au français	08	/
désigner des réalités locales	21	/
user des citations	04	/

L'écrit admis comme norme est aussi fortement influencé par l'appris (à l'école en particulier) et par l'acquis (à travers les écrits des autres). Par cette question, nous avons donc voulu cerner la ou les raison (s) qui favorise(nt) l'usage des termes arabes dans les écrits des professeurs enquêtés. A la lecture de la grille, nous constatons que la plupart des professeurs usent des termes provenant des idiomes locaux pour désigner des réalités du pays. Tout comme pour la question 7, l'usage de ces termes s'explique par le fait qu'ils ne peuvent pas dénoter la réalité et le vécu de la population algérienne d'une part et qu'ils n'arrivent guère à le faire de manière parfaite d'autre part.

En revanche des sujets trouvent dans cette manière d'écrire le français, une raison particulière de donner à cet idiome une couleur typiquement algérienne.

D'autres, voient dans ces productions écrites une façon pour user des citations qui renvoient sans conteste à leur pays. Ce qui peut conférer à cette variété de français perméable à l'emprunt aux langues locales « une couleur d'exotisme.»

Enfin, seul un enquêté justifie ce recours aux mots arabes dans ses écrits par une volonté déclarée d'extérioriser ses sentiments.

### **Question 9:**

Acheter – vous fréquemment la presse d'expression française?

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponses exprimées	Non-réponse	%
24	88,88	03	11,11	/	/	27	/	/

Les enquêtés pour leur majorité affirment être des lecteurs attirés de la presse francophone. Un acte qui traduit amplement cette volonté de quête de l'information véhiculée par la langue française, du savoir qui sied à cette catégorie socioprofessionnelle.

Seul un nombre très réduit de professeurs interrogés avouent ne pas faire partie d'un lectorat fidèle à cette presse. L'intérêt de cette question démontre, s'il en était question, qu'il y a des professeurs du secondaire qui lisent peu ou prou la presse algérienne d'expression française et par conséquent conscients au même degré du phénomène de l'emprunt aux langues locales.

### **Question 10:**

Si oui, quels sont vos titres préférés?

Il est demandé dans cette question qui reste en étroite relation avec la précédente, aux sujets enquêtés de citer leurs titres de journaux préférés.

Lecteurs de la presse écrite d'expression française, ils ont chacun de son côté donné le(s) titre(s) qu'ils préfèrent parmi la douzaine ou quinzaine de quotidiens et hebdomadaires présents dans le champ médiatique algérien au moment de l'enquête (mai 1999.)

Voici dans un tableau les résultats obtenus :

Titre du journal		Nombre de réponse	Non réponse
El Watan	(Quotidien)	18	01
Liberté	(Quotidien)	15	
Le Matin	(Quotidien)	06	
Le Soir d'Algérie	(Quotidien)	03	
Le Quotidien d'Oran	(Quotidien)	02	
Le Quotidien de l'Est	(Quotidien)	01	
El Acil	(Quotidien)	01	
Détective	(Hebdomadaire)	01	

A noter qu'un professeur enquêté déclare ne pas avoir de préférence pour un titre et qu'ainsi il peut lire n'importe quels quotidiens et hebdomadaires disponibles au moment de son passage chez les buralistes de la ville de Biskra.

### **Question 11 :**

Des journalistes et écrivains algériens utilisent des termes empruntés à l'arabe et au berbère, pensez – vous qu'ils le font pour:

immortaliser le terme	
montrer que la langue française n'en possède pas d'équivalent	
s'approcher davantage de leurs lecteurs	
simplifier la compréhension	
affirmer leur différence	
autres.....	

Items	Nombre de réponses
immortaliser le terme	03
montrer que la langue française n'en possède pas d'équivalent	06
s'approcher d'avantage de leurs lecteurs	19
simplifier la compréhension	13
affirmer leur différence	06
autres	/

La plupart des sujets enquêtés déclarent que les journalistes ou écrivains utilisent dans leurs écrits respectifs des termes empruntés à l'arabe pour se sentir proches de leurs lecteurs. Au - delà du fait d'avoir le français en partage avec ceux - là, ils ont aussi la particularité d'appartenir ensemble à une aire culturelle commune (arabo - berbéro-islamique.)

Il en est des sujets qui voient dans cette façon d'écrire un moyen pour ces journalistes et écrivains de simplifier leurs productions écrites. Ils permettent donc aux lecteurs de saisir le message sans difficulté aucune.

Quelques enquêtés trouvent que le recours à l'emprunt dans ce cas précis et par des hommes de lettres, se justifie par une absence de termes équivalents dans la langue cible (français). Il faut donc nécessairement puiser dans la langue source (arabe ou berbère.)

D'autres voient par contre dans cette manière d'écrire de ces sujets écrivains, une opportunité qui leur permet d'affirmer leur différence vis à vis de leurs confrères de l'hexagone, et de ce fait s'en démarquer.

En conclusion, trois sujets sentent chez ces lettrés une intention d'immortaliser les termes qu'ils emploient à l'occasion, dans leurs textes.

### Synthèse

Sous cette rubrique, nous avons décidé de cerner les représentations que les professeurs d'enseignement secondaire ont des langues en présence sur le marché linguistique algérien et aussi des représentations qu'ils ont de l'usage formel ou informel du français, comme langue emprunteuse aux idiomes locaux.

L'emprunt lexical, résultat d'une coexistence de plus d'un siècle de deux communautés culturelles et linguistiques distinctes l'une de l'autre se manifeste par un échange entre les langues locales et la langue française. Un contact de langues que la quasi-totalité des professeurs interrogés trouvent adéquat à l'emprunt lexical dans ce pays.

Deux aspects caractérisent le français en Algérie: il est tantôt une langue emprunteuse aux langues locales (arabe et/ ou berbère) et tantôt une langue empruntée (des termes d'origine française présents dans les langues vernaculaires.) La présente enquête a le mérite de s'intéresser au français langue emprunteuse aux vernaculaires.

Les P.E.S enquêtés considèrent pour la plupart l'arabe dialectal comme l'idiome le plus parlé par les Algériens. C'est aussi l'idiome qui permet à un locuteur arabophone d'exprimer un vécu ou une réalité sociale, culturelle, politique ou économique.

Les résultats de ce questionnement ont fait apparaître que dans un contexte plurilingue le français est une langue véhiculaire. Une fonction de véhicularité assurée par la langue étrangère jusque dans la cellule familiale de ces professionnels de la langue.

Les professeurs déclarent pour leur grande majorité, recourir abondamment à l'emprunt aux idiomes locaux dans des interactions sociales telles la discussion avec un collègue ou la rencontre fortuite d'un émigré algérien résidant dans un pays francophone. Nous relevons donc une transgression du code oral ou écrit de la

langue française chez les professeurs de français de la ville de Biskra dans les situations informelles.

En revanche, ils désapprouvent cette même transgression lorsqu'un tiers bilingue de surcroît en est à l'origine.

Faisant ainsi d'un locuteur qui éviterait d'employer des termes issus des langues locales, un modèle de référence en matière de bon français.

Ils prennent en même temps une bonne part pour les emprunts. Cela s'explique par le fait que les langues locales symbolisent et véhiculent la culture et la religion propres au peuple algérien.

Nous pouvons classer ces emprunts en 2 catégories:

1) les emprunts techniques: ils dénotent un référent qui n'a pas d'équivalent dans la culture algérienne.

2) les emprunts stylistiques: ils désignent des référents existants dans la culture algérienne mais auxquels un nom français donne une valeur ou une connotation étrangère. Ces emprunts réactualisent un ensemble de données culturelles qui échappent à toute réduction dans la langue française.

Disons simplement que ces termes empruntés font référence à des univers référentiels propres au locuteur bilingue algérien tels que la civilisation arabo-berbère-islamique, la culture algérienne, la gastronomie, la politique... Ces emprunts sont donc utilisés par ces sujets pour désigner des réalités algériennes.

Pour rappel l'Algérie a connu une liberté de la presse qui s'est matérialisée par l'apparition tout au long de cette dernière décennie de nombreux titres, dont la grande majorité est à mettre au compte de la presse indépendante.

Parmi les lecteurs de cette presse se trouvent les professeurs enquêtés qui par ce fait confirment leur statut de lettré qui sied bien à ces professionnels de la langue.

Nous communiquons dans l'ordre les trois principaux titres des journaux indépendants les plus lus par ces informateurs.

- El Watan
- Liberté
- Le Matin

Cette presse est l'objet d'un véritable engouement dans le pays parce que les articles qui paraissent sont de bonne facture et qu'en plus la langue de bois qui était jadis une partie intégrante de la presse publique algérienne, est désormais bannie..

Après avoir relevé des termes arabes et /ou berbères dans le français utilisé par les journalistes et écrivains algériens, nous avons jugé opportun de connaître la position sur ce phénomène des professeurs informateurs. Ces derniers, pour leur majorité, déclarent qu'en procédant de la sorte les écrivains et surtout les journalistes cherchent à se rapprocher de leur lectorat bilingue et de surcroît algérien.

Enfin sous l'ultime rubrique nous aborderons tout ce qui a trait à la compétence linguistique de ces professeurs de français dans le secondaire d'une part et nous tenterons de démontrer que ce français perméable aux emprunts, utilisé par nos informateurs, les écrivains et les journalistes algériens, représente une variété locale, d'autre part.

### 1.3.5 Rubrique IV :

Représentations que ces P.E.S ont du français endogène.

#### **Question 1:**

Par quel terme sont désignés les Algériens tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962, dans la presse et la littérature d'expression française?

Djounoud	
Martyrs	
chouhada(s)	
Soldats	

Items	Nombre de réponses	Non réponse
djounoud	01	01
martyrs	16	
chouhada(s)	13	
soldats	03	

Les sujets enquêtés se sont aperçus que les journalistes ou les écrivains d'expression française désignent leurs compatriotes morts pour la patrie entre 1954 et 1962, tantôt par le vocable martyrs, tantôt par le terme arabe chouhada(s). Ce terme, employé dans le Coran, signifie pour les musulmans que le fidèle s'est sacrifié pour que la Parole ou la Religion de Dieu triomphe et dès cet instant le Paradis sera sa récompense suprême dans l'Au delà. Avec une connotation religieuse et en plus une charge émotionnelle, l'item « chouhada(s) » ravive chez les Algériens le passé encore vivace de la guerre d'Algérie.

Toutefois, les enquêtés par une légère majorité trouvent que « martyrs » est plus présent dans les écrits journalistiques ou littéraires dans ce pays. Ce mot a certes lui aussi une connotation religieuse pour les chrétiens mais c'est pour désigner toute personne morte pour une cause, dans ce cas, pour la patrie durant la guerre de libération qu'il a été utilisé. Son emploi dans le français d'Algérie fait passer la connotation religieuse au second plan. Une connotation qui était pourtant présente lors de la guerre entre les musulmans ou les Algériens, d'une part et les mécréants ou Français, d'autre part et ce pour que ce pays recouvre son indépendance.

Pour les termes soldats et djounouds, les sujets répondants trouvent qu'ils sont rarement utilisés, pour désigner ces Algériens morts pour la libération de cette terre du joug du colonialisme, dans les articles de journaux ou œuvres littéraires d'expression française.

## **Question 2:**

Selon vous, quel est l'élément de la phrase le plus facile à déplacer de l'arabe au français?

le verbe	
le substantif	
l'adjectif	
l'adverbe	

<b>Items</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Non réponse</b>
le verbe	07	02
le substantif	15	
l'adjectif	06	
l'adverbe	03	

La lecture des réponses ci-dessus, nous montre que les enquêtés sont conscients du phénomène de l'emprunt du français à la langue arabe. Quinze professeurs déclarent que le substantif est la partie du discours la plus facile à déplacer de la langue d'origine (arabe) à la langue cible (français). Ce qui pourrait nous permettre de dire que le locuteur francophone algérien a, la possibilité lorsque le besoin se fait sentir, de transplanter une lexie des idiomes locaux dans la langue française. Un phénomène qui a préoccupé les linguistes Haugen, 1952 et Deroy, 1980 et que celui-ci explique par le caractère autonome du nom.

Quant au verbe, à l'adjectif et l'adverbe nos informateurs trouvent qu'ils sont une fois difficiles à déplacer d'une langue à une autre et une autre fois réfractaires. Un phénomène que les linguistes expliquent par ces raisons :

- le verbe doit se conjuguer conformément à la langue d'origine. Ce qui à nos yeux ne peut se réaliser quand un locuteur francophone censé s'exprimer en bon français insère dans cette langue un verbe conjugué en arabe ou berbère.

- l'adjectif qui pourtant est en étroite relation avec la mentalité et les jugements des personnes se prête moins à la «transplantation» du fait qu'il ne peut être utilisé seul.

-l'adverbe, enfin, que l'on joint à un verbe ou un adjectif pour préciser la signification d'une de ces catégories grammaticales, est difficilement déplaçable du fait de la difficulté de déplacer le verbe et l'adjectif auxquels il est obligatoirement joint.

### **Question 3 :**

Ayant l'expérience de l'emploi du français dans des situations diverses; dites quelle est la composante du système linguistique arabe et / ou berbère la plus concernée par l'emprunt:

la phonologie	
la syntaxe	
le lexique	
la morphologie	

Items	Nombre de réponses	Non-réponse
la phonologie	06	02
la syntaxe	01	
le lexique	22	
la morphologie	03	

Comme pour la question précédente, où nous avons relevé dans les réponses des enquêtés que les éléments lexicaux sont plus faciles à emprunter que les éléments grammaticaux.

Les sujets déclarent que les emprunts portent essentiellement sur le lexique. Si ce dernier est le premier pourvoyeur d'emprunts c'est parce qu'il ne constitue pas un système.

Ils constatent par contre que la phonologie, la morphologie et la syntaxe marquent chacune une résistance à l'emprunt.

### **Question 4 :**

Quelle graphie adopterez - vous pour cette lexie ?

Jelbab	
djelbab	
djilbeb	
Jilbeb	

Items	Nombre de réponses	Non réponse
jelbab	03	00
djelbab	07	
djilbeb	12	
jilbeb	08	

Nous savons que le problème de la graphie de l'emprunt est des plus ardu. Les termes empruntés ont de tout temps fait l'objet d'hésitations de la part des sujets écrivant. Jilbeb, par exemple, est attesté sous 4 formes : **djilbeb** est la forme qui recueille le plus grand nombre de réponses à son actif, à un degré moindre arrivent les formes jilbeb et djelbab. Alors que jelbab ne comptabilise que trois réponses favorables.

La graphie de l'emprunt découle souvent de sa transcription phonétique ainsi la lexie [ʒilbeb] sera orthographiée jilbeb.

Le choix des répondants a, semble-t-il, été motivé par la forme graphique la plus utilisée dans la presse francophone. Une forme qui reste en étroite relation avec l'habitude articulaire acquise par les journalistes pour la plupart originaires du nord de l'Algérie. Lesquels ont tendance à prononcer le / ʒ / : / dʒ / à l'inverse des Biskris qui pour ce phonème conservent sa prononciation d'origine.

### **Question 5 :**

Accordez-vous une importance particulière à la prononciation des lexies empruntées à l'arabe?

oui	
non	

Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non réponse	%
20	76,92	06	23,07	26	01	03,84

Pour cette question la majorité des répondants affirment accorder une importance particulière à la lexie arabe transplantée dans la langue française.

Mais vont-ils pour cela garder la matrice phonétique d'origine ou la convertir en matrice plus conforme aux données de la matrice phonologique du français de référence ? C'est ce que nous allons voir dans la question qui suivra.

**Question 6 :**

-Pour des lexies comme 'hogra', 'casbah', 'alem', 'khalti', opteriez –vous pour une prononciation conforme au:

phonétisme français	
phonétisme arabe	

Items	Nombre de réponse	Non réponse
phonétisme français	05	02
phonétisme arabe	20	

A Partir de lexies choisies au hasard, nous avons voulu savoir si les sujets qui ont formé l'échantillonnage prononcent ces lexies conformément au phonétisme français ou au phonétisme arabe.

Les trois quarts des sujets déclarent se conformer au phonétisme de la langue arabe, donnant ainsi au français une couleur locale ou algérienne.

Alors que le quart restant préfère se conformer, dans ce genre de situation, au phonétisme de la langue française. Une attitude qui paraît à nos yeux peu orthodoxe.

La transcription d'une lexie empruntée reste souvent conforme à celle de la langue prêteuse. Le [q] par exemple consonne post palatale uvulaire de « casbah » ou le [h] vélaire pharyngale de « hogra » peuvent être remplacées par leurs voisines post palatale [k] pour la première et par la vélaire glottale [ħ] pour la seconde.

Mais En revanche, il est moins évident de remplacer la consomme pharyngale [ʕ] de « alem » et la vélaire [X] de « khalti » toutes deux inconnues en français.

### **Question 7 :**

Gardez – vous le genre d’origine des termes arabes quand vous les insérez dans un contexte français ?

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non réponse	%
22	84,61	04	15,38	26	01	03,84

Vingt deux répondants déclarent garder le genre d’origine des termes arabes dans leurs productions langagières.

Au regard des termes arabes que le français a intégrés depuis fort longtemps, tels que gazelle, sucre, abricot par exemple, le genre de la langue d’origine a toujours suivi le signifié dans la langue emprunteuse.

Quatre sujets, par contre, disent ne pas tenir compte du genre des termes empruntés aux langues locales.

Dans ce cas précis, vont-ils à chaque fois intervertir les genres des termes arabes du féminin au masculin et l’inverse ? Comment ce comportement langagier sera-t-il vu par les autres locuteurs francophones algériens ?

### **Question 8 :**

S’il vous arrivait d’employer les lexies ‘cheb’ ou ‘moudjahid’ par exemple, distingueriez – vous leurs marques (masculin singulier du féminin singulier) et (masculin pluriel du féminin pluriel)

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non réponse	%
21	77,77	06	22,22	27	/	/

Pour la condition citée dans la question, la plupart des enquêtés déclarent tenir compte du genre et du nombre de ces lexies arabes dans des interactions sociales. Nous aurons donc dans des énoncés et selon le contexte le mot Cheb (masculin singulier) ou Chebba (féminin singulier) ou encore Choubane (masculin pluriel) et Chabate (féminin pluriel.)

Il en serait de même pour le mot moudjahid (masc. sing.), moudjahida (fém. sing.) et moudjahidine (masc. plur.), moudjahidate (fém. plur.) En plus du genre, ces termes garderont les marques du nombre de la langue source, un respect observé pour les emprunts nominaux.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que le locuteur francophone algérien est en train de refaçonner la langue française.

Quelques sujets, par contre, n'ont aucunement l'intention de se préoccuper des marques morphologiques de ces lexies.

Si le masculin pluriel de la lexie *cheb*: «choubane», par exemple, peut être remplacé par la marque de la langue cible: (s) (les chebs. Ce même procédé n'est pas évident pour les marques du féminin et féminin pluriel de *cheb* et aussi de *moudjahid*.

### **Question 9:**

Quel est le pluriel le plus approprié pour ces lexies?

<b>a) wilaya:</b>	Wilayate	
	Wilayas	
	Wilayates	

<b>b) souk:</b>	Souks	
	Aswaks	
	Aswak	

Items	Marque de la langue française	Nombre de Réponse	Marque de la langue arabe	Nombre de réponse	Marque hybride	Nombre de réponse
<b>Wilaya</b>	Wilayas	12	Wilayate	07	wilayates	06
<b>Souk</b>	Souks	14	Aswak	08	aswaks	03
<b>Total</b>		<b>26</b>		<b>15</b>		<b>09</b>

Nous notons dans les réponses relatives aux questions 7 et 8 l'intérêt évident que portent les professeurs informateurs à la distinction du genre et du nombre des emprunts.

Pour bien cerner cette situation dans le français en usage dans ce pays, nous avons donné comme exemple aux sujets enquêtés deux lexies (*wilaya- souk*) auxquelles il fallait attribuer la marque du pluriel la plus appropriée à leurs yeux.

Trois possibilités coexistent dans les réponses de ces informateurs :

- 1) Les répondants dans leur majorité réalisent l'adjonction du nombre par un -s à la fin de la lexie *wilaya* ou *souk*. Une attitude qui montre que ces sujets sont enclins à l'utilisation de la marque du pluriel de

la langue française ou emprunteuse. La distinction du singulier du pluriel s'est donc faite conformément aux règles de la langue emprunteuse.

- 2) Quinze réponses à travers lesquelles certains enquêtés montrent qu'ils sont favorables à la variation morphologique de la langue d'origine ou arabe.
- 3) Enfin par neuf réponses des professeurs ont choisi la forme hybride ou pluriel doublement caractérisé : pluriel arabe affecté du –s.

Hormis cela, nous relevons les tergiversations de trois répondants quant à la marque du pluriel choisie pour ce genre de lexies.

Si pour le premier et le second la différence entre le pluriel de la langue cible et celui de la langue source est imperceptible. Et ce parce que pour l'un le terme *wilaya* peut donner au pluriel : *wilayas* et *wilayate* et pour l'autre le terme *souk* donne les pluriels suivants : *souks* et *aswaks*.

Le troisième choisit, pour sa part, pour ces termes la forme hybride accompagnée de celle de la langue française :

Wilaya : *wilayates* et *wilayas*

Souk : *aswaks* et *souks*

Il en ressort donc une différence palpable entre les réponses des sujets enregistrés pour la question 08 et la présente. Ainsi pour l'une ils ont majoritairement adopté les marques morphologiques de la langue d'origine pour les lexies «*cheb et moudjahid*», pour l'autre ils ont plutôt opté pour la marque du pluriel de la langue d'accueil (-s) pour les termes cette fois –ci de «*wilaya et souk*»

**Question 10:**

Vous conformez – vous aux règles d'accord du système français pour le genre et le nombre des adjectifs d'origine arabe empruntés par le français utilisé en Algérie

Oui	
Non	

Oui	%	Non	%	Nombre de réponses exprimées	Non réponse	%
15	57,69	11	42,30	26	01	03,84

Par un écart peu significatif, nous lisons dans les résultats ci-dessus que certains sujets enquêtés se plient bien aux règles d'accord du système de la langue d'accueil. De ce fait l'adjectif emprunté, tout comme les emprunts nominaux, porteront les marques morphologiques de la langue française.

D'autres répondants, par contre, déclarent faire fi de ces règles d'accord, il leur reste dans ce cas d'imposer au terme «voyageur» les règles d'accord de la langue source ou de l'arabe. Et ce, par des locuteurs francophones et influencés par la variété mésolectale qui sied théoriquement à leur rang de lettré.

**Question 11 :**

Le mot 'Bled' peut - il signifier:

pays	
campagne, terroir	
sahara	
village	

Items	Nombre de réponses
pays	23
campagne, terroir	13
Sahara	00
Village	12

Par cette question, nous avons voulu, aidé par des informateurs bilingues, voir si ce mot conserve dans le français local la richesse sémantique qui le caractérise dans la langue d'origine.

A travers les réponses des sujets enquêtés, nous relevons que le terme «bled» a conservé, comme indiqué sur la figure ci-dessus, une partie très importante de sa polysémie originelle. Ce qui confère donc à ce mot une richesse dénotative que le français central,<sup>141</sup> qui l'a emprunté à date ancienne, ne lui connaît pas.

### **Question 12 :**

A partir de quel moment pourra – t – on affirmer que le terme d'origine arabe est intégré dans le français de référence

<b>Quand:</b>	il entre dans le dictionnaire de langue	
	il est employé par un Français natif	
	il est cité par un écrivain algérien	
	il est repris par la presse française	

Items	Nombre de réponses	Non réponse
le terme entre dans le dictionnaire de langue	21	01
le terme est employé par un Français natif	06	
le terme est cité par un écrivain algérien	04	
le terme est repris par la presse française	07	

Nous relevons dans les réponses à cette question que les professeurs enquêtés s'intéressent, selon nous, à ce qui se passe sur le plan linguistique sur la rive nord de la Méditerranée.

Le français écrit et/ou parlé dans l'hexagone fait l'objet d'un intérêt particulier puisqu'il focalise l'attention normative de ces professeurs. Ainsi certains ne considèrent l'emprunt intégré dans la langue emprunteuse que si celui-ci figure sur le dictionnaire de la langue française. Ils se placent, de fait, dans le cadre où le lexicographe français amené à rédiger des dictionnaires pour des sujets unilingues applique au terme «étranger» les tests destinés à évaluer son degré d'intégration

<sup>141</sup> Sur ce point consulter un dictionnaire de langue.

dans la langue d'accueil. Mais la situation est évidemment différente en Algérie où les locuteurs sont au moins bilingues.

D'autres accordent plutôt de l'importance à l'usage de l'emprunt tant à l'écrit qu'à l'oral. Il suffit que le terme emprunté à l'arabe soit repris dans la presse française ou employé par un français natif pour que ces sujets le considèrent intégré dans le français de référence.

Ce sont donc tant l'aspect linguistique que l'aspect sociolinguistique qui sont pris en compte pour reconnaître l'intégration d'une lexie d'origine arabe dans le français exogène ou de référence.

### **Question 13 :**

En réfléchissant au français en usage chez les locuteurs algériens, affirmeriez – vous qu'un «français» d'Algérie est en train de se développer ?

Oui	
Non	
Sans réponse	

Oui	%	Non	%	Sans réponse	%	Réponse nulle	%	Nombre de réponse exprimée	Non Réponse	%
10	38,46	07	26,92	08	30,76	01	03,84	26	01	03,84

C'est l'unique question dans cette enquête où les résultats comme le montre le tableau ci-dessus recueillis sont très peu significatifs.

Si pour la question 7 de la rubrique II les professeurs enquêtés avaient en majorité soutenu que le français enseigné en Algérie est encore proche de celui de l'hexagone, en revanche pour cette question les sujets sentent l'émergence d'un français aux «couleurs algériennes» et ce au niveau lexical tout au moins. Nous relevons par ailleurs à travers les réponses de quelques informateurs une volonté

manifeste d'éluder la question. En fait, nous nous demandons ce qu'ils pensent de ce français écrit ou oral renfermant en son sein des emprunts.

Il y a, enfin, ceux qui font mine d'ignorer ce phénomène linguistique pourtant visible pour les usagers francophones algériens. Un «français» d'Algérie peut certes choquer mais qui plus est différent sur le plan lexical par rapport au français exogène ou de référence. Les termes empruntés aux idiomes locaux qui pullulent dans la presse écrite, la littérature et les interactions sociales sont à l'évidence le corollaire à l'apparition d'un français endogène.

### Synthèse :

Le recours à l'emprunt aux idiomes locaux par les francophones algériens dans les interactions sociales reflète une dynamique propre à cet usage du français en dehors de l'hexagone.

Ainsi sous cette rubrique, nous avons voulu connaître les réactions des professeurs de langue française par rapport au français en usage dans ce pays. Un français à travers lequel des écarts affectent les plans de : l'orthographe, la phonétique, la phonologie, la morphologie et la sémantique.

Dans les réactions de la majorité de ces informateurs, il ressort que ceux-là reconnaissent que le substantif est facilement empruntable, ce qui ne va pas à contrario avec la thèse confirmée par les travaux sur le lexique de E.Haugen (1952) et L.Deroy (1980).

Etant donné qu'on se trouve devant la représentation d'un monde en évolution continue qui nécessite l'introduction de nouveaux signifiés et donc de nouveaux signifiants. Le lexique dont les inventaires ne sont jamais finis, est le domaine linguistique dans lequel le sujet francophone algérien par exemple peut choisir un signifié et un signifiant d'une des langues présentes dans le paysage linguistique local et l'insérer dans une de ces productions langagières en langue française.

Nous remarquons qu'une fois le terme emprunté à la langue arabe, les sujets parlants le prononcent selon le phonétisme de la langue prêteuse. Nous avons constaté aussi que la face sonore du lexème est conservée par ces locuteurs bilingues. Il s'agit de la reproduction avec exactitude de la prononciation arabe des phonèmes familiers issus de la langue maternelle. Nous sommes donc devant la première adaptation d'une lexie arabe, celle-ci est d'abord phonétique et puis dans une certaine mesure phonologique. Ce que nous avons constaté sept ans durant dans la presse, nous l'avons retrouvé dans les réponses des enquêtés telles :

La pratique graphique adoptée par les emprunts tient compte de la prononciation avec des variantes liées à l'instabilité de la forme sonore laquelle semble être en étroite relation avec les différents parlers algériens et des conventions prescrites dès l'époque coloniale, à titre d'exemple, gourbi, bachagha...

Comme la quasi - totalité des emprunts sont des substantifs ou des adjectifs, nous avons voulu connaître les flexions adoptées pour «ces termes voyageurs» une fois ces derniers insérés dans la langue cible.

Pour le genre, les répondants reconnaissent pour leur majorité la conservation du genre d'origine du lexème emprunté aux langues locales. A noter aussi que les «référents sexués», gardent les deux formes arabes, ainsi masculin et féminin peuvent coexister dans le français employé par les locuteurs algériens.

Pour le nombre, le choix de la langue emprunteuse par les sujets bilingues est moins probant :

1- Ces informateurs font fi des formes de la langue source pour la majorité des substantifs et adjectifs, ils distinguent ainsi le singulier du pluriel conformément aux règles de la langue cible. L'opposition –  $\phi$  / - s sert donc à opposer singulier et pluriel.

2- Il leur arrive aussi d'opter pour une autre possibilité, néanmoins pour les substantifs qui connaissent une opposition de genre dans la langue arabe. Ces derniers se trouvent dans un paradigme où la distinction du lexème existe entre masculin singulier et féminin singulier, masculin pluriel et féminin pluriel.

3- Enfin d'aucuns adoptent parfois pour quelques termes une forme hybride, sorte de compromis entre les systèmes morphologiques de la langue prêteuse et de la langue emprunteuse. Le pluriel arabe est affecté à l'écrit du –s caractéristique du pluriel français.

Quant aux dictionnaires considérés en France comme la référence absolue, il n'en demeure pas moins, que R. Chaudenson sociolinguiste français dénonce ce «fétichisme du dictionnaire.» Les P.E.S enquêtés, à l'instar des français natifs, prennent ces ouvrages lexicographiques pour le support de la norme.

Bien que les dictionnaires constituent un indice précieux, ils restent parfois incomplets sur le plan dénotatif et muets parfois sur la valeur sociolinguistique ou

culturelle de certains items du français de référence.<sup>142</sup> Qu'en serait-il pour des termes qui proviennent de l'arabe algérien ? Toutefois ces ouvrages restent nécessaires mais pas toujours suffisants. A propos des termes arabes figurant sur les dictionnaires, les enquêtés pour leur grande majorité jugent l'intégration d'une lexie arabe dans le français standard sur le simple fait que celle-ci possède une entrée accompagnée d'une définition dans ces ouvrages lexicographiques édités en France.

Cette condition demeure, à nos yeux, encore insuffisante, il faudrait que pour définir cette lexie, le lexicographe eût préalablement tenu compte du texte et de l'univers culturel de ce mot. Il y a lieu aussi de se pencher sur le critère d'usage de ce terme et si son emploi est généralisé dans la société française. Pour le savoir, un travail similaire à celui qu'on avait réalisé ces années serait nécessaire.

Il s'agira pour un chercheur de relever toutes les occurrences de la lexie ciblée dans le français parlé et écrit par des français natifs et de surcroît résidant dans l'Hexagone.

Enfin en Algérie, les écrivains et les journalistes se servent du français et l'adaptent aux compétences linguistiques de leurs lecteurs respectifs. Une option délibérée pour leur permettre de marquer leur langue ou leur instrument de communication. C'est pourquoi leurs écrits sont bien décryptés par les lecteurs locaux. Le texte littéraire ou journalistique porte en lui «les indices de sa nationalité littéraire» par la présence des termes arabes et/ou berbères dans le français utilisé par ces scripteurs lettrés.

La présence de ces mots dans la langue française des écrivains, des journalistes et dans la production langagière des professeurs de langue leur a permis de légitimer, mais pas de façon significative, l'existence d'un français circonscrit dans cette aire géographique de trente millions d'âmes : l'Algérie.

---

<sup>142</sup> Frey, C. cite, François Rastier, dans *Sémantique interprétative* et donne l'exemple du mot « caviar », défini par le Petit Larousse comme des « oeufs d'esturgeon salés », alors qu'une rapide enquête auprès de 28 collégiens français montre que le trait « luxueux » figure dans la représentation sémantique du mot « caviar ». Il s'agit d'un trait socio-culturel, absent aussi de l'édition de 1981 du Petit Robert, mais qui apparaît par contre dans l'édition de 1993.

#### 1.4 Conclusion

Il s'agit, dans cette conclusion de faire une tentative de bilan de l'enquête qui a pu être réalisée, dans une perspective sociolinguistique et dynamique des langues. Une série de questions a été mise en place visant à cerner les relations pouvant exister entre les pratiques et les représentations du français des professeurs de l'enseignement secondaire de la ville de Biskra. Outre les renseignements permettant de cerner l'échantillon de ces professeurs (âge, sexe, ancienneté...) nous leur avons préparé un questionnaire relatif au :

1) Statut des langues présentes dans le paysage linguistique algérien.

Du point de vue du statut des langues les professeurs déclarent que les idiomes locaux sont différemment utilisés. L'arabe dialectal sert de ciment dans les relations sociales des Algériens et sert aussi à exprimer l'appartenance de la nation algérienne à la nation arabe, tandis que l'arabe classique n'est considéré que comme un véhicule de la religion islamique.

Quant à la langue française, elle est définie tout comme sur le plan institutionnel : une langue étrangère. Par ailleurs cet idiome est considéré comme la langue qui permet l'ouverture de ce pays sur le monde. Il est aussi senti comme l'idiome de la science, de la technologie et de la littérature. Il est en outre senti comme un idiome véhiculaire débarrassé de la connotation de la langue du colonisateur. C'est une langue neutre que les enquêtés ont trouvé en usage en Algérie en cette fin de siècle.

A propos de l'enseignement du français, les professeurs ne voient pas l'utilité à l'enseigner en recourant fréquemment à l'emprunt aux langues locales. Ils veulent de cette manière le garder le plus possible proche de la norme de référence.

2) Mode d'appropriation du français par des adolescents dans les établissements secondaires de la ville de Biskra.

Tout en étant opposé à l'enseignement d'un français où les emprunts aux langues locales ont une place prépondérante, il n'en demeure pas moins que dans leurs classes respectives, ces enquêtés recourent peu ou prou à l'emprunt à l'arabe et / ou au berbère. Mais cela ne les empêche pas de considérer encore que ce français avec des termes arabes ou berbères reste proche du français de France.

### 3) Pratique langagière en milieu formel et milieu informel.

Dans un autre contexte, ils reconnaissent unanimement que le contact des langues, comme c'est le cas en Algérie, favorise l'emprunt réciproque de termes. Si dans la pratique de la classe ces acteurs de la diffusion du français dans ce pays disent ne pas recourir à l'emprunt aux idiomes locaux, par contre, ils ne s'en privent guère dans les relations informelles et familiales. Ils trouvent que cette pratique langagière leur permet de désigner des réalités algériennes plus aisément au lieu et place d'un autre terme à trouver, et qui ne peut parfois le faire que de façon approximative.

Concernant les journalistes et écrivains, le recours à l'emprunt dans leurs écrits est perçu par les professeurs enquêtés comme une manière pour ceux – là de se rapprocher de leurs lecteurs.

### 4) Représentations que ces P.E.S ont du français endogène.

Le français en usage dans ce pays et en dehors de l'institution scolaire comporte aux yeux de ces enquêtés des écarts par rapport au français de référence. Sur le plan du lexique, objet de ce travail de recherche, ils remarquent que le substantif de part ses propriétés, est la catégorie grammaticale la plus facilement empruntable.

Le substantif ou aussi bien l'adjectif sont prononcés conformément au phonétisme arabe. Quant à la graphie du nom ou de l'adjectif, elle est à leurs yeux en étroite relation avec la prononciation des Algériens natifs et parfois avec des conventions datant de l'époque coloniale.

Pour les réifications linguistiques qui se manifestent dans ce français par ce que la linguistique désigne comme syntaxe dont la réalité s'exprime en schémas de production ; et comme sémantique dont la réalité s'exprime en signification sociale. Les enquêtés trouvent que :

-ces termes gardent souvent le genre de la langue d'origine et même les formes féminine, masculine pour les référents sexués.

-le nombre et ce malgré les trois possibilités qui leur sont offertes, ces professeurs optent pour l'opposition **-ø / -s**.

Concernant le plan sémantique, ces termes arabe et/ou berbère gardent aux yeux des P.E.S. le sémantisme de la langue d'origine. L'intégration d'un terme étranger dans le français standard ne peut se faire aux yeux de ces informateurs que si ce terme est mentionné dans le dictionnaire de langue faisant fi de son usage probable par des Français natifs.

A la fin de cette enquête ces professeurs, considérés comme les agents de la diffusion du français exogène, reconnaissent avec une courte majorité l'existence d'un français endogène, différent sur le plan lexical du français de référence. Voici par ailleurs comment parlait Mohamed Dib de ce français : « La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas. »<sup>143</sup>

Nous nous sommes proposé dans cette enquête de répondre principalement à la question suivante : le français enseigné dans les lycées de la ville de Biskra renferme-t-il des termes empruntés aux langues locales ?

---

<sup>143</sup> Dib, M., cité par Benrabah, M., (1999), Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique,(éds.) Séguier, p.182.

D'après les résultats que nous avons obtenus, nous pouvons dire que les P.E.S dans leur pratique de la classe emploient le français en recourant à des termes arabes ou berbères. Dans la mesure où nous avons découvert que les informateurs recourent effectivement à l'emprunt dans la situation d'enseignant / enseignés.

Nous pouvons confirmer pleinement notre hypothèse sur le fait que le français enseigné dans cette région du pays renferme bien des termes issus des idiomes locaux.

Nous avons ensuite tenté de voir si le recours aux termes empruntés à l'arabe ou berbère répond bien à un besoin langagier ou linguistique

Les résultats nous ont révélé que ces professeurs emploient ce français dans leurs classes respectives pour bien rendre compte du mode référentiel économique, culturel, politique de l'Algérien.

Nous avons donc confirmé pour cet aspect de la question que les lexies empruntées et insérées dans le français en usage dans ce pays servent à désigner des realia algériennes. Dans ce cas précis, le français de référence est ou bien dépourvu d'un terme équivalent ou bien le terme d'origine française désigne un référent de la langue arabe et /ou berbère de manière imparfaite, c'est pourquoi les informateurs recourent à l'emprunt de termes aux langues locales.

Nous pouvons enfin dire et compte tenu de la présence de termes issus de l'arabe ou du berbère que le français utilisé, par les journalistes, les écrivains et les professeurs du secondaire, est différent sur le plan lexical du français de France. Cette variété de français, que nous désignerons par mésolectale, correspond au pôle supérieur d'un continuum linguistique. Une variété qui est en train de se constituer en norme locale ou endogène très perméable à l'emprunt aux langues locales et qui se caractérise surtout par une néologie de forme.

Toutefois après une ultime interprétation des résultats obtenus nous avons constaté que ces informateurs bien qu'ils recourent à l'emprunt, trouvent ce procédé

inapproprié et inutile quant à un enseignement de la langue française proche de la norme de référence. Une attitude qui peut s'expliquer, à nos yeux, par le fait que l'emprunt linguistique est perçu par cette population d'enquêtés comme une transplantation de termes d'une langue source vers une langue cible, et que comme pour toute transplantation, le phénomène de rejet reste celui qui préoccupe le plus. Dans ce cas précis le rejet n'est point intra linguistique mais plutôt extra linguistique, parce qu'il émane des professeurs garants de la norme exogène.

**Cinquième partie : INVENTAIRE DES EMPRUNTS**

### 5.1- Signes et abréviations utilisés dans l'inventaire

- ( ) encadre l'origine de la lexie
- [...] indique une coupure dans la citation .
- adj. : adjectif
- adv. : adverbe
- comm. : commentaire
- comp. : composé
- exclam. : exclamation
- ext. : extension
- fam.: familier
- f.: féminin
- GR : Grand Robert de la langue française
- inv. :invariable
- isl. : terme renvoie à la religion islamique
- loc. : locution
- loc. v. : locution verbale
- m. : masculin
- n. : nom
- oppos. : opposition
- pl. : pluriel
- péj. : péjoratif
- pop. : populaire
- pr. : pronom
- sing. : singulier
- v. : verbe
- v.i. : verbe intransitif
- V. : voir

## 5.2- Corpus

L'inventaire que nous présentons, est fondé sur une méthode descriptive de la variété lexicale qui consiste à mettre en œuvre des techniques lexicographiques dans une perspective dictionnaire. Il donne aussi un aperçu que nous espérons représentatif des termes arabes et/ ou berbères dans le français endogène. La présence des emprunts issus des langues maternelles (arabe dialectal et berbère), et de l'arabe langue classique confirme le conflit linguistique entre langue officielle (l'arabe) et le français dans ce pays.

Le recours aux emprunts constitue tout au long de ce travail la particularité dans la pratique linguistique de l'Algérien francophone.

## A

**AAROUBI**, 'aroubi (de l'arabe)

n.m.

Genre issu de la musique andalouse.

*"De nos jours, le malouf est très peu interprété, la tendance vers d'autres genres tels que les Aroubi, Mahjouz, Haouzi et les chansonnettes de type tunisien lui ont porté un coup fatal. (Liberté, 03/07/1994).*

*Peut être ne s'était-il pas suffisamment rendu compte qu'au contact du terroir algérien l'école classique andalouse a donné des "Aroubi", des "Haouza" d'une bonne facture (qu'il interprétait d'ailleurs à merveille)...(Le Matin, 10-11/02/1995).*

*Il [musicien] va chercher à créer autour de lui toute une atmosphère artistique dans tous les genres notamment le châabi, l'aaroubi algérois, dans le haouzi tlemcénien ainsi que le kabyle . (El Watan, 07/01/1996).*

Spécialisé, écrit, oral.

v. nouba, andalou

**'ABAYA**, abbaya, abbeya, abeya (de l'arabe)

n.f.

Longue chemise masculine. Terme utilisé particulièrement depuis 1988 pour désigner la tenue des islamistes.

*Nous portons des abayas en été. Oral*

*Et les abayas offertes aux moines pouvaient bien remplacer temporairement leurs soutanes. (La Nation 151, 11-17/06/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation affective.

Loc.: porter abaya et Kamis.

'ABBAYA V. 'abaya.

'ABBEYA V. 'abaya.

'ABEYA V. 'abaya.

'ACABIYA, açabiyya, assabya, açabyya (de l'arabe)

n.f

Esprit de corps, sens de l'appartenance à un clan ; par ext. chauvinisme.

*Après avoir énuméré les acteurs de la tragédie algérienne, le peuple, le pouvoir l'islamisme et le laïcisme, Nouredine Boukrouh consacre à chacun d'eux des développements qui se veulent d'un penseur objectif et ouvert, non d'un homme politique aux vues et opinions partisans susceptibles de relever de cette «açabiya» qu'il dénonce comme source majeure des maux qui affectent le pays.*

*(El Acil, 29 /12/1997)*

Disponible, écrit surtout.

'ACER V. el 'asser

'ACHIR, el achir, (de l'arabe)

n.m.

Un grade de l'ordre du Mérite National.

*Lors d'une cérémonie tenue au Palais du Peuple à Alger, le Président de l'Etat, M. Liamine Zeroual, a remis hier à l'occasion de la journée du 20 Août des médailles de Mérite, de l'ordre du "Achir" à un groupe de grands blessés de la Guerre de Libération nationale. (Liberté, 20/08/1995) .*

*Il s'est également vu décerné la médaille d'El Achir" attribuée par le ministère de la Culture et de l'Information. (Le Matin, 31/10/1995).*

*Voici la liste des martyrs intellectuels du secteur de l'information et de l'art, décorés à titre posthume par M. Liamine Zeroual, Président de la République, de la médaille El Achir de l'ordre du mérite national... (El Watan, 22-23/08/1997) .*

Courant, écrit, oral.

**'ACHOURA**, (de l'arabe)

n.f.

Fête religieuse musulmane célébrée dix jours après le jour de l'an musulman (le 1er mouharram de l'Hégire).

*Aujourd'hui c'est l'Achoura. Oral*

*Parfois, le jeûne est seulement méritoire, surérogatoire, n'entraînant pas le péché en cas de non-observation : Il en est ainsi par exemple, durant les six jours de Chawal , d'Achoura , d'El Miradj (l'Ascension). (Aniba M.,(a) 1990 , 25)*

*Ils se disent : le jeûne du jour de l'Achoura efface les péchés d'une année ... (Liberté, 13/02/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. aïd-el-kébir, aïd-el-fitr, mawlid ennabaoui.

**ADHAN**, adan, adhane, el adhan (de l'arabe)

n.m.

Appel à la prière musulmane fait par le muezzin.

*Chaque matin j'entends l'adan.. Oral*

*C'est après "el adhan du maghreb" que la vie nocturne commence. (L'Authentique 26-27/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**ADHAN** V. adan.

**AGHA** (du Turc)

n.m

1) Chef des janissaires sous l'administration turque.

*L'Agha du Khalifa et aidé du chaouch qu'il désigne lui-même.(El Acil,03/03/1993)*

*Spécialisé, écrit, oral*

2)Fonctionnaire d'autorité musulman sous l'administration coloniale française.

*Nommé agha de Constantine en 1929 et bachagha en 1930, il est promu en 1926 commandeur et en 1949 grand-croix de la légion d'honneur.(El Watan,15/04/1997).*

Spécialisé, écrit, oral.

**'Aïcha** V. El 'ïcha

**'AÏD,** (de l'arabe)

n.m.

Fête religieuse musulmane (en général).

*De plus, la fin du Ramadhan débouche sur l'Aïd, journée fériée. (Mimouni R.,1993,23).*

*A Zemmoura, deux responsables de DEC ont été sauvagement assassinés dont l'un au cimetière le jour de l'Aïd. (Liberté, 23-24/06/1995).*

*Sans oublier que nous sommes à la veille de l'Aïd, et les prix des vêtements restent inaccessibles pour plusieurs d'entre nous. (L'Authentique, 15/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. 'aïd-el-adha, 'aïd el fitr, 'aïd el-kébir,'aïd kbir, 'aïd es-seghir, mawlid ennabaoui.

**'AÏD-EL-ADHA,** 'aïd el adha (de l'arabe)

n.m.

Fête religieuse musulmane commémorant le sacrifice d'Abraham.

*Je me contente simplement de remarquer que si le volume de nos importations, pendant sa gestion, n'a pas augmenté ou a diminué, leur éventail ne paraît pas avoir été réduit et semble même s'être étendu à des produits non essentiels tels que les moutons d'Australie, importés pour les besoins de l'Aïd El Adha... (La Tribune, 03/08/1995).*

*Dans le cadre de la lutte contre les zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme) et notamment le kyste hydatique, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a pris une série de mesures en vue d'assurer le jour de l'Aïd El-Adha, par les services sanitaires, une permanence au niveau des abattoirs et des tueries afin de contrôler les carcasses et les abats. (Liberté, 09/04/1996).*

*Les partis politiques, les organisations nationales et les personnalités invités à la première phase de dialogue, lancée par le Président de la République le 06 avril dernier et qui s'est achevée à la veille des fêtes de l'Aïd El-Adha, seront destinataires aujourd'hui du mémorandum promis par le président Zeroual... (El Watan, 10-11/05/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. 'aïd el kébir.

**'AID EL FITR**, (de l'arabe)

n.m.

Fête religieuse musulmane consacrant la fin du jeûne annuel du mois de Ramadhan.

*Il y a quelques jours, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, j'adressais à l'ensemble du peuple algérien un message d'espoir. (El Moudjahid, 08/03/1995)*

*En effet, les virements et les retraits ne peuvent être effectués par les salariés devant faire des achats pour leurs enfants à l'occasion de l'Aïd El -Fitr. (L'Authentique, 15/02/1996).*

*Le CEM En Nasr de Aïn Taya, endommagé à la suite de l'attentat à la voiture piégée, la veille de l'Aïd El-Fitr. (Liberté, 08/04/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. 'aïd es-seghir.

**'AID EL-KÉBIR**, 'aïd-el-kébir,' aïd-el-kebir, 'aïd kbir (de l'arabe)  
n.m.

Fête religieuse musulmane célébrant le sacrifice d'Abraham.

*... aux chômeurs qui à la veille de l'Aïd el-Kébir, ne pouvaient offrir à leurs enfants le mouton à égorger en commémoration du sacrifice d'Abraham...(Mimouni R., 1993,66).*

*Qu'est donc cet homme qui à l'issue de la prière de l'Aïd El-Kébir, a pu se faufiler, sans coup férir jusqu'au président Zeroual? (Liberté, 30/04/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. 'aïd el adha.

**'AID KBIR** V. 'aïd el kébir.

**'AID ES S'GHIR**, 'aïd es-seghir (de l'arabe)

n.m.

Fête religieuse musulmane consacrant la fin du jeûne annuel du mois de Ramadhan.

*En terminant le mois du jeûne, le monde musulman tout entier célèbre avec allégresse et une immense joie la fête du premier jour du mois de Chawal qui est l'Aïd El-Fitr ou fête de la rupture du jeûne , appelé aussi Aid Sghir (ou petite fête). ( Aniba M. ,(a) 1990 , 71)*

*Le jour de la célébration de l'Aïd Es s'ghir marque la fin d'un mois sacré, celui du jeûne. (Le Matin 05/03/1995)*

Disponible, écrit, tous milieux.

V. 'aïd el fitr.

**'AISSAOUAS**, (de l'arabe)

n.m.pl.

Nom d'une secte de marabout connue par ses exhibitions de thaumaturgie.

*Ma Yamouna pour les citoyennes et citoyens de la ville, exerça ses dons de guérisseuses initiées d'abord à Taher, terre ancestrale chargée de merveilles et de mythes, puis dans les rangs des Aïssaouas, regroupement fabuleux qui demeure une des marques distinctives de la mémoire constantinoise. (El Watan, 12/06/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. hadhra, zerda.

**ALA**, alla (de l'arabe)

n.f.

Instrument de musique.

*A nos débuts, nous chantions sans "ala" avec seulement une derbouka. (El Acil, 05/02/1993).*

Disponible, écrit, oral surtout,.

**'ALAOUI**, el 'alaoui (de l'arabe)

n.m.

Danse traditionnelle saharienne.

*Reverra-t-on un jour les belles cavalcades de la fantasia au son des clarinettes et des danses du alaoui ? (La Tribune, 21/08/1995).*

Spécialisé, écrit, oral.

'ALEM V. Oulémas.

**ALFA**, halfa (de l'arabe)

n.f.

Plante herbacée d'Afrique du nord (Stippa Tenacissima) dont les feuilles sont utilisées en sparterie et dans la fabrication du papier.

*Les informations recueillies auprès des institutions spécialisées font état de potentialités d'Alfa estimées à 200.000 T/an. (Guide économique B.E.A., 1992, 122).*

*L'Alfa qui nourrit les moutons, est devenu nain, alors que trente ans auparavant montait à ceinture d'homme. (Mimouni R.. 1993, 128).*

*Même l'affûteur de "Mendjel" faucilles et le confectionneur de chapeau de paille, étaient présents, sur des tapis en alfa ou sur des tabourets de fortune. (Le Matin, 01/07/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. alfatier.

**ALFATIER**

adj., n.m.

Relatif à l'alfa.

*Une situation qui selon les organismes exploitant résulte d'une dégradation avancée de la nappe alfatière (sur- exploitation, incendie, céréaliculture), à la sécheresse et au manque de main d'œuvre. (Guide économique, B.E.A 1992, p.121)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. alfa.

**AL HAMDOU ALLAH**, al-hamdoulillah, al-ham'dou lil-lâh, el-hamdou- lillâh, hamdoullah (de l'arabe)

exclam.

Exclamation qui sert à exprimer la satisfaction, le soulagement.

*La pluie tombe plus forte. Dieu a exaucé des enfants de l'Algérie. Al Hamdou-Lillah ! (El Moudjahid, 25/11/1995).*

*La pièce qui raconte la longue nuit coloniale se terminait par le chant ample et majestueux d'un autre monument de la culture algérienne: "El hamdou lillah..." (El Watan, 16/02/1996).*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**ALLAH**, (de l'arabe)

n.m.

Dieu pour les Musulmans.

*Mais il est bien clair que, dans cet ouvrage, ce n'est pas la religion d'Allah qui est en cause mais l'interprétation qu'en a faite un mouvement extrémiste. (Mimouni R., 1993, 156)*

*Qu'Allah te maudisse! (Le Matin, 10-11/02/1995)*

*S'il se rappelle Allah, le glorifie et lui adresse des louanges, l'ange chasse Satan et se charge de lui. (Liberté, 13/02/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. al hamdou allah, allah akbar, allah ghaleb, allah irahmou, inch'allah.

**ALLAH AKBAR**, allah ou akbar, allah ouakbar, allahou akbar (de l'arabe)

exclam.

Exclamation qui sert à exprimer la grandeur de Dieu.

*La dépouille de Ali Tahanouti a fait le tour de la ville dans un silence impressionnant par "Allah ou Akbar"... (El Watan, 07-08/10/1994)*

*C'est aux environs de vingt-trois heures que l'opération, menée par les terroristes, a commencé aux cris d'Allah ou Akbar . (Liberté , 22/02/1995) .*

*Hassan Agha avait à peine prononcé ses dernières paroles que le peuple galvanisé par les clameurs de "Allah ou Akbar" et une décharge générale d'armes à feu, se souleva comme un seul homme. (El Moudjahid, 06-07/10/1995) .*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**ALLAH GHALEB**, (de l'arabe)

exclam.

Exclamation dont on se sert souvent pour s'excuser de ses défauts, de ses torts:

*J'avais deux objectifs, l'autre Allah ghaleb il me reste le championnat. (oral).*

*A chaque fois qu'on subit l'échec, on soupire : "Allah ghaleb", comme pour nous disculper et imputer l'insuccès à une volonté extérieure, qui aurait voulu qu'il en fût ainsi. (El Watan, 18/12/1995)*

*Allah ghaleb, on n'avait pas le choix. (Compétition plus,23-29/09/1997)*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**ALLAH IRAHMOU**, allah irehmou, rahimou allah, allah yarahmou , allah yerhmou (de l'arabe) exclam.

Exclamation qui appelle la protection, la miséricorde de Dieu sur un défunt.

*C'est le coup de l'Inspecteur Tahar, Allah yerhmou... On tire d'abord et on discute après... (Révolution et Travail 72, 21/03/1995)*

*Que te dire sinon "Allah yarahmou". (El Moudjahid, 28/03/1995)*

*[Yamaha]. Il était cet ingrédient magique, qui a toujours su donner un bon goût à l'ambiance belcourtoise et nul ne pourra se substituer à lui Allah yarahmou ! (Algérie Actualité, 1551, 04-10/07/1995)*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**ALLAH IREHMOU** V. allah irahmou.

**AMANA**, (de l'arabe)

n.f.

Dépôt confié à tiers, bien placé sous la protection de quelqu'un.

*Le fils a une légitimité qui ne fait pas de doute et il ne s'impliquera pas à prendre quelque chose (amana) de gens qui, n'en sont pas les propriétaires... (La Nation 109, 22-28/08/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**AMAZIGH**, (du berbère)

n.m. et adj.

Nom que se donnent les Berbères.

*"je suis un Algérien amazigh arabisé par l'islam et j'ai du travail. Je construis mon pays." ( El Manar 30, 09-15/05/1994)*

*Retour de la question amazighe sur la scène nationale. (El Ouma, 10/09/1995)*

*Le problème d'intercompréhension entre les usagers des différents parlers amazighs (chaoui, chleuh, kabyle, mozabite) peut être résolu, selon la circulaire, par le biais de la "correspondance collective ou individuelle". (El Watan, 22/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation neutre ou laudative selon le locuteur.

V. amazighité, tamazigh.

**AMAZIGHITÉ**

n.f.

Spécificité de l'identité berbère.

*De cette sortie, nous retiendrons le formidable potentiel humain qui n'a pas manqué de manifester sa disponibilité à participer à cette œuvre de réhabilitation de l'amazighité. (La Tribune, 11/07/1995).*

*L'organisation du séminaire national sur l'amazighité qui sera organisé à Batna du 24 au 30 août 1996, sera aussi à l'ordre du jour. (Liberté, 07/07/1996).*

*Préparatif du séminaire sur l'amazighité de Batna. (L'Authentique, 28/07/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation neutre ou laudative selon le locuteur.

V. amazigh, amazighophone.

## **AMAZIGHOPHONE**

adj.

Personne qui parle l'amazigh.

*La question de la langue joue un rôle prépondérant du côté d'une Algérie amazighophone. (Liberté, 2 /5/1993).*

*L'ACAA, qui fournit les efforts substantiels pour réhabiliter la culture amazigh saisit cette occasion pour se solidariser avec le Mouvement culturel berbère qui défend dignement, depuis plus d'une dizaine d'années, les aspirations culturelles de la population amazighophone algérienne. (El Watan, 07-08/10/1994).*

Disponible, écrit surtout.

**AMIN**, amine (de l'arabe)

interj.

"Ainsi soit-il", expression qui sert de réponse à tout souhait, toute bénédiction, amen.

*Souhaitons-le [avenir meilleur] avec la volonté de Dieu. Amin. (Aniba M.,(b) 1991, 102)*

*Dieu fasse que ce brasier s'éteigne, que plus jamais l'Algérien ne soit égorgé, ne soit abattu, ne soit mutilé. Amin. (El Moudjahid, 28/03/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**AMIR** V. émir.

'**AMMI**, (de l'arabe)

n.m.

*"Oncle", appellation respectueuse servant à désigner les personnes d'un certain (généralement troisième) âge.*

*Ammi Omar s'en prend vivement à Benhamouda. (Révolution et Travail 72, 21/03/1995).*

*Pour terminer, il dira encore même ! Ammi ne devrait pas être utilisé. (Révolution Africaine 1644, du 30/08 - 5/09/1995)*

*A 62 ans "Ammi" Ramdhan est toujours disponible pour satisfaire tel ou tel joueur. (El Watan, 10/12/1995).*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

Connotation affective.

V. da

**ANCIRAF**, insiraf, ensiraf, nesraf (de l'arabe)

n.m.

Mouvement de la nouba

*Vous savez ce qu'est une nouba: une touchia (ouverture), lemsadar, un morceau lent, b'tayhi, moins lent, un derdj, de rythme accéléré et un nesraf qui est tout un retournement de rythme et khlas, morceau de clôture. (Le Matin, 15/01/1996)*

Spécialisé, écrit, oral.

V. nouba, andalou

**ANDALOU, OUSE**

n/adj.

Musique classique algérienne

*Festival de la musique andalouse. (El Watan 17/07/1994)*

*Aucune nouba d'aucun répertoire n'a été exécuté qui n'ait pas écorché l'oreille d'un mélomane de l'andalou si peu assidu soit-il. (Révolution Africaine 1644, 30/08-05/09/1995).*

*La musique elle-même était l'andalou. (Le Matin, 15/01/1996)*

Spécialisé, écrit, oral.

'**ARCH**, 'arch, 'arsh, 'arche (de l'arabe)

n.m.

1) Tribu, groupement de familles se réclamant du même ancêtre.

*"Les arches ne fermeront certainement pas les yeux sur ce qui va se produire le jour du vote" (Liberté, 30/04/1997).*

2) Qui appartient à la tribu, tribal (surtout en parlant des terres).

*Ensuite viennent les problèmes posés par les terres "arch" qui seront " réglés dans une logique claire" et enfin la restitution de celles nationalisées pour lesquelles la loi tranchera. ( EL Watan, 29/06/1994)*

*A propos des terres arch et des terres communales, M. Bahbouh dira que celles-ci continueront à rester propriété de l'Etat. (La Tribune, 08/08/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. terre 'arch.

'**AROUBI** V. aaroubi.

'**ASAR** V. 'acer.

'**ASR** V. 'acer.

**'ASRI**, (de l'arabe)

n.m.

Genre de chant moderne algérien.

*Il était porté sur le moderne que de son wahrani, la touche bédouine était absente. Il se voulait le Barry White algérien. Il était au "Asri" à Oran, ce qu'était Lamari à Alger. (El Watan, 27/02/1994)*

Spécialisé, écrit, oral.

V. rai.

**ASSALA**, ačala, (de l'arabe)

n.f.

Authenticité, originalité

*Cette "assala" ne revendique pas seulement une pureté culturelle islamique supposée, elle est surtout l'expression d'une nostalgie pour un système donné, fondé sur des rapports sociaux archaïques: la féodalité.(El Watan,08/01/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**'ASSAR** V. 'asser.

**'ASSER** V. 'asser.

**ASSIHAR**, (du berbère)

n.m.

Manifestation économique et culturelle, festival régional dans le sud algérien, particulièrement à Tamanrasset.

*La capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, s'apprête à abriter du 06 au 20 avril prochain, une quinzaine économique et culturelle sur le site de l'ancienne foire "Assihar". (Le Matin, 30/03/1994).*

*"Demain l'Afrique" apparaît comme un slogan bien plus grand que la taille réelle de l'Assihar de Tamanrasset. (El Watan, 21/12/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**ASWAK** V. souk-el-fellah.

**ASWAK EL - FELLAH** V. souk-el-fellah.

**AURESSIEN**

n./adj.

Originaire des Aurès, région de l'Est Algérien.

*Par cette victoire, les Aouessiens occupent toujours la première place distançant son poursuivant immédiat de trois points. (El Moudjahid, 24-25/11/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**AYA**, (de l'arabe)

n.f.

Verset du Coran.

*Le mot arabe aya que l'on traduit habituellement par verset, en pensant aux versets du Coran, est un terme polysémique qui signifie en plus de verset, signe, témoignage et miracle. (Liberté, 05/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. ayat.

## B

**BABA**, (de l'arabe) (parler sud-algérien)

n.m.

Père (terme affectueux et respectueux à l'égard d'une personne âgée).

*Baba baba on t'appelle. Oral.*

*Baba, je ne peux attendre, je vais aller les rejoindre, j'aurais dû rester à la maison, elle avait des douleurs dans la nuit . . . (Reggad S., 1997, 70)*

Courant, oral surtout, tous milieux.

**BABOR**, (de l'arabe)

n.m.

"Bateau", symbole du désir des jeunes algériens de quitter leur pays. (De l'expression "babor australia" qui désigne un bateau fictif venu d'Australie pour embarquer les jeunes chômeurs).

*Si des histoires telle que celle de Babor Australie (récits d'émigration) ont eue autant de force et d'impact, ce n'est pas à cause d'un quelconque complot où la main de l'étranger serait présente... (El Watan 28/6/1994)*

*Suite à l'annonce publiée par votre hebdomadaire de la semaine du 1/08/95 citant notre société dans votre article Babor D'Zaïr . (Hebdo Libéré 228, 9-15/08/1995)*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

Loc. babor australia.

Connotation humoristique.

**BACHAGHA**, (d'org. turque)

n.m.

Haut fonctionnaire musulman sous l'administration coloniale française, au-dessous duquel sont l'agha et le caïd.

*Je connais Mouloud Mammeri depuis son plus jeune âge, lorsque de Aït Yenni il venait voir mon père, bachagha, à Aït El-Hammam. (Liberté, 26/02/1995).*

*Néanmoins je n'avais pas compris ce jour là, alors que j'avais juste treize ans, que ceux qui avaient pris la tête de la manifestation étaient essentiellement les collaborateurs de Bachagha Boualem. (Le Matin, 19/03/1995).*

*Je comprendrais cela d'un gaïd qui aspirerait à devenir bachagha, mais pas d'un administrateur civil de l'Algérie indépendante. (El Watan, 14/09/1997).*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

Connotation péjorative depuis l'indépendance de l'Algérie.

**BACKCHICH** V. bakchich.

**BADAOU**, bédoui (de l'arabe)

n./adj.

Genre de musique.

*Il adopta un genre de musique qui convenait parfaitement à sa voix à savoir la musique bédouie oranaise moderne. (Le Matin, 31/10/1995).*

Spécialisé, écrit, oral.

**BAKHCHICH**, backchich, bakchic, bakchiche, baqchiche, bakechich  
(d'orig.turque)

n.m.

Pot-de-vin, dessous-de-table.

*Puis encore, les Algériens qui ont longtemps fait des gorges chaudes à propos de la pratique du bakchich dans des pays frères et amis, apprennent qu'ils ont, eux aussi, un solide appétit en la matière. (Liberté, 11/07/1996).*

*...il n'est pas inutile de souligner que la corruption existe sous toutes les latitudes et dans tous les systèmes, bakchich et dessous de table pour "acheter" les décideurs des pays du tiers-monde rentes régaliennes qu'il fallait enrichir la nomenclature à l'époque du socialisme d'état... (Le Matin, 11/07/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation négative.

**BAQLAOUA**, baklaoua, baklawaw, baqlawaw (de l'arabe).

n.f.

Gâteau feuilleté à la pâte d'amande en forme de losange.

*Vouloir acquérir quelques grammes de kalb elouz, baklawaw ou hrissa équivaut à déboursier plusieurs dizaines de dinars. (El Watan 25-26/2/1994)*

*On s'affaire aux derniers achats avant de rentrer chez soi. La tentative est grande et le choix varié: zlabia, qal-ellouz et autres baqlawaw, pain aux graines d'anis, matlou (pain traditionnel), dattes, beignets. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. marchand de baklaoua.

**BAQCHICHE** V. bakhchich.

**BAQLAWA** V. baqlawaw.

**BARAKA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Bénédiction du saint, du marabout.

*Les Aït Selgam ne sont pas loin d'invoquer la baraka de Sidi M'hand Sadi. (Liberté, 10-11/05/1996).*

*Le vendredi, de bonne heure, les vendeurs de baraka, de bonbons, de fruits, de bougies, etc., étaient alignés devant la zaouia. (Le Matin, 01/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc.baraka du saint.

2. Chance.

*La baraka du peintre. (Révolution Africaine 1644, 30/08-05/09/1995)*

*C'est dire qu'il y a encore des hommes et des femmes qui ont la baraka. (El Moudjahid, 25/11/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm.: dans les dictionnaires du français standard le terme figure avec les marques "pop." et "fam."

**BARAKAT**, baraket, (de l'arabe)

exclam.

Exclamation qui sert à exprimer son impatience, sa résolution de faire cesser qch., équivalent de: "c'est fini!", "assez!", "ça suffit!"

*Ammi Omar! ya khoya, barakat! ... C'est trop! ... Chaque fois que j'ouvre le journal, je me dis que tout ça c'est la faute à Benhamouda... (Révolution et Travail 72, 21/03/1995)*

*Deux années de déstabilisation, "Barakat". (Le Matin, 10/01/1996)*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**BAROUD**, (de l'arabe)

n.m.

Coups de fusil tirés par les cavaliers au cours des festivités.

*Le dernier baroud. (El Watan, 14/11/1995)*

*Le baroud enivrait la foule qui ne fit pas attention au soleil qui lui tapait sur la tête. (Le Matin, 01/07/1996).*

*A l'occasion, une fête grandiose fut organisée dans ce lieu, il y a à peu près deux mois où fantasia et baroud ont été à l'honneur de cet évènement. (Liberté, 25-26/07/1997)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. baroudeur.

## **BAROUDEUR**

*n.m.*

Avant-centre.

*Puisque à la 37e [minute] le baroudeur de la JSK Hadj Adlane profitant d'une sortie hasardeuse de Habli adressa un maître tir des 25 mètres qui ira se loger dans la cage des poulains de Guenoun. (Le Matin, 10-11/02/1995)*

*...Pons a fait un constat très rassurant, qui lui a fait chaud au cœur : sa popularité est restée intacte, même auprès des jeunes, ceux à qui les anciens ont raconté les exploits de ce baroudeur des stades. ( El Watan, 22-23/08/1997)*

Spécialisé, écrit, oral.

Comm. utilisé dans le milieu sportif pour désigner les footballeurs dotés d'une force de frappe inouïe.

## **BAYOUD, bayoudh (de l'arabe)**

*n.m.*

Fusariose du palmier-dattier.

*Menacée d'une part par le bayoud ou El Bahri comme l'appellent les Taghitis , et d'autre part par la remontée du sel consécutive à la sécheresse persistante la palmeraie est en train de mourir à petit feu. (El Watan, 03/01/1996) .*

Spécialisé, écrit, oral.

## **BÉDOUI V. badaoui.**

**BEILEK** V. beyleck.

**BELOUNISTE.**

n./adj.

Harki, traître à la cause nationale.

*C'est un bélouniste. Oral*

*Avec un bon sens de paysan, Ali explique les événements que connaît sa région, et l'Algérie en général par le retour des "bélounistes" sur les devants de l'histoire.(El Watan, 18/4/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout.

Comm. du nom de Bellounis "général" qui a combattu les hommes du FLN au côté des troupes françaises.

**BEN'AMISME**, ben-'amisme, ben'amisme, beni 'amisme, ben'amizme (de l'arabe "ben-'amiss")

n.m.

Népotisme.

*Le cadre marginalisé est à la mode ces temps-ci, ce cadre produit de la lutte de clans, du BENI AMISME, de la surproduction des universités... (Le Matin, 28/1/1993).*

*Grâce à des avantages dignes des républiques bananières (...) par des nominations obéissant plus à des critères s'apparentant au régionalisme, népotisme et au "ben amizme" qu'à une quelconque norme de patriotisme, de probité ou d'honnêteté intellectuelle. (L'Indépendant 33, 06-12/09/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation péjorative.

Comm. le terme est une formation hybride arabe + français dérivée du mot "ben'amiss" + suffixe "isme".

**BENDIR,** (de l'arabe)

n.m.

Tambourin rond en peau de mouton d'environ 50 cm de diamètre.

*...tandis que le bendir du moyen Atlas, au Maroc, dévoile la beauté des voix féminines chantant à l'unisson et relançant, le rythme par de traditionnels youyous. (Le Matin, 07/03/1995).*

*Elles aiment virevolter et tournoyer au son de la ghaïta et du bendir. (El Watan, 11/07/1996)*

*Le bendir est là pour donner la cadence et la salle reprend en chœur... (La Tribune, 17-18/10/1997).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**BÉNI - OUI - OUI**

n.m.pl. invar.

Autochtones empressés à approuver sans condition toutes les initiatives de l'administration coloniale française. Par ext. Personnes qui approuvent les décisions des autorités, qui font preuve de servilité.

*Le système fermé et anti démocratique du parti unique, imposé dès le début par Ben Bella, a permis à la médiocrité, à l'opportunisme et à la nouvelle race de "béni-oui-oui" de s'emparer des différents leviers du pouvoir. (L'Hebdo libéré, 27/1/1/2/1993).*

*Comprendre, bien sûr, y-a-t-il décemment autre chose à l'ordre du jour quand on ne veut pas être ni un béni-oui-oui, ni un assassin, ni un dilettante? (La Nation 115, 03-09/10/1995).*

Disponible, écrit, oral.

Connotation négative.

Comm. le terme de composition hybride (arabe: béni + français: oui-oui) en voie de réactualisation dans le contexte algérien d'aujourd'hui se caractérise par l'accroissement de sa fréquence.

**BENT**, (de l'arabe)

n.f.

Fille de (personne du sexe féminin considérée par rapport à ses parents).

*Parmi celles-ci, [femmes musulmanes] nous citons l'Égyptienne Aïcha Abderrahmane dite (bent Chaâti) écrivain de grande renommée et commentatrice du Coran sublime. (Aniba M.,(b) 1991 , 65)*

*Hamada chantera "Bent Erroumia" en 1931. (Algérie Actualité 1551, 04-10/07/1995)*

*Maintenant, il travaille sur Bent Familia, son nouveau sujet une histoire de femmes où il projette encore ses questions dérangeantes. (Le Matin, 31/10/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**BERKOUKES**, berkoukess (de l'arabe)

n.m

Gros grain de semoule de couscous roulée à la main.

*Dans d'autres régions, comme à Tlemcen, le plat de circonstance était le berkoukès (couscous à gros grains). (Liberté, 11/01/1996)*

*Elle prend chaque jour ses repas Slim-fast entre les deux bons berkoukess que lui a conseillés son taleb. (Le Quotidien d'Oran, 28/02/2000).*

Disponible, écrit, oral.

V. aïch

**BERRAH**, (de l'arabe)

n.m.

Crieur public, colporteur.

*Dans ses régions, le moyen le plus efficace pour communiquer demeure le "cheikh du ksar" ou le " berrah". (La Tribune, 01-02-12/1995).*

*A 11 heures, alors que les ventres se creusaient, un "berrah", crieur, supplia l'assistance de se former en groupe de dix. (Le Matin, 01/07/1996).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**BEYLECK**, beïlek, beylek, beylick, beylik ( d'orig. turque)

n.m.

1. Division territoriale (province) gouverné par le bey sous l'administration coloniale turque.

*De l'administration turque qui dura jusqu'en 1830, les habitants ne retiennent que le terme de beylik synonyme de levée d'impôts (Mimouni R., 1993, 144)*

Spécialisé, vieilli mais disponible, écrit surtout.

2. Gouvernement sous l'administration coloniale française.

*Nous en avons hérité l'appellation turque de Beyleck, que curieusement nous avons continué d'utiliser sous la colonisation française. (Benmiloud K., 1992, 104)*

Vieilli mais disponible, écrit surtout.

3. Gouvernement, état (de l'Algérie indépendante).

*C'est à croire que l'administration algérienne est frappée du syndrome de beyleck, elle est souvent sournoise, sectaire et corrompue. (Liberté 09/06/1994)*

*L'Etat, pour ne pas être considéré comme "beylek" et traité en tant que tel, doit tout mettre en œuvre...(El Watan, 14/09/1997)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**BEYLICAL**, (de l'arabe)

adj.

Etatique, qui repose sur la toute puissance de l'Etat.

*Ce terrain des Béni-Morra devant être planté de palmiers dattiers de la meilleure espèce parce que devenu domaine exclusivement beylical. (Zerdoum A.,(b) 1998, 64)*

Disponible, écrit, oral.

Comm. mot de formation hybride : de l'arabe beylick + suffixe français al.

**BEYLICAT**, (de l'arabe)

n.m.

Gouvernement du bey sous l'administration coloniale turque.

*Au cour de la seconde moitié du dix-septième siècle le Beylicat de Ksentina (Gouvernorat de Constantine) étendra son autorité vers l'oasis des Bsakra (Ouahète lebsakra) située à 200 Km au sud de la capitale de l'Est algérien. (Zerdoum A., (b)1998, 6)*

Disponible, écrit, oral.

Comm. mot de formation hybride : de l'arabe beylick + suffixe français -at.

**BISM ALLAH**, bismi allah, bismi llah, bismi 'llah, bismillah (de l'arabe) exclam.

« Au nom de Dieu »

*Ses adeptes encore nombreux au Maroc récitent 14.000 fois la "Basmala" la formule "Bismillah Errahman" Errahim... (Liberté, 24-25/02/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout, tous milieux.

**BLED**, (de l'arabe)

n.m.

Village, campagne, région d'origine, intérieur du pays.

*Un travail qui demande du temps et de grands efforts pour les femmes de toutes les catégories, même celles qui ne travaillent pas ou habitent au bled, les enseignants, les cadres, etc. (Le Matin, 08/03/1995)*

*Et comment ! le bled, les amis, la famille, la JSK . (Liberté, 21/06/1995)*

*Il n'ose pas aller à la conquête des boulevards ou des rues "commerçantes", car, là bas, dans le bled, il a cultivé lui aussi le syndrome de la peur. (El Watan, 25/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le terme n'a pas de connotation péjorative à la différence des dictionnaires du français standard où il est accompagné de marques "fam." et "péj."

**BNADER** V. bendir.

**BOUCHKARA**, ( de l'arabe)

n.m.

Indicateur de police ( pendant la colonisation française ).

*On croyait que l'ère des bouchkaras était à jamais révolue. (Le Matin,21/11/1994).*

Disponible, écrit, oral.

## **BOUMEDIENISME**

n.

Relatif à la politique du président Boumédiène.

*A une ou deux variantes près, le H.C.A par exemple ce sont les mêmes pratiques vécues lors du Boumédiénisme pur et dur qui sont, aujourd'hui encore reconduites.*

*(Liberté, 22/04/1998).*

*Disponible, écrit, oral.*

## **BOUMEDIENISTE, boumédienniste**

n./adj.

Relatif à Houari boumédiène, partisan de sa politique.

*Une petite erreur, cependant, a, semble-t-il, échappé à la vigilance de jeunes boumédiénistes. (La Tribune, 27/12/1999).*

*Disponible, écrit, oral.*

## **BOUMÉDIENNE**

n./adj.

Par appos. Qui se rapporte au régime de H. Boumédiène.

*M. Abassi n'a t-il pas été pris en charge depuis l'Angleterre par ces services [services de sécurité occidentaux] pour l'utiliser contre le régime progressiste de Boumédiène. (L'Hebdo Libéré 165, 25-31/05/1994)*

*Disponible, écrit, oral.*

## **BOURAK, bourek, bourrek (de l'arabe)**

n.m.

Pâtisserie traditionnelle en forme de petit cigare frit farci de viande hachée et de légumes servie comme entrée ( farcie de noix et de fruits secs et arrosée de miel, elle est servie comme dessert ou gâteau ).

*Au mois de Ramadhan qu'est ce que nous avons mangé comme bourek. Oral.*

*Voulez-vous que je vous dise à quoi rêve mon estomac en rédigeant ce billet ? A un bourek au fumet chaud et aux épices parfumées. (Le Matin, 10-11/02/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. dioul.

**BOUSSAADI**, bou-saadi, (de l'arabe)

n.m.

*Poignard traditionnel de Bou-saâda recourbé, à fourreau et manches ciselés.*

*Quant à "Abou khandjar" le représentant pas si symbolique que ça de tous les manieurs de "Boussaâdi", il ose : "C'est Dieu qui tue". (Le Matin, 09/03/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**BOUSSAADIA**, (de l'arabe)

n.m.

Farceur revêtu d'un accoutrement spécial, auquel on attribue un pouvoir magique.

*Boussaadia est absent de nos rues. Oral.*

*Mais nos deux trouvères n'allaient pas se confiner longtemps dans leur rôle de "boussaâdia". (Liberté, 24/3/1994)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux

**BURNOUS** (de l'arabe)

n.m.

Grand manteau de laine à capuchon et sans manches.

*Le marié porte le burnous du père comme le veut la tradition.( Oral).*

*Au fur et à mesure de la visite, on découvre aussi des habits traditionnels de la région : des burnous et autres robes... (El Watan, 18/09/1994).*

*Engoncés dans leurs burnous, deux jeunes pressent le pas vers le café maure du coin. (Liberté, 27/02/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. fête du burnous.

## C

**CACHIR**, kachir (de l'arabe)

n.m.

Saucisson traditionnel.

*Tu veux du cachir. Oral*

*Elle [la viande industrielle] constitue la base de préparation du saucisson, cachir, merguez et accessoirement le hachis. (El Watan, 25/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**CADI**, (de l'arabe)

n.m.

Magistrat musulman qui remplit des fonctions civiles, judiciaires et religieuses.

*Dans cet endroit, l'émir a désigné en 1428 de l'Hégire, le dignitaire, El Hanafi-El-Hamdouchi, cadi. (Le Matin, 10-11/02/1995) .*

*Le certificat de mariage entre-autres, et pour l'avoir, il faudra d'abord attendre que tu fasses tes dix-huit ans, c'est bientôt, de cette manière, nous pourrons aller chez le Cadi. . .(Reggad S., 1997, 111)*

Courant écrit, oral, tous milieux.

Comp. cadi de mahakma.

**CAFTAN**, kaftan, qaftan, keftan (de l'arabe)

n.m.

Costume de fête rehaussé par de magnifiques broderies au fil d'or.

*...que dirais-tu de ce beau caftan, de soie noire, brodé avec du fil doré. (Reggad S., 1997, 22)*

*Dans le hall d'exposition de la Maison de la culture, sont exposées des vues panoramiques de Tlemcen, des djellabas et des keftans destinés à l'exposition et à la vente. (Horizons, 25/08/1997)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**CAHOUA**, Kahoua (de l'arabe)

n.m.

Pot -de-vin

*Rechoua, kahoua, bakchich, pourcentage, prélèvement, détournement, commission, ristourne, dessous de table etc...(Benmiloud K.,1992, 79)*

*La notion de "Kahoua" (pot-de-vin) continue de hanter l'inconscient collectif. (Liberté 09/06/1994)*

Courant, écrit, oral surtout.

Connotation négative.

Fam.

**CAID**, (de l'arabe)

n.m.

Fonctionnaire musulman qui cumule les attributions de juge, d'administrateur, de chef de police sous l'administration coloniale française.

*Les caids envoyaient leurs agents pour nous surveiller et voir s'il y avait un soulèvement ou non. (El Watan ,01/11/1995).*

*Le jeune polémiste qui signe kamel Abencérage dénonce l'escroquerie et de la vénalité des caids et des protégés de l'administration française. (La Tribune, 27/12/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le terme ne s'emploie pratiquement pas avec les sens modernes figurant dans les dictionnaires du français standard: pop. "chef d'une bande de mauvais garçons"; "personnage considérable"; fam. "homme remarquable".

V. caïdat.

**CAIDAT,**

n.m.

Division territoriale sous l'autorité du caïd.

*La Seybousse aura de tout temps joué un rôle en géopolitique ; elle fut ainsi, en ce qui concerne son principal affluent, l'oued cherf, la limite administrative entre la Numidie et l'Afrique Proconsulaire; puis, pour une courte durée, au temps de la régence d'Alger, la limite entre le caïdat héréditaire de Hennencha et le reste du Beylik de Constantine. ( El Watan, 27/02/1994)*

Vieilli mais disponible, écrit surtout.

Connotation négative.

V. caïd.

**Califat V. Khalifat**

**CARACOU** V. karakou.

**CHAABANE,** (de l'arabe)

n.m.

*Nom du mois lunaire qui précède le mois de ramadhan.*

*Le mois de "chaâbane" avait été marqué par l'assassinat de Liabes, Flici... (Liberté, 12/3/1994)*

*Ordonnance du 95 - 27 du 08 Chaâbane 1416 correspondant au 30 décembre 1995 portant loi de finances pour 1996. (Journal Officiel 43, 10/08/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**CHAABI,** chaâbi (de l'arabe)

adj.,

n.m.

1. Qui se rapporte au genre musical algérois dit populaire.

*A l'âge de quarante et deux ans le célèbre chanteur chaâbi a été emporté après une longue et terrible maladie due à un cancer du poumon. (Le Matin 10-11/02/1995).*

*L'esplanade de la mairie de Reghaïa, wilaya de Boumerdes, a vibré mercredi soir au rythme de la musique raï, kabyle, sétifienne et chaâbie, à l'occasion d'un gala artistique organisé par la Délégation exécutive communale dans le cadre d'un programme d'animation culturelle et sportive du mois de Ramadhan. (L'Authentique, 26-27/01/1996).*

*Le coup de foudre pour la musique chaâbie a eu lieu durant l'année scolaire 1985/86. (El Watan, 07/03/1996).*

*Courant, écrit, oral, tous milieux.*

2. Genre musical algérois dit populaire.

*Il faut éviter le langage archaïque : le chaâbi a ses paroles sentimentales et nostalgiques. (El Watan, 07/03/1995).*

*Et puis, ce qui compte en ce moment de recherche, c'est l'intérêt qu'il porte au chaabi. (L'Indépendant 33, 06-12/09/1995).*

*"Radia bent el assima" la talentueuse chanteuse ne savait pas qu'elle allait subjuguier rapidement par son chaâbi, un public d'une contrée où le raï règne en maître incontesté. (Le Matin, 07/02/1996)*

*Courant, écrit, oral, tous milieux.*

**CHAAWAL**, chaoual, chawal, choual (de l'arabe)

n.m.

Nom du dixième mois lunaire.

*En terminant le mois du jeûne, le monde musulman tout entier célèbre avec allégresse et une immense joie la fête du premier jour du mois de Chawal qui est l'Aid El-Fitr ou fête de la rupture du jeûne, appelé aussi Aid Sghir (ou petite fête). (Aniba M., 1990, 71)*

*C'est donc choual, 1415 ans après la fuite des cerveaux ou mars, 1915 ans après le coup de l'ascenseur. (Liberté, 28/07/1996).*

*Disponible, écrit, oral, tous milieux.*

**CHAB** V Cheb

**CHADLISME**

n.m.

Politique du président Chadli Bendjedid caractérisée par la gabegie, l'injustice sociale, l'absence de l'état.

*Car quoi que l'on dise le chef de l'exécutif connu pour son intégrité représente un danger mortel pour les relais du chadlisme. (El Acil,07/03/1993).*

*"Donc le chadlisme qui n'est ni une doctrine sociale ni une doctrine économique ni une simple pratique politique mue essentiellement par le népotisme, le clientélisme, la corruption, la remise en cause de la possibilité de l'industrialisation et le développement du pays, est finalement un sous-produit défectueux par la Révolution de Novembre". (El Watan, 12-13/08/1994).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**CHAHADA** (de l'arabe)

n.m

Profession de foi islamique.

*Je me suis terrée dans un coin de la pièce, derrière un grand plateau en argent j'ai retenu mon souffle tout en récitant la chahada.( Liberté,14/01/1998).*

*...les Chaouia maintiennent que la simplicité de la Chahada(...) prononcée par la personne convertie pointant l'index de la main droite vers le Ciel. (Zerdoum A .,(a) 1998, 24).*

Disponible, écrit, oral

**CHAHID, A,** chahidate, chahada (de l'arabe)

n.m.

Martyr, martyre de la guerre de libération nationale.

*Nul ne peut apprécier mieux que toi la valeur de la liberté et le devoir de loyauté envers les Chahada. (El Watan, 01/11/1995).*

*Même épargnée par la décision Ouyahia, la veuve d'un chahid, appelons-la El Hadja même si elle n'a jamais visité les lieux saints de l'Islam, se solidarise tout de même avec son fils qui n'a pas touché de salaire depuis près de six mois. (L'Authentique, 15/02/1996).*

*C'est ainsi, qu'après l'avenue principale reliant les parties Nord et sud de la ville qui a pris le nom du chahid, il y a quelques années, c'était autour de la place du centre ville de s'appeler désormais place Mohamed Boudiaf où une stèle a été érigée à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur de la région. (Liberté, 07/07/1996).*

Courant écrit, oral, tous milieux.

Pl.m. chouhada.

Pl.f. chahidate.

Loc. cimetière de chouhada, enfants de chouhada, femme de chahid, fils (fille) de chahid, orphelins de chouhada, veuves de chouhada.

V. moudjahid.

**CHAKHCHOUKA** V. Tchakhchoukha.

**CHAKHCHOUKHA**, tchakhchoukha (de l'arabe)

n.f.

Plat traditionnel algérien composé de morceaux fins de galette assaisonnés de la viande de mouton ou de poulet et des épices.

*A Biskra, il n'y a pas que la chakhchoukha ou la mahdjouba, en cet été très chaud, que les Biskris adorent manger... (El Watan, 23/8/1994).*

*On dit que vous avez des problèmes avec votre poids, car vous aimez beaucoup "la Douara", et "la Chakhchoukha". (El Acil, 26/09/1995)*

*Au bout de deux heures, l'odeur de la chakhchoukha embauma l'air de la maison...*  
(Reggad S., 1997, 61)

Courant, écrit, oral. tous milieux

Comp. Chakhchoukha bsakra ou biskria.

**CHALLAH** V. inch allah.

**CHAOUAL** V. chaawal.

**CHAOUCH** (de l'arabe)

n.m.

Huissier, planton, appariteur.

*Je donne ma langue au chat huant et au chaouch qui a fait ça ! (L'Hebdo Libéré, 04/11/1992).*

*Un chaouch musulman chargé de la liquidation des cargaisons ... (El Moudjahid, 03/08/1997).*

Disponible, écrit, oral.

Connotation souvent négative.

**CHAOUI, A** chaouie, chaouia (de l'arabe)

adj., n.

1. Qui se rapporte à la civilisation des Aurès.

*En plus des deux tendances du MCB, du M'zab et des chaouis, de nombreuses autres organisations et personnalités concernés par le boycott ont pris part à cette rencontre... (Le Matin 05/04/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Habitant des Aurès.

*Si les Husseinidéens et les chaouis ont pratiquement abdiqué en championnat, c'est la Coupe qui les stimulera. (El Watan, 06/03/1995)*

*Les Chaouis juge et partie ! (Le Soir d'Algérie, 30/03/1995).*

*Les Tlemcéniens s'imposaient aisément face aux chaouias grâce à trois belles réalisations du jeune espoir Bensaha... (Liberté, 19-20/07/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

3. Langue des habitants des Aurès.

*Certains ont gardé l'usage quotidien et familial de la langue chaouie... (L'Authentique, 16/08/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**CHARIA**, chari'a, chariaâ, shari'a (de l'arabe)

n.f.

Loi islamique.

*Qu'est-ce que ce parti qui se réclame de l'islam et de la charia, le droit canon musulman. (Mimouni R., 1993, 11)*

*Et à Belayat de lancer le défi à toutes les formations politiques de "trouver un meilleur texte qui ne serait pas en violation avec la chariaâ". (Liberté 21-22/06/1996).*

*Il s'est présenté avec d'autres personnalités qui ont constitué juste après la direction du FIS, au niveau de la présidence de la République sous Chadli, en exigeant l'application de la chari'a. (Le Matin, 01/07/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**CHAWAL** V. chaawal.

**CHAWAFA**, chouaffa (de l'arabe)

n.f.

Voyante.

*Fatna la chawafa est connue de tout le village. Oral.*

*Alors les deux femmes vont aussitôt consulter une "chouaffa".... (Liberté, 16/12/1993)*

Disponible, écrit, oral, peu lettrés.

Pl. chouaffate.

V. derwich, mrabet, taleb.

**CHEB, A**, chab,chabba,, cheba, (de l'arabe)

n.

Jeune chanteur, chanteuse du style dit raï.

*L'ex-cheb a manqué l'année musicale. (El Manchar, 10/1/1993).*

*Tels des champions les chebs "et chabas" naissent partout: cheb Khaled, cheb Mami, cheb Hasni (Le regretté), cheb Abdellah, cheba Zahouania, etc pour évaluer en volutes sonores sur les richesses des capacités de notre folklore musical. (El Watan , 08/01//1996).*

*A l'instar de la grande dame du raï chaba Zahouania qui s'était vue contrainte à l'exil au lendemain de l'assassinat de cheb Hasni. (La Tribune, 01/07/1996).*

Courant, écrit, oral, milieu jeunes.

Pl.m. choubane.

Pl.f. chab(b)at(t)e.

Comm. le terme s'est beaucoup répandu depuis les années 80 avec l'apparition de la chanson dite raï. S'emploie le plus souvent suivi du nom du chanteur.

V. cheikh, raï.

**CHECHE**, (de l'arabe)

n.m

Longue écharpe en mousseline portée en turban.

*Radia, telle une déesse, a porté haut l'habit traditionnel algérois du sérrouel au karako, au chèche voilé et redonné goût à tout l'art de se vêtir algérois, maghrébin ou oriental. (Le Matin, 19/7/1996)*

*Le vent se lève et déjà le sable obscurcit la visibilité. Les chèches remontent au bord des yeux. (Liberté, 04-05/04/1997)*

*Son "Chèche" (morceau d'étoffe blanche ou jaune, pour se couvrir la tête). (Zerdoum A.,(b)1998, 13).*

Disponible, écrit, oral.

**CHÉCHIA**, chachia, (de l'arabe)

n.f.

Coiffure traditionnelle musulmane en forme de calotte.

*Comme il ne voulait pas par ailleurs bouleverser l'ordre social de son village où les hommes ne devaient avoir qu'une seule épouse à la fois une idée diabolique germa et fructifia dans son crâne de quadragénaire recouvert d'une chéchia rouge et d'un turban strié de fils dorés. (Révolution Africaine 1620, 15-21/03/1995).*

*Deux hommes en costume, cravate, gandoura, calotte, chachia (le tout ensemble) sont assis à discuter de l'Aïd. (Liberté, 30/04/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. Coiffure traditionnelle d'Istamboul.

**CHEF DE DAIRA** V. daïra.

**CHEIKH**, chikh (de l'arabe)

n.m.

1. Chef religieux, savant, souverain

*Le Président Saddam Hussein n'a fait que récupérer une parcelle de son territoire qu'est le Koweït, mais vous "cheikhs du Golfe" vous avez perpétrés une faute monumentale...(Aniba M., 1990: 89)*

*Ya cheikh en matière de sociologie on ne décrète pas, on n'interdit pas. (Révolution Africaine 1644, 30/08 -05/09/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Chef d'orchestre de musique traditionnelle qui est également chanteur et musicien.

*Le cheikh, [musicien] reconnu ainsi par ses pairs à juste titre, de son vrai nom Bouyahia Saddek, est né le 17/12/1907 à Béjaïa, dans le vieux quartier de Bab Elloug. (El Watan 07/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

3. Les deux chefs emprisonnés du F.I.S.

*Le doute est levé sur le sort des deux chouyoukh. (Liberté, 20/03/1995).*

*...Ils sont à présent quatre orphelins et une veuve de plus à s'aligner à d'autres milliers de victimes des macabres besognes d'adeptes de chouyoukh. (Le Matin, 05/04/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. chioukh, chouyoukh.

Connotation méliorative.

Comp. cheikh de zaouïa, cheikh el baladia.

Comm. 1. le pluriel arabe doublé de "s" semble être devenu dominant dans la presse des années 90.

Comm. 2. le sens "chef de tribu" figurant dans les dictionnaires du français standard n'est pas attesté.

V. cheikha.

**CHEIKHA**, chikha, cheikhate, chikhate (de l'arabe)

n.f.

Femme chef d'orchestre ( musicienne et chanteuse en même temps).

*Au niveau de l'instrumentation la "cheikha" Rémiti a gardé la composante des grands classiques de la chanson bédouine et du melhoun. (El Watan 08/01/1996)*

Courant écrit, oral, tous milieux.

Pl. cheikhate.

V. cheikh.

**CHEKOUA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Instrument de musique, cornemuse.

*Une cornemuse en peau de chèvre (chekoua) et un tambour typique à cette région du pays (tabla). (Liberté, 24/2/1994)*

Spécialisé, écrit, oral.

2. Outre en peau de chevreau.

*On conserve le lait dans cette chekoua, pour en faire du petit lait...(Reggad S., 1997,38)*

Disponible, écrit, oral.

**CHEMMA**, chema (de l'arabe)

n.f.

Tabac à chiquer, chique.

*Il sont lycéens ou vendeurs de chema, après le lycée.(Le Matin, 29-30/07/1994)*

*Quant au poumon de la ville [Tizi Ouzou] le square du premier Novembre 1954 en l'occurrence, il est conquis par les vendeurs de chemma au détail dont les effluves fortes "embaument" les parages ... (L'Authentique, 26-27/01/1996).*

*La chemma dans les boîtes en acier, c'est fini ! (El Watan, 23/12/1996).*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**CHERBETTE**, cherbet, (de l'arabe)

n.f/m.

Sirop, jus.

*Kenzi a bu sa cherbette. Oral.*

*Quand un enfant jeûnait pour la première fois, on organisait des cérémonies joyeuses en poussant des youyous et en préparant des gâteaux et du cherbet. (Le Matin, 07/02/1996).*

Disponible, écrit, oral surtout, tous milieux.

Fam.

**CHÉRIFIEN**, (enne ) (de l'arabe)

adj.

De chérif, noble.

*L'hostilité du royaume chérifien est largement suffisante pour expliquer cet état de fait. (Liberté 17-18/03/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. chorfa.

Comm. désigne les descendants du prophète Mohamed par sa fille Fatima .

**CHIKH** V. cheikh.

**CHIKHA** V. cheikha.

**CHIOUKH** V. cheikh.

**CHIRA**, shira (de l'arabe)

n.f.

Chanvre indien, cannabis.

*La douane marocaine du port de Tanger a saisi 750 Kg de Chira (concentré de cannabis) dissimulés dans un chargement de pomme de terre en partance pour l'Allemagne. ( Liberté, 15/05/1994)*

*Quatre autres trafiquants ont été arrêtés et les perquisitions effectuées ont abouti à la saisie d'environ d'un kilogramme de chira. (Le Matin, 10-11/02/1995)*

*Cinq tonnes de chira (résine de cannabis), chargés dans un camion en partance pour la France, ont été saisies samedi dernier au port de Tanger (Nord du Maroc) par les douaniers du port ... (Le Soir d'Algérie, 17-18/02/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. revendeur de chira.

**CHIR EL MELHOUN**, chiir el melhoun, ch'ir-el malhoun, ch'ir el melhoune (de l'arabe) n.m.

Poésie populaire orale.

*Cheikh Hamada, de son vrai nom Gouaïch Mohamed, saura d'abord "écouter" ses aïeux de la basse plaine du Chélif, des régions de Relizane et de Sidi Bel Abbès, territoire des ancêtres des Abdelmoula El Hassi et berceau culturel authentique du "Chiir el melhoun". (Algérie Actualité 1551, 04-10/07/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Loc. diseur du chiir-el-malhoun.

**CHORBA**, (de l'arabe)

n.f.

Soupe épaisse à base de viande de mouton, légumes secs, tomates, petites pâtes, parfumée à la menthe.

*La tomate, produit fortement prisé pour relever le goût des chorbas, est passé ainsi allégrement de 35 dinars au premier jour, à 50 dinars ultérieurement pour atteindre désormais 70 à 75 dinars. (Liberté, 07/02/1996).*

*Le soir Mina ne prit qu'un peu de chorba, elle n'avait pas tellement faim...(Reggad S., 1997, 16).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. chorba beïda, chorba de ramadhan, chorba frik.

**CHOTT**, (de l'arabe)

n.m.

Dépression salée plus ou moins asséchée des régions pré-sahariennes et sahariennes.

*La rivière Mzi traverse d'abord l'Oasis de Laghouat avant d'atteindre l'Oasis sidi-Khaled où elle s'appellera Oued-Jdi se dirigeant vers son embouchure à Chott-el-Melghigh situé au sud de l'Oasis de Biskra.(Zerdoum A.,(b) 1998, 29).*

Disponible, écrit, Oral.

**CHOUAI**, (de l'arabe)

n.m.

Personne qui prépare des grillades, des brochettes.

*C'est un excellent chouai. oral*

*Même si l'utilisation du charbon de bois est de plus en plus rare on a remarqué dans les villes de l'intérieur du pays que seuls les "chouais" ces gargotiers spécialisés dans la préparation des brochettes et des merguez, continuent à en faire usage.( EL Watan, 08-09/04/1994)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**CHOUAL** V. chaawal.

**CHOUBANE** V. chab.

**CHOUHADA** V. chahid

**CHOUARI**, chwari, (de l'arabe)

n.m.

Hotte de sparterie que l'on place sur le dos des ânes pour le transport de marchandises.

*Les ordures ménagères de la vieille ville sont transportées à dos de mulet, dans des chouaris. (EL Acil, 12/09/1995).*

*Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, sous les feux ardents du soleil ou sous les coups de vents, la potière commence par aller "ramasser" son argile qu'elle transporte dans son chouari .... (La Nation, 23/07/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**CHOUIA**, chouiya, chouîya, chouya-chouya (de l'arabe)

adv., n.m.

Une petite quantité de, un peu de.

*Chouia ça va j' n' ai pas faim. Oral.*

*"Monsieur R. Dumas a-t-il ramené dans ses bagages un petit chouiya quelque chose pour les fêtes de fin d'année? Oui, Monseigneur R. Dumas a ramené un petit chouiya quelque chose." (El Manchar, 10/1/1993).*

Disponible, oral surtout.

**CHOURA**, (de l'arabe)

n.f.

Consultation.

*Le Conseil de la Choura du Mouvement El-Oumma réuni le 12 Rabie atthani 1416 correspondant au 07/09/1995. (La Nation 112, 11-17/09/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**CHOURACRATIE**

n.f.

Principe politique islamiste créé par le Mouvement Hamas et reposant sur la choura.

*Le GIA avait condamné le tenant de la chouracratie et dénoncé le peu d'empressement de ses militants pour l'instauration d'une république en Algérie.(El Watan, 10/04/1994)*

*Invitant toutes les forces politiques à s'éloigner des positions étroitement partisans, le premier responsable de Hamas insiste sur "un nécessaire compromis", idée chère, au demeurant au parti Hamas et à l'inventeur de "Chouracratie", M. Nahnah. (Liberté, 05/06/1995).*

Disponible, écrit, oral.

Connotation humoristique.

Comm. le terme de formation hybride arabe + français dérivé du mot "choura" et cratie de "démocratie".

V. choura.

## **CHOUROUCRATE**

adj/n.

Partisan de la chouracratie.

*Le candidat du Mouvement pour la société islamique était, bien au fait de cette réalité sociétair, sa démarche chouroucrate (prônée avec de moins en moins de conviction), n'a jamais été qu'une ruse électorale. (L'Authentique, 10-11/11/1995).*

*Ces appels ambigus sur les résultats des présidentielles ne sont guère innocents dans la bouche du "chouroucrate". (La Nation 133, 06-12/02/1996).*

Diponible, écrit surtout.

V. chouracratie, choura.

**CHOUYOUKH** V. cheikh.

## D

**DA**, dda (du berbère)

n.m.

Appellatif affectueux.

*Da L'Mouloud, nous sommes toujours Amazigh, clamaient les marcheurs en ce mémorable 20 avril. (Le Soir d'Algérie, 22-23/04/1994)*

*Durant les soixante-douze ans qu'il a eus à vivre, Dda l'Moulud a réalisé une œuvre féconde qui a laissé des empreintes sur la littérature algérienne. (Liberté, 26/02/1995).*

*Da Achour: De quoi s'agit-il ? (Révolution et Travail 72,21/03/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout, milieu berbérophone.

Connotation affective

**DAAWA** V. da'wa.

**DAIRA**, daïra (de l'arabe)

n.f.

1. Unité de division administrative du territoire qui comprend plusieurs communes. (Sous préfecture)

*Tournée du wali dans les daïrates. (El Acil, 20/03/1995).*

*[Bordj Badji Mokhtar] Promu au rang de daïra en 1986, Elle compte aujourd'hui plus de quinze mille habitants. (Liberté, 20/06/1995).*

*La bourgade a accueilli d'abord les premiers forçats à partir de 1848, pour devenir aujourd'hui l'une des daïra importantes de la wilaya de Batna. (L'Authentique, 16/08/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Administration locale.

*Quant à la délimitation des lotissements assure-t-on à la daïra, elle sera incessamment faite. (El Ouma, 14/08/1995).*

*Les quotas diffèrent dans une daïra d'une commune à une autre. (L'Hebdo Libéré 228, 09-15/08/1995)*

*Dans cette daïra, il n'existe pas de lycée. (El Watan, 03/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

3. Siège de l'administration locale.

*Isolé, le village est resté huit mois sans chef de daïra. (Liberté, 30/04/1996) .*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. chef de daïra, chef-lieu de daïra, extra-daïra, inter-daïra, inter-daïrate.

V. commune, dechra, mechta, wilaya.

**DAIRATE** V. daïra.

**DAR,** dâr (de l'arabe)

n.m.

Maison.

*Nous sommes à dar echabeb. Oral*

*Les miliciens de Hamadache sont désarmés à Dar Nakhla, alors qu'ils faisaient une partie de dominos. (EL Watan, 19/06/1994)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. diar.

Comp. dar ech chabab, dar el baladia.

**DARAK**, (de l'arabe)

n.m.

Gendarmerie nationale.

*Parce qu'entre nous, l'observatoire de la lune, en cette période d'Etat d'urgence, ça pouvait tout autant, être confié à l'ANP, le Darak, les services spéciaux de la police, l'Observatoire des Droits de l'Homme ou même le H.C.E. (Le Matin, 01/07/1996).*

Disponible, écrit, oral.

Comm. le terme elliptique représente le premier élément de l'expression "darak el watani".

V. darak el watani.

**DARAK EL WATANI**, (de l'arabe)

n.m.

Gendarmerie nationale.

*Le secrétaire Général de l'Administration Communale, le Chef de la Sureté de la wilaya, le Commandant du Groupement du Darak El Watani, le Chef du Bureau Communal d'Hygiène de la ville de Sidi Bel Abbes, le Chef de la Brigade de la Police communale, sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du Présent Arrêté. (Liberté, 10-11/05/1996).*

Disponible, écrit, oral.

V. darak.

**DARBOUKA** V. derbouka.

**DARS**, darss (de l'arabe)

n.m.

Cours, prêche religieux.

*Les services de sécurité n'interviennent pas et décident de rouvrir les portes de la salle de prière. Abassi donne un "Dars" et Mohamed Saïd donne une " Khotba". (EL Watan, 28/02/1994)*

*J'étais en train de faire "eddars" (le prêche), j'ai vu un homme entrer avec un sachet. (Liberté 10-11/10/1997).*

Courant, écrit, oral.

Pl. dourous.

Comp. dourous diniya.

Comm. le terme est devenu fréquent dans la presse avec la montée de l'islamisme dans les années 88.

**DA'WA**, daawa (de l'arabe)

n.f.

Profession de foi, prédiction.

*Le vingt et un décembre 1989, à l'appel de la da'wa islamique, des milliers de femmes en hidjabs ont manifesté pour la défense de l'islam dans un rassemblement présidé par les hommes. (La Nation 11, 03-09/09/1995)*

*Le père de l'islamisme en Algérie vivait dans la discrétion depuis 1992, mais cela n'exclut nullement qu'il soit resté en contact avec ses anciens adeptes de la Ligue de la "daâwa" (prédication) islamique. (Le Matin, 01/07/1996).*

*Le fondateur de ligue de la daâwa islamique, âgé de quatre vingt neuf ans, vivait depuis 1992 dans la discrétion la plus totale, à l'écart de toute activité politique. (La Tribune, 01/07/1996).*

Disponible, écrit, oral surtout.

**DAWLA**, doula (de l'arabe)

n.f.

Etat

*La dawla islamia peut -elle comprendre des atteintes à la dignité humaine? (La Nation, 115, 03-09/10/1995)*

*Il est clair surtout que dans un enjeu d'une aussi grande importance que les présidentielles les partisans du FIS ont dû choisir de cautionner un des leurs - M. Nahnah - même s'ils ne sont pas tout à fait d'accord avec sa démarche, quitte à accepter un compromis avec lui en cas de victoire, la "dawla islamia " restant l'objectif commun. (Liberté, 17-18/11/1995).*

*Ils se sont également rendus à l'évidence de l'impossibilité de vaincre par les armes et instaurer l'illusoire "dawla islamia". (La Tribune, 01-02/12/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. dawla, doula islamiya.

Comm. le terme est devenu fréquent avec l'avènement de l'islamisme dans les années 88.

**DECHRA**, dachra (de l'arabe)

n.f

Petit groupe de maisons situées hors de l'agglomération principale de la commune, hors du village, hameau

*Le Congrès de la Soummam du 20 août 1956 officialisera la création de conseils populaires au niveau de chaque dechra et douar. (El Watan, 01/11/1995).*

*L'occasion s'était présentée lorsque le groupe auquel il appartient avait attaqué une dechra. (Liberté, 01-02/12/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**DEGLA**, deglat, deglet (de l'arabe)

n.f.

Datte sèche.

*A noter enfin que le patrimoine dattier du Sud-est algérien compte environ 2 millions de palmiers dont 700.000 produisent des dattes de type "Deglet nour" de renommée mondiale. (Liberté, 01/02/1995).*

*Si la campagne précédente a été désastreuse et a vu près de 80% de la production de la Deglet-nour détruite par les pluies, les prévisions de la campagne 95-96 semble florissante tant en qualité qu'en quantité. (El Watan, 11/01/1996)*

*...ils revenaient tous trois de la verte avec un nouveau chargement de dattes, les succulentes "Deglete Nour". (Reggad S., 1997, 33)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. degla-beida, deglet nour.

**DEGLET** V. degla.

**DEGLET BEIDA** V. degla.

**DEGLET NOUR** V. degla.

## **DÉGOURBISATION**

n.f.

Politique d'assainissement de l'habitat, grâce à la démolition des bidonvilles et au relogement de leurs habitants.

*Ce qu'on a appelé la campagne de "dégourbisation" relève de l'abjection. (Mimouni R., 1993, 115)*

*Constantine/ Populisme et dégourbisation. (El Watan, 15/05/1995)*

*"Dégourbisation". Un problème sensible, brûlant et surtout extrêmement complexe. (Liberté, 19-20/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le terme parasynthétique hybride formé à partir du mot arabe "gourbi".

V. dégourbiser, gourbi.

## **DÉGOURBISER**

vi.

Démolir les bidonvilles, les gourbis dans le cadre de la politique de l'assainissement de l'habitat.

*Le problème est de savoir, d'abord, comment les responsables comptent "dégourbiser" et ne pas faire des "sans-abri". (Liberté, 19-20/07/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le terme parasynthétique hybride formé à partir du mot arabe "gourbi".

V. dégourbisation, gourbi.

## **DERBOUKA**, darbouka (de l'arabe)

n.f.

Instrument à percussion traditionnel, formé d'une sorte de vase de terre sur lequel est tendue une peau de chèvre.

*Larmes de joie, youyou, darbouka, l'allégresse battait son plein. (Liberté, 21/06/1995)*

*Synthé, banjo, violon, tar et darbouka cinq instruments de l'orchestre algérois ont brisé, dans la soirée du mercredi à jeudi dernier, le silence du théâtre régional de Sidi bel Abbès. (Le Matin, 07/02/1996)*

*Abdelli, reprenant des aires de sa dernière production chez Realword New moon a su par quelques accords langoureux de mandole, luth, darbouka et autres percussions admirablement maniées par des musiciens venus d'horizons et de cultures différents (Chili, Argentine, Maroc, Tunisie, Espagne, Belgique) éblouir son public. (El Watan, 07/08/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux

**DERWICH**, derwiche ( de l'arabe)

n.m.

Intégriste musulman.

*Nos derwiches sement la terreur. Oral.*

*S'il n'y a pas de répondant ni de résistance, demain, nos derwiches pousseront encore plus loin. (El Watan, 16/01/1994).*

Disponible, écrit, oral surtout.

V. taleb.

**DEY**, (d'origine turque)

n.m

Ancien chef du gouvernement d'Alger.

*En 1663, après la rupture du Dey d'Alger avec la France, le gouvernement de Louis XIV "propose" Stora comme "point de chute" à ses troupes. (Le Matin, 02/04/1995).*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

**DHOR**, d'hor, dhohr, dohr (de l'arabe)

n.m.(Isl.).

Prière musulmane du début de l'après-midi.

*L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi 05 juin 1995 à Tlemcen après la prière du Dohr. (Liberté, 05/06/1995)*

*A Alger l'imam Salah Bouteine, âgé de 73 ans qui prêchait à la mosquée de Sidi Abderrahmane dans la Casbah, a été assassiné hier aux environs de 13h 50', après la prière du dohr, par balles. (La Tribune, 21/08/1995)*

*La levée du corps aura lieu aujourd'hui, mercredi, après la prière du dohr, au domicile mortuaire ... (El Watan, 01/11/1995)*

Courant écrit, oral, tous milieux.

Comp. prière du dhor.

V. aicha, fadjer, tarawih.

**DHOU EL HIDJA**, Dhol-hidja, Dhou El-Hadja (de l'arabe)

n.m.

Mois sacré où l'on accomplit le pèlerinage annuel aux Lieux Saints.

*De là, il le suivra vers le village de Muzdalifa où il fera avec lui les prières du coucher du soleil, du soir et du matin du lendemain (10 Dhou El-Hadja). (Aniba M.,(a) 1990, 81)*

*Le Ministère des Affaires Religieuses a annoncé que l'Aid El Adha de cette année sera célébré jeudi 10 Dou el Hidja 1417 correspondant au 17/04/1997. (Horizons, 14/04/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. dhou el kaada.

**DHOU EL KAADA**, (de l'arabe)

n.m.

Mois sacré où l'on se repose et se recueille aux Lieux Saints

*...lundi 29 Dou el Qaba, correspondant au 7 avril 1997 dans certains pays arabes, affirme le ministère dans un communiqué. (Horizons, 14/04/1997)*

*Arrêté du 13 Dhou El Kaada 1416 correspondant au premier juin 1996 portant nomination d'un chargé d'étude et de synthèse au cabinet du ministre de la jeunesse et des sports. (Journal Officiel, 43, 10/08/1997)*

Disponible, écrit surtout.

**DIALNA**, dielna (de l'arabe, parler algérois)

pron.pl.

Notre, à nous.

*L'équipe dialna a perdu. Oral*

*Le cri "police dialna" a résonné fort ce 22 mars de l'année dernière... (Liberté, 21/3/1994)*

Disponible, oral surtout.

Sing. diali.

**DIAR** V. dar.

**DIKR**, dhikr (de l'arabe)

n.m. (Isl).

*Invocation de Dieu, répétition du nom de Dieu, récitation de versets du Coran.*

*Tout en égrenant son chapelet pour un dhikr matinal, Brahim laissait errer son regard entre les dernières étoiles de la nuit. (Liberté, 24-25/02/1995)*

*Le dikr du nom divin, de l'infini "Allah - Allah" et comme le va-et-vient qui affirme la communication de plus en plus complète, jusqu'à l'identité entre la lumière de la conscience et les éblouissantes fulgurations de l'infini. (El Watan, 04/09/1995).*

*Cette occasion fait venir des récitants habitués du Dikr dans les mosquées. (Le Matin, 15/10/1995).*

Spécialisé, écrit, oral.

**DINAR**, D.A (de l'arabe)

n.m.

1. Ancienne monnaie d'or arabe.

*Le plus ancien spécimen du dinar arabe, unité d'or non daté, mais remontant probablement à l'an 691... (Le Matin, 07/07/1994).*

*Peu courant, écrit surtout.*

2. Unité monétaire algérienne.

*Les crédits des centres culturels furent transférés au profit d'associations religieuses, et certaines de celles-ci héritèrent même des locaux désaffectés pour un dinar symbolique. (Mimouni R., 1993, 52)*

*Des aides de 150.000 Dinars seront accordées aux personnes démunies. (L'Authentique, 16/08/1995)*

*S'agissant des tarifs des taxis comme ceux des fourgons, c'est un dinar le kilomètre par personne. (Liberté, 07/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. dirham, douro.

**DIOUL**, dhioul (de l'arabe)

n.m.

Pâte feuilletée utilisée dans la préparation de pâtisseries ou d'entrées chaudes à base de viande hachée.

*Les dhiouls, k'tayefs s'écoulent facilement durant le Ramadhan. (Le Matin, 17/03/1993).*

Spécialisé, écrit, oral.

V. Bourak.

**DIRHAM**, dirhem (de l'arabe)

n.m.

Ancienne monnaie arabe.

*Aussi ancien que le précédent [Dinar], le Dirham unité d'argent, était par contre une imitation des pièces sassanides (Drahmas). (Le Matin, 07/07/1994)*

Disponible, écrit surtout.

V. dinar, douro.

**DIWAN**, (de l'arabe)

n.m.

Oeuvres littéraires, poétiques.

*En 1921, Il publiait son diwan (recueil de poèmes) dans lequel, il célèbre la présence prophétique et l'ivresse du diwan dans un style poétique flamboyant. (El Watan, 04/09/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**DJAHILIA**, djahiliya, djahiliyya, jahilya, Jahiliya (de l'arabe)

n.f.

La période anté-islam.

*Pendant la Djahiliya, au début même de l'Islam, les femmes adoptaient une tenue vulgaire. (Aniba M.,(b) 1991, 33)*

*Il y élaborait une critique islamiste radicale et systématique de l'Etat indépendant et de son idéologie arabiste, les assimilant à la jahiliyya, l'ère pré-islamique en laquelle les textes sacrés de l'islam voient l'archétype de la barbarie à abattre.(EL Watan, 28/02/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**DJAMÂ**, djemâa ( de l'arabe)

n.m

Lieu de culte.

*Le Président de la République, M Liamine Zeroual, a accompli samedi matin la prière de l'Aïd El-Fitr à la mosquée «Djamaâ El-Kebir» (El-Moudjahid, 09-10/02/1997.*

Disponible, écrit, oral.

**DJAMAA**, djama, djemaa, jamaa (de l'arabe)

n.f.

1. Lieu où se tient l'assemblée des sages, des notables représentant un village (douar).

*Cette communauté même qui, lors de rassemblement de tous les comités du village de la Kabylie, qui a eu à Djemaa Saharidj, interdit l'héritage aux femmes. (La Tribune, 24-25/11/1995).*

*A Djemaa Ouled Cheikh, on ne parlera ce jour là ni de politique ni de terrorisme. (Le Matin, 01/07/1996)*

*C'est là qu'on discute de toutes les questions qui intéressent la communauté, réplique exacte des "Djemaâs" des villages de Haute-Kabylie. (L'Authentique, 17-18/10/1997).*

Disponible, écrit, oral.

## 2. Association.

*Pour lui [Cheikh Djaber], la fitna a commencé du temps de Djamaâ des Frères musulmans. ( El Watan,26/05/1994)*

*Cette révélation intervient deux jours après que le ministre égyptien de l'Intérieur eut accusé le mouvement des Frères musulmans d'avoir cherché de la Jamaâ Islamiya son aile militaire... (Liberté, 02/04/1995)*

*La même ambiance électrique ou presque a marqué les interventions des chefs du Hamas et de la jamaâ islamiya. (Le Matin, 02/04/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout.

Pl. djamaâte.

**DJAZAARA**, djaz'ara, djez'ara ( de l'arabe)

n.f/adj.

Courant islamique intellectualiste qui s'inspire de la pensée de Malek Bennabi, algérieniste.

*Ces affrontements GIA-AIS traduisent des divergences arrivées à maturité au sein de l'ex Fis, entre principalement ces deux tendances principales: la djaz'ara de Mohamed Saïd et le courant des salafites, à l'origine de la création du Fis.(Le Matin, 05/04/1995)*

*[Zitouni]. Il a été tué avec deux de ses compagnons dont les noms n'ont pas été révélés, dans une embuscade tendue par des éléments de la djaz'ara. (Liberté, 28/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. djaz'ariste.

### **DJAZ'ARISTE.**

n/adj

Partisan de la djaz'ara.

*Ses liens avec le chef des djaz'aristes, Mohamed Saïd, tué il y a quelques mois par le chef du GIA, ne sont un secret pour personne. (Le Matin, 01/07/1996)*

*Cheikh Sahnoun est le fondateur de la Rabita (Ligue) de la daawa islamique qui avait pour objectif de fédérer tous les mouvements islamiques algériens, dont notamment le Fis, le mouvement de société islamique (Hamas) et la mouvance djaz'ariste. (La Tribune, 01/07/1996)*

*Djamel Zitouni tué par les djaz'aristes (Liberté, 29/07/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. djaz'ara

### **DJEBBA, djeba, djebbah (de l'arabe, parler algérois)**

n.f.

Robe.

*Et si le message est mal digéré, on vous balance que la pelote de fetla revient aux environs de 1200 dinars, qu'une djebba qui se respecte une charge de dix bobines. (Le Matin, 26/06/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**DJEBAR**, Djebbar, (de l'arabe)

n.m

Plant de palmier

*Je voudrais planter plusieurs djebbars (plants) mais je n'ai plus d'eau... (El Watan, 17/02/2000).*

Disponible, écrit, oral.

**DJEBEL**, djebbel (de l'arabe)

n.m.

1. Mont, montagne.

*Il y eut d'abord, dès la mort du Prophète, la fulgurante extension de l'Empire musulman, qui, en un peu plus d'un siècle, propagea le message divin vers l'est jusqu'au Kazakhstan et vers l'ouest jusqu'à Poitiers la française, en transitant par le détroit de Gibraltar, nom justement dérivé de djebel Tarik... (Mimouni R., 1993, 39)*

*Certains courageux, habitant dans les djebels ont fait des kilomètres pour voter... (El Watan, 17-18/10/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Lieu de résistance, maquis

*Manifestement, c'est le village qui a le plus souffert. Coincés entre les terroristes de l' AIS, réfugiés au Djebel Béni Hattab, et ceux du GIA sur les montagnes de Mekhlef, les habitants plongés dans la misère et l'isolement, ne sont pas prêts d'oublier ces nuits affreuses où ils restaient, pendant plusieurs heures, otages des groupes armés... (Liberté, 30/04/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux..

Loc. monter, partir au djebel.

Comm. le terme géographique habituel s'il est suivi d'un nom propre.

**DJEICH**, (de l'arabe)

n.m.

1) Unité de l'armée de libération nationale.

*Un messager nous prévenait de l'arrivée du djeïch et nous préparions tout. (El Watan, 01/11/1995)*

*Vieilli mais disponible, écrit, oral.*

2) Armée nationale populaire (A.N.P.) actuellement

*El Djeïch est le seul rempart contre l'intégrisme. (El Watan, 10/10/1993).*

Disponible, écrit, oral.

**DJELLABA**, djelab, djelaba. (de l'arabe)

n.f.

Longue robe traditionnelle à manches longues et à capuchon ouverte sur la poitrine portée par les hommes et les femmes.

*Où sont-ils passés les gens qui confectionnaient les belles djellabas. (La Tribune, 21/08/1995)*

*Pour quels mérites ? un , pour avoir laissé la barbe , deux porté la djellaba , trois pris la carte du Fis , quatre fait du blabla religieux. (Le Matin, 07/02/1996).*

*Restait seule, Mina se cacha le visage dans sa djelaba et pleura à chaudes larmes. (Reggad S., 1997, 122)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. djellabate.

**DJEMAA** V. djamaâ.

**DJENAN**, djenane (de l'arabe, parler algérois)

n.m.

"Jardin", villa turque aux alentours d'Alger.

*Ce qui pourrait signifier qu'il ne sera plus question de discussion avec les chefs de l'ex-Fis, toujours mis en résidence surveillée à Djenane El-Mufti. (Liberté, 19/01/1995)*

*L'annonce des résultats définitifs par le président du Conseil constitutionnel à Djenan El Mithak, a donné lieu à une cérémonie solennelle. (El Watan, 24-25/11/1995)*

*Immédiatement après, nous nous sommes organisés en une bande d'une douzaine de jeunes adolescents pour descendre au Frais Vallon en passant par Djenan Hassen. (Le Matin, 10/12/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**DJENOUN**, djnoun, djenoune. (de l'arabe)

n.m.pl.

Démons, génies dans la mythologie musulmane.

*Les gens d'en bas, ce sont les génies, les djenounes, dont on ne prononce pas le nom par crainte. (Le Soir d'Algérie, 22-23/04/1994)*

*Les histoires de "Djnoun" ont occupé et occupent toujours une large place dans l'imaginaire collectif. (Liberté, 17/05/1994).*

Disponible, écrit, oral.

Sing. djinn.

V.djinn.

**DJIHAD**, djihed (de l'arabe)

n.m. (Isl).

Soulèvement, attaque, grève, émeute contre le gouvernement en place organisé par le FIS (années 90).

*Une trentaine de minutes durant, les pirates des faisceaux hertziens débitent "des nouvelles du djihad" entrecoupées de versets coraniques. (Liberté, 23-24/06/1995)*

*Le plus dramatique est qu'aujourd'hui, la direction de cette mouvance n'a même pas les moyens d'arrêter l'effusion du sang et la destruction qu'elle a ordonnée au profit de prétendu "djihad" sans mesurer réellement les graves conséquences pouvant découler d'un pareil appel à la guerre... (L'Authentique, 16/08/1995)*

*De leur côté les promoteurs de cette violence appellent djihad une opération de destruction d'un pays à grande échelle. (La Nation 133, 06-12/02/1996)*

Courant, écrit, oral.

**DJILBAB** V jelbab

**DJINN**, djen, (de l'arabe)

n.m.

Génie, démon, diable dans la mythologie musulmane.

*Ce sont des djinns (des esprits) qui malmènent le corps expliquent la réussite ou l'échec. (Mimouni R., 1993, 118)*

*En 92, cette cité, rappelons-le, a été mise en émoi par l'apparition de "djinns" à cause des immondices et la saleté. (Liberté, 28/12/1994)*

*Elle [sorcière] lui appliqua quelques gouttes d'eau sur la tête pour lui faire disparaître "le djen". (El Watan, 23-24/06/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. djnoun.

Comp. djinn chamharoun.

Loc. être possédé par les djnouns, faire sortir les djnouns.

**DJOUNDI, A**, (de l'arabe)

n.

1. Soldat de l'armée de libération nationale.

*Nous étions en contact permanent avec les djounouds avec leurs responsables. (El Watan, 01/11/1995)*

*Mais plus tard, sous la torture, les autorités coloniales obtinrent d'un djoundi des informations sur le rôle du monastère de Tibhirine comme refuge et centre de soins et d'approvisionnement ainsi que pour les transmissions du courrier. (La Nation 151, 11-17/06/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Soldat de l'armée nationale populaire (dans l'Algérie indépendante).

*(...) Les magistrats autant que les policiers, les djounoud, les DEC, les journalistes, les artistes et depuis peu les sportifs sont les plus visés par les terroristes sanguinaires. (El Moudjahid, 07-08/10/1994)*

*Il était 16h 45', des applaudissements et des youyous remercient les djounouds, gendarmes et policiers d'avoir débarrassé Tizi Ouzou et sa région de ces monstres. (L'Authentique, 10-11/11/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. djoundi de l'ALN.

Pl.m. djounoud.

Pl.f. djoundiate.

V. moudjahid.

**DOHR** V. dhor.

**DOUAR**, (de l'arabe)

n.m.

1. Subdivision administrative d'une zone rurale appartenant à une commune.

*Durant la guerre de libération les camions de l'armée française partaient dans les douars charger les adultes afin de les ramener jusqu'au bureau de vote. (Mimouni R., 1993, 143)*

*Aussi bien au chef lieu de la wilaya que dans les communes et les douars les plus isolés, les terroristes agissaient en maîtres absolus des lieux. (Liberté, 23-24/05/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Village, groupement d'habitations (maisons ou tentes) fixes ou mobiles réunissant des personnes liées par les liens de parenté.

*Lors d'une opération à dix kilomètres d'Oran, au douar Boudjemaâ, dans la commune de Hassi Bounif, les forces de sécurité ont abattu douze terroristes intégristes. (Le Matin 06/04/1995)*

*Bouira, les forces de l'ordre en opération de recherche, mercredi, au douar Sidi Salem et au lieu dit Zaouia (commune d'El Mokrani), ont abattu deux terroristes et saisi deux pistolets automatiques. (La Nation 115, 03-09/09/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Connotation parfois négative liée à l'idée de la pauvreté et de clan.

Comp. inter-douars.

V. dechra, ksar, mechta.

**DOUBARRA**, dobarra (de l'arabe)

n.f

Plat traditionnel biskri à base de pois chiches ou de fèves.

*Je t'invite à prendre une doubarra avec moi. Oral.*

*La doubarra est un plat traditionnel local préparé à base de pois chiches ou de fèves cuites auxquels il faut ajouter de l'huile d'olive, des piments, de la tomate*

*râpée, de la coriandre, de l'harissa et du harror qui est un mélange d'épices locales d'un goût alléchant. (El Watan, 23/08/1994)*

Disponible, écrit, oral.

**DOUM**, (de l'arabe)

n.m.

Ouvrage fait de brins entrelacés provenant du palmier doum.

*...elle était gênée car elle devait se baisser pour faire son travail avec la petite balayette en doum. (Liberté, 30/04/1997)*

Disponible, écrit surtout.

**DOURO**, doro, dourou, (de l'arabe, d'orig. espagnole)

n.m.

Pièce de cinq centimes.

*...les associations de jeunes ou de quartiers reprochent aux vétérans de la Guerre de libération et leurs ayant-droits leur acharnement à amplement profiter des douros débloqués d'en haut et des largesses d'une assemblée de "donneurs" professionnels. (Le Matin, 31/10/1995).*

*Surtout que maintenant, il ne vous enverra plus un dourou...(Liberté, 09-10/01/1998)*

Disponible, écrit, oral.

**DOUROUS** V. dars.

## E

**EDI OUALA KHALI**, edi oula khali (de l'arabe)

loc. v

A prendre ou à laisser.

*Edi ouala khali refrain connu de tous les marchands de légumes. Oral*

*Chez les privés, nous sommes toujours à l'application de la loi "EDI OUALA KHALI" (à prendre ou à laisser). (El Watan, 28/1/1993).*

Courant, oral surtout, tous milieux.

**EL ADAN** V. adhan.

**EL 'ALAOUI** V. 'alaoui.

**EL AMIR** V. émir.

**EL 'ASSER**, 'acer, el 'acer, el 'assar (de l'arabe)

n.m

Prière de l'après midi.

*La prière d'El'Asser est très importante. Oral*

*Même la mosquée a été déserte à cette heure, pas loin de l'horaire de la prière d'El Assar, hormis quelques vieilles personnes regroupées devant son entrée en train de commenter l'attentat. (La Tribune, 01/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc: prière l'acer, prière du 'assar.

V. El Icha, dohr, fadjr, tarawih.

**EL DJAZAIRI**, (de l'arabe)

adj.

Algérien (du nom arabe du pays).

*Je suis le vieux El Djazaïri de Palestine. Oral.*

*Agé de 73 ans, Abou-Bakr Al Djazaïri, surnommé cheikh Djaber assure des cours de théologie à la mosquée de Médine en Arabie Séoudite. (El Watan 26/5/1994).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**EL FEDJAR** V. fadjr.

**EL - FIQH** V. fiqh.

**ELHAMDOUALLAH** V. al hamdou allah.

**EL HAMDOU - LILLAH** V. al hamdou allah.

**EL - HAOUZI** V. haouzi.

**EL-'ICHA**, acha, 'aïcha, el 'aïcha, icha, ichaâ (de l'arabe)

n.m.

Prière de nuit, dernière de cinq prières journalières musulmanes.

*En effet, à la sortie de la prière d'El-Icha, les fidèles ont été surpris de la présence de terroristes dans le village qui interpellent agressivement les passants sans distinction. (El Watan, 15/05/1995)*

*Attend Mina, je vais faire la prière d'El-Acha (du soir), et je viendrai te voir dans ta chambre, j'ai besoin de te parler ma fille. (Reggad S., 1996, 136)*

*Un candidat du M.S.P pour l'A.P.C de Magrâa dans la wilaya d'El-Oued a été assassiné dimanche en début de soirée, alors qu'il accomplissait la prière d'El-Icha dans la mosquée de Magrâa.(Liberté,22/10/1997).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. prière d'el-'icha , prière de l'acha.

V. 'acer, dhor, fadjer, istisqa, maghreb, tarawih.

**EL MAWLID** V. mawlid ennabaoui.

**EL MAWLID ENNABAOU ECH CHARIF** V. mawlid.

**EL-MOURADIA**, (de l'arabe)

n.f

Présidence de la République

*Le RCD ne s'est pas rendu à El-Mouradia. (L'Authentique, 16/08/1995).*

*Sadi aujourd'hui à El-Mouradia. (Liberté, 20/08/1995)*

*Cependant, la délégation du parti [FFS] s'est présentée aux multilatérales de juillet à El Mouradia dans l'espoir de susciter un écho favorable du côté du président...(El Watan, 07/08/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Comm. Quartier d'Alger, ex-Golf.

**EL OUMA** V. ouma.

**ÉMIR**, amir, el amir (de l'arabe)

n.m.

" Général " du groupe militaire islamiste.

*La piétaille terroriste subit la loi des émirs dont le souci premier est de maintenir des privilèges de chefs. (El Watan, 18/02/1995)*

*L'émir de ce groupe avait été identifié comme étant le nommé Sid Ahmed.*  
(Liberté, 23-24/06/1995)

*A Alger, rappelle-t-on, les jeunes terroristes n'attendent pas à chaque fois, l'autorisation de leur "émir" pour assassiner un policier.* (La Tribune, 20/08/1995)

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. néologisme des années 90.

**ESWAK** V. souk.

**EX - WILAYA** V. wilaya.

**EZAGET** V. zaget

**EZ-ZINA**, zina (de l'arabe)

n.m/f, isl.

Relation sexuelle hors mariage.

*Déjà, lors des précédentes élections, des filles de joie s'étaient acoquinées avec des islamistes, ces citoyens qui montaient, et voilà donc qu'elles confirment, ces filles qui vivent de la zina évidemment prohibée.* (L'Hebdo Libéré, 06/01/1993).

*Un mal engendré (la plupart du temps) à la suite d'un court plaisir qui reste un grand péché, car interdit par le Divin (Ez-zina).* (Le Soir d'Algérie, 21/04/1994)

*Vous avez commis la " zina " et c'est péché.* (Déetective, 229, 20-27/09/1997).

Disponible, écrit, oral.

Comm. considéré comme un grand péché par la religion musulmane.

## **F**

**FADJR**, fadjer, fajr, fedjr, fejr (de l'arabe)

n.m.

Prière musulmane quotidienne dite à l'aube, prière de l'aube.

*L'attentat commis par deux terroristes, a eu lieu à quatre heures du matin, alors que la victime, âgé de 89 ans, accomplissait la prière d'el fadjr. (Le Matin, 01/07/1996)*

*Alors qu'il accomplissait la prière du fadjr à l'intérieur de la mosquée du quartier la Concorde sur les hauteurs de Bir Mourad Raïs, à Alger, deux individus ont fait irruption pour tirer sur lui avec des armes à feu. (La Tribune, 01/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. prière du fadjr.

V. El-'Icha, dhor, 'acer, maghreb, tarawih

**FADJER** V. fadjr.

**FAMILLE DE CHOUHADA** V. chahid.

**FAMILLE DE MOUDJAHIDINE** V. moudjahid.

**FATIHA**, fatha (de l'arabe)

n.f. isl

1. Prière musulmane dite dans les occasions solennelles.

*Si l'homme utilise au mieux la médication par la lecture d'El Fatiha, il verra Sans doute un effet extraordinaire dans la guérison. (Liberté, 02/02/1995)*

*A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle commémorative après la lecture de la Fatiha en présence d'une nombreuse*

*assistance où l'on remarquait notamment d'anciens compagnons d'armes du défunt... (El Moudjahid, 25/11/1995)*

*Ce musulman n'aura qu'à réciter la Fatiha et quelques versets coraniques pour faire accomplir à ce milliard de musulmans leur prière. (El Watan, 11/01/1996)*

*Courant, écrit, oral, tous milieux.*

2. Fiançailles musulmanes.

*Ils commencent ainsi par faire un mariage religieux, El Fatiha...(Le Libre, 23/7/1994)*

*La pratique révèle aussi que la Fatiha, cérémonie au cours de laquelle l'accord de volonté est conclu entre le tuteur de l'épouse, et l'époux ou son tuteur se déroule en l'absence de la femme. (El Acil, 10-11/03/1995).*

*Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.*

*Loc. à la fatiha; lire, prononcer, réciter la fatiha; mariage à la fatiha, se marier à la fatiha.*

## **FAWDAMENTAL,**

adj.

Qui tient du chaos et de la confusion (en parlant de l'école fondamentale).

*Même si beaucoup de choses restent à dire sur l'école "Fawda mental" (!), l'école algérienne demeure à nos yeux, le véritable lieu de transmission du savoir et de la culture ! (Liberté, 14/09/1994)*

*Je m'en fous bel fawdamental. Oral.*

Disponible, oral surtout.

Connotation péjorative.

Comm. le terme-valise de formation hybride arabe+français formé sur les mots "fawda" et "fondamental".

**FEDAI** V. fedai.

**FEDAIA** V. fedai.

**FEDAYINE** V. fedai.

**FEDJR** V. fadjr.

**FEJR** V. fadjr.

**FELLAGHA**, fellaga (de l'arabe, d'orig. tunisienne)

n.m.pl.

Combattant algérien pendant la guerre de libération nationale.

*[France] Le complexe des fellaghas. (Le Matin, 13/04/1995).*

*Au début de la révolution, les forces françaises et leurs agents nous ménageaient, mais quand ils ont compris que c'était nous qui aidions et abritions les "fellaghas", ils deviennent très violents. (El Watan, 01/11/1995)*

*L'un d'eux a cité une sourate du Coran qui paraît décrire les victimes de Tibhirine, lesquels durant la guerre de Libération accueillirent et soignèrent "fellaghas" et soldats français... (La Nation 151, 11-17/06/1996)*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

Comm. Fellagha: bandits de grand chemin.

Sing. Fellagh.

**FELLAH**, (de l'arabe)

n.m.

Paysan, propriétaire agricole.

*Tous les fellahs diront que l'âge d'or de l'agriculture a été la période Kasdi Merbah. (La Tribune, 20/08/1995)*

*Avec ces chutes de pluie qu'ils espèrent abondantes cette année, les fellahs de la Hodna rappellent que le seuil de 250 mm de pluie enregistrée en période de sécheresse a tout juste permis la survie de quelques variétés de plantes... (El Watan, 19/12/1995)*

*Il rit de bon cœur lorsque, habillé de sa abaya, on lui proposa de devenir fellah et de rester dans le douar. (La Nation 151, 11-17/06/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. fellahin(e).

Comp. fellah nationalisé, fellah privé, nadi el fellah, souk el fellah.

Comm. le terme désigne plusieurs catégories d'exploitants fonciers. Il peut aller du simple paysan jusqu'au riche agriculteur ou fermier.

**FEMME DE CHAHID** V. chahid.

**FEMME DE CHOUHADA** V. chahid.

**FEMME DE MOUDJAHID** V. moudjahid.

**FETE DE L'AID** V. 'aïd.

**FETE DU BURNOUS** V. burnous.

**FETLA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Fil d'or qui sert à broder les tenues de fête traditionnelles.

*Je préfère la broderie de fetla au mejboud qui est trop massif. Oral.*

*Des mannequins habillés en tenues traditionnelles, Algérois, Constantinois et Tlemcénien, richement brodées selon les régions aux motifs authentiques, à la fetla, madjboud... (Liberté, 06/06/1995).*

*Bien introduite dans le marché national et international, la maison propose outre sa fetla et medjboud, "un ghourza" spécial de l'Algérois et autres peintures sur soie. (Le Matin, 26/06/1995)*

Disponible, écrit, oral.

## 2. Broderie traditionnelle.

*Une section de tous genres (broderie, medjboud, fetla, etc) permet aux jeunes filles d'apprendre davantage ou de se perfectionner. (Liberté, 06/12/1995)*

Disponible, écrit, oral.

## V. mejboud.

## **FETOUA** V. fetwa.

**FETWA**, fatoua, fetoua (de l'arabe)

n.f.

### 1. Sentence émise par un ou plusieurs théologiens musulmans (oulémas).

*De quelle innocence parle-t-il quand de pseudo muphtis s'évertuent tous les jours à promulguer des "fetwas" légitiment le meurtre de quiconque ne partage pas le projet d'édification d'un État théocratique. (Liberté, 22/06/1995)*

*Selon les enquêteurs, le GIA avait tenté d'obtenir une fetwa (avis religieux) de Bouslimani en faveur du djihad. (La Tribune 01-02/12/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

### 2. Explication exégétique d'un verset ou d'une sourate du Coran.

*Cheikh Abdel Azi Ben Baz, grand muphti d'Arabie Saoudite et proche du Roi Fahd a décrété une "fetwa" (décret religieux) interdisant le tabac en l'assimilant à l'alcool. (Liberté, 02/6/1994).*

*Alors, vont-ils jeûner ou non? jusqu' à hier soir, cette question ne semblait pas encore tranchée et apparemment la "fetwa" envoyée par cheikh Hamani pour "déculpabiliser" les joueurs n'a rien réglé. (El Watan, 24/01/1996)*

*Prenez le cas du représentant d'El Watan, qui a préféré jeûner, non pas pour ne pas se conformer à la fetwa de cheikh Hamani, mais plus pour économiser quelques billets verts en prévision d'un séjour l'été prochain, à Benidorm. (La Nation 133, 06-12/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**FIDAI**, fedai, fiday, (de l'arabe)

n.

*Agent d'exécution, combattant qui se porte volontaire pour exécuter des missions-suicides contre l'occupant (forces coloniales françaises).*

*Elle sait, la maman de Zinou, le prix de ce drapeau, elle, l'ancienne fidaïa. (Liberté, 08/01/1995).*

*Ali Naïdja (dit Abdelhakim) ancien chef des fidayine de Constantine. (L'Authentique, 10-11/11/1995)*

*Tout a commencé le mardi 24/07/56 presque vers 19h, un fidaï a abattu un Sénégalais devant le café Artabase face à l'avenue Salah Bey. (Les Nouvelles de Biskra, 03/01/1996)*

Vieilli mais disponible, écrit, oral, tous milieux.

F. Fidaïa.

Pl. fidaïne, fidayin.

V. djoundi, moudjahid.

**FIDAINE** V. fidaï.

**FIDAY** V. fidaï.

**FIDAYA** V. fidaï.

**FIDAYIN** V. fidaï.

**FIKH**, fiqh (de l'arabe)

n.m. (isl.)

Jurisprudence.

*En Tunisie par exemple, il fréquenta les élèves du célèbre Ibn Arafa notamment Al Ghobrini considéré comme l'un des meilleurs spécialistes en fiqh de l'Ifriqya, au Caire, il suivit les cours d'Abd Allah al Bîsa'i etc. (Liberté, 22/02/1995)*

*Par ailleurs, cette rencontre sera mise à profit pour honorer à titre posthume le Cheikh Abdelmadjid Haba, un grand savant algérien en matière de fikh,... (El Acil, 20/03/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**FILALI**, (de l'arabe)

n.f.

Cuir dit "maroquin" teint de couleurs vives.

*Soucieux de sa prestance élégante et sa tenue vestimentaire traditionnelle qui était toujours soulignée par des bottes rouges en filali... (Le Matin, 26/01/1996)*

Spécialisé, écrit, oral.

Comm. le cuir de chèvre de Tafilalet ( Maroc ) tanné presque exclusivement au sumac.

**FILLE DE CHAHID** V. chahid.

**FILLE DE CHOUHADA** V. chahid.

**FILS DE CHAHID** V. chahid.

**FILS DE CHOUHADA** V. chahid.

**FIQH** V. fikh.

**FITNA**, (de l'arabe)

n.f.

Incitation à la révolte.

*Les responsables du F.I.S poussent à la fitna, qui est pire qu'une simple guerre.  
(Guerfi A.-. Chaïb A.K., 1992, 334)*

*L'Algérie est entrée dans une ère dans une grande discorde, cette "fitna" que le  
Prophète tenait pour le danger le plus mortel qui menaçait sa communauté  
naissante... (Mimouni R., 1993, 166)*

*Elles se sont mobilisées pour encourager toute mesure qui attise encore les feux de  
la fitna et qui approfondit la crise d'avantage. (La Nation 109, 22-28/08/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. fitna du koursi.

**FLENE, A**, flan, flana, flen, flena (de l'arabe)

n.

Personnalité importante, quelqu'un, grosse légume.

*Domaines publics, Casoral, Casorec, Sonelgaz, Ofalac, Awata, Masc, œuvres  
sociales de wilaya, Casomine, pupilles de l'école publique, CARPPMA, direction de  
l'éducation d'Oran, SNTF et chambres de commerce, tant de structures*

*propriétaires de plus d'une centaine de biens de très grandes valeurs immobilières, feront l'objet de transactions illicites, de désistements ou de cessions amiables au profit de si fen. (El Watan, 20/11/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**FOGGARA**, (de l'arabe, parler sud algérien)

n.f.

Galeries souterraines pour la captation des eaux profondes au Sahara.

*Les foggaras qui restent le seul système d'abreuvement et d'irrigation du village constituent un foyer latent de germes. (El Watan, 28/4/1993).*

*Tu as vu, des barrages dans le nord du pays, des sources en montagnes, des éoliennes sur les hauts plateaux, des séguias, des djoubs dans les Oasis, des foggaras, des forages au Sahara, des fellahs et leurs troupeaux fuirent la sécheresse etc... (Liberté, 08/03/1995)*

Spécialisé, écrit, oral.

Pl. foggaret.

**FOUNDOK**, (de l'arabe)

n.m.

Bâtiment servant autrefois d'hôtellerie.

*A cette époque précise, Constantine vivait l'heure des "foundouks" et des interminables fumeries.(El Acil, 15/01/1993).*

*Jadis, les souks et les foundouks des anciennes villes de Tlemcen, Nedroma ou encore ceux des plus récents comme Remchi et Maghnia se singularisent par l'existence à l'entrée de ces lieux d'échanges et de négoce, de maréchalerie où les agriculteurs et éleveurs amenaient leurs chevaux et bêtes de traits aux fins de les soigner et de garnir leurs sabots. (La Tribune, 09/08/1995).*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

**FQIH** (de l'arabe)

n.m.

Théologien exégète musulman.

*En plus de ses dons mystiques, Cheikh Mokrane, grand fellah, veillait également au rayonnement de l'islam grâce à ses hautes qualités de f'kih, ainsi que par l'enseignement du Saint Coran qu'il dispensait au sein de la mosquée construite avec ses propres deniers. (Liberté, 18/04/1996).*

*Il importe de souligner que la rédaction en 1728 d'un tel document implique honorablement son auteur le fqih Ahmed Ben Touati qui offre des indications utiles aux investigateurs. (Zerdoum A.,(b) 1998, 74).*

Disponible, écrit, oral.

**FQUIRAT**, fkirette, fquirette (de l'arabe, parler algérois)

n.f.pl.

Troupe musicale composée essentiellement de femmes.

*Il est là avec ses souvenirs où se bousculent des sentiments et des passions surtout ce qui touche à la culture dans son ensemble y compris la musique traditionnelle avec les Aissaoua et les Fkirette qui, à ses yeux, représentent de nos jours le meilleur moyen de faire passer un message de poésie, d'amour, de paix et bravoure. (El Watan, 22/02/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**FRANÇA**, (de l'arabe)

n.f.

France.

*Ils continuent à habiter les gourbis que "frança avait bâti pour nous" disent-ils... (El Acil, 28/4/1993).*

*Et voilà donc qu'un jour de l'année 1989 qui voit le retour sans gloire de Mouloud, qui invente à chaque fois toute une histoire pour s'excuser de n'avoir rien ramené de "França". (Liberté, 11/7/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**FTOUR**, f'tour (de l'arabe)

n.m.

Repas de rupture du jeûne, à l'heure du coucher du soleil pendant le ramadhan, après l'appel à la prière du maghreb qui autorise le musulman à rompre le jeûne.

*Néanmoins, la table de f'tour est garnie de quelques bons plats traditionnels. (Le Matin, 07/02/1996)*

*La DEC, tous les jours depuis le 23 janvier après le f'tour, organise au stade Benabdelmalek un tournoi auquel dix sept associations prennent part. (Liberté, 07/12/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. après-ftour.

V. ramadhan, s'hour.

## G

**GALLAL**, guellal (de l'arabe, parler oranais)

n.m.

Instrument de percussion traditionnel de forme cylindrique (60 cm de long et 15 cm de Ø), *fabriqué à partir d'un tronc de sebar et utilisé en accompagnement avec la flûte dans le chant oranais.*

*Un cheikh local (...) avait tenté de s'approprier les textes des différents tubes en vogue à l'époque, tout en maintenant l'instrument propre au bédouin (gallal et gasba) (El Watan, 09/05/1994)*

Disponible, écrit, oral.

V. derbouka, tbal.

**GANDOURA**, (de l'arabe)

n.f.

Longue tunique blousante sans manches portée par-dessus les vêtements.

*Le fils du paysan découvre dans son manuel scolaire que la maman modèle porte une jupe alors que la sienne est revêtue d'une gandoura. (Mimouni R., 1993, 131).*

*Le moindre burnous, la moindre gandoura lui prend cinq à six mois. (Le Matin, 26/08/1995).*

*Deux hommes en costume cravate gandoura, calotte, chachia (le tout ensemble) sont assis à discuter de l'Aïd. (Liberté, 30/04/1996).*

Courant, écrit, oral tous milieux.

Comm. Terme utilisé aussi pour désigner une robe.

**GAS'A**, gasaâ, gassaâ, gasséa, guessaa, guessa'a (de l'arabe)

n.f.

Vieux plat creux en bois.

*Par habitude elle indiquait dans le milieu rural surtout que la famille commençait à se farcir hâtivement avec des cuillères en bois, le couscous au lait frais dans un grand plat "gasa'a" et agrémenté avec du raisin blanc ou noir cueilli des parages et gratuitement. (Le Matin, 10-11/02/1995).*

*Elle partit dans la cuisine, et revint avec la gassaâ entre les mains, la posa, elle fumait bon, le couscous chaud, et la bonne viande. (Reggad S., 1997, 79)*

*Le cèdre compte parmi ces espèces en danger de disparition, en raison de la convoitise dont il fait l'objet, notamment pour la fabrication de meubles ou de grands plats ( Guessâa) par des artisans à Batna, Arris, Khroub, Constantine et même plus loin. (El Watan, 5-6/09/1997)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**GASBA**, guasba, guesba (de l'arabe)

n.f.

Flûte champêtre taillée en roseau.

*Alors le raï, adieu el guesba et le tbal dont le rythme soulignait la mélodie. (El Watan, 28-29/10/1994)*

Disponible, écrit, oral.

V. ghaïta.

**GASSAA** V. gas'a

**GAZOUZ**, gazouze, gazouzze (de l'arabe)

n.m./f.

*Nom donné à la limonade ensuite à n'importe quelle boisson gazeuse.*

*...savourer une chorba chaude accompagnée de dattes et du fameux gazouz "Selecto". (El Acil, 13/2/1994).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. selon J.Duclos le terme aurait été emprunté soit à l'espagnol "gaseosa", soit au français "(eau) gazeuse".

**GHACHI**, (de l'arabe dialectal)

n.m.

Foule.

*Il [N. Boukrouh] créera même ses concepts devenus célèbres; c'est à lui que l'on doit ceux de "khéchinisme" et "ghachi". (La Tribune, 21/08/1995).*

*Quand on sait que le langage populaire fait des emprunts à toutes les langues et que ghachi vient de "gâchi"... (La Nation 119, 11-17/09/1995).*

*Alors le peuple "rachi"...(El Watan, 25/01/1996).*

Disponible, écrit, oral surtout.

**GHAÏTA**, raïta (de l'arabe)

n.f.

*Musette à cylindre avec anche de bois mobile.*

*Le boulevard Front de mer est noir de monde sur la place des lions des groupes de "karkabous", "tbel" et "ghaïta" se partagent l'espace. (Liberté, 07/07/1996).*

*Elles aiment virevolter et tournoyer au son de la ghaïta et au bendir. (El Watan, 11/07/1996).*

Disponible, écrit, oral.

Pl. ghaytate.

V. gasba.

**GHARS**, ghers (de l'arabe)

n.m.

Variété de dattes.

*Pour vos makrouds utilisez du "ghers" frais parfumé d'eau de rose et de cannelle. (Le Matin, 1/3/1993).*

*Les habitants de cette dernière ville (les Ksentinis) sont gros consommateurs de dattes "Ghars" en raison de sa chair molle, fine et sucrée. (Zerdoum A.,(b) 1998, 17)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. degla.

**GHAYTATE** V. ghaïta.

**GHERBI**, (de l'arabe)

n.m.

Musique traditionnelle jouée avec la flûte et le bendir.

*Le gherbi est une variante de poésie musicale relativement plus récente par rapport aux autres chants. Il présente une particularité dans le fait qu'il est un pur produit du génie des artistes marocains et algériens (El Watan, 24/02/1994)*

Disponible, écrit, oral.

V. aroubi, chaâbi, malouf.

**GHEZZANATE** V. guezanate

**GOUAL**, gouwal, gouwwal, guwwal (de l'arabe)

n.m.

Poète traditionnel, troubadour.

*Celui qu'on appelle le "philosophe" "le Goual" qui n'a pas eu peur de dire, lutte contre la mort ce jour de l'Aïd. (Liberté, 11-12/3/1994)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. goulaine.

V. meddah.

**GOURBI**, (de l'arabe)

n.m.

1. Pauvre habitation traditionnelle en terre et recouverte de chaume (diss).

*Constitué d'une vingtaine de gourbis construits en toub, Shadlia est un douar perché sur le point le plus haut. (Liberté, 28-29/04/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Habitation misérable, mesure, taudis.

*Cette enquête, précise-t-on, a également permis de relever les dépassements et infractions commis par certains citoyens qui se sont arrogés le droit de disposer à leur guise des biens de l'Etat et de procéder à la vente de lots de terrain où la location de leurs "gourbis" après avoir bénéficié d'un logement. (El Acil, 10-11/03/1995).*

*El Kala/ du gourbi en zinc aux gourbis superposés. (El Watan, 24/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. dégourbisation, dégourbiser.

**GUASSRA**, (de l'arabe)

n.f.

Veillée, soirée entre parents et amis. Souvent, soirée entre hommes seulement pendant le mois de ramadhan.

*Les guassrat entre hommes ont fait de lui un drogué kif et cachets il ne laissait rien. Oral.*

*Son père lui défendait de se rendre aux guassrat de ses amis, car il les soupçonnait de fumer. (Le Matin, 5/3/1993).*

Disponible, écrit, oral surtout, tous milieux.

**GUELLIL**, (de l'arabe)

adj/ n.m.

Pauvre, miséreux.

*Un guellil comme moi ne peut vivre dans ce pays.( Oral).*

*"Je préfère encore laver leurs latrines que vivre "guellil" dans ce pays." (Le Matin, 2/1/1993).*

Disponible, oral surtout, peu lettrés.

**GUELTA**, (de l'arabe)

n.f.

Dépression remplie par l'eau de pluie, mare, marais.

*Elle est devenue par la force des choses, une "guelta" où beaucoup de baigneurs tous âges confondus, se retrouvent dans des situations périlleuses. (Le Matin,01/08/1997).*

*Les ruelles à forte animation populaire sont El-Guelta (une mare et Sgayef (les arcades) (Zerdoum A., (b) 1998, 36).*

Disponible, écrit, oral.

**GUEMBER**, guembri, gembri, guenbri (de l'arabe)

n.m.

*Instrument de musique traditionnel à cordes.*

*C'est le gembri, un instrument à deux cordes, qui donne le ton, rythme la danse. (El Watan, 25/08/1996).*

Disponible, écrit, oral.

V. ghaïta.

**GUESBA** V. gasba.

**GUESSA** V. gas'a.

**GUESSAA** V. gas'a.

**GUESSA'A** V. gas'a.

**GUESSAB**, (de l'arabe)

n.m.

Flutiste.

*Elle [cheikha Remiti] ne se départira pas de deux guessabs (flûtistes) de renom: Menour et Mohamed N'emss et de son chanteur Mohamed El Relizani précédemment cité. (El Watan, 08/01/1996).*

Disponible, écrit, oral.

V. Gasba.

**GUEZANATE**, (de l'arabe)

n.f.pl.

Diseuses de bonnes aventures.

*...Cartomanciennes, sorcières, diseuses de bonnes aventures ou guezanate... dotées prétendument de pouvoirs surnaturels...( Dounia Echabab, Jan, Fév, 1993, 15)*

*La peur du néant du vide, de l'incertain de la mort pousse certains d'entre nous à chercher refuge auprès des talebs, des guezzanates, des cartomanciennes, des devins, des derwiches de tous bords. (El Watan, 16/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Sing. guezzana.

## H

**HABOUS**, (de l'arabe)

n.m.

Bien de mainmorte.

*Au plan économique, les lois et interdits élémentaires ont été outrepassées ainsi: la propriété privée, le bien collectif, le bien Habous, le bien de l'Etat rien n'a été respecté dans une gigantesque dépossession- repossession. (Benmiloud K.,1992, 22) .*

*[...] anciens "Oukel" des beys sur, la propriété de l'Eufra, c'est-à-dire des gérants des Habous, sorte d'administrateurs d'une terre domaniale. (El Moudjahid, 11/08/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comp. biens habous, terre habous.

Comm. le habous, l'une des institutions les plus célèbres et les plus originales du droit musulman, peut être défini comme mise hors commerce d'un bien demeurant au constituant tandis que l'usufruit serait attribué à une association ayant une activité pieuse (mosquée, zaouïa etc.).

**HACHAICHI**, (de l'arabe)

n.m.

Personne qui fume du haschich.

*Kamel l'hachaichi est malade. Oral*

*"Hachaïchi" signifie drogué, personne qui ne peut se passer de kif... (El Watan, 16/8/1994).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. chira, haschich, kif, zetla.

Fam.

**HACHMA**, hechma (de l'arabe)

n.f.

Honte, pudeur, timidité.

*Nos filles sont caractérisées par une hachma prononcée (...) Où est passée-la "Horma" et la "Hachma" d'antan où les filles n'osaient même pas élever la voix. (El Acil, 17/1/1993).*

*Cette opération Hachma est ouverte à tout le monde, sauf l'ENTV, ou la gravité des crimes. (Liberté, 28/07/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**HADHRA**, hadra (de l'arabe)

n.f.

Danse liturgique accompagnée de chants laudatifs religieux comprenant des séquences alternées avec une vocation thérapeutique (Libération psychique, traitement de certaines maladies...)

*La zaouia organise une hadhra annuelle. Oral*

*La hadra s'enfièvre, l'atmosphère s'électrise. ( Benhadouga A., 1992, 62).*

*Viens avec moi à la hadra. Les hadras sont des réunions de femmes autour de la célébration d'Allah et de son prophète. [...] Si des chants liturgiques inauguraient toujours les hadras, ils n'étaient plus que les courts préludes au répertoire féminin. (Le Matin, 14/08/1997).*

Disponible, écrit, oral.

Loc. donner, organiser une hadra.

V. zerda, ziara.

**HADITH**, (de l'arabe)

n.m.

Recueil des actes et paroles du prophète Mahomet (Mohamed)

*Il fallut alors recourir aux hadiths, c'est à dire aux faits et dires du Prophète afin de régler les cas sur lesquels le texte révélé restait muet. (Mimouni R., 1993, 40)*

*Entre Coran et hadith (les paroles du Prophète) tout est dit sur l'attitude du musulman face à l'amour (El Watan, 22/01/1996).*

*De nombreux hadiths traitent de morale et révèlent par la même occasion, le caractère du prophète qui apparaît ainsi comme le meilleur des hommes. (Liberté, 07/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**HADJ, A**, el hadj, el hadja, hadji (de l'arabe)

n.

1. Personne qui se rend en pèlerinage à la Mecque (lieux saints de l'Islam).

*Des cas de méningite ont été signalés parmi les hadjis algériens et portés à la connaissance de la population... (El Watan, 25/05/1995).*

*Le ministère des affaires religieuses (commission nationale chargée du pèlerinage) invite les futurs hadji, pour la saison 1416/1996, à se rapprocher des guichets de la banque d'Algérie... (Liberté, 22/11/1995).*

*Il s'agit d'engager quelques hadjis, auxquels il sera offert "une somme (...) symbolique". (L'Authentique, 12/03/1997).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Titre donné à tout musulman qui a fait un pèlerinage à La Mecque et Médine (lieux saints de l'Islam).

*...Hadj Abderrahmane Hafiz, décédé le jeudi 16/03/1995 à l'âge de 82 ans. (Liberté, 17-18/03/1995).*

*Par la suite, il ajouta que le titre de El Hadj ne doit même pas être donné au vrai pèlerin. (Révolution Africaine, 1644, 30/08-05/09/1995).*

*Hadj Slimane Ben Brahim avait hérité légalement d'une grande partie des biens de Nasr-Eddine Dinet, dont la maison qu'habitait le peintre avant sa mort, et le jardin*

*qu'il possédait dans la palmeraie au bord de l'oued et où sera élevé le mausolée qui recueillera ses restes. (Le Matin, 26-27/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. futur hadji.

Loc. accomplir, effectuer le hadj; c'est hadj moussa et moussa hadj.

**HADJA** V. hadj.

**HADJI** V. hadj.

**HAGGARINE**, (de l'arabe)

n.m.pl.

Personnes injustes.

*Tôt ou tard les haggarine payeront. Oral.*

*Je vais vous conter cette Hogra incommensurable (...) qui pousse à la résignation devant le "mektoub", se réfugiant en Dieu et sa justice immanente et appelant sa vengeance et sa malédiction sur les Haggarine. (El Acil, 5/1/1993).*

Disponible, oral surtout.

**HAI**, hay (de l'arabe)

n.m.

Cité, groupe d'immeubles qui forment une agglomération plus ou moins importante dans la banlieue d'une ville.

*Aujourd'hui, l'actualité sportive nous mène inéluctablement à parler de cette cité qui se trouve à côté du quatrième kilomètre, cet autre quartier populaire qui a enfanté Hassiba Boulmerka, Haï Abbas vient de nous démontrer encore une fois que des quartiers dits populaires émergent des talents... (Liberté, 13/03/1995).*

*L'on ne manquera pas, au passage, de rappeler les risques latents d'explosion de gaz au niveau du CEM "haï" El Yasmine ( plaine ouest) que la Sonelgaz de Annaba ne cesse de dénoncer depuis plusieurs mois...(El Watan, 05-06/09/1997).*

*H'ai Bichouk, habité par les familles Zidi (ouled-Nail), Bouzelzel (ahl Ben ali),... (Zerdoum A.,(b) 1998, 43).*

Disponible, écrit, oral.

V. houma.

### **HAÏK**, (de l'arabe)

n.m.

Longue pièce d'étoffe rectangulaire dans laquelle se drapent les femmes musulmanes.

*Certains [terroristes] pour pouvoir rendre visite à leur famille sont allés jusqu'à se draper dans des "haïks" pour ne pas être reconnus. (Liberté, 23-24/06/1995).*

*Eh bien qu'attends- tu, demande à Nora qu'elle te donne un haïk, je viens de la voir passer. (Reggad S., 1997, 104)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. porter le haïk.

### **HALAL**, (de l'arabe)

adj.

*Autorisé par la religion et les lois divines.*

*...l'arrêté agréant la grande mosquée de Paris comme organisme religieux chargé d'habilité les sacrificateurs et de prévoir les redevances liées à l'abattage rituel (viande halal) en France a été suspendu. (Liberté, 24-25/11/1995).*

*La grande mosquée de Paris, par le biais de son recteur, Dalil Boubakeur, a dénoncé jeudi, "l'offensive médiatique" au sujet du projet d'abattage de la viande*

*"hallal" qui lui avait été confié le 15 décembre 1994 par arrêté ministériel. (El Watan, 29-30/12/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**HAMDOULLAH** V. al hamdou allah

**HAMDOULILLAH** V. al hamdou allah.

**HAMMAM**, (de l'arabe)

n.m.

1. Bain maure.

*...c'est des gros dégueulasses [les terroristes] qui n'aiment pas les femmes qui se lavent aux bains, les hammams blidéens marchent comme ailleurs. (Le Matin, 16/03/1995).*

*Le gel pour la douche et le hammam nettoie votre peau sans l'agresser!. (L'Authentique, 17-18/10/1997).*

Disponible, écrit, oral.

2. Asile de nuit (les propriétaires des bains maures transformant leurs établissements en asile de nuit pendant la période nocturne à l'intention des gens qui n'ont pas les moyens d'aller à l'hôtel).

*Leurs logements de fortune (hammams, petits hôtels borgnes des grandes villes, chambres délabrées louées chez l'habitant teigneux et vorace, etc.) (Boudjedra R., 1992, 67)*

*Le jeune homme passait ses nuits au hammam et côtoyait des individus plutôt louches. (Liberté, 28/7/1994).*

*Un mort dans un hammam. (El Acil, 06/03/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. masseuse de hammam.

Loc. aller au hammam, payer le hammam.

**HANBAL**, hanbel (de l'arabe)

n.m.

Couverture de laine traditionnelle à dessin géométrique, on s'en sert aussi comme tapis.

*Pour l'hiver il nous faut un hanbel. Oral.*

*Pour le plaisir de se reconnaître le métier devant une glace, nous nous contenterons du minimum, de la chaleur d'un Hanbel, d'une cassette de malouf ou d'un air d'Ahallil. (El Acil, 12/01/1993).*

*J'avais un "hanbel" sur lequel j'avais dessiné la carte géographique des Aurès... (El Watan, 01/11/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**HANBEL** V. hanbal.

**HAOUCH**, (de l'arabe)

n.m.

Hameau.

*Limitrophe au marché de gros de Bougara (ex-Rovigo), le haouch s'est réveillé abandonné par les siens. (Liberté, 24/04/1997)*

*Rachid est né à Haouch Sahraoui. (L'Authentique, 17-18/10/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**HAOULI**, (de l'arabe)

n.m

Couverture de laine traditionnelle à dessin géométrique.

*Tu sais une fois que l'on est dans le lit, avec une bonne couverture, et un bon haouli que tu as tissé, je devrais avoir chaud.. (Reggad S., 1997, 62)*

Disponible, écrit, oral.

**HARISSA**, harrissa, hrissa (de l'arabe)

n.f.

Purée de piments.

*Passe-moi l'harissa. Oral.*

*Quand la moutarde, pardon l'harissa vous chatouille les narines, ça fait des bulles. (El Manchar, 10-16/1/1993).*

*Surtout que l'étiquette est des plus aguichantes indique "Harissa de piments rouges forts". (Le Matin, 17/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**HARASS-EL-DJOMHORI**, haras el djemhourî (de l'arabe)

n.m.

Garde républicaine, armée.

*Les forces combinées de l'armée républicaine "Haras El Djemhourî" et de la gendarmerie nationale se déploient tout autour du lieu-dit Douar Benzine à Benzerga. (Liberté, 26/5/1994).*

Disponible, écrit, oral.

**HARKA**, (de l'arabe)

n.m.pl.

*Groupe de soldats supplétifs indigènes (harkis) recrutée par l'administration coloniale française pendant la guerre de libération nationale.*

*...commanditaires disséminés même dans les hautes sphères et les centres de décision de ses exécutants véritables dragons greffés sur les racines de la harka de triste mémoire. (El Acil, 11/09/1995).*

*Gosbate Ouled Sidi Slimane, N'gaous, ne connaîtront pas de harka. (El Watan, 01/11/1995).*

Vieilli mais disponible, écrit, oral  
sing. harki.

**HARKI**, (de l'arabe)

n.m.

Militaire indigène recruté par l'administration coloniale française pendant la guerre de libération nationale (servant dans une harka).

*L'histoire se répète, comme l'avait été les harkis, les nouveaux exilés se retrouvent eux aussi rejetés des 2 côtés. (La Nation 115, 3-9/10/1995)*

*Les harkis étaient encore plus horribles, ils brutalisaient et violentaient les femmes, ils détruisaient nos biens, ils incendiaient les récoltes. (El Watan, 01/11/1995).*

*La présence de harkis et fils de harkis dans le Fis et ses groupes terroristes armés arrivent enfin à être chiffrée, à constituer un "dossier". (Le Matin, 23/11/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. les harkis et leurs familles vivent en France depuis l'indépendance de l'Algérie (1962).

V. harka.

**HASCHICH**, (de l'arabe)

n.m.

Opium.

*Le haschich, lui est traditionnel. (El Watan, 07/01/1996).*

*La drogue, 483 Kg de haschich répartis en plusieurs centaines de sachets, avait été dissimulée dans une trappe spécialement aménagée sous le véhicule... (Liberté, 07/07/1996).*

Disponible, écrit, oral.

V. Hachaichi, zetla.

**HAWZI**, haouzi (de l'arabe)

n.m.

Musique traditionnelle populaire jouée dans la région de Tlemcen.

*Sans doute avez-vous remarqué il y a quelques jours, sur l'ENTV la très belle chanson du célèbre chanteur du hawzi Nouri Koufi. (Le Matin, 24-25/03/1995).*

*Le genre haouzi, circonscrit à la ville arabo-turque de Mostaganem, s'ouvre malgré lui aux sonorités paysannes. (Algérie Actualité 1551, 04-10/07/1995).*

*Pour les mélomanes, sachez que vers les derniers jours du Ramadhan, de grands galas de chaabi, d'andalou et de hawzi sont prévus... (El Watan, 22/01/1996).*

Spécialisé, écrit, oral.

V. andalou, chaabi.

**HAY** V. haï.

**HEB HEB**, (de l'arabe)

n.m.

Mortier de fabrication artisanal.

*Pour rappel, cette même localité a été le théâtre une semaine auparavant d'un bombardement par mortier artisanal heb heb. (Liberté, 16-17/01/1998)*

*La région de Baghlia se signale ces derniers jours par une intense activité des forces de sécurité qui rappelons-le, ont, tout récemment, lors d'une sortie sur le terrain, récupéré une dizaine de heb heb. (La Tribune, 01/02/1998).*

Disponible, écrit, oral.

Comm. Arme utilisée par les terroristes pour pilonner des positions militaires ou des villages.

**HIDJAB**, hidjeb, hijab (de l'arabe)

n.m.

Voile traditionnel porté par les femmes musulmanes.

*Le hidjab est une invention géniale car il illustre la conception qu'ont les intégristes de la relation de couple. (Mimouni R., 1993, 48)*

*Kamis et hidjab se sont frôlés. (Liberté 31/03-01/04/1995)*

*Des jeunes filles, des femmes en hidjab, en tenue traditionnelle ou moderne sont sorties de chez elle, tôt le matin affichant ostentatoirement dans leurs mains leur carte d'électrice. (El Watan, 17-18/11/1995).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. porteuse de hidjab.

Loc. en hidjab, porter le hidjab.

Connotation péjorative ou neutre selon le locuteur.

V. hidjabisation, hidjabiser, haïk.

## **HIDJABISATION**

n.f.

Action de faire porter le hidjab "voile" à la femme algérienne.

*"La hidjabisation tant clamée par les groupes terroristes semble en effet avoir gagné du terrain. (El Watan, 25/09/1994)*

Disponible, écrit surtout.

## **HIDJABISER**

v.

Faire porter le hidjab à la femme.

*Les intégristes sont arrivés à hidjabiser par la menace les femmes de la région de Médéa. Oral.*

*La ténacité de l'intégrisme dans son entreprise de hidjabiser la femme, d'en faire une alliée dans l'œuvre de destruction culturelle renforce sa combativité. (L'Hebdo Libéré, 161, 27/04/-03/05/1994)*

Disponible, écrit, oral, milieu lettrés.

Connotation péjorative ou neutre selon le locuteur.

V. hidjab.

**HIDJRA OUA TAKFIR**, hidjra oua taqfir (de l'arabe)

n.m.

Groupe islamique armé réputé par ses positions radicales et extrémistes.

*Entre le G.I.A et l'A.I.S ainsi qu'avec El-Hidjra Oua Tekfir, c'est la guerre. (Le Matin, 02/04/1995).*

*...il [terroriste] révélera la mort de Mohamed Saïd et Redjam, parlera de Hidjra oua takfir qui semble prendre en main le commandement des maquis. (El Watan, 18/12/1995).*

*Depuis cette publication, dirigée par deux théoriciens de la tendance "Djihadiste" de la secte" Takfir oua El-hidjra, Abou Kartada Al Falistini et Abdelkrim Essouri a cessé de paraître suite à des divergences entre ses promoteurs et le chef du G.I.A. (Liberté, 21-22/06/1996).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. néologisme des années 90.

**HIDJRA OUA TAQFIR** V. hidjra oua takfir.

**HITTISME**

n.m.

État de jeunes chômeurs (hittistes), chômage des jeunes.

*Le chômage et la détresse sociale qui se sont emparés des quartiers, avec la recrudescence du "hittisme" et l'apparition du trabendo, ont hypothéqué l'avenir de*

*la jeunesse qui n'opposera pas beaucoup de résistance face à l'intégrisme et autres chants de sirènes. (Le Matin, 2/1/1993)*

*L'économie de marché reste un cadre global et flou pour une jeunesse qui en a assez du dégradant "hittisme". (Liberté, 17-18/03/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le néologisme des années 90 de formation hybride arabe + français dérivé du mot "hitt", mur.

V. hittiste.

## **HITTISTE, A,**

n.m./f.

"Teneur de mur", jeune désœuvré (chômeur, lycéen, étudiant, travailleur) qui "tue le temps" adossé au mur.

*"On ne peut en vouloir à un hittiste quand le mur contre lequel il s'adosse, a été volé à l'État." (Hebdo Libéré, 20/1/1993).*

*Pour fuir les sarcasmes quotidiens, ils passent la majeure partie de la journée dans la rue, adossés aux murs, d'où leur appellation de "hittistes". (El Moudjahid, 6-7/10/1995).*

*J'ai même vu des hittistes heureux. (L'Authentique, 26-27/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation variable selon les locuteurs, humoristique au féminin.

Comm. 1. le néologisme des années 90 de formation hybride arabe + français dérivé du mot "hitt", mur, signifie littéralement "celui qui tient les murs" parce qu'il n'a aucune activité professionnelle.

2. le terme est peu utilisé au féminin, les jeunes filles restant à la maison quand elles sont au chômage.

V. *hittisme.*

**HIZB**, (de l'arabe)

n.m.

Soixantième partie du Coran.

*"Repères coraniques" est le titre d'un nouvel ouvrage sur l'initiation à la lecture coranique portant sur les deux derniers "hizbs" de "Amma et Sabbih", publié par M. Smaïl Boudechiche aux Editions Dahleb. (Liberté, 26/02/1995)*

Disponible, écrit, oral.

pl. ahzab

Comm. le Coran compte soixante parties ou hizb.

**HIZB FRANÇA**, (de l'arabe), littéralement "Parti de la France"

n.m.

Parti de la France

*Pourquoi cette haine à l'encontre de frères qu'on traite de hizb frança, dont le seul délit est d'être compétents dans leurs sphères d'activités. (L'Hedbo Libéré, 21/04/1993).*

*Les éléments constitueront les pions les plus zélés du "hizb frança", tant décrié en Algérie indépendante. (El Watan, 11/12/1995).*

Disponible, écrit, oral.

Connotation péjorative

**HJAB**, (de l'arabe)

n.m.

Amulette.

*Le hjab, talismans et autres objets fétiches constituent de fait des supports qui protègent contre le mauvais œil, l'envoûtement, les maléfices, la malchance, le mauvais esprit. (El Watan, 16/01/1996).*

Disponible, écrit, oral surtout.

**H'NA IMOUT KACI**, (de l'arabe)

loc. verb.

"Ici mourra Kaci", équivalent de: " je ne quitterai pas ce lieu pour rien au monde".

*Je ne quitterai mon pays h'na imout kaci. Oral.*

*D'autres préfèrent se chercher un "Neuphle-château" pour attendre une révolution à l'iranienne qui ne vient pas. Il y en a qui disent: " H'na Imout Kaci"(Liberté, 16/08/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout, tous milieux.

**HOGRA**, hagra (de l'arabe)

n.f.

Inéquité, humiliation.

*La hogra et l'injustice règnent en maître malgré la reconnaissance "officielle" de la classe politique et syndicale, de la presse pluraliste et du mouvement associatif. (La Nation, 115, 3-9/10/1995).*

*Nous avons vécu la hogra de l'assassinat de nos collègues, mais nous lui découvrons aujourd'hui d'autres facettes. (Liberté, 19/12/1995)*

*Elles criaient leur colère, leur rejet de la "hogra" mais elles refusaient surtout d'être marginalisées dans un pays qui se veut une nation de droit. (L'Authentique, 15/02/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation négative.

Comm. la hogra serait une des causes de la révolte d'octobre 1988.

**HORMA**, hourma (de l'arabe)

n.f.

Honneur.

*Il [le voile] avait permis de garder la Horma et la Hachma de plusieurs familles. (El Acil, 24/1/1993).*

*Combien sont-ils ces gardiens du "nif" et de la "hourma" à se taire et à céder à la menace du canon scié aux dépens de leur sœurs, leurs mères, ou leur épouses... (Le Matin, 22/12/1994).*

*Ceux-ci [les terroristes] n'ont donc pas épargné cette frange de la société qui symbolisent pourtant la "horma", caractéristique enracinée de la société algérienne. (Liberté, 08/03/1995).*

Disponible, écrit, oral.

V. nif

**HOUKOUMA**, el houkouma, l'houkouma, (de l'arabe)

n.f

Organe du pouvoir, gouvernement, autorité.

*Les "autres" ne peuvent être que ceux de la "Houkouma", représentant de la "Dawla". (El Acil, 15/10/1993).*

*Houkouma : ce terme comme on peut le deviner désigné les hauts fonctionnaires de l'administration, hauts cadres du secteur public. (Liberté, 06/08/1997).*

Disponible, écrit, oral surtout.

**HOUMA**, hawma, homma (de l'arabe, parler algérois)

n.f.

Quartier de la ville.

*Tout à l'heure, il ira faire le pied de grue dans la "houma" attendant patiemment le retour des dulcinées. (El Watan, 04/12/1995)*

*En fait, cela ne va pas sans nous rappeler les traditionnels matches "houma" contre "houma" où tout un chacun laisse éclater son humeur et sa roublardise, sa susceptibilité et ses caprices. (Liberté, 07/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. houmate.

Comm. la notion de quartier est très importante dans la mesure où c'est un lieu de regroupement des jeunes qui développent la morale de la houma.

V. haï.

**HOUMATE** V. houma.

**HOURMA** V. horma

**H.T.M.** (sigle de hchicha talba mi'cha).

n.f.

Equivalent de: "je ne suis pas un gars à problème", "je suis pacifique".

*Ainsi au fil des rencontres et des discussions, le médéen se découvrait tel qu'il est réellement, c'est à dire, un être pacifique à qui s'appliquerait à merveille l'expression populaire "hechicha talba maâhicha". (El Watan 05/4/1994).*

*La chape de plomb de la légitimité historique déposée sur toutes les têtes, l'on n'est plus pour autre choix que celui de "fermer sa gueule" h'chicha talba maicha) ou partir ou encore mourir. (L'Hebdo-Libéré 171, 06-12/7/1994).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

## I

**ICHA** V. el-ïcha.

**IFTAR**, (de l'arabe)

n.m. (isl.)

Moment de la rupture du jeûne pendant le Ramadhan.

*A l'heure de l'iftar, les rues de la ville se vident et ne restent que les passagers en escale de dîner ou les derniers retardataires. (El Acil, 22/01/1995).*

*Chaque jour du mois, il se fera entendre à trois reprises pour prévenir les 15 millions d'habitants du Caire le soir pour l'iftar, la rupture du jeûne, la nuit pour le souhour, le réveil pour déjeuner, et à l'aube pour l'imsak, début de jeûne. (El Watan, 02/02/1995).*

*7<sup>ème</sup> jour du Ramadhan :Iftar :18h05/Imsak :06h17.(L'Authentique, 26-27/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

**IJTIHAD**, Al-Ijtihad (de l'arabe)

n.m.

*Effort de réflexion et d'innovation dans l'interprétation des textes religieux..*

*...Il y a des passages concernant le mariage et le divorce de la femme qui ne relèvent pas du Coran et de la Tradition du Prophète, mais du droit positif, c'est-à-dire liés à «Al-Ijtihad» et qu'il faut peut être revoir. (Aniba M., 1991, 95)*

*Quant aux documents proprement dits, ils sont fondés sur les principes constants et le cheikh Abassi a fait l'effort (ijtihad) de les rédiger afin de permettre la réunion de certains dirigeants...(La Nation 109, 22-28/08/1995)*

*Lorsque le dogme prime sur la philosophie et sur l'ijtihad, nous assistons fatalement à l'émergence des intégrismes et extrémismes. (Liberté, 21/03/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. fetwa.

Ilm V. youm el ilm.

**IMAM**, iman (de l'arabe)

n.m.

Haut dignitaire de la religion musulmane qui dirige une mosquée, prononce les sermons, et conduit la prière du vendredi.

*Une multitude d'imams, sans lien organique, le présentent. (Mimouni R., 1993, 17)*

*Les islamistes, eux ont également pris à partie l'imam, mais pour une toute autre raison. (El Watan, 24/01/1996)*

*Bougara avait décidé de ramener les 2 religieux pour s'en servir comme intermédiaires après l'enlèvement de l'imam de la mosquée de Médéa, située en face de la résidence d'un général français. (La Nation 151, 11-17/06/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. imamat.

**IMAMAL**

adj

Relatif à la fonction, charge d'imam

*Qu'est-ce qui a pu provoquer cette prise de conscience subite, ces remords tardifs, cette ire imamale cette profonde contrition ? (L'Authentique, 17-18/10/1997)*

Disponible, écrit surtout.

## **IMAMAT**

n.m.

Fonction, charge d'imam.

*Ainsi le porteur d'eau Maisara instaure l'imamat de Tahert, qui prônait le Kharidjisme. (Mimouni R., 1993, 18)*

*Le ministère des affaires religieuses organise un concours pour l'imamat en juin 1995. (El Acil, 08/06/1995).*

Disponible, écrit, oral.

Comm. le terme de formation hybride arabe + français dérivé du mot "imam".

V. imam.

## **IMSAK, (de l'arabe)**

n.m.

Heure indiquant le début de la durée d'abstinence pour le jeûne.

*2ème jour du Ramadhan : Iftar : 18h 05 / Imsak : 06h 17 (El Watan, 22/01/1996)*

*Les correspondants cherchent surtout à s'informer des horaires du jeûne (imsak et maghreb). (La Nation, 26-27/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. iftar.

## **INCHA ALLAH V. inch'allah.**

## **INCHALLAH V. inch'allah.**

## **INCH'ALLAH, inchallah, incha allah (de l'arabe)**

exclam.

Si Dieu (le) veut! S'il plaît à Dieu!

*A l'année prochaine Inchallah. Ton père Madjid. (El Acil, 26/09/1995)*

*En cet heureux événement, ton grand-père El Hadj Chergui te souhaite un joyeux anniversaire et une longue vie pleine de bonnes surprises avec tes parents incha Allah. (La Nation 133, 06-12/02/1996)*

*Mon souhait le plus cher, c'est de devenir un joueur professionnel dans un pays européen puis en parallèle athlète de l'équipe nationale incha Allah. (Olympic 122, 10-17/03/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. l'expression est prononcée habituellement au début ou à la fin d'un souhait, d'une décision, d'un projet.

V. allah, hamdou allah.

**INFITAH**, (de l'arabe)

n.m.

Libéralisme économique.

*Malgré les mises en garde concernant le massacre des structures existantes et l'opposition de quelques cadres et responsables de l'époque du feu président à la politique de l'infatih, le pouvoir n'a pas reculé. (El Acil, 10/01/1993).*

*[Cheikh Imam] Farouche opposant à l'Infatih et la capitulation, il a pris pour cible des dirigeants comme Sadate ou Nixon. (El Watan, 08/06/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**ISTISQA**, istiska (de l'arabe)

n.f(isl.)

Prière effectuée par les musulmans pour demander la pluie.

*Ceci étant dit, la prière de "L'istisqa" (prière de la pluie a été suivie jeudi dernier par des fidèles à travers tout le territoire, suite à l'appel qui a été lancé par le ministère des Affaires religieuses. (El Watan, 24-25 /11/1995)*

*La prière de "L'istisqa" (prière de la pluie) a même été faite jeudi matin, à travers le territoire national à l'appel du ministère des affaires religieuses. (Liberté, 24-25/11/1995)*

*L'Algérie reprend espoir bien avant la prière de "l'Istisqaa". (El Moudjahid, 25/11/1995)*

Disponible, écrit, oral.

## **J**

**JELBAB**, djilbab, djelbab (de l'arabe)

n.m

Tunique ample avec manches

*Si les femmes aristocrates bénéficièrent aussi du jelbab de protection, celle de condition inférieure et les esclaves demeurèrent des proies autorisées. (Mimouni R., 1993, 32)*

*"La hidjab, la djilbab"; les femmes veulent être libres tout comme l'Algérie doit être libre et démocratique. (Le Matin, 08/03/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**JENOUN** V. djinn.

**JIHAD** V. djihad.

**JINN** V. djinn.

**JNOUN** V. djinn.

**JOUB**, j'doub, djoub (de l'arabe)

n.m

Fossé, creusé dans le lit d'oued avec entrée et sortie, aménagé pour ne retenir que les eaux d'écoulement, notamment lors des crues.

*Tu as vu, des barrages dans le nord du pays, des sources en montagnes, des éoliennes sur les hauts plateaux, des séguias, des djoubs dans les Oasis, des foggaras, des forages au Sahara, des fellahs et leurs troupeaux fuirent la sécheresse etc... (Liberté, 08/03/1995).*

Disponible, écrit, oral.

V. foggara

## K

**KAABA**, (de l'arabe)

n.f.

Temple de la Mecque de forme cubique fondé par Abraham pour adorer Allah à l'exclusion de toute divinité.

*De ce qui précède, il ressort clairement que la Kaâba est l'ancienne Maison dédiée à Dieu, au culte monothéiste. (Aniba M.,(a) 1990, 83)*

*Ce fut à l'occasion de la construction de la Kaaba, qu'on venait, de démolir pour cause de vétusté. (El Watan, 28/01/1996)*

*Il [Kant] commence, en Arabie, par une description précise du tombeau du prophète (que le Salut soit sur Lui) et de la Kaâba. (Le Matin, 01/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**KABLA**, (de l'arabe)

n.f.

Sage femme, matrone.

*J'ai une sœur kabla. Oral*

*La mère, âgée de quatre-vingts ans, est une ancienne "kabla" de Taourirt Amrane et des villages qui lui sont limitrophes. (Le Matin, 17/1/1993).*

*Celle des moyens informels de communication interpersonnelle, que sont la qabla (accoucheuse) traditionnelle et / ou l'homme de religion, reste faible. (El Watan, 10/03/1997).*

Disponible, oral surtout.

**KACHABIA**, cachabiya, cachabiah, kachebia, (de l'arabe)

n.f

Manteau traditionnel en laine ou en poil de chameau, à manches et à capuchon.

*Il pleut encore à Aïn Defla, mais il fait bon au café. Peu de gens en kachabia.  
(La Nation, 28/12/1995)*

*...Il y a toujours une vieille ou deux, drapées dans un haïk, un vieil homme enveloppé dans un manteau, kachabia ou burnous usagé et rapiécé qui vous demanderont de leur acheter quelque chose. (Le Matin, 23-24 /01/1998)*

Courant, écrit oral.

**KACHIR** V. cachir.

**KACIDA** V. qacida.

**KADI** V. cadi.

**KAFALA**, (de l'arabe)

n.f.(isl.)

Loi musulmane qui précise et régleme les conditions légales requises pour la prise en charge, la tutelle, voire l'adoption d'enfants abandonnés ou victimes de divorce.

*Cette maison consiste, par ailleurs, à réunir toutes les conditions possibles au placement de ces enfants au sein des familles d'accueil, en facilitant aux postulants à la Kafala, toutes les démarches de prise en charge. (Le Matin, 02-03/06/1995)*

*Généralement tous les enfants abandonnés qui répondent aux critères d'adoption (garanties médicales), sont adoptés dans le cadre de la "kafala". (El Watan, 04/01/1996).*

Spécialisé, écrit, oral.

**KAFER** V. kofr.

**KAFTAN** V. caftan.

**KALBALOUZ**, kalbalouze, kalbelouz, kalb-el-louz, kalb-ellouze, qalb el louz, qualbellouz (de l'arabe)

n.m.

Fourrés aux amandes.

*Du pain normal aux brioches en passant par les olives, le qalbellouz et la zlabia et tant d'autres produits alimentaires sont exposés sur les trottoirs et parfois carrément sur la route. (Liberté, 24-25/02/1995).*

*Aujourd'hui comme par enchantement, les commerçants, tous les commerçants de Bab-El-Oued se transforment en marchands de zlabia ou de Kalbalouz. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

*La mémoire de Azzedine [Medjoubi] vaut bien une chaîne pour Kalbelouz... (L'Authentique, 15/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. fait partie des friandises traditionnelles consommées pendant le mois de ramadhan.

V. baklaoua, zalabia.

**KALB - ELLOUZE** V. kalbalouz.

**KALBELOUZ** V. kalbalouz.

**KAMIS**, kamiss, qamis (de l'arabe)

n.m.

Longue tunique avec manches.

*Fétichistes, ses habitants changeaient plus de dieu que de qamis. (Mimouni R., 1993, 30)*

*Mais ce fléau, à ne pas s'y méprendre, ne s'est pas développé, comme ça à partir d'un banal mouvement islamiste sans la direction de quelques illuminés qui n'espéraient pas voir leur mobilisation aller au delà du port d'un kamis ou de l'interdiction des boissons alcooliques...(El Watan, 07/03/1995)*

*Hamas et Ennahda, mêmes drapés du même kamis que le Fis, n'ont pas été épargnés par cette innommable terreur. (Liberté, 05/11/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. barbe et kamis.

Comm. néologisme des années 80.

**KAMISS** V. kamis.

**KANOUN**, canoune, qanoun (de l'arabe)

n.m.

Brasero, petit fourneau en terre cuite.

*Autrefois nos grands-mères se chauffaient au kanoun. Oral.*

*Les abris étaient recouverts de feuillages ou de nattes sur lesquelles nous posions la tabbouna ou le canoune. (El Watan 01/11/1995)*

*Dans les Aurès et en Kabylie, on reconstruisait le kanoun (foyer creusé dans le sol) et on remplaçait les pierres sur lesquelles on plaçait la marmite. (Liberté, 11/01/1996).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**KARAKOU**, caracou (de l'arabe, parler algérois)

n.m.

*Vêtement traditionnel algérois, gilet brodé de fils d'or qui se porte sur le seroual.*

*...M. Mohamed Oulhi nous vante la qualité des ses gandouras et karakou en fetla ou en medjboud. (Le Matin, 26/06/1995)*

*Le succès de ce groupe réside surtout dans le fait qu'il permet aux mariées d'économiser de grandes sommes, généralement dépensées pour l'achat de différentes robes traditionnelles (djabbate, kaftane, karakou, etc.). (Horizons, 03/08/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

### **KARKABOU, (de l'arabe)**

n.m.

Cliquettes pour accompagner les danses traditionnelles sahariennes.

*Au fur et à mesure de la visite, on découvre aussi des habits traditionnels de la région: des burnous et autres robes, des bendirs et qarqabous qui ne libèreront plus de notes de musique, sauf dans votre tête. (El Watan, 18/09/1994)*

*C'est en fait un riche patrimoine historique qu'El-Ménea fête à la manière typiquement sahraouie avec ses "zorna", son folklore local rythmé au "karkabou" et au "baroud", et bien sûr, l'inévitable course de "Mehri". (Le Matin, 30/03/1995)*

*Au Front de mer au centre ville et même parfois très tard dans les quartiers périphériques tels que, Gambetta, Maraval ou Choupôt qui ont veillé aux sons du Karkabou et de la derbouka... (Liberté, 08/07/1996)*

Disponible, écrit, oral.

**KASMA**, (de l'arabe)

n.f.

Instance locale de base du parti FLN ou d'une organisation de masse qui se compose de cellules.

*Il m'a dit de l'attendre devant la kasma. Oral.*

*Les agents de l'APC d'Alger furent casés dans le siège de l'ancienne Kasma FLN, où continuent encore de travailler leurs collègues de Ben Choud , une localité entre Baghliat et Dellys où règne l'insécurité (Liberté, 10-11/05/1996).*

*Ce dernier a forcé les instances locales de l'ONM à se démarquer du RND, en pleine assemblée générale de la Kasma ONM d'El-Bayadh. (El Watan, 15/04/1997)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. kasmate.

Comp. assemblée générale de la kasma, bureau de kasma, coordinateur de kasma, président de kasma, responsable de kasma, secrétaire de la kasma.

V. mouhafadha.

**KASMATE** V. kasma.

**KATIBA**, (de l'arabe)

n.f.

1-Unité de l'armée de libération nationale composée de trois ferkas, groupe terroriste.

*Il a permis, par l'analyse, la transmission et la communication, la mobilité des Katibate de l'ALN... (La Tribune, 20/08/1995)*

*La première fois qu'ils ont eu affaire aux combattants de l'ALN, racontait l'un des trappistes, c'était pour que l'un des moines trappistes accompagne une katiba de l'ALN et témoigne de l'utilisation du napalm par l'armée française. (Le Matin, 27/05/1996)*

2- *Compagnie, escadron de terroristes islamistes.*

*Le crime a été perpétré par le groupe terroriste appelé "la katiba (compagnie) de la mort". (Liberté, 03/04/1995)*

*A la mi mars 1995, il publie un communiqué dans lequel il annonce que plusieurs «Katibat» du GIA avaient réintégré son organisation...(El-Watan, 27/03/1997)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. Katibat(e)

**KCID** V. qacida

**KECHEF**, (de l'arabe)

n.m.

*Enfant, adolescent membre de l'organisation patriotique nationale (scout musulman) Sous le haut patronage du ministère des Moudjahidines, le quartier général des S.M.A avec la participation du commissariat de wilaya de Tlemcen et l'association des anciens kechef s'est tenue à Tlemcen, du 26 au 28 juillet dernier, la commémoration du 51e anniversaire du premier camp fédéral des scouts musulmans algériens organisés à Tlemcen courant juillet 1994. (La Tribune, 04-05/08/1995),*

Disponible, écrit, oral.

Fém. Kechefa

**KEF**, kaf (de l'arabe)

n.m.

Ravin.

*La route du Djebel Touguert continue à monter par des fortes rampes au flanc du kef de chelaâla, d'où on peut admirer un paysage extraordinaire. (Liberté, 28/7/1994)*

Disponible, écrit, oral.

**KHAIMA**, kheïma, (de l'arabe)

n.f.

Tente des bédouins en laine ou en poils de chameau.

*L'autre décor de la cérémonie d'ouverture a permis au public de tremper dans l'ambiance de la vie bédouine à travers la mise en place d'une khaïma... (Horizons, 14/04/1997).*

*Les Arabes et les Chaouia, pasteurs ou céréaliculteurs, éleveurs de bétail ou oléiculteurs, ne pouvaient être que des campeurs sous les tentes (khaïma) ou grainiers dans les gîtes sur piton.*

*(Zerdoum A. ,(b) 1998, 33).*

Disponible, écrit, oral.

**KHALIFA**, khalifa (de l'arabe)

n.m.

Etat islamique.

*Il figurait comme "ministre du Secours islamique" dans le gouvernement du califat annoncé en août 1994 par le G.I.A (Liberté, 07/03/1995)*

*Le trabendo aussi constitue une énorme source de revenue pour les partisans du Khalifat... (Le Matin, 19/03/1995)*

*Car il considère que la "division des rangs" est la principale génératrice d'obstacles sur le chemin de "l'État du califat". (La Tribune, 01-02/12/1995)*

Courant, écrit, oral.

**KHALKHAL**, khelkhal, kholkhal (de l'arabe)

n.m.

Bracelet traditionnel en or ou en argent porté à la cheville par les femmes.

*... le bijou de Ath Yenni se miniaturise de plus en plus, tendance dont le résultat est la disparition de nombreux spécimens, peut être moins adapté à la vie d'aujourd'hui comme les "Khelkhals", véritables boulets aux pieds mais plus beaux et plus originaux. (Liberté, 07/07/1996)*

*Ainsi, ils ont à l'idée la réhabilitation du "khal" (bracelets de chevilles) de nos mères et nos grands-mères. (L'Authentique, 23/05/1997)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

### **KHALTI**, (de l'arabe)

n.f.

"Ma tante", appellation familière appliquée à une femme du peuple d'un certain âge.

*Après avoir pris une gorgée de thé à la menthe, Khalti Aïcha nous raconte comment on célébrait le premier jour de jeûne chez les enfants. (Le Matin, 07/02/1996)*

*Khalti Zineb et sa bru. (Liberté, 07/02/1996)*

Disponible, écrit, oral surtout.

### **KHANA**, (de l'arabe)

n.f.

Ligne instrumentale de la partition.

*Il ajoutait des "khanate" "fioritures" qui embellissaient la mélodie, l'enrichissant parfois... (Le Matin, 10-11/02/1995)*

Spécialisé, écrit, oral.

pl. Khanate

V. andalous, haouzi, kcid, malouf, nouba.

### **KHATEM SIDNA SOULIMANE**, (de l'arabe)

loc.n.

Bague magique qui permet de résoudre tous les problèmes.

*Apparemment, la coalition qui s'était constituée lors des multilatérales n'avait*

*appréhendé la crise politique actuelle qu'à travers le prisme du FIS, étant peut-être convaincue que ce dernier détenait la bague de Suleiman. (El Watan,11/10/1994)*

*Nous n'avons pas Khatem Souleymane pour vous dire que nous sommes sûrs de sortir le MCA de la crise. (Olympic 122, 10-17/03/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**KHELKHAL** V. khalkhal.

**KHEMAS**, Khemmas, (de l'arabe)

n.m

Métayer, ouvrier agricole payé au cinquième de la récolte selon le système traditionnel (khammessat)

*Nakhla était fille de Khemmas. Mohammed, le joueur de oud était fils de Khemmas. (Algérie – Actualité,19/07/1994).*

*On les rencontre à Biskra, s'affairant en kheddama "h'zem" (prolétaires), ou "khemmas" (cultivateurs) payés au 1/5ème de la récolte agricole.( Zerdoum A. ,(b) 1998, 20).*

Disponible, écrit, oral

**KHEMASSAT**, (de l'arabe)

n.m.

Système traditionnel maghrébin de métayage au cinquième.

*Le système du khemassat emblématique de l'exploitation qu'enduraient les fellahs algériens avant la promulgation de la révolution agraire... (La Tribune, 13/08/1995)*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

**KHERBGA**, kharbga (de l'arabe)

n.m.

Jeu traditionnel.

*Le jeu préféré des vieux du village demeure la kherbga. Oral.*

*Pour ceux qui restent, ils ont toujours le café du coin "parabolé", sinon c'est le célèbre jeu du "Kherbga" qui absorbe l'esprit des villageois. (El Acil, 28/4/1993)*

*La kharbga, un jeu de ruse également, dont le plan est de 50 cm de côté ayant un damier à 35 trous et qui se déroule entre deux personnes possédant chacune douze petits cailloux disposés en rangées de bataille afin de "dévorer" l'adversaire. (Zerdoum A.,(a) 1998, 76.)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**KHIMAR** V. khimmar.

**KHIMMAR** , khimar (de l'arabe)

n.m.

Voile, foulard islamique.

*Le "Hidjab" est une sorte de vêtement ample aux manches longues qui, enveloppe tout le corps, soit un ensemble composé d'une veste et une longue jupe arrivant jusqu'aux chevilles, à condition qu'il soit large, plus le "Khimar" qu'on met sur la tête pour couvrir les cheveux , la gorge et la poitrine. (Aniba M.,(b) 1991, 34).*

*...Moufida ôta son khimar et commença à "errer" régulièrement. (El Acil, 17/1/1993).*

*Elle s'est drapée d'un khimar bleu et portait de hauts talons. (El Watan, 09/05/1994).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. haïk, hidjab, jelbab.

**KHOL**, (de l'arabe)

n.m.

Antimoine pour noircir les yeux.

*Ils enduisent leurs paupières de khôl, car ce produit de beauté est aussi un antiseptique fort usité dans une région où sévit le trachome.( Mimouni R.,1993, 2)*

*On les habillait souvent de leurs plus beaux vêtements, on les maquillait avec du k'hol et on leur mettait du henné. (Le Matin, 07/02/1996)*

*Elles étaient prêtes, maquillées de khol sur leurs beaux yeux, parées de leurs plus belles tenues. (Reggad S., 1997, 85)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**KHOLKHAL** V. khalkhal.

**KIF**, (de l'arabe)

n.m.

Drogue, mélange de chanvre indien et de tabac.

*Les convoyeurs de kif traité innovent en matière de moyens de locomotion pour amener à bon port leur "marchandise". (El Moudjahid, 10/08/1995)*

*Une quantité de plus de 1.5 kg de kif traité (résine de cannabis), a été saisie en début de semaine à Oran, par les services de sécurité auprès de B.M, originaire d'Alger (Liberté, 04/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. drogue hallucinogène extraite de plants femelles ou des fleurs desséchées d'une variété de chanvre indien ajoutée au tabac à fumer.

V. chira, haschich.

**KOFFAR**, kofar, koufar (de l'arabe)

n.m.pl.

Mécréants.

*Ces derniers [les dirigeants algériens] sont toujours traités de "kofar"... (Liberté, 28/07/1994)*

*1800 ouvriers spécialisés sont donc aux yeux de ces chefaillons et de leurs émules, autant d'ouvriers à assassiner pour que vive la dawla islamiya! 122 moudjahidines autant de "traîtres", "kafer" qui doivent être exterminés pour les beaux yeux de Abassi et Benhadj. (Le Matin, 05/03/1995)*

*Il a suffi que Zouabri déclare tous les serviteurs du culte "koufar" et que ses tueurs égorgent jusqu'au dernier des prédicateurs et leurs familles. (L'Authentique, 17-18/10/1997).*

Disponible, écrit, oral.

Sing. kafer

V. Kofr

**KOFR**, (de l'arabe)

n.m.

Impiété, mécréance.

*Parmi celles-ci, il y a celle qui consiste à relâcher tous les prisonniers politiques, en premier Abassi Madani et celui qui considère la démocratie "Kofr", A. Benhadj. (Liberté, 22/02/1995)*

*C'est pour cela, qu'il [T. Djaout] a été assassiné... au nom du "kofr" en ce 26 mai 1993. (El Watan, 24/05/1995)*

Courant, écrit, oral.

Comp. démocratie-kofr.

**KOLB EL - LOUZ** V. kalbalouz.

**KOUBA** V. qobba

**KOUITRA**, (de l'arabe)

n.f.

Instrument de musique traditionnel, luth à caisse arrondie et à quatre fils doublés.

*Les anciens orchestres classiques étaient composés de 6 à 8 éléments : des kouitras, rbabs, peut-être une mandoline, un tar et on n' y jouait même pas de la derbouka. (Le Matin, 15/01/1996).*

Spécialisé, écrit, oral.

**KOUROUGLI**, ( du turc, littéralement « fils d'esclave»)

n.m

Descendant de janissaire turc né de l'union d'un colonisateur ottoman avec une femme algérienne.

*Nous savons qu'à la tête de chaque faubourg au sein de l'Oasis des néo-Bsakra, est placé un fonctionnaire kouroughli titré en Kébir (grand Chef) par le caïd Turc pour régler les affaires publiques des faubouriens.( Zerdoum A.,( b) 1998, 69.)*

Disponible, écrit, oral.

**KOURSI**, el koursi (de l'arabe)

n.m.

Pouvoir, puissance, poste de responsabilité.

*Les partis politiques désirent le koursi.(Oral).*

*Aujourd'hui, R . Malek est candidat au koursi... (La Nation 115 , 03-09/10/1995)*

*D'ex-cadres qui rouleraient soit pour des revanches qui casqueraient fort pour reconquérir un koursi égaré, soit par d'ex-gestionnaires reconvertis à la chose privée. (Le Matin, 17/06/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Connotation péjorative.

**KSAR**, (de l'arabe)

n.m.

1. Enceinte, cité fortifiée aux confins du Sahara, dans les oasis ou les vallées arrosées.

*Au même titre que pour le Grand Sud, le programme sectoriel s'appuie sur l'existence des pôles touristiques et des centres traditionnels de production artisanale de la Saoura, des Ksour, du M'Zab, des Oasis et du Souf. (El Moudjahid, 06-07/10/1995)*

*Le Ksar, veille sur la ville depuis VIII siècles. (El Watan, 03/01/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Hameau, bourg, vieux quartier d'une ville.

*La grande majorité des diabétiques de cette région vivent au seuil de la pauvreté en particulier les habitants des Ksour qui ne peuvent même pas se déplacer au chef-lieu de daïra pour la dose d'insuline en cas de crise. (Révolution Africaine 1620, 15-21/03/1995)*

*Timimoun aura également permis à certains, de découvrir sa beauté féerique et la misère des populations des ksour pour qui la communication sociale relève de la science fiction au vue des conditions lamentables qui sont les leurs. (La Tribune, 01-02/12/1995)*

*Sur la rive gauche de Zougfana perchés sur la falaise rocheuse, les vestiges des ksour plus anciens subsistent. (El Watan, 03/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. ksour.

**KSOUR V. ksar**

## L

**LABESSE**, labasse (de l'arabe)

adv.

Ça va, ça marche (expression qui sert à s'informer de la santé d'autrui)

*Labesse je vais bien. Oral*

- *Ouallah Labass! (Caricature d'El Watan, 17/4/1994)*

Courant, oral surtout, tous milieux.

Comm. l'expression signifie littéralement "pas de mal sur toi".

**LAHDA** (marque déposée)

n.f.

Lait en poudre.

*Il cherche une boîte de lahda. Oral.*

*Ils sont là à saigner le pays en exportant de la Lahda et ils seraient prêts à exporter leur mère en échange de quelques pacotilles maliennes. (Le Matin, 15-16/10/1993).*

*La liste des biens à marge plafonnée (les marges bénéficiaires sont fixées administrativement) est réduite: livres et articles scolaires, lait en poudre dit "Lahda". (Liberté 24-25/11/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**LAILAT AL KADR** V. leilat el kadr.

**LALLA**, lella, (de l'arabe)

n.f.

Titre honorifique donné à une femme d'un certain âge.

*Mais la belle- mère, Lella Zohra lança un youyou si strident qui plongea la maison dans un long silence... (Reggad S., 1997, 03)*

*Il y a enfin la légende sur Lalla-Dabbara (la conseillère) expulsée de Msid sur plainte (querelle de femmes) de Lalla-Gamra surnommée «Jamra» (la braise) auprès de Sidi-Moussa saint-patron de la bourgade. (Zerdoum A.,( b) 1998,40).*

*Adulée par les poètes de la région, vénérée par les petits et les grands d'In Ghar, Lalla Aïcha est sans doute la plus illustre après la reine targuie dont le passage ici a donné naissance au site bleu. (El Watan, 03/01/2000).*

Disponible, écrit, oral.

## V. Sidi

**LAYADJOUZ**, la yadjouz, la yadjouz, la yajouz (de l'arabe)  
exclam., adj.

1. "C'est interdit, c'est pêché", formule qui sert à exprimer l'interdit

*Chaque fois les croyants interrogeaient leurs guides pour savoir si l'usage de telle ou telle commodité était licite, un "layadjouz" (ce n'est pas permis) tombait comme un couperet. (Mimouni R., 1993, 25)*

*Les bûches se sont arrachées littéralement (...) Cette année donc, point de "layadjouz" pour les amateurs de cette pâtisserie...(Le Soir, 3/1/1993).*

*C'est vrai que les banques c'est "la yadjouz". (Le Matin, 19/03/1995)*

2. Appos. Qui fait l'objet d'interdit, interdit, interdite.

*Parabole à la maison layadjouz. Oral.*

*Les journaux, "la yadjouz"!. (El Watan, 16/1/1994)*

*Qu 'en sera -t-il avec tout son lot de "layadjouz"? (Liberté, 05/11/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Loc. c'est layadjouz.

Comm. terme fréquemment employé depuis 1990.

**LBEN**, leben (de l'arabe)

n.m.

Petit lait, lait fermenté.

*Le cœur serré et plein d'amertume, il se rappelle que la veille, en fin de journée, il avait vendu le dernier bidon de leben resté des heures à l'air libre sans être bouchonné, par inattention. (Liberté,06/03/1997).*

*Au menu : de la chorba préparée le jour même, du l'ben, des dattes, de la limonade Selecto, un dessert et de la zlabia (El Watan, 05/01/2000)*

Disponible, écrit, oral.

**LEGMI**, lagmi (de l'arabe, parler sud-algérien)

n.m.

Sève du palmier.

*Outre, sa vocation de fournir en quantité les dattes de toutes espèces (en l'état ou à la transformation) la phœniciculture offre une boisson bien suave et fortement sucrée appelée dans nos régions sud "le lagmi". (El Watan 01-02/1/1994)*

*Le "lagmi" est un liquide sucré obtenu après tronçonnage circulaire de la coiffe du palmier-dattier "ghars" (Zerdoum A., (a)1998, 69).*

Disponible, écrit, oral.

**LEILET EL QADR**, leilat el kadr (de l'arabe)

n.f (isl)

Nuit de la révélation

*Des prix considérables seront distribués au premier lauréat le 27e jour du Ramadan à l'occasion de la célébration de Leilat El Kadr. (Liberté, 13/02/1995)*

*Le 27e jour du mois de Ramadhan correspondant "Leilat El Kadr" , pas moins 117 familles ont bénéficié de logements neufs. (El Acil, 06/03/1995)*

*...26/27 Ramadhan. Nuit pendant laquelle Sidna Mohamed reçoit sa première révélation: C'est la "Nuit de la destinée" (Leilat al quadr), commémorée chaque année. (El Watan, 24/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**LEILAT EL KADR** V. leilat el qadr.

## M

**MAALICH**, (de l'arabe)

D'accord.

*Maalich tu le veux. Oral.*

*"Maâlich, nous dit-elle, pourvu que je ne vois pas mon fils malheureux".  
(L'Authentique, 15/02/1996)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**MABROUK**, (de l'arabe)

n.m.

Formule traditionnelle qui sert à présenter ses félicitations, ses compliments.

*Bravo Samira, Alf Mabrouk. Ta tante Khadouja est très fière de toi. (Liberté, 19-20/07/1996).*

*Mabrouk ma chérie, laisse moi voir un peu, Mina se redresse de façon à laisser sa grossesse bien paraître. (Reggad S., 1997, 40).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**MADJLESS ECH CHOURA** V. madjlis echoura.

**MADJLESS ECHOURA** V. madjliss echoura.

**MADJLIS ECHOURA**, madjless echoura, madjiless ech choura, madjliss, madjliss echoura ,magles echoura (de l'arabe)

n.m.

Conseil consultatif pour les Musulmans.

*Pour sa part, Mahfoud Nahnah serait candidat et la décision serait déjà entérinée par le majless echoura de son mouvement... (La Tribune, 11/07/1995).*

*L'ancien membre du majless Echoura du parti dissous prépare-t-il le terrain et l'opinion à une éventuelle décision d'élargissement au profit des dirigeants incarcérés? (El Watan, 04/12/1995)*

*Des "dirigeants", qui se sont mis au vert depuis plus de quatre années, s'avisent soudain qu'ils sont membres du madjliss echoura et qu'ils ont des mots plus que "résiduels" à dire sur l'avenir du Fis. (La Nation, 133, 6-12/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation neutre

Comm. terme employé particulièrement depuis la légalisation des partis islamistes en 1989.

**MADJLISS** V. madjlis echoura.

**MAGHREB**, el maghreb, moghreb (de l'arabe)

n.m.

1. Ensemble des pays de l'Afrique du Nord comprenant Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Lybie (notion géographique par opposition au Machrek)

*Stupéfiants dans le Maghreb. (Liberté, 21/06/1995).*

*Le Maghreb, enfin réconcilié, pourrait (...) assurer sa propre croissance et établir avec ses voisins du Nord...(Le Matin, 31/10/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Coucher du soleil.

*Par cette décision, la LNF [ligue nationale de football) a accédé aux doléances des Auressiens afin de leur permettre de rentrer chez eux tôt avant l'appel du maghreb et passer aussi le ftour avec leurs familles respectives. (Le Matin, 07/02/1996)*

*Selon le communiqué reçu hier par cette radio, Zitouni est mort le 16/07/ dernier, quelques heures avant l'heure du maghreb, à Guerouaou dans la région de Médéa. (Liberté, 28/07/1996).*

*...Mina termina tard dans l'après midi, l'appel à la prière du Maghreb se fit entendre...(Reggad S., 1997, 118)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**MAGHRIB** V. maghreb.

**MAHCHOUCHA**, (de l'arabe)

n.f.

Fusil à canons sciés

*Les deux techniciens et l'agent de sécurité de permanence ce soir là sont enfermés et surveillés de près par 3 individus armés de mahchoucha. (Liberté, 22-23/06/1995).*

*Les mesures de rahma ne sauraient donc toucher ce mancho criminel à l'actif duquel sont à inscrire les assassinats d'au moins une trentaine de citoyens dont les derniers en date, sont les 4 victimes de la mahchoucha d'El-Battah... (Le Matin, 10/12/1995).*

*Trois individus descendent, brutalisent son ami et tentent de la kidnapper, elle se débat crie, résiste, deux tirs de "mahchoucha" l'atteignaient. Nabila s'affaise et meurt sur le coup. (L'Authentique, 15/02/1996).*

Courant, écrit, oral.

**MAJLESS** V. madjlis echoura.

**MAKAM**, makkam, maqâm (de l'arabe)

n.m.

1-Monument aux martyrs de la guerre de libération nationale (makam echahid).

*...par ailleurs, des conférences sur la musique andalouse, ainsi que les expositions qui seront organisées dans les installations du "Maqam Echahid" et du syndicat d'initiative et du tourisme de la ville. (El Watan, 20/6/1994)*

2-Mausolée d'un saint.

*Ne dit pas que le vrai mausolée de Sidi-Abdelkader se trouve à Baghdad mais des «maqam» sont dispersés à travers plusieurs pays arabes. (Horizons, 14/04/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. ryad el-feth.

**MAKROUD**, macroud, makroudh, (de l'arabe)

n.m.

Petit gâteau traditionnel de semoule et de dattes en forme de losange.

*On voit venir de loin, une armée de bambins avec sur la tête des plateaux de pâtisserie, de galettes, de makrouth, de "halouiette". (El Watan, 27/12/1995).*

*.Alors reprend des makrouds, ils sont délicieux, c'est ma mère qui les a fait. (Reggad S., 1997, 11).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**MALOUF**, (de l'arabe)

adj., n.m.

Genre musical traditionnel exécuté en Tunisie et dans le constantinois, il adopte les modes de la nouba jouée dans le Maghreb.

*Des nombreuses participations à des séminaires, festivals, rencontres un peu partout à travers le monde et le règlement musical du malouf qu'il élaborera lui-même, parachèveront ses connaissances. (El Watan, 20/02/1995).*

*Après donc le festival du malouf le 2eme salon national de l'artisanat voilà que les journées du printemps viennent égayer l'ancienne "Cirta"... (Le Matin, 19/03/1995).*

Spécialisé, écrit, oral.

V. haouzi, andalou.

**MASFOUF** V. mesfouf.

**MATLOUE**, matlou, (de l'arabe)

n.m.

Galette traditionnelle.

*On préparait la galette d'orge ou le "matlou". (Le Matin, 10-11/02/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**MAWLID V.** Mawlid ennabaoui ech- charif.

**MAWLID EN - NABAOUI V.** Mawlid ennabaoui ech- charif.

**MAWLID ENNABAOUI**, mawlid en-nabaoui, mawlid (de l'arabe)

n.m.

Anniversaire de la naissance du prophète Mohamed (douzième jour du troisième mois du calendrier musulman).

*L'anniversaire Mohamed Benmohamed Baghli a retrouvé un manuscrit qui est un poème écrit par le savant tlemcénien "Ibn Marzouk" qui décrit le Mawlid Ennabaoui. (L'Authentique, 16/08/1995).*

*Une sympathique réception a été organisée au pavillon Algérie au village olympique, hier en soirée, pour fêter le Mawlid Ennabaoui. (Liberté, 28/07/1996).*

*Le ciel étoilé et la lune ont été, en cette nuit du mawlid ennabaoui, au rendez-vous. (El Watan, 2-3/08/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. pétard du mawloud.

Loc. fêter le mawlid, joyeux mouloud.

**MÉCHOUI**, mechwi (de l'arabe)

n.m.

Repas, réunion où l'on sert du méchoui.

*L'attraction se conclut entre le notable et le politicien, autour d'un bon méchoui.  
(Mimouni R., 1993, 147)*

*Un méchoui d'honneur n'étant pas à écarter au su de tout l'intérêt porté à ces gens d'initiative par les premiers responsables d'une wilaya qui mérite d'être visitée... (Le Matin, 07/03/1995)*

Courant, écrit, oral.

**MECHTA**, (de l'arabe)

n.f.

1-Petite habitation d'hiver traditionnelle construite en grosses briques.

*Une autre jeune fille de 18 ans a échappé de justesse, le neuf mars à un enlèvement programmé par les terroristes, si ce n'était la vigilance des habitants de la Mechta Tarkchet (Texana) et l'intervention rapide des services de sécurité. (Le Matin, 14/03/1995)*

*Trois [terroristes] ont été tués à Médéa vendredi dernier, trois autres à Aïn Defla le même jour, un à Jijel dans la mechta-Hemara samedi dernier, un autre dans la matinée d'hier à Boufarik. (La Tribune, 21/08/1995)*

*Par ailleurs, les forces de l'ordre, en mission de recherche au lieu dit Mechta-Chouader, ont abattu un terroriste et saisi un fusil de chasse. (La Nation, 112, 11-17/09/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Hameau constitué d'un petit groupe de mechtas.

*[Zone I Aurès- Nememcha] Elle regroupe dix sept mechtas ou hameaux. (El Watan, 01/11/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. les populations nomades ont donné le nom de mechta à l'endroit où ils passaient l'hiver.

V. douar, gourbi, ksar.

**MECHWI** V. méchoui.

**MEDDAH, A** (de l'arabe)

n.m

Poète traditionnel ambulant, conteur public, colporteur.

*Le groupe se compose d'un bnadri (tambourin) d'un flutiste ou d'un ghayat ou d'un maddah. (Le Matin, 10-11/02/1995).*

*Et c'est cette opposition qui a fait dévier la révolution culturelle en offrant pignon sur rue à une culture de meddahine et de louangeurs tout en marginalisant de nombreux créateurs véritables. (El Watan, 07/01/1996).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. m. meddahine, meddaha.

Pl. f. meddahat, meddahate.

V. medh.

**MEDDAHINE** V. meddah

**MÉDERSA**, (de l'arabe)

n.f.

Ecole secondaire ou supérieure coranique.

*Cheikh Sadek a suivi ses premiers cours à l'école coranique de Sidi Abou Soufiane puis à la médersa Sidi El Betrouni. (El Watan, 07/01/1996).*

*Nos enfants reviendront-ils fourbus et bruyants de l'école républicaine ou de la médersa coranique? (Liberté, 16-17/01/1998).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Pl. médersate.

V. zaouia.

**MEDH,** (de l'arabe)

n.m.

1. Poème élogieux, panégyrique qui glorifie la vie du Prophète Mohamed.

*Belkébir commença d'abord à apprendre des paroles de medh religieux du père et à prendre le luth.*(Algérie Actualité, 20-27/07/1993)

*Le chant religieux, le medh du Prophète, venant accentuer le rythme de cette danse collective, l'ancêtre des danses rituelles des tribus d'Afrique Noire. (El Watan, 26/08/1996)*

Disponible, écrit, oral.

2. Genre musical.

*C'était le medh, le moghrabi parce que les chanteurs de ce que l'on appelle communément "chaâbi"... (Le Matin, 15/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Comp. medh ennabaoui.

**MÉDINA,** (de l'arabe)

n.f.

Vieille ville musulmane (par opposition à la ville européenne à l'époque coloniale).

*Les quartiers de la Médina ont été désertés par les vendeurs de khatfa, zalabia, nougat, et autres friandises spéciales ramadhan. (Révolution Africaine, 1620, 15-21/03/1995)*

*La médina sans âme. (Le Matin, 20/08/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**MEDJBOUD** V. mejboud

**MEDJLESS** V. madjlis echoura

**MEIDA**, meyda (de l'arabe)

n.f.

Table traditionnelle basse circulaire ou rectangulaire sur laquelle on sert le café ou parfois les repas.

*C'est pratiquement fini le temps des veillées du mois de Ramadhan qui permettaient aux nombreuses familles de se rencontrer autour d'une "meïda" bien garnie de qalbelouz, des cigares aux amandes, sirotant un thé à la menthe. (El Watan, 26/02/1995)*

*Elle pénétra dans la salle à manger, et posa au milieu de ces quatre hommes la meïda ronde, il s'assirent tout autour, . . . (Reggad S., 1997, 79)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**MEJBOUD**, medjboud, madjboud (de l'arabe)

n.m.

Broderie traditionnelle au fil doré.

*Que de mètres à parcourir du 21 au 29 juin courant pour meubler ses yeux et son esprit de fetla, mejboud et autres motifs anciens... (Le Matin, 26/06/1995)*

*Une section de tout genre (broderie, madjboud, fetla, etc) permet aux jeunes filles d'apprendre davantage ou de se perfectionner. (Liberté, 06/12/1995)*

Spécialisé, écrit, oral.

V. fetla.

**MEKTOUB**, maktoub, maktub (de l'arabe)

n.m.

Destin, fatalité, ensemble des événements de la vie des humains qui semblent être réglés, écrits par Dieu.

*Et là le "mektoub" n'y sera pour rien. (Révolution Africaine, 1620, 15-21/03/1995)*

*Si eux-mêmes étaient atteints, les attitudes suivantes ont été évoquées : le suicide, faire la prière en attendant la mort, c'est le "mektoub", le destin, il faut se confier à Dieu, c'est honteux, je préfère mourir, contaminer les gens que je déteste. (El Watan, 28/01/1996).*

*Malgré sa déception et son dépit, le père ne la relança plus jamais, attendant que le "mektoub" fasse son œuvre obligatoirement.. (Liberté, 28/08/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. c'est (le) mektoub.

**MELAYA**, mlaia, m'laya, mleya (de l'arabe)

n.f.

Vêtement traditionnel féminin de couleur noire, porté en Algérie, particulièrement à Constantine.

*Entre la M'laya et le hidjeb existe une forte concurrence. La M'laya fut et reste la tradition immuable (...) Mais le hidjeb s'avère aussi le devoir de la femme envers Dieu, sa tribu et surtout sa famille (...) De nos jours, les femmes semblent changer de look. Elles ne sont plus nombreuses à porter leurs "M'layat", ce voile noir qu'elles ont revêtu au lendemain de la mort de leur bey sacré Salah... (El Acil, 24/1/1993)*

*Assises, à même le sol, sur une vieille natte usée, plusieurs d'entres elles, enveloppées dans les M'layas accentuant ainsi l'anonymat... (Liberté, 28/7/1994).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. m'layate.

V. haïk, hidjab, khimmar.

**MELHOUN**, malhoun, melhûn (ellipse de chiir-el-melhoun)

n.m.

Poésie populaire traditionnelle.

*C'était déjà une innovation, utiliser le guembri, dans le "melhoun". (Algérie-Actualité, 20-27/07/1993).*

*Au niveau de l'instrumentation la "cheikha" Remiti a gardé la composante des grands classiques de la chanson bédouine et du melhoun. (El Watan, 08/01/1996).*

Disponible, écrit, oral.

V . chiir-el-melhoun.

**MELHUN** V. melhoun.

**MERGHEZ**, merguez (de l'arabe)

n.m.pl.

Petite saucisse de mouton fortement épicée.

*Dans ce domaine, Bou-Ismaïl a toujours de façon heureuse, rivalisé avec Bordj EL-Kiffan , autre grand lieu de la brochette et de la merguez, lui aussi rentré dans le rang pour cause de défiguration.(Algérie Actualité 1551, 04-10/07/1995)*

*Les clients d'un boucher ne doivent pas accepter de la viande hachée prête à emporter ou des merghez exposées à l'entrée de l'étal, à la pollution de l'environnement. (El Watan, 25/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Sing. mergaza.

Comm.termes dans le français standard.

**MERGUEZ** V. merghez.

**MESFOUF**, masfouf (de l'arabe)

n.m.

Couscous aux petits pois, aux raisins secs.

*Il peut être transformé en un mesfouf, plat de couscous et de raisins secs, arrosé de lait caillé... (El Acil, 21/01/1993)*

*Pour terminer. "shour" avec "el masfouf", le couscous aux raisins secs et du lait. (Le Matin, 07/02/1996)*

Disponible, écrit, oral.

**MESK**, (de l'arabe)

n.m.

Gomme arabique.

*Celui-là a beaucoup saigné, note-t-il. Mais il y en a d'autres qui ne saignent pas du tout. Ils boivent du mesk. (La Nation, 30/07/1996)*

*Entre deux événements culturels, les Troisièmes JCMA et le Festival des arts et de l'habit traditionnel, la ville du jasmin et du mesk redécouvre son histoire. (El Watan, 03/08/1997)*

Disponible, écrit, oral.

Comm : musc dans le français standard.

**MESMOUM** V. mezmoum.

**MEZMOUM**, (de l'arabe)

n.m.

Un des modes de la douzaine de noubas restantes, joué en "Fa".

*Il considère le violoncelle, la flûte et el kanoun comme étant des princes du mesmoum, charka, el-hidjazet du karkoudi. (El Watan, 20/02/1995).*

Spécialisé, écrit, oral.

V. andalous, haouzi, malouf, nouba.

**MIHRAB**, mih'rab, mirhab (de l'arabe)

n.m.(isl.)

Niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et orientée vers La Mecque.

*La petite mosquée d'Al-Lu' Lu' a été refaçonnée, tandis qu'Al Aqmar a perdu son charme : le mirhab (niche indiquant-la "Qibla", direction de la Mecque, pour prier) a été couvert de marbre blanc... (El Watan, 24/01/1996)*

*Ce dernier, aurait subi une mort "atroce" s'il avait été dans son "mihrab" qui a été complètement détruit. (Liberté, 14-15/11/1997).*

Disponible, écrit, oral.

V. minbar.

**MIMBAR** V. minbar.

**MINBAR**, menbar, mimbar (de l'arabe)

n.m.

Chaire d'une mosquée.

*Ces derniers lui interdirent l'accès au mimbar. (EL Watan, 28/02/1994)*

*Ainsi après l'assassinat du docteur A. Benyahia, pièce maîtresse du R..C.D local, ce fut au tour d'un imam et candidat d'Ennahda de subir le même sort, mais dans son minbar.(Liberté, 21/09/1997).*

*Rare sont les imams qui ont condamné ouvertement, du haut de leur minbar, les actes criminels du GIA. (L'Authentique, 17-18/10/1997)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. mihrab.

**MIN DJIBALINA**, mine djibalina, mine Jibalina (de l'arabe)

loc.n.

"De nos montagnes", hymne glorifiant la lutte armée du peuple algérien (1954-1962).

*Dans sa mise en scène à lui, c'était "Min jibalina" la chanson de Hadj El Anka n'était pas encore. (El Watan, 16/02/1995)*

*Dans la salle, après une autre fouille, les gens s'installent, on diffuse le merveilleux nachid Min Djibalina qui est toujours d'actualité. (Le Matin, 09/03/1995)*

*Certains entonné en chœur Min Djibalina, alors que dans une autre pièce, on s'accusait d'avoir cédé devant la fermeté du service d'ordre. (Liberté, 14-15/06/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. Qassaman

**MIRHAB**. V. mihrab.

**MLAIA** V. melaya.

**M'LAYA** V. melaya.

**MLEYA** V. melaya.

**M'LOUKHIA**, mouloukhya, mouloukhia (de l'arabe)

n.f.

(*Corchorus olinopus*) corette, plante de la famille des crucifères.

*Les larges feuilles vertes étalées à perte de vue produisent près de 1700 q de tabac face à 14000 q du meilleur henné du pays suivie de près par les 12000 q de corette ("m'loukhia"). (El Watan, 11/01/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**MOGHREB** V. maghreb.

**MOHAMED**, (de l'arabe)

n.m.

Prophète.

*Mohamed (que le salut de Dieu soit sur lui) continua à mener une existence simple et patriarcale à la Mecque. (Aniba M.,(a) 1990, 60).*

*....10 mars 26/27 Ramadhan. Nuit pendant laquelle Sidna Mohamed reçoit sa première révélation c'est la "Nuit de la destinée" (Leylat el quadr), commémorée chaque année. (El Watan, 24/01/1996)*

*C'est ainsi que l'auteur entame à travers sa poésie un véritable voyage dans le temps qui permet à une assistance nombreuse d'évoquer le Prophète Mohamed. (L'Authentique,16/08/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**MOHARAM** V. moharram.

**MOHAREM** V. moharram.

**MOHARRAM**, moharam, moharem, moharrem, mouharem, mouharram, muharram, (de l'arabe)

n.m.

Mois sacré, premier mois du calendrier musulman.

*Muharram. A l'occasion du Nouvel an hégirien, El Manar adresse ses meilleurs vœux au peuple algérien. (El Manar 35, 13-19/6/1994).*

*An 622. 16 juillet 1er mouharem début du calendrier musulman, à partir de l'Hégire. (El Watan, 24/01/1996).*

*Décret exécutif du 14 Moharram 1417 correspondant au premier juin 1996 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national des arts dramatiques. (Journal Officiel, 43, 10/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. ramadhan.

**MOQADDEM**, mokaddem, mokadem, moqadam, moqqadem,(de l'arabe)

n.m.

Chef de confrérie religieuse.

*A la première heure lorsque le Mokadem, le gardien des lieux se présente, le couple est paniqué (Horizons, 14/04/1997).*

*Jusqu'à nos jours, les Moqaddem (vicaires) qui se chargent de l'office religieux au Temple (mosquée-Ecole coranique) devenu Centre spirituel prennent soin de rappeler aux zouabi, le songe du Cheikh Lakhdari. (Zerdoum A.,( b) 1998, 29).*

Vieilli mais disponible, écrit surtout.

**MOUACHAH**, mouwachah (de l'arabe)

n.m.

Accompagnement musical de la kacida (poème).

*Ce qu'on fait Yafil et Jules Rouanet dans leur anthologie des mouwachahate, c'est très peu de choses. (Le Matin, 15/01/1996).*

Spécialisé, écrit, oral.

Pl. mouachahat, mouachahette.

**MOUACHAHAT** V. mouachah.

**MOUACHAHETTE V.** mouachah.

**MOUCHKILATE,** machakil (de l'arabe)

n.f.pl.

Problèmes, difficultés, obstacles.

*Dans le hall du tribunal une bonne ambiance règne. Ça parle de tout et de rien. À chacun ses "mouchkilates". (Liberté, 24/1/1993).*

*La question sera posée avec insistance aujourd'hui pour les quarante-huit walis du pays réunis dans le cadre d'un séminaire afin de traiter de dossiers faits de "mouchkilates" pratiquement communes à tous les Algériens... (El Watan, 14/08/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout.

Sing. mouchkil.

**MOUDJAHID, A,** (de l'arabe)

n.m./f.

1. Révolutionnaire, vétéran de la guerre de libération nationale, membre de l'armée de libération nationale.

*Cet ancien moudjahid ancien officier de l'ALN. Il s'expose sans crainte de représailles. (El Watan, 16/02/1995).*

*Le moudjahed algérien n'a rien à voir avec le résistant français ni avec le moudjahed afghan. (Le Matin, 19/03/1995)*

*Pas même un timide regret, pas le moindre mouvement de compassion pour les victimes même lorsqu'elles se trouvaient être des moudjahidine ou des militants dont il était censé être le premier bouclier. (L'Authentique, 15/12/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2.Membre de détachement armé du Mouvement islamique armé (MIA, GIA, AIS...).

*Nahnah élu, l'Algérie se portera mieux et même les groupes armés seront "scientifiquement" réintégrés dans la société et pourront ouvertement se targuer le titre de "moudjahid". (Liberté, 05/11/1995).*

*La lettre de Kébir "n'engage ni le Fis ni les moudjahidine". (El Watan, 24-25/11/1995).*

Disponible, écrit, oral, milieu islamistes.

Pl.m. moudjahidine.

Pl.f. moudjahidate.

Comp. sing. ancien moudjahid, ancienne moudjahida, attestation de moudjahid, journée nationale du moudjahid, musée du moudjahid, qualité de moudjahid.

Comp. pl. centre culturel des moudjahidine, centre de repos des moudjahidine, conseil national des moudjahidine, coopérative agricole de production des anciens moudjahidine, kasma de moudjahidine, ministère des moudjahidine, nadi des moudjahidine, nahia des moudjahidine, organisation nationale des moudjahidine.

Comm. le terme garde dans la majorité des contextes le pluriel arabe.

V. chahid, djoundi, fidaï.

**MOUHAFAD** V. mouhafadh.

**MOUHAFEDH**, mouhafed, mouhafedh (de l'arabe)

n.m.

Secrétaire du comité régional du parti FLN, secrétaire de la mouhafadha, commissaire du parti.

*Plusieurs membres du comité central et des mouhafedhs font ouvertement campagne sans parler des militants de base qui jurent d'aller aux urnes... (L'Authentique, 10-11/11/1995)*

*Le mouhafedh de l'ex-parti unique citera un second exemple. (El Watan, 23/03/2000)*

Disponible, écrit, oral.

Comp. mouhafadh-adjoint, mouhafadh du parti, mouhafadh siassi, mouhafadh watani.

V. kasma, mouhafadha.

**MOUHAFADA** V. mouhafadha.

**MOUHAFADHA,** mouhafada (de l'arabe)

n.f

Siège du comité régional du parti du FLN.

*Prochainement d'autres chômeurs et trabendistes pourront, eux aussi, bénéficier de cet avantage dans les espaces réservés à la cité des frères Saker au niveau de l'ancienne place de taxis et au parking de l'ex-mouhafadha. (Liberté, 02/04/1995)*

*Depuis 1990, date à laquelle le wali, M. Abdelaziz Seghir, avait envisagé de transférer l'ensemble des services en difficultés au niveau de la nouvelle mouhafadha. (El Watan, 19/12/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. mouhafadhate.

Comp. assemblée générale de la mouhafadha, bureau de mouhafadha, secrétaire de la mouhafadha.

V. kasma, mouhafadh.

**MOUHAREM** V. moharram.

**MOUHARRAM** V. moharram.

**MOULOUKHIA V.** m'loukhia.

**MOUNKAR,** (de l'arabe)

n.m.

Mal.

*Aimer, c'est dire la vérité, la vérité qui blesse, mais qui ne tue jamais. Le "moukar" doit être dénoncé. (Le Matin, 24/1/1993).*

*Nous sommes convaincus que si d'aventure nous avions cautionné l'homosexualité, la sodomie, le " moukar"... (Défensive, 229, 20-27/09/1997)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**MOUSSABIL V.** moussabil.

**MOUSSEBEL, A,** el moussabil, moussabil, moussabil (de l'arabe)

n.m./f.

Combattant(e) de l'armée de libération nationale qui se sacrifie volontairement pour la cause commune.

*Quant aux Moussabilate , nous avons "Djamila Bouhired" , Djamila Bouaza , Djamila Boulacha , Akrou Djaouhar , Baya Hocine pour ne citer que les plus connues qui ont donné le meilleur d'elles - mêmes. (Aniba M.,(b) 1991 , 72)*

*Cher frère Moudjahid, Fidaï, Moussebel, détenu... (El Watan 01/11/1995)*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

Pl.m. moussabiline.

Pl.f. moussabilate.

V. djoundi, fidaï, moudjahid.

**MOUSSEBILATE V.** moussabil.

**MOUSSEBILINE** V. moussebel.

**MOUTABARIJATE**, (de l'arabe)

n.f.pl.

Femmes vêtues à l'occidentale, sans voile.

*Quelque "moutabarijate" une rose à la main, quelques barbes arrogantes mais surtout des étudiants qui ont déserté leurs amphithéâtres. (El Watan, 09/5/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout, milieu islamistes.

Sing. moutabarija

Connotation péjorative.

**MOUTAHADJIBA**, (de l'arabe)

n.f.

Femmes musulmanes portant le voile, hidjab.

*Bien sûr, la moutahadjiba, voilée obligatoirement, se dévoile quand elle sort de son fief, elle ruse à son tour. (L'Hebdo Libéré 161, 27/4/-03/5/1994)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. moutahadjibate, moutahadjibete.

Connotation péjorative ou laudative selon le locuteur.

Comm. néologisme des années 80.

**MOUTAHADJIBATE** V. moutahadjiba.

**MOZABITE**, (de l'arabe)

n.m

Originaire du M'zab.

*N'ayant rien trouvé sur leur chemin, ils [Sénégalais] ont tué un épicier dénommé Guedri et brûlé son épicerie. Ils ont également incendié trois magasins aux Mozabites face à la rose blanche. (Les Nouvelles de Biskra, 03/01/1996)*

*Tel ne sera apparemment pas le cas avec le nouveau ministre et ce ne seront pas ses origines berbères (il est mozabite) qui pèseront le plus. (El Watan, 07/01/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux

**M'TOURNI**, m'torni (de l'arabe)

n.m.

Renégat, musulman qui a abjuré le mahométisme.

*C'était la plus grande période de l'assimilation à l'occupant prônée par beaucoup de "M'torni". (Benmiloud K., 1992, 123)*

Vieilli mais disponible, écrit, oral.

Comm. le terme semble être d'origine française "celui qui a tourné" emprunté par l'arabe dialectal.

**MUFTI V.** muphti.

**MUPHTI**, mufti (de l'arabe)

n.m.

Théoricien et interprète du droit canonique musulman, qui remplit à la fois des fonctions religieuses, judiciaires et civiles.

*L'un d'eux le grand mufti de la région, se trouve à l'hôpital depuis près d'une année. (Liberté, 23-24/06/1995)*

*Brahimi est un licencié en sciences islamiques, improvisé mufti des assassins. (L'Authentique, 10-11/11/1995)*

*Notre dernière rencontre remonte aux 23 et 24 juin, lorsque nous avons, en compagnie de Soheib Bencheikh grand muphti de Marseille, ainsi que d'autres intellectuels algériens participaient à un colloque international autour de "la Méditerranée carrefour de solidarité" qui s'est tenu à Bastia. (El Watan, 02-03/08/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. imam, oulémas.

## N

**NABI**, (de l'arabe)

n.m.

Prophète.

*C'est le second Nabi mentionné après Adam, le premier étant son arrière grand-père Idriss. (El Acil, 28/02/1993).*

*Ce nabi Khaled Ibn Senane El-Absi était selon les Arabes-Chorafa zibanais, l'avant-dernier maillon dans la série de Prophètes d'Allah, c'est-à-dire entre Jésus-Christ et sidna Mohamed. (Zerdoum A., (b) 1998, 27).*

Disponible, écrit, oral surtout.

**NACHID**, (de l'arabe)

n.m

Chant patriotique national, chant ou poème à la gloire des combattants et de l'Algérie durant la guerre d'indépendance.

*Dans la poésie, il y a le "nachid" avec trois niveaux, le premier, le "derouich" ou le marabout, aux premiers vers, il déclare une situation présente, son temps, des siècles avant. Le deuxième niveau, c'est la glorification de l'importance de la région. Dans le "nachid" il y a toujours des prévisions d'avenir. (El Watan, 05/01/1995).*

*L'école fondamentale a "oublié" d'inclure dans son programme certains nachids, tels que Watani et Biladi Biladi. (L'Authentique, 10/08/1995).*

Disponible, écrit, oral.

Purriel : anachid.

V.min djibalina.

**NADHAR**, (de l'arabe)

n.m

Administrateur de la nadhara, fonctionnaire chargé par l'Etat de promouvoir, d'orienter et de contrôler les activités des mosquées.

*A cette occasion, [remise des prix], le nadhar des Affaires religieuses de la wilaya de Ouargla a rappelé quelques aspects de la vie du Prophète et ses multiples vertus dont la tolérance, la mansuétude et la piété. (El Moudjahid, 10/08/1995)*

*Le Nadhar des affaires religieuses a indiqué par ailleurs que des concours religieux sont prévus pour les récitants de Coran de tous âges. (Liberté, 21/01/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. nadhara.

**NADHARA**, nidhara (de l'arabe)

n.f.

Administration, dépendant du Ministre des Affaires religieuses, et chargée d'orienter, de promouvoir et de réguler toutes les activités religieuses des mosquées.

*Les programmes de célébration initiés par les différentes Nadharas des Affaires religieuses au niveau des wilaya de Oum El Bouaghi, Laghouat, El Oued, Illizi et Djelfa ont atteint leur apogée dans la nuit de mardi à mercredi. (EL Moudjahid, 10/08/1995)*

*En effet, à l'approche de la saison du pèlerinage, une campagne de sensibilisation et d'information a été initiée par les différentes nadhara des affaires religieuses. (L'Authentique, 12/03/1997)*

Disponible, écrit, oral.

V. nadhar.

**NADI**, (de l'arabe)

n.m.

Club, cercle.

*En effet, la capitale des Zianides comptait déjà un nombre important de nawadi. (La Tribune, 04-05/08/1995)*

*Une de ses premières décisions fut d'affecter le nadi (club) de notre organisation où nous nous réunissons, à un officier de police, pour semer la haine et la discorde entre police et moudjahidine... (El Watan, 11/04/1997).*

Disponible, écrit, oral surtout.

Pl. nawadi.

**NESRAF** V. Anciraf

**NIF**, (de l'arabe)

n.m.

Honneur, dignité, amour-propre.

*Ils ont visé l'un des derniers moudjahidine qui avait rejoint la lutte de libération nationale b'nif. (La Tribune, 20/08/1995)*

*Je compte sur le "nif" mlili et le travail, la compréhension pour mener à bien la tâche. (Le Sport 144, 09/03/1996)*

*Grâce à notre "nif" national, on croyait flairer une cabale. (Liberté 14-15/06/1996).*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

Loc. avoir du nif.

V. horma.

**NOUBA**, (de l'arabe)

n.f.

Oeuvre musicale classique du Maghreb composée de différents mouvements.

*Aucune nouba, d'aucun répertoire, n'a été exécutée qui n'ait pas écorché l'oreille d'un mélomane de l'andalou si peu assidu soit-il. (Révolution Africaine 1644, 30/08-05/09/1995)*

*Traditionnellement, la nouba entendue comme une suite de pièces vocales et rythmiques débute par un accord instrumental destiné à placer l'auditoire de l'ambiance du mode.(Le Matin, 11/06/1996).*

*Pour la circonstance, 37 associations musicales issues de trois écoles mères du malouf (Constantine), El Mossilia (Alger) et Riad El Andalous (Tlemcen) sont attendues, El Mansourah d'Oran, El Mouhidia de Nèdroma, El Moutribia de Biskra (...) sont, entre autres, les associations retenues qui présenteront chacune deux "noubas" de leur répertoire. (El Watan, 16/06/1996).*

Courant, écrit, oral.

Pl. noubate.

Comm. 1. le terme passé en argot métropolitain avec le sens "fanfare, musique militaire" semble inemployé dans français d'Algérie, tout comme l'expression "faire la nouba"

2. Les mouvements de la nouba sont dans l'ordre: m'chellia, touchia, m'ceddar, btaïhi, dorj, insiraf, par contre istikhbar se place tantôt entre m'ceddar et le btaïhi est tantôt entre le btaïhi et le dorj.

**NOUBATE** V. nouba.

## O

**OMRA**, oumra, umra (de l'arabe)

n.f.

Visite des lieux saints de l'Islam (La Mecque), effectuée en dehors de la période consacrée au pèlerinage (Hadj).

*Par ailleurs il est signalé que les autorités saoudiennes invitent toutes personnes ayant accompli la Omra à quitter le territoire saoudien... (Liberté, 13/02/1995)*

*Pour exemple, ils citeront le dernier "mauvais coup" en date d' Air Algérie à leur rencontre, concernant cette fois-ci les voyages Omra en ce mois sacré. (El Acil 06/03/1995)*

*Omra au départ de Ghardaïa avec l'ONAT. (El Watan, 19/12/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Loc. accomplir une omra.

Comm. s'oppose au "hadj" ou grand pèlerinage qui seul confère au pèlerin le titre de El-Hadj.

V. hadj.

**OUALLAH**, oulla, wallah, wallahi, (de l'arabe) interjection formule qui prend Dieu à témoin pour jurer et attester de la vérité d'un propos.

*Et deux raisons de différer notre jugement pour demain (wallah, juré, promis). (La Tribune, 17/05/1996).*

*Si c'est donner un gage de patriotisme que de fermer notre clapet et de mettre une muselière à notre stylo, wallah on va le faire ! (Liberté, 10/02/2000).*

Courant, oral surtout.

**OUBAR**, (de l'arabe)

n.m

Poils de chameaux

*L'autre décor de la cérémonie d'ouverture a permis au public de tremper dans l'ambiance de la vie bédouine à travers la mise en place d'une khaima en «oubar» (poils de chameaux), à l'intérieur de laquelle se déroulait le rituel service de thé, agrémenté par la lecture de passages poétiques du melhoun. (Horizons, 14/04/1997).*

*On y trouve un peu de tout tapisserie de Ouled-Naïl de renommée mondiale, et burnous loubar (tissé avec la laine de chameau) pour un prix de trois millions de centimes...(El-Acil,29/12/1997).*

Disponible, écrit, oral.

**OUCHEM**, ouachem, aoucham(de l'arabe)

n.f.pl.

Tatouage

*Son corps est plein d'ouchem. Oral.*

*L'usage de "l'aoucham" était répandu dans certaines contrées du pays, plus particulièrement chez les Aurassiennes qui en avaient fait une mode voire un symbole civilisationnel. (El Watan, 09/5/1994).*

Disponible, écrit, oral surtout.

Sing. uchama.

**OUAD V.** oued.

**OUED**, ouad (de l'arabe)

n.m.

Cours d'eau intermittent, en crue pendant l'hiver et presque à sec en été.

*Quelles excuses peuvent donner ces pères de familles qui ont mis en péril la vie de leurs enfants en les mettant sur les berges de l'oued qui a failli les emporter lors des dernières crues...? (El Acil, 10-11/03/1995)*

*Coincée entre deux cours d'eau l'Oued Bouadloun et l'Oued Ouled Aouf, Tazoult - Lambèse est dominé, à partir de 1000 mètres, par de belles forêts de pins et de cèdres. (L'Authentique, 16/08/1995)*

*...Monsieur Ameur et moi-même, nous faisons venir une charrette de sable doré de l'oued, nous l'installons au soleil dans la cour, et chaque après midi, nous nous enterrons jusqu'au cou...( Reggad S., 1997, 43)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. comme un oued, il ne reste dans l'oued que des cailloux.

**OUKIL**, (de l'arabe)

n.m.

Avocat musulman.

*Son père lui était oukil, c'est-à-dire avocat tandis que sa mère avait un penchant pour la poésie. (EL Watan, 27/10/1993)*

*Mon père était "oukil", il était muté très souvent. (Le Matin, 20/08/1996)*

Vieilli mais disponible, écrit surtout.

Comp. oukil judiciaire.

**OULED CHOUHADA** V. chahid.

**OULED EL BLED**, ouled bled, ouled lebled (de l'arabe)

n.m.pl

Enfants du pays.

*Mais le pays déchante :les"ouled bled" sont confrontés toujours à l'errance et à la*

*dépossession culturelle. (Le Matin, 11/04/1995).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

sing. ould bled

V. ouled el houma

**OULED EL HOUMA**, (de l'arabe)

n.m.pl

Enfants, gens du quartier.

*Un homme se déplace pour assister au mariage de sa sœur. Arrivé, des "ouled el houma" l'appellent et l'assassinent. (El Moudjahid, 07-08/10/1994)*

*La mauvaise fréquentation des "ouled el houma" peut-elle à elle seule expliquer qu'un jeune adolescent puisse avoir le courage d'ôter une vie ? (Le Matin, 10/01/2000)*

Disponible, écrit, oral.

sing. ould houma.

Connotation laudative.

**OULÉMA**, Oulama, Uléma, (de l'arabe)

n.m.

Théologien, savant.

*Feu Mohamed Saïd est né le 17/11/1917 à Madjadja où il reçut ses cours élémentaires de certains oulémas dont l'érudite cheikh Kaddour Bechaoui. (Liberté, 22/02/1995).*

*Notre peuple qui avait vécu le multipartisme avec les PPA-UDMA-PCA-Oulémas au temps de la colonisation ne peut admettre qu'il soit déclaré immature à vivre en démocratie en temps de liberté et de paix. (Le Matin, 20/03/1995)*

*Son enseignement a également attiré vers lui un nombre de savants (oulémas) des*

*universités "Zitouna" de Tunisie, "El Karaouine" du Maroc et d'autres pays. (El Watan 04/09/1995)*

Courant, écrit, oral.

Sing.alem

Comm. le terme est en général employé au pluriel parce qu' une décision d'ordre religieux émane de plusieurs docteurs en théologie musulmane après étude et concertation.

V. imam, mufti.

**Ouma** V. oumma.

**OUMMA**, ouma, umma (de l'arabe)

n.f.

Ensemble de la communauté musulmane.

*Alors qu'aujourd'hui on voit des organisations de femmes d'une minorité insignifiante qui sont ballottées à droite et à gauche dans le sens de la dissolution et de la désagrégation de notre Oumma. (Aniba M.,(b) 1991, 86).*

*Tourabi qui a mal digéré l'expulsion d'Espagne de son "frère " tunisien, Rached Ghanouchi, a lancé son premier "missile" contre l'occident, qui ne cesse selon lui de "comploter contre la Ouma musulmane dans le seul but de l'anéantir". (Le Matin, 02/04/1995).*

*D'ailleurs tous leurs documents [Parti FAJR] font référence à la Ouma. (Liberté, 28-29/04/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. ouma el islamia, ouma islamique.

## Q

**QAÇAID** V. qacida.

**QACIDA**, kacida, quacida (de l'arabe)

n.f.

Poème traditionnel dont les vers sont rythmés.

*La troupe chaâbi de Koléa clôtura la cérémonie musicale par des "Touchias" et des "kacidates".(Liberté, 23/02/1995).*

*Les "kassidas" classiques exécutées en solennité, dans l'austérité des mesures, des tons en mélopées de règles vocables, ne pouvaient convenir à des assistances en exubérance, en euphorie. (El watan, 08/01/1996)*

*Il a algérianisé la qacida marocaine qui, soit dit en passant, est magnifique. (Le Matin, 15/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. qaçaïd, q'çaid, q'saïd ou qacidate, quacidette.

Comm. deux formes de pluriel arabe (qaçaïd : arabe littéraire. q'çaid, q'saïd ou qacidate, quacidette : arabe dialectal)

V. chaâbi, kcid, touchia.

**QAFTAN** V. kaftan.

**QALAA**, qalaâ , kalaâ (de l'arabe)

n.f

Forteresse ancienne.

*La qualaa qui surplombe le port d'EL Kala comme une aile protectrice est rongée par l'érosion du temps et surtout par les destructeurs de l'histoire de l'Algérie qui n'ont jamais su quelle était leur véritable origine (Liberté,04/07/1993).*

*[Ksar El Goléa]. Cette appellation est un diminutif de kalaâ (ville fortifiée) citée pour la première fois, selon la même étude par le géographe El-Bekri ... (Le Matin , 30/03/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**QALAM**, kalam, qlam (de l'arabe)

n.m.

Plume, crayon.

*Tous réclament l' "usus" du "jus pluma" (le droit de plume) quel que soit le Kalam utilisé. (Algérie-Actualité,05 -12/10/1993).*

*C'est pour la mère génitrice et l'amoureuse que l'écrivain prend son kalam, c'est pour elle qu'il libère le verbe à la lumière d'une lampe à pétrole... (L'Hebdo Libéré, n° 156, 23-29/3/1994)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**QALB EL LOUZ** V. kalbalouz.

**QASSAMAN**, qassamen, kassaman (de l'arabe)

n.m.

Hymne national écrit le 25/04/1955 par le poète Moufdi Zakaria dans sa cellule de la prison Barberous d'Alger.

*Lorsqu'il chante lui-même Kassaman en martelant "ya firança quad hana waqt el hissab", songe-t-il enfin à permettre que ce chancre de la trahison soit enfin identifié, circonscrit et extirpé de cette Algérie martyrisée de l'intérieur?. "L'Hebdo Libéré n° 166, 01-07/6/1994).*

*"A chaque fois que le drapeau monte et que retentit Qassaman, c'est à la mémoire de tous ceux qui sont morts... (El Watan, 08/01/1995)*

*"Qassamen" retentit à Göteborg par le fait d'une femme qui est un hymne à la modernité. (El Moudjahid, 10/08/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**Q'ÇAID** V. qacida.

**QLAM** V. qalam.

**QOBBA**, kobba, (de l'arabe)

n.f

Monument à coupole blanche élevée sur la tombe d'un marabout, coupole.

*Je voudrais que, au jour fixé par mon destin, ma dépouille fût mise dans cette terre musulmane, dans ce prestigieux décor de collines et de vallons, verdoyants sertissant comme un joyau la blanche Annaba, dans ses koubba et les blancs tombeaux du cimetière qui se détachent en nuances pâles sur le vert souche des figuiers au dessus d'un liliacée... (Le Matin, 10/12/1995)*

*Des palmes qui se détachent, algues identitaires dorées de sable et d'horizons au-dessus des qobbas et des ksours. (El Watan, 10-11/05/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. wali.

**QUACIDA** V. qacida.

**QUACIDETTE** V. qacida.

**QUALBELLOUZ** V. kalbalouz.

## R

**RABIE ETHANI**, (de l'arabe)

n.m.

Nom du quatrième mois lunaire.

*Vu l'ordonnance n° 95-25 du 30 Rabie Ethani 1416 correspondant au 25 septembre 1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat. (Journal Officiel, 43, 10/07/1996)*

Disponible, écrit, oral.

**RABITA (ISLAMIQUE)**,

n.f

Ligue islamique.

*Ils appartiennent à la rabita islamique. Oral.*

*Agé de 89 ans, cheikh Sahnoun vivait depuis 1992 dans la discrétion totale après avoir gelé les activités de la Rabita, mais restait une personnalité consultée et écoutée. (La Tribune, 01/07/1996)*

Disponible, écrit, oral.

**RACHOUA**, (de l'arabe)

n.f.

Pot-de-vin.

*Les petites épiceries n'arrivaient plus à s'approvisionner auprès de l'ONACO sans avoir au préalable glissé une certaine somme d'argent en guise de rachoua. (Le Matin, 02/04/1993).*

*L'Etat n'a jamais tenté d'éradiquer la rachoua, le plus grand mal qui ronge la société algérienne depuis l'indépendance et au niveau de toutes les institutions du pays. (Liberté, 25/04/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Connotation péjorative.

V. kahoua, bakhchich.

**RADJEB**, radjab (de l'arabe)

n.m.

Nom du septième mois lunaire.

*Horaires des prières de la journée du Samedi 02 Radjeb 1416 correspondant au 25/11/95. (El Moudjahid, 25/11/1995)*

*Arrêtés du 20 Rajab 1417 correspondant au 1er décembre 1996 mettant fin aux fonctions de chefs de cabinets de wali. (Journal Officiel, 80, 18/12/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. ramadan.

**RAGDA OU T'MANGI**, regda ou t'mangi (de l'arabe)

loc. v.

"Ça dort et ça mange", locution qui sert à exprimer le peu d'empressement des gens à travailler.

*Nos élèves sont regda ou t'mangi. Oral.*

*Avant d'arriver là, Ahmed Boulbali a bataillé dur en dehors du moule du dirigisme ou loin de "ragda ou tmangi", c'est selon. (El Watan, 17/4/1994).*

Disponible, oral surtout.

Connotation péjorative.

Comp. regda ou t'mangi et refda el congé

V. H.T.M

**RAHIMOU ALLAH** V. allah irahmou.

**RAHMA**, rah'ma (de l'arabe)

n.f.

Compassion.

*...l'Hospice ci-haut cité (des vieillards d'Oran), est tenu par des volontaires, expatriés de surcroît, n'agissant pas sous couvert de rahma et de téléthon. (El Manchar 88, 29/5/-11/06/1994)*

*Il entend parler pour la première fois de mesures de clémence concernant les repentis: la "rahma" alors il retrouve l'espoir. (La Tribune, 01-02/12/1995)*

*L'ANP prône la rahma. (El Watan, 19/12/1995)*

Courant, écrit, oral surtout, tous milieux.

**RAI**, räi, ray (de l'arabe)

n.m./adj.

1. Chanson de contestation, genre musical au contenu social très prononcé.

*Zerfaoui Boubekour serait l'homme qui a commandité les assassinats du journaliste d'El Djoumhouria , du chanteur Hasni et du musicien et producteur de räi , Rachid Bab-Ahmed. (Le Matin, 06/04/1995)*

*Le rap et le räi (musiques en vogue chez les jeunes des banlieues françaises) accompagnent les virées et les révoltes de "ce peuple des banlieues...". (L'Authentique, 16/08/1995).*

*Comme toute musique, le räi s'énonce en phénomène social déterminant. (El Watan, 08/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Par appos. Qui se rapporte à la chanson räi.

*A Oran, le festival de la Chanson Räi fut sournoisement torpillé. (Mimouni R., 1993, 53).*

*Les soldats restés à Hacine branchent pour leurs amis qui sont de retour, un fond de musique räi. (Liberté, 28-29/04/1995)*

*Bref, les stars de la chanson raï risquent selon toute vraisemblance d'être les grands absents de ce festival...(Horizons, 25/08/1997).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. pop-raï, raïman.

Comm. 1. véritable cri de détresse, phénomène inattendu apparu à Oran dans les années 80 dans les milieux des jeunes, la chanson raï utilise le vocabulaire arabe dialectal aux termes crus, souvent obscènes pour exprimer le malaise des jeunes vis-à-vis de la société.

2. signifiant "bon sens" en dialecte algérien et "point de vue" en arabe classique, le terme donne lieu, en français, à des compositions différentes et surprenantes: raï (ller), dé (raïler), ti (raïler), ray (onner), ce qui amène certains chanteurs à utiliser le terme en lui donnant, à chaque fois, un sens nouveau.

V. raïman, chab.

## **RAIMAN,**

n.m.

Chanteur qui exécute des chansons raï.

*Cette situation devrait inspirer un de nos chebs raïman. (El Watan, 26/07/1994)*

*A 20h 25, cheb Toufik arrive avec son look de raïman enthousiasmé. (La Tribune, 27/12/1999)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. raïmen.

Comm. le terme de formation hybride arabe + anglais composé de "raï" et de "man"

V. raï, chab.

**RAKA'A** V. rak'a.

**RAKAATE** V. rak'a.

**RAK'A**, raka'a, rakaa, rekaâ (de l'arabe)

n.f.(isl.)

Inclinaison marquée d'une pause dans la prière musulmane.

*La "rakaa" est une unité de prière, au cours de laquelle, le musulman acclame la grandeur de Dieu, lit obligatoirement en premier, Sourate El-fatiha... (Liberté, 23/02/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Pl. rakaate, rekaâte.

**RAMADHAN** , (de l'arabe)

n.m.(isl.)

1. Nom du 9ème mois lunaire...

*Le centre de soins ne fonctionne plus depuis la fin du Ramadhan. (Liberté, 20/06/1995)*

*Subrepticement l'imam égyptien cheikh El-Ghazali est revenu investir notre écran à l'occasion du mois de Ramadhan. (El Watan, 24/01/1996)*

*Le début du mois de Ramadhan à Constantine, est marqué quotidiennement par de nouveaux élans de solidarité au profit des personnes dans le besoin. (L'Authentique, 26-27/01/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Jeûne musulman qui a lieu durant le mois sacré de ramadhan de l'aube au coucher du soleil.

*Leur attitude devient franchement ridicule à propos du Ramadan, ce mois de jeûne que doivent observer les musulmans chaque jour, de l'aube au crépuscule. (Mimouni R., 1993, 22)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

3. Par appos. Qui se rapporte au ramadhan.

*Aussi un programme spécial Ramadhan est prévu pour les athlètes des quartiers.*

*(Le Matin, 31/10/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Comp. après-ramadhan

Loc. bon ramadhan, faire le ramadhan, manger le ramadhan, passer un bon ramadhan, souhaiter un bon ramadhan, veillée de ramadhan.

## **RAMADHANESQUE**

adj.

Qui se rapporte au jeûne musulman du mois de ramadhan.

*Cela s'est passé dans la nuit du mercredi à jeudi, vers 21h 00', au boulevard Souidani Boudjemaâ, qui était, comme d'habitude en ces veillées ramadhanesques, animé d'une foule de gens déambulant pour digérer. (El Watan, 26/02/1995).*

*Ce n'est là que le premier épisode du feuilleton ramadhanesque qui s'annonce en perspective. (Le Quotidien d'Oran, 05/12/1999).*

Disponible, écrit surtout.

Comm. terme de formation hybride arabe+français , n'a pas de connotation péjorative malgré la présence du suffixe "-esque".

## **RAMADHANIEN, NE, ramadanien,ne,**

adj.

Qui caractérise le mois de ramadhan.

*C'est uniquement là que ces damnés de la deuxième capitale du pays peuvent acheter des abattis pour préparer leur chère hrira ramadanienne. (EL Watan, 22/01/1997).*

Disponible, écrit, oral.

Comm. Terme de formation hybride arabe ramadhan + suff. français-ien..

**R'BEB** V. rebeb.

**REBEB**, rabab, r'beb (de l'arabe)

n.m.

Instrument de musique traditionnel, violon à deux cordes et à archet.

*Il [Nouri koufi] apprendra alors à jouer plusieurs instruments traditionnels tels que le luth, la mandoline, le violon et le rabâb. (Le Matin, 24-25/03/1995).*

*Cet hommage posthume sera rendu, en effet, pour la première fois, à un musicien de l'école de musique andalouse dont la réputation était particulièrement établie dans l'art de l'exécution du rbab, cet instrument monocorde, ancêtre du violon, dont il avait hérité de la parfaite maîtrise. (Liberté, 07/02/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. kouitra.

**REDJLA**, radjla, rejla, rodjla, roudjla (de l'arabe)

n.f. /m.et adj.

Homme qui adopte le comportement d'un "dur", virilité, machiste.

*Ces gens-là, on fait de la politique et on cultive admirablement la fuite en avant et la fausse "Redjla". (El Acil, 17/1/1993).*

*Dans ce milieu de "rodjla", ce genre de procédés ne se pardonnent pas surtout si on est lâché par son associé, son bras droit. (Défensive, 02/08/1997).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**RIAD** V. riad el feth.

**RIAD EL FETH**, riad, ryad el feth(de l'arabe)

n.m.

Parc de la victoire, complexe de monuments, de musées érigés à la mémoire des victimes de la guerre de libération nationale (Alger).

*Il faut parler de Riad el-Fateh ce rêve d'un occident inaccessible ! Chadli décida de réaliser ce mariage au cœur d'Alger. (Mimouni R., 1993, 80)*

*Révélee au grand public par le film de Ifticène "les Rameaux de feu" et sa fugitive boutique de couture traditionnelle du Riadh El-Feth, l'artiste aux doigts de fée a su charmer le public bruxellois au cours d'une soirée-gala consacrée à la sortie d'un ouvrage "Empreintes". (Liberté, 08/01/1995).*

*L'après-midi du jeudi 08 juin, toujours à la salle Ibn Zeidoun de Ryadh El-Feth une animation culturelle et artistique est prévue. (El Watan, 04/06/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**RONDA,** rounda (de l'espagnol)

n.f.

Jeu de cartes d'origine espagnole très pratiqué.

*On y joue au domino, à la ronda à la belote en toute quiétude. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. réunion de deux cartes de même valeur dans la main d'un joueur.

**ROUNDA** V. ronda.

**RYAD EL FETH** V. riad el feth.

## S

**SAFAR**, (de l'arabe)

n.m.

Nom du deuxième mois lunaire.

*Ordonnance n° 96-21 du 23 Safar 1417 correspondant au 9 juillet 1996 modifiant et complétant la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail. (Journal Officiel, 43, 10/07/1996)*

Disponible, écrit surtout.

V. chaâbane, dhou el kaada, ramadhan.

**SAHA**, (de l'arabe)

adv./n.m.

1. Merci.

*Saha, ça va très bien. Oral.*

*Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée saha. Oral.*

Courant, oral surtout, tous milieux.

2. D'accord.

*Saha, saha, je dis pas le contraire. Oral.*

*Demain à 10 heures, saha!. Oral.*

Courant oral surtout, tous milieux.

3. (suivi d'un nom). Bon, agréable (fête, appétit).

*En commençant son tour de chant par "Saha Aïdkoum", Seloua qui semble avoir retrouvé une seconde jeunesse et être en passe de mériter le titre de "Diva"... (El Acil, 06/03/1995)*

*On se souvient qu'au moment de la spectaculaire évasion de Tazoult, en mars 1994, le Président, dans ses vœux à la nation à l'occasion de l'Aïd, après un Ramadhan atroce,*

*n'eut rien de plus à dire que "Saha aïdkoum", . . . (La Nation, 105, 22-28/08/1995).*

*Saha F'tourkoum. (Le Matin, 07/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. saha aïdek, saha aïdkoum, saha alik, saha ftorek, saha ftorkoum.

**SAHA AIDEK** V. saha.

**SAHA AIDKOUM** V. saha.

**SAHA ALIK** V. saha.

**SAHABA**, (de l'arabe)

n.m.pl.

Compagnons du Prophète.

*Quant aux enfants de Khadidja issus de précédents mariages, ils se nommaient Hind (bien qu'il fût un garçon) qui compta parmi les Sahaba, assista à la bataille de Badr et mourut, croit-on à la bataille du Chameau; c'était un homme d'une belle éloquence. (El Watan, 26-27/01/1996).*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Sing. sahabi.

**SAHABI** V. sahaba.

**SAHA FTOREK** V. saha.

**SAHA FTORKOUM** V. saha.

**SAHRA**, (de l'arabe)

n.f.

Veillée, soirée animée ou non d'un spectacle.

*Le centre El Halifa avait promis aux Constantinois une "sahra" inoubliable avec Djalti, mais quelle déception pour tous ces jeunes venus dès le f'tour. (El Acil, 13/3/1993).*

*Une soirée typiquement châabi a été organisée, avant-hier, à la salle Abdelhak Benhamouda de Riahd El Feth. Cette sahra ramadhaneuse a drainé une faune de mélomanes amateur de musique chaâbi, venus spécialement pour se payer une bonne dose de loisirs et de récréation, histoire de décompresser après une journée d'abstinence. (El Watan, 23/12/1999).*

Disponible, écrit, oral.

**SAIDA**, (la marque déposée)

n.f.

Toute eau minérale plate.

*Je bois une Saïda. Oral.*

*Mais il reste que le client, ce qu'il commande c'est de la Saïda même si on lui rapporte Batna. Pour lui eau minérale équivaut à Saïda. (El Watan, 09/08/1994)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**SALAFISTE**,

n/adj

Relatif à la salafiya.

*Ce qui est par contre assez désarçonnant, c'est qu'un salafiste chevronné comme Ahmed Zaoui le fasse... (El Watan, 03/8/1994).*

*En procédant à une telle "besogne", Zitouni consommait bel et bien le divorce d'avec les 2 importantes composantes de la nébuleuse islamiste: les "dजारistes" et les "salafistes". (Le Matin, 01/07/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**SALAMALEC** V. salamalek.

**SALAMALEK**, salamalec (de l'arabe)

excl.

Salutations.

*Salamales à Boumediène Airport. (Le Soir d'Algérie, 03-04/11/1995)*

*C'est une maman attentionnée qui prendra place, avec ses enfants, à une table en répondant aux salamales de certains invités soucieux d'être dans les grâces d'un officiel. (La Tribune , 25/12/1999).*

Disponible, écrit, oral.

**SANAA**, çan'a (de l'arabe)

n.f.

Genre de musique algéroise d'interprétation du kcid.

*Le style "çan'a": à la fois léger et découpé, mais dominé par des signes d'impétuosité et d'ardeur éclatantes. (Le Matin, 11/07/1996)*

Spécialisé, écrit, oral.

V. andalou, haouzi, malouf.

**SANAFIR**, (de l'arabe)

n.m.pl.

1. Petits partis politiques

*On ne renie pas l'existence aux Sanafirs...(Le Matin, 01/02/1996).*

*Le CNT est d'ailleurs bien pourvu en représentants de ce type de partis sanafir. (La Nation, 14/05/1996).*

Disponible, écrit, oral.

2. Joueurs ou supporters du club constantinois (C.S.C)

*La rencontre C.S.C-U.S.M.S a, finalement, eu lieu devant une chambrée de*

*spectateurs, la plus faible assistance enregistrée par les "Sanafirs " depuis le coup d'envoi. ( El Hadej 1088,05-11/06/1994)*

*Je remercie les dirigeants et le staff technique du CSC et un grand merci aux milliers de "Sanafirs" dont le soutien est inestimable. (El Acil, 13/03/1995)*

*Benabdelmalek devint orphelin, mais le savent-ils ces milliers d'enfants de Ben Badis et ces innombrables sanafirs qui chantent aujourd'hui les lieux d'un itinéraire anonyme et grandiose. (Le Soir d'Algérie, 03-04/11/1995)*

Disponible, écrit, oral, milieu sportif.

Sing.sanfouir

Comm. titre d'un dessin animé "Sanafir", les nains, diffusé par la télévision nationale durant les années 1980.

**SEBHA**, (de l'arabe)

n.f.

Chapelet.

*Tous les hadjis, sebha à la main murmurant des prières, attendaient l'annonce du départ de leur contingent. (EL Acil, 04/02/1994).*

*Il égrenait nonchalamment sa sebha de nacre. (La Nation, 03/01/1995).*

Disponible, écrit, oral.

**SEBKHA** ,sabkha (de l'arabe)

n..f.

En pays désertique, dépression, temporairement occupée par un lac en général salé, et où se déposent des évaporites

*La sebkha est alimentée en eau de ruissellement que le Sahel d'Oran déverse de nombreux oueds :oued Sidi Medlouni...(El Moudjahid,03/08/1997)*

*Il a été constaté une baisse importante de la productivité des terres agricoles ceinturant la sebkha, surtout dans région de Misserghine.(Quotidien d'Oran,14/12/1999).*

Disponible, écrit, oral.

**S.E.F. V. souk-el-fellah.**

**SÉGUIA**, (de l'arabe)

n.f.

Rigole d'irrigation au sud du pays.

*Tu as vu, des barrages dans le nord du pays, des sources en montagnes, des éoliennes sur les hauts plateaux, des séguias, des djoubs dans les Oasis, des foggaras, des forages au Sahara, des fellahs et leurs troupeaux fuirent la sécheresse etc... (Liberté, 08/03/1995).*

*Au large de... la Seguia. (El Watan, 01/08/1996)*

*En ce qui concerne la séguia Filiachia, il y a lieu de souligner qu'il s'agit d'un ruisseau autonome prenant source à Ain-Garmoud. (Zerdoum A.,(b)1998, 66).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**SEROUAL LOUBIA**, (de l'arabe)

n.m.

Pantalon bouffant traditionnel porté par les femmes.

*Le haïk le voile, le seroual loubia, les gestes et répliques féminins, sont des signes extérieurs d'une époque et d'une culture représentatives. (El Watan, 29/04/1993).*

Disponible, écrit, ora

**SHARI'A** V. charia.

**SHIRA** V. chira.

**S'HOR**, s'hour (de l'arabe)

n.m. (isl.)

Souper, deuxième repas pris entre une heure et trois heures du matin pendant le mois de jeûne (ramadhan).

*Pour terminer, "shour" avec "el mesfouf", le couscous aux raisins secs et du lait. (Le Matin, 07/02/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

Comm. la fréquence du terme augmente sensiblement pendant le ramadhan.

V. iftar, imsak, maghreb, ramadhan.

**S'HOOR** V. s'hor.

**SI**, (de l'arabe)

adv.

Monsieur (titre arabe).

*Compagnon d'armes de Si Zirout Youcef, tombé lui - même au champ d'honneur deux mois avant la disparition de Si Bachir... (El Moudjahid, 25/11/1995)*

*Si M'hamed leur expliqua qu'il avait fait appel à eux, hommes de religion, afin de prendre des contacts en vue de la libération de l'imam. (La Nation 151, 11-17/06/1996)*

*Dans la petite cour ombreuse et silencieuse de la prison de Barbarousse (Serkadji), Ahmed Zabana, connu sous le nom de Si H'mida, a été guillotiné à l'aube du 19 juin 1956. (Liberté, 18/06/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. si flen, si feltène.

Comm. le terme n'a pas d'emploi indépendant ou postposé au nom propre ou au mot

"flen" qu'il accompagne.

V. sidi.

**SIDI**, (de l'arabe)

n.m.

1. Appellation donnée aux saints, aux mausolées, aux marabouts.

*A El Atteuf, la mosquée Sidi Brahim a été restaurée puis protégée par des murs d'enceintes. (Le Matin, 04/04/1995).*

*Un chant à la gloire de Sidna Hocine a fait vibrer un parterre de fidèles, à la manière moyen-orientale. (El Watan, 24/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Appellation pour toute personne respectée

*...quand on respecte quelqu'un, qui est plus âgé, on l'appelle toujours, Sidi, pour un homme, et Lella, pour une femme... (Reggad S., 1997, 04)*

*Je vais t'apporter un café, Sidi dit-elle. (Liberté, 30/04/1997)*

Courant, écrit, oral surtout.

Comp. sidi flène , sidna.

Comm. 1. le terme est placé devant les noms propres de personnes auxquelles on veut témoigner de la considération; il n'a pas le sens péjoratif acquis en français standard "immigré nord-africain établi en France".

2. les mots "si" et "sidi" ont la même racine, venant tous les deux du terme "seide" qui signifie "messire".

**SIDNA**, (de l'arabe)

n.m.

Monseigneur.

*Pourtant, la bénédiction de sidna Ramadan n'a guère de pareil et ce, quels que puissent être les dépassements ... (Le Matin 01/02/1996).*

*A l'endroit où mourut, massacré, sidna Hocine avec ses douze compagnons, est érigée une mosquée aux toits d'or, aux escaliers d'argent. (El Watan, 23/10/1996).*

Courant, écrit, oral.

**SIRA**, (de l'arabe)

n.f. (isl.)

Comportement du prophète Mohamed.

*Dans ce contexte, la mosquée antique de Ouargla a abrité une cérémonie de remise des prix aux jeunes récitants de Coran et aux lauréats du concours sur la "Sira" du messager de Dieu. (El Moudjahid, 10/08/1995)*

Disponible, écrit, oral.

V. hadith, sounna.

**SKIFA**, sqifa, sqiffa, squifa, skiffa (de l'arabe)

n.f.

Vestibule d'entrée de la maison traditionnelle, couloir.

*Les après-midi, avec des filles de son âge elle sortait dans la "skiffa" pour tricoter et broder et ces derniers temps la mode était au perlage. (Le Matin, 03-04/6/1994).*

Disponible, écrit, oral.

V. dar.

**SLOUGHI**, slougui, (de l'arabe)

n.m.

*Lévrier arabe à jambes hautes, au corps allongé, à poil ras et au museau allongé.*

*Il paraîtrait que les "courses", de sloughis, sont moins onéreuses que celles des chevaux, une des raisons étant que le sloughi ne nécessite pas de cavalier. (Algérie-Actualité, 09 -15/11/1993)*

*Aujourd'hui les hommes aiment les femmes maigres comme un sloughi, alors rguiga elle est décidée à le devenir. (Le Quotidien d'Oran, 28/02/2000)*

Disponible, écrit, oral.

**SMALA** , smalah (de l'arabe)

n.f.

Familles ou suites nombreuse qui vit ou travaille dans l'entourage de quelqu'un.

*La smala était alors accompagnée manu militari vers le lieu de naissance du chef de la famille. (Mimouni R., 1993,115)*

*Que Chadli et sa smala, ceux qui ont été derrière la légalisation du FIS et des autres "partis" islamistes, (tel Hamas !) soient traînés devant la justice ! (Le Matin, 01/02/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**SMALAH** V. smala.

**SMEN**, (de l'arabe)

n.m.

Beurre rance, fondu et salé.

*Les ménagères se rabattent sur le beurre fondu (smen) pour la cuisine. (EL Acil, 10/01/1993).*

*Le camion semi-remorque transporte 14 000 sachets de lait et environ 6 400 pots de yaourt cédé à 15 DA l'unité, du smen et aussi du beurre...(Liberté, 02/01/2000).*

Disponible, écrit, oral.

**S'NI**, (de l'arabe)

n.m.

Plateau en cuivre

*Elles trouvèrent déjà Nora qui servait le déjeuner sur le grand "es-sni", plateau en cuivre rouge d'un mètre de diamètre. (Reggad S., 1997, 23)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**SOBH,** (de l'arabe )

n.m.

Prière de l'aube.

*Et beaucoup, à la condition physique semblable à la mienne, ont occupé le 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> étages, obligés de monter et descendre à pied, très tôt le matin, pour accomplir la prière du fejr et du sobh, dans la mosquée du Prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur Lui.(La Nation,02/07/1996).*

*Le seize aujourd'hui, Mina s'était levée très tôt, avant même Lella Zohra, qui se lève chaque jour à l'aube pour sa prière, du "Sobh". (Reggad S., 1997, 103)*

Disponible écrit, oral.

V. El Icha, Maghreb,dohr.

**SOUK,** (de l'arabe)

n.m.

1. Marché traditionnel.

*C'est ainsi que le parking s'est transformé en souk. (Mimouni R., 1993, 60)*

*Cette réalité, tant commerciale que sociale, est perceptible à travers les différents souks de la capitale et même ailleurs. (La Nation 109, 22-28/08/1995)*

*Le problème est que là où l'on a décidé d'implanter cette sorte de souk, ce n'est autre que l'emplacement des fourgons de transport de Béni Douala. (Liberté, 07/02/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Supermarché, grande surface commerciale créée après l'avènement de la révolution agraire [ellipse de souk el fellah]

*Rentrée scolaire*

*Revendeurs d'articles scolaires. Associations de parents d'élèves, Aswak, coopérative la districh met en vente des lots d'articles scolaires... (Le Matin, 26/06/1995)*

*M. le chef du gouvernement, il n' y a qu'en Algérie où des établissements dont la seule activité est le commerce (les Aswaks et les EDG) accumulent d'immense déficit au détriment de l'économie algérienne. (El Watan, 01/08/1996)*

*Disponible, écrit, oral, tous milieux.*

3. Fig. Bazar, bordel, lieu où règne le désordre.

*Ce n'est plus une classe, c'est un souk!. Oral.*

*Le document qui dénonce "La transformation du campus en un souk" demande aux travailleurs de mettre fin "aux agissements d'opportunistes parasites planqués dans le labyrinthe bureaucratique et appelle les autorités à intervenir..." (Liberté, 24/03/1994)*

Disponible, oral surtout.

Pl. swak.

Comp. souk-el-fellah, souk hebdomadaire.

Loc. aller au souk, faire le souk.

Comm. lieu traditionnel de rencontres.

V. souk-el-fellah.

**SOUK-EL-FELLAH**, souk el fellah (de l'arabe)

n.m.et adj.

Supermarché, grande surface commerciale créée après l'avènement de la révolution agraire qui comprend les rayons suivants: alimentation générale, fruits et légumes, habillement, électroménager...

*La petite unité du souk el-fellah a, elle aussi, subi des dégâts considérables avant d'être dilapidée. (Liberté, 22/02/1995)*

*A la place du souk du bétail a été édifié un souk el fellah et une cité sans âme. (EL Ouma, 14/08/1995)*

*A l'image de Fatima, rescapée d'Ouled Allel et habitant aujourd'hui dans un souk el fellah... (La Tribune, 17-18/10/1997).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. aswak el fellah, aswak.

V. souk, s.e.f.

## **SOUK HEBDOMADAIRE**

n.m.

Marché hebdomadaire.

*Jeudi et le jour du souk hebdomadaire. Oral.*

*Par la même occasion, l'activité économique présentement sur l'économie parallèle déployée dans les souks hebdomadaires sera diversifiée et surtout plus utile au développement harmonieux de la daïra de Sidi Aïssa. (El Acil, 10-11/03/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Comm. loc de formation hybride arabe + français (souk + hebdomadaire ).

V. souk.

**SOUNNA** V. sunna

**SOURA** V. sourate.

**SOURATE,** (de l'arabe)

n.f.pl

Chapitres.

*Cependant, elle est comprise dans les nuits de Ramadhan, comme soulignée dans la Sourate de la Vache: (...). (Aniba M.,(a) 1990, 69).*

*Sourate "El-Adiyate" (les juments coureuses), débutent par une scène de combat, somme toute assez banale, dans les habitudes guerrières, notamment bédouines, mais qui avait sa signification. (Liberté, 07/02/1996)*

*L'un d'eux a cité une sourate du Coran qui paraît décrire les victimes de Tibhirine...*

*(La Nation 151, 11-17/06/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. le Coran compte 114 chapitres ou sourate.

Sing.soura.

**SUNNA**, sounna, (de l'arabe)

n.f. (isl.)

Tradition prophétique.

L'Histoire Islamique nous a mentionné en lettres d'or l'épouse du Prophète la dame Aïcha qui fut pour les futurs savants en sciences islamiques une source précieuse pour la connaissance du Coran Sublime et la "Sunna". (Aniba M.,(b) 1991, 50)

Je pourrai recourir à la Sunna. (Mimouni R., 1993, 157)

...L'Algérie a grand besoin d'un homme qui se distingue par la sincérité dans son langage, l'honnêteté dans son travail, la sagesse dans ses actions (...) afin qu'il soit le guide de notre peuple arabo-musulman riche par le livre de Dieu et la Sunna du Prophète... (El Manar 30,09-15/5/1994)

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. hadith, sira.

**SWAK** V. souk.

## T

**TAB`**, taba' (de l'arabe)

n.m.

Mode musical traditionnel.

*Le tab' est un mode, c'est pour ainsi dire une définition et une structure de sons rangés et ordonnés de façon à obtenir un système musical cohérent (...) À chaque nouba est assimilée un mode déterminé, c'est-à-dire un tab'.*

*Loin d'être réduit à une simple succession de notes, le tab' constitue donc la clé de voûte de toute nouba. (Le Matin, 11/07/1996)*

Spécialisé, écrit, oral.

Pl. tubu'.

V. nouba, andalou.

**TABBOUNA**, (de l'arabe)

n.f

Réchaud à gaz.

*Les abris étaient recouverts de feuillages ou de nattes sur lesquelles nous posions la tabbouna ou le canoun. (El Watan, 01/11/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**TABLA**, tabal, tbal, tbel, t'bel (de l'arabe)

n.f

Tambour traditionnel.

*Avant qu'il n'eût effectué un crochet du côté de la nouvelle auberge de jeunes implantés sur les bords de la "Salamandre" et qu'il a inauguré au rythme du t'bal et ghaita. (Le Matin, 17/05/1996).*

*Des purs traditionalistes qui parlent de mystique et de philosophie à ceux, plus modernes, qui n'en retiennent que les instruments et leurs sonorités particulières (karkabous, t'bel, guembri, sans oublier les voix). (El Watan, 12/01/2000).*

Disponible, écrit, oral..

**TADJIN** V. tadjine.

**TADJINE**, tadjin, tagine, tajine, tadjine (de l'arabe)

n.m.

Plateau aux bords relevés, en argile.

*Le tadjine est un plateau creux fait avec de la terre glaise cuite. (Le Matin, 10-11/02/1995)*

*Chaouch aime à les déguster (figues) accompagnées de la galette dorée au "tadjine", qu'il achète aux familles avoisinant l'école où se sont établie les patriotes. (L'Authentique, 17-18/10/1997)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**TAG ALA MENTAG**, (de l'arabe)

loc. adv.

Anarchie, gabegie

*En Algérie nous sommes en présence d'un tag ala mentag. Oral.*

*Et de préciser qui Si Lamine Zeroual "soutenait son gouvernement, il en assumerait la responsabilité. Taga âla man tag", s'est-il exclamé! (L'Authentique, 15/02/1996)*

Disponible, écrit, oral surtout.

**TAGINE** V. tadjine.

**TAGHOUT**, (de l'arabe)

n.m.

Despote.

*Par conséquent, vos victoires [les citoyens] ne sont autres que des "taghouts". (Le Matin, 02-03/06/1995)*

*Ils [frères musulmans] sont considérés comme "taghout" au même titre que le régime égyptien. (Liberté, 01-02/12/1995)*

*Combien de citoyens ont-ils été arrêtés, torturés ou assassinés parce qu'ils ont, peut être l'espace d'une minute, été accusés de "toughat", de terroriste, de communiste, de démocrate ou d'islamiste. (El Watan, 10/12/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout, milieu islamistes.

Connotation péjorative.

pl. toughat

V. dawla.

**TAHARA**, (de l'arabe)

n.f.

Purification.

*Il y a plus important que la tahara du corps et de l'âme. Oral.*

*Ils [les terroristes] les jeunes, leurs faisaient "la tahara" à coup de trique. (purification). (L'Authentique, 17-18/10/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**TAHIA**, tahya (de l'arabe)

Vive!

*Cette émouvante scène ne laissera insensible aucun des présents, qui sous le coup de l'émotion se mettront à scander à l'unisson "Tahia El Djazair" les yeux pleins de larmes. (El Acil, 11/09/1995)*

*On se met à tirer en l'air sous les youyous et "Tahia El-Djazair". (Liberté, 17-18/11/1995)*

*Un seul cri "Tahia El Djazair" et c'est le commencement du soulèvement populaire. (Le Matin, 10/12/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. tahia el djazaïr.

Comm. le slogan "tahia el djazaïr" a été surtout fréquent pendant la guerre de libération nationale.

**TAHYA** V. tahia.

**TAJINE** V. tadjine.

**TAJJINE** V. tadjine.

**TALEB**, (de l'arabe)

n.m.

1. Lettré, savant en matière islamique, étudiant ou maître coranique.

*Et la tête pleine du bourdon de la litanie des talebs, Leïla repensa à ces youyous qui laissaient dans son oreille leurs déchirures. (Le Matin, 14/08/1997)*

*Elles ont dès le début ciblé la victime parce que c'était le seul imam qui défiait les hordes sanguinaires malgré toutes les menaces qu'il a dû recevoir. (Quotidien d'Oran, 08/04/2000).*

Courant, écrit, oral.

2. Sorcier, guérisseur, charlatan.

*Lorsqu'on se sent mal on ne va pas consulter un médecin, mais on fait appel à un sorcier, qui use de pratiques occultes et hérétiques ou à un taleb (au sens strict : étudiant), qui fournira des grimoires au patient. (Mimouni R., 1993, 118)*

*Bien sûr les gens de son âge lui font l'éloge des "talebs" seuls capables de lui ôter son mal et lui rendre la vie quiète et sereine. (El Watan, 19/02/1995).*

*Donc, ces seringues stériles ont dû avoir recours à un taleb pour avoir donné naissance à des asticots.(La Nouvelle République,16/02/1998).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. tolba.

Connotation souvent péjorative.

Loc. aller chez le taleb, avoir recours au taleb, consulter un taleb.

Comm. le terme est employé avec deux formes du pluriel distinctes: l'une francisée ("talebs"), l'autre attestant du maintien "littéraire" du pluriel arabe ("tolbas") doublée de "s" .

V. derwich

**TAMAZIGH**, tamazight, (du berbère)

n.m.

Langue berbère.

*Cela, outre la popularité dont il jouit auprès des partisans de la réhabilitation de tamazigh. (L'Authentique, 12/03/1997)*

*Zenati a dit ne rien comprendre de la place qu'occupe réellement le tamazight chez certains. (La Tribune, 17-18/10/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**TAR**, (de l'arabe)

n.m.

Instrument à percussion comparable au tambour basque.

*Synthé, banjo, violon, tar et derbouka cinq instruments de l'orchestre algérois ont brisé, dans la soirée du mercredi à jeudi dernier, le silence du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès. (Le Matin , 07/02/1996).*

*Un couple de danseuses habillées à l'algéroise nous fait retremper dans les traditions d'antan. Tout en dansant, l'une d'elles tient d'une main le târ, de l'autre le tambourin. (La Tribune, 13/01/2000)*

Disponible, écrit, oral.

V. derbouka , tbal.

**TARAOUIH** V. tarawih.

**TARAWIH**, taraouih (de l'arabe)

n.m.(isl.)

Prière, tout en n'étant pas obligatoire, n'est pas moins recommandée, elle suit celle de l'Icha durant le mois du Ramadhan.

*Il se rendit à la mosquée pour accomplir la prière des tarawih malgré la situation sécuritaire...(Le Soir d'Algérie, 17-18/02/1995)*

*Les fidèles de tous âges se rendent dans les lieux de culte pour accomplir la prière d'el ichâa, suivie des taraouih. (L'Authentique, 26-27/01/1996)*

*A 9h 30' un nombre impressionnant de fidèles surtout de la prière des Tarawih et d'un pas pressé rejoignent leur chez-soi. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. prière des tarawih, du tarawih.

V. aicha, ramadhan.

**TARGUI,A,E**, (de l'arabe)

n./adj.

1. Personne de race blanche, habitant le Sahara et parlant une langue berbère (le Tamachek).

*Quelle que soit sa spécificité socio-économique, le Targui n'est, en fin de compte, que le reflet de l'identité civilisationnelle du pays auquel il appartient. (Le Matin, 26/04/1995)*

*Selon le témoignage d'un Targui, les courses camélines se déroulaient à l'endroit de passage de l'oued, actuellement à sec. (El Watan, 05-06/05/1995)*

*Le dromadaire est la richesse du targui. (Horizons, 14/04/1997)*

Disponible, écrit, oral.

2. Qui se rapporte aux targuis, à la civilisation targuie.

*La rébellion targuie exigeant surtout une meilleure représentation dans les institutions nationales de leurs pays. (La Nation, 02-08/06/1995)*

*Un peu plus loin, sous une tente de couleur âcre, une femme targuie, la trentaine, des amulettes suspendues au cou et à la poitrine à moitié découverte, donne le sein à son fils. (Liberté, 20/06/1995)*

*A quelques mètres de là, des dromadaires montés par des touaregs vêtus de superbes tenues d'apparat où le bleu dominé, évoluaient au rythme de la musique Tindé exécuté par un ensemble de femmes targuies. (El Watan, 22/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

**TARIKA**, (de l'arabe)

n.f

Voie, conduite.

*En effet, en un laps de temps sa tarika a étendu son prestige à toutes les contrées (les pays musulmans, l'Europe et les Amériques). (El Watan, 04/09/1995).*

Peu courant, écrit, oral.

**T'BAL** V. tbel.

**TBEL**, t'bal (de l'arabe)

n.m.

Tambour que l'on fait résonner au moyen de deux baguettes.

*Alors le rai, adieu el guesba et le tbal dont le rythme soulignait la mélodie ? (El Watan, 28-29/10/1994)*

*Dirigé par le jeune Djamel le blanc, le comité de genêts crée de l'ambiance durant toute la journée avec le tbel et la zorna en chantant "Allez, allez les canaris, forza, forza JSK" (La Tribune, 01-02/12/1995)*

*Le boulevard Front de mer est noir de monde, sur la place des Lions, des groupes de "karkabou", "tbel" et ghäïta, se partagent l'espace. (Liberté, 07/07/1996)*

Disponible, écrit, oral.

V. derbouka.

**TCHACKTCHOUKA** V. tchaktchouka.

**TCHAKHTCHOUKHA** V. chakhchoukha.

**TCHAKTCHOUKA**, tchacktchouka, tchehtchouka (de l'arabe, d'orig. turque)  
n.f.

Ratatouille en oignons et tomates.

*Ainsi, la quasi-totalité des légumes de saison a connu une baisse notable, au grand bonheur des mères de famille qui ont régalé leurs bambins de tchehtchouka. (La Nation, 109, 22-28/08/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**TCHI - TCHI, E**, (de l'arabe)

n./adj.

1. Génération de jeunes algériens issus des familles riches qui "jouent au petit français", imitent le style de vie français (terme générique)

*Alors on comprend maintenant, pourquoi notre caricaturiste leur a fait porter de gros gants de boxe: c'est pour qu'on ne voit pas que les mains de ces saints hommes, sont aussi lisses et aussi douces que les mains des tchitchis les plus gâtés. (Le Matin, 07/02/1996)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

2. Jeune algérien des familles riches qui "joue au petit français", adolescent chic et dans le vent.

*J'ai pu grâce à Ali Aïssaoui et Hamid Gouri , pénétrer dans les foyers algériens avec le rôle de Rédha , fils de Aïssa , un jeune qui rêve , qui a des projets plein la tête , un peu "tchitchi" , un peu tranbendiste. (El Watan, 10-11/05/1996)*

Disponible, écrit, oral.

Connotation péjorative.

**TELLIEN (NE)**,

adj.

Relatif au tell.

*Naturellement, il a réussi à s'implanter dans le Hoggar devenant ainsi une espèce proche mais différente du pistachier tellien. (Horizons, 25/08/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**TIFINAGH**, tifinar (du berbère)

n.m

Ecriture berbère ancienne.

*Cette fois, c'est carrément la première version de l'écriture Tifinar qui voit le jour. (Le Matin, 21/07/1996).*

*Au fin fond du sud, [...] site historique de la Roche bleue, où l'on peut admirer à volonté sculptée à même la roche la plus belle déclaration d'amour en tifinagh. (El Watan, 03/01/2000).*

Disponible, écrit, oral.

**TMANCHIR**, t'manchir, (de l'arabe)

n.m.

Médisance, dénigrement des personnes.

*Les syndicalistes sont spécialisés dans le t'manchir des cadres de l'entreprise. (El Acil, 25/10/1994)*

*La rubrique t'manchir revient ! Elle est ouverte à tous lecteurs et lectrices estimant avoir quelque chose à dire. (El Manchar, 15/11/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**TOLBA**, (de l'arabe)

n.m.pl.

Pluriel de taleb.

*Ces membres de la tribu qui ont été tués étaient des tolbas. La soldatesque française fit s'écrouler la médersa dont les ruines existent toujours. (El Watan, 08/02/2000)*

*Cette délivrance [D'Oran] fut célébrée avec ferveur dans les rues d'Oran par l'impressionnants défilés organisés par les oulémas, tolbas, dignitaires, tribus avoisinantes, fantassins et cavaliers de l'armée libératrice du Bey Mohamed El-Kebir. (Le Quotidien d'Oran, 28/02/2000)*

Disponible, écrit, oral.

**TOUB**, (de l'arabe)

n.m.

Matériau de construction local utilisé dans les régions sahariennes, aggloméré fait à base de terre mélangé avec de l'eau et de la chaume.

*La majorité des habitations étant construite en "toub". (El Acil 20/08/1994)*

*Très vite, ils [soldats] se déploient à travers les maisons en toub à moitié détruite. (Liberté, 28-29/04/1995)*

*Taghit est aussi verdoyante avec ses jardins aux petits murs de toub, le tout sorti d'un oued parsemé de joncs et de lauriers roses fleuris. (El Watan, 03/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Loc. en toub.

**TOUCHIA**, touchiya (de l'arabe)

n.f.

Prélude musical rythmé qui précède l'exécution de la nouba.

*La troupe de chaabi de Koléa clôture la cérémonie musicale par des "touchias" et des "kasidates". (Liberté, 23/02/1995)*

*Le zéphyr souffle sur les parterres et la tourterelle entonne une touchiya. (Le Matin, 31/10/1995)*

*Chaouli a interprété tour à tour ya habibi ya Mohamed, après une touchia traditionnelle. (La Tribune, 27/12/1999)*

Spécialisé, écrit, oral.

Pl. touchiate.

V. andalou, nouba.

**TOUCHIATE** V. touchia.

**TOUIZA**, (de l'arabe)

n.f.

Système d'entraide traditionnelle à la campagne entre les voisins et les parents.

*La zaouia de Kerzaz, créée au début du 14ème siècle, fait l'objet actuellement de travaux d'entretien entrepris par la population et ce dans le cadre d'une "touiza", à l'occasion de chaque "ziara". (Liberté, 08/05/1995).*

*Ils avaient même proposé d'organiser une touiza pour s'aider mutuellement à réaliser des habitations pour leur famille. (El Watan, 20/07/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**TRABENDISME**, (de trabendo+suffixe-isme)

n.m.

Pratique du trabendo.

*Il reste bien entendu à sensibiliser l'opinion, les commerçants, les pourvoyeurs du trabendisme "sur les valeurs sublimes" incarnées par le mois sacré de ramadhan. (El Acil, 14/01/1996).*

*Les plus jeunes versent dans le trabendisme et la "débrouille". (El Watan, 23/10/1996).*

Disponible, écrit, oral.

**TRABENDISTE**, (de trabendo+suffixe-iste)

n/adj.

1. Trafiquant, personne qui se livre au trabendo.

*Tous ces produits qui inondent nos marchés, du chewing-gum égyptien à la savonnette turque, font la fortune des importateurs et des gros trabendistes mais n'assurent rien au pays. (El Manchar, 15/11/1995).*

*Le citoyen est aujourd'hui la proie des grands trabendistes de la consommation. Les couches moyennes et les ouvriers sont pénalisés. (El Watan, 19/03/2000).*

Courant, écrit, oral.

2. Qui se rapporte aux activités du trabendo.

*...le camarade trabendiste fortuné à qui la vie a souri. (Liberté, 24/01/1993)*

*Et ce ne seront pas les anonymes bureaucrates d'un dirigisme moribond qui pourront faire face aux cohortes trabendistes et intégristes, mais plutôt des entreprises dirigées par des hommes de la trempe d'un Kamel Abderrahim. (L'Hebdo-Libéré, 28/04/1993)*

Courant, écrit, oral.

**TRABENDO**, (de l'espagnol)

n.m

Trafic, contrebande, commerce illicite, fondé en particulier sur l'introduction frauduleuse de marchandise en provenance de l'étranger.

*Concurrence déloyale et la prolifération du "trabendo", je ne peux plus rien vendre. (Liberté, 18/09/1997).*

*La libéralisation du commerce a ouvert des horizons nouveaux. Les relais du trabendo se sont essoufflés devant les "gros du marché à porter" agressifs et mieux organisés, qui alimentent les commerces d'Oran et de sa région. Rares sont les magasins de prêt à porter qui ne soient pas achalandés de ces produits "made in" où la contrefaçon est reine. (El Watan, 05/01/2000)*

Courant, écrit, oral.

**TUBU'** V. tab'.

**TZAGET V.** zaget

## W

**WALI**, ouali (de l'arabe)

n.m.

1. Saint protecteur d'une ville, d'un village ou d'une région.

*Chaque ville, chaque village du pays a son "wali" dont les habitants cultivent et honorent la mémoire et qui prennent le plus grand soin de son mausolée. (El Acil, 14/1/1993).*

*La peur du néant, du vide, de l'incertain, de la mort pousse certain d'entre nous à chercher refuge au près des talebs, des ghezzanates, des cartomanciennes, des devins, des derwichs, des Azzames, des charlatans de tous bords ou bien à, multiplier les ziarate à s'offrir des cadeaux aux walis et saints de la tribu. (El Watan, 16/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Gouverneur, préfet, chef de la wilaya (dans l'Algérie indépendante).

*Le wali de Khenchela a effectué, lundi 7 mars, une série de visites inopinées à travers quatre communes de la wilaya... (Le Matin, 19/03/1995)*

*Une commission adhoc présidée par le wali s'attelle en effet depuis quelques jours à mettre sur pied un programme de festivités... (Liberté, 28-29/04/1995)*

*Ces réactions amenèrent l'ex-wali à ordonner le blocage de ladite liste. (El Watan, 10/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. wilaya, wilayal.

**WAQF**, wakf (de l'arabe)

n.m. et f./adj.

Bien de mainmorte.

*Le ministère koweïtien des Waqfs (biens religieux) et Affaires islamiques a promulgué une fetwa (décret religieux) autorisant sous conditions, les défilés de mode au Koweït. (Liberté, 24-25/11/1995)*

*Les biens wakf n'ont pas été omis lors de cette réunion (L'Authentique, 12/03/1997)*

Disponible, écrit, oral.

V. nadhara.

**WILAYA**, (de l'arabe)

n.f./adj.

Division administrative du territoire national (dans l'Algérie indépendante) se composant de daïras et de communes.

*La campagne de sensibilisation des automobilistes sur le port de la ceinture de sécurité a été entamée samedi dernier dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.*

*(L'Authentique, 16/08/1995)*

*A l'instar des autres wilayate, la ville de Annaba organisera durant la mi-octobre "Les journées portes-ouvertes sur les pratiques physiques et sportives". (El Acil, 26/09/1995)*

*La wilaya d'El Oued dispose d'un patrimoine phoenicicole estimé à plus d'un million de palmiers, signale-t-on. (Liberté, 04/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Pl. wilayate.

Comp. code de la wilaya, daïra-wilaya, inter-wilaya, extra-wilaya, secrétaire général de la wilaya, wilaya côtière, wilaya-pilote, wilaya du nord, wilaya du sud, wilaya saharienne, wilaya steppique.

V. wali, wilayal.

**WILAYAL, E,**

adj./ n.m.

1. Qui se rapporte à la wilaya.

*Or le réaménagement du territoire wilayal et réhabilitation de Constantine ne peuvent s'inscrire tous les deux que dans le moyen et le long terme. (El Watan, 15/05/1995)*

*Il a été également décidé de confier la distribution aux seules commissions wilayales de solidarité scolaire... (Liberté, 30/04/1997)*

Disponible, écrit, oral.

2. Tournoi, championnat organisé à l'échelle de la wilaya.

*Pour superviser le déroulement des sélections, des jurys composés de membres avertis seront constitués au niveau communal, wilayal, zonal et national. (Liberté, 22-23/06/1995)*

*Concernant les bains de foule, le programme arrêté annonce 15 meetings dont un wilayal. (Le Matin 31/10/1995)*

Disponible, écrit, oral.

Comm. le terme est une formation hybride arabe+français dérivé du mot "wilaya".

V. wilaya.

**WILAYATE** V. wilaya.

## Y

**YA**, (de l'arabe)

interj.

O! OH!

*Reste sur le pont ya kho ! (la Nation 112, 11-17/09/1995)*

Disponible, écrit, oral surtout, tous milieux.

**YEMMA**, (de l'arabe, parler algérois)

n.f.

Mère (appellatif)

*Yemma je vais à l'école. Oral.*

*Les premiers mots de la chanson sont aussi ceux que le nouveau-né balbutie dans son entrée au monde du langage: "Yemma". (Le Matin, 19/03/1995)*

*Yemma, l'être cher pour moi. (Déetective, 229, 20-27/09/1997)*

*Voilà yemma...depuis quelque temps, commence Nora, Redouane est loin et toujours fatigué (Liberté, 29/10/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**YENNAYER**, (du berbère)

n.m.

Jour de l'an berbère.

*A l'initiative de l'Association de culture berbère de Paris, 6000 personnes se sont retrouvées ce samedi au Zénith, l'une des grandes salles parisiennes, pour célébrer yennayer, le nouvel an berbère. (Liberté, 21/01/1997)*

*L'Algérie a fêté Yennayer de l'an 2950, le nouvel an amazigh...(La Tribune, 13/01/2000).*

Disponible, écrit, oral, milieu berbèrophone.

**YOUM EL ILM**, yaoum El Ilm (de l'arabe)

n.m.

Journée nationale de la science (commémoré le 16 avril).

*Les festivités marquant la célébration de la journée de la science, youm El Ilm, et le 54eme anniversaire de la mort de notre illustre cheikh Abdelhamid Ben Badis . ...*

*(Le Matin, 18/04/1994)*

*Yaoum El Ilm/ Message aux hommes du savoir et de la connaissance. (El Watan, 16/04/1995)*

*A l'occasion de la célébration de "Youm El Ilm", le chef du gouvernement a procédé hier à la visite de centres éducatifs et scientifiques dans la capitale. (Liberté, 17/04/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comm. la journée est commémorée le 16 avril, anniversaire de la mort de Abdelhamid Ibn Badis.

## **Z**

**ZAGET**, ezaget, tzagate, zagat (de l'arabe)

exclam.

C'est foutu, fichu.

*Heureusement, il y a des proverbes et des poèmes de poètes immortels qui remontent le moral et rendent l'espoir de vivre encore. Sinon... tzagate. (Déetective, 227, 06-13/09/1997)*

Disponible, écrit, oral.

**ZAIM**, (de l'arabe)

n.m.

*Héros, leader, chef charismatique.*

*Dites- moi, c'est bien le "zaïm" (leader) qui est là ? (Liberté, 20/03/1995)*

*Ces "faiseurs d'opinion", qui ici et là, dans les lieux publics, n'ont rien prouvé. Sinon comment comprendre le peu de crédit de certains "Zaïm" auprès des citoyens. (El Acil, 26/09/1995)*

*Jugez-en: d'abord le premier Novembre et le moudjahid inconnu, ensuite les accords d'Evian et les archives de la Révolution, puis les zouamas et la notion de "personnalité nationale", et enfin l'intifadha de 1988... (Liberté, 21/11/1996).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Connotation péjorative ou neutre.

Pl.zouama.

V. zaïmisme.

**ZAIMISME**

n.m.

Conception selon laquelle les hommes doivent jouer pour devenir chef, héros.

*Ceux qui parlent en son nom [Fis] aujourd'hui, les Kébir, A. Haddam et autres porte-parole autoproclamés, ne sont ni membres fondateurs ni membres de Majliss Echoura comme le souligne Merani, Abassi cultivant un "zaimisme" dur, refuse même de recevoir, à Djenane El-Muphti, ses compagnons de première heure. (Liberté, 16/03/1995).*

*Ils [Sadi et ses compères] ont, en fait voulu mettre le holà au zaimisme. (El Ouma, 14/08/1995)*

*Terrible retour en arrière et ironique coup de pied de l'Histoire, ceux qui ont approché de près Messali El Hadj et ont dénoncé son zaimisme marchent sur ses traces... (L'Authentique, 10-11/11/1995)*

Courant, écrit, oral.

Comm. le terme est une formation hybride arabe + français dérivée du mot "zaïm".

V. zaïm.

**ZAKAT** V. zakat el-fitr.

**ZAKAT**, zaket (de l'arabe)

n.f.(isl.)

Dîme en espèce ou en nature que les Musulmans doivent verser en faveur des pauvres.

*Elles reçurent l'ordre de payer un impôt (la Zakat), de ne faire aucune difficulté à ceux de leurs membres qui devenaient musulmans. (Aniba M.,(a) 1990, 60)*

*En dehors de la Zakat, tout autre impôt est prohibé. (Mimouni R., 1993, 55)*

*Tout cela se réalise aussi et surtout grâce à vos Zakat et à vos dons. (Liberté, 05/11/1995)*

Courant, écrit, oral.

V. zakat el-fitr.

**ZAKAT EL-FITR**, zaket (de l'arabe)

n.f. (isl.)

Aumône de la rupture du ramadhan.

*La zakat El-Fitr est distribuée aux pauvres à cette heureuse occasion; les visites réciproques des parents et amis se succèdent et tout le monde s'habille neuf. (Aniba M.,(a) 1990, 71).*

*Zakat El Fitr a été fixée cette année à 45 dinars par personne, ...(El-Watan, 19/02/1996).*

*Par ailleurs, comme l'inflation a également gonflé, la zakat el fitr désormais portée à 45 dinars par membre de famille... (L'Authentique, 15/04/1996)*

Courant, écrit, oral.

V. zakat.

**ZALABIA**, zlabia, zalabia (de l'arabe)

n.f.

Gâteau de miel consommé pendant la période du ramadhan.

*Les quartiers de la Médina ont été désertés par les vendeurs de khatfa, zalabia , nougat et autres friandises spéciales Ramadhan. (Révolution Africaine 1620, 15-21/03/1995)*

*Du coiffeur souriant... au marchand de zlabia qui les attend sous sa montagne de sucreries. (El Ouma, 14/08/1995)*

*Aujourd'hui comme par enchantement, les commerçants tous les commerçants de Bab El-Oued se transforment en marchands de zlabia ou de kalbalouz. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. marchand de zalabia.

**ZAOUADJ EL MOUTAA**, (de l'arabe)

n.m

Mariage de complaisance

*Il avait, avec ses acolytes, enlevé les deux sœurs Benchérif pour leur imposer le "zaouadj el moutaa". (Le Matin, 20/03/1995)*

*Ils [Emirs] sont millionnaires, sinon milliardaires, tous construisent des villas prennent plusieurs femmes quand ils ne les rejettent pas après "Zaouadj mouta'a". (El Watan, 18/12/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**ZAOUIA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Confrérie religieuse musulmane.

*Des milliers y adhéraient et des zaouias étaient créées un peu partout. (El Watan, 04/09/1995)*

*Comme un peu partout dans le pays, la Kabylie n'étant en définitive qu'une partie de l'Algérie, le chômage, la misère sociale et le "ratage" d'une école, à peine du niveau des anciennes zaouias... (La Nation 112, 11-17/09/1995)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Demeure ou établissement appartenant à une confrérie religieuse musulmane.

*Certains ont gardé l'usage quotidien et familial de la langue chaouie, d'autres sont davantage imprégnés par l'enseignement de l'arabe que dispensèrent de vieilles zaouias. (L'Authentique, 16/08/1995)*

*Le vendredi, de bonne heure, les vendeurs de baraka, de bonbons, de fruits, de bougies, etc., étaient alignés devant la zaouia. (Le Matin, 01/07/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

Comp. cheikh de zaouia

Pl. zaouiate.

V. médersa.

**ZAOUIATE** V. zaouia.

**ZELIDJ**, zellidj, zillij (de l'arabe, parler algérois)

n.m.

Carreaux de faïence décorés de dimensions inférieures à 15x15cm.

*...nous sommes surpris par le souci des poètes de faire partager à leur entourage ou aux auditeurs, leur propre état d'âme, à l'évocation des fontaines étincelantes, des patios ornés de "zellijs" et bordés de roses, à l'écoute du murmure des eaux cristallines ou du chant du rossignol. (Le Matin, 31/10/1995)*

Disponible, écrit, oral.

**ZEM ZEM**, (de l'arabe)

n.f.

Eau de la Mecque qui possède des vertus bénéfiques.

*Après avoir accompli (El-Taouaf), et bu du puits de Zemzem, le pèlerin se rendra à Safa où il se tiendra debout pour prononcer des invocations. (Aniba M.,(a) 1990, 80)*  
*Si l'oralité maghrébine regorge d'eau, eau sacrée de "bir zemzem", source perdue dans les récifs montagneux, Tala apprivoisée aux abords des villages et des saints - mausolées, l'écriture du roman algérien en manque. (Le Matin, 04/08/1997)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

**ZENDANI**, (de l'arabe)

n.m.

Genre musical traditionnel.

*...à côté du classique la musique de cachet plus populaire tels le hawzi, le zendani destinés, qui ne comprend pas l'arabe classique, usant de l'arabe parlé.(Le Matin, 15/01/1995)*

Disponible, écrit, oral.

V. haouzi.

**ZERDA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Cérémonie d'exorcisme relative à certaine secte.

*On y célébrait jadis dans son mausolée de grandioses zerdas. (Liberté, 10-11/05/1996)*

*Disponible, écrit, oral, tous milieux.*

2. Cérémonie du sacrifice qui se déroule au tour du mausolée d'un saint au cours de laquelle on sacrifie un bouc ou un taureau, en vue de s'attirer les bienfaits du saint.

*Les derviches, pour lui rendre hommage et lui manifester leur attachement, s'empressaient d'organiser une zerda. ( Benhadouga A., 1992, 19)*

*Pour remercier le Tout-puissant, la coutume veut que les Ouled Sidi Belgacem, le saint de la région, fassent une offrande qui se traduit par une grande "zerda" sur un air de fête. (Le Matin, 01/07/1996)*

*Disponible, écrit, oral, tous milieux.*

3. Fig. Fête, rassemblement.

*Nous organisons de zerda à l'occasion. Oral.*

*Tamanrasset / Les rois de la route de "la zerda". (El Watan, 07/01/1996)*

*Disponible, écrit, oral.*

Comm. procession qui consiste en une visite d'un marabout et de la préparation du couscous.

*V. hadhra, ziara.*

**ZETLA**, (de l'arabe)

n.f.

Drogue (se dit de tout hallucinogène)

*Il faudra sans doute se dépêcher pour offrir aux jeunes des animations qui les sortiront du cercle vicieux du quartier où les dealers au su et au vu de tout le monde vendent des plaquettes de zetla. (Le Matin, 26-27/01/1996)*

*Habib fume de la zetla. ( La Nouvelle République, 04/11/1998).*

Courant, écrit, oral.

V. chira, kif.

**ZIARA**, ziâra (de l'arabe)

n.f

Cérémonie de recueillement au mausolée du saint local, visite au marabout.

*Toute la ville s'est déplacée pour la ziara vers le lieu saint à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya. (El Watan, 05-06/05/1995)*

*La zaouia de Kerzaz, créée au début du 14ème siècle, fait l'objet actuellement de travaux d'entretien entrepris par la population et ce dans le cadre d'une "touiza", à l'occasion de chaque "ziara". (Liberté, 08/05/1995)*

Disponible, écrit, oral, tous milieux.

V. hadhra, zerda.

**ZILLIJ** V. zelidj.

**ZINA** V. ez-zina

**ZLABIA** V. zalabia.

**ZOMBRETTO**,

n.m.

Boisson alcoolisée de fabrication artisanale composée d'alcool à brûler et d'eau.

*Quand il est fauché, il se met aux alcools frelatés et au zombretto...( El Watan, 26/06/1994).*

*...il est vrai, tant la dive bouteille coûte cher, très cher, remplacée souvent par le zombretto, ce mélange détonant d'alcool à brûler, de parfum et autres essences. (Algérie Actualité 1551, 04-10/07/1995)*

Courant, écrit, oral, milieu jeunes.

**ZORNA**, (de l'arabe)

n.f.

1. Instrument de musique traditionnel, sorte de biniou.

*Tout contribue à rendre l'atmosphère fantastique: les tonnerres et les éclairs, la zorna et les bendirs, les derviches et leurs faucilles... (Benhadouga A., 1992, 61)*

*Dans un stade irisé aux couleurs nationales les délégations venues de tous les coins du pays ont défilé, sous les airs de la zorna, et bouchkioua précédées par l'emblème national...(Le Matin, 24-25/03/1995)*

*Par ailleurs la troupe de zorna et les pompiers ont été longuement ovationnés. (El Watan,20/01/2000).*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Formation, orchestre jouant de la zorna.

*Une zorna défile dans les rues de Tlemcen pour stimuler les habitants à se rendre au stade. (El Moudjahid, 02/04/1993)*

*Quarante wilayas sont présentes à Ain Temouchent et participeront à cet événement qui sera animé par ces troupes folkloriques, karkabou, zorna, etc. (Liberté, 02/06/1995)*

*Et ce n'est certainement pas le seul puisque le ton a été aussi donné par cette troupe folklorique de zorna qui s'est agitée bruyamment sur la magnifique plage d'El Kala, où débouchent pas moins de cinq agents municipaux. (El Watan, 16/06/1996)*

Courant, écrit, oral, tous milieux.

## **CONCLUSION GENERALE**

Dans un travail similaire, D.E.A déjà cité, au terme de celui ci, nous avons remarqué dans notre corpus le nombre élevé de termes arabes et /ou berbères insérés dans des phrases en langue française. Ce procédé de l'emprunt aux langues locales est appelé « néologie externe », parce qu'il n'entre pas dans la création du signe mais il entre plutôt dans son adoption dans la langue d'accueil. Ce corpus présentait des occurrences écrites et/ou orales qui émanaient de la presse algérienne, toutes obédiences confondues, des romans, des périodiques ; de la télévision, la radio et des productions orales des locuteurs.

Pour le présent travail de recherche nous avons pris en charge les univers référentiels du sujet parlant algérien, justificatifs pour la migration des termes de la langue source vers la langue cible en essayant d'explicitier leur distribution dans la communication et l'échange entre les cultures présentes dans ce pays.

Comme la presse locale présentait un français proche de celui utilisé par les francophones algériens, il nous a semblé réaliste et utile de continuer le relevé de lexies d'origine arabe ou berbère de la presse écrite, des romans et autres publications afin de pouvoir décrire cette néologie en usage dans le français en Algérie.

Il nous a paru nécessaire aussi de tester au moyen d'un questionnaire les réactions des professeurs de l'enseignement secondaire, garants de la norme, quant à l'authenticité d'un français endogène, au niveau lexical s'entend, dans l'Institution scolaire, à la nécessité de l'emprunt dans la communication inter - Algériens et à l'adaptation de ces termes provenant des idiomes locaux et enfin à voir comment ces P.E.S. interprètent, utilisent et réagissent face à cette variété de français apparente et perçue par le commun des usagers.

Ce sont là les questions qui ont rythmé notre réflexion. Comme nous le constatons, le sujet traité est très important, vaste pour que nous puissions en cerner tous les contours et tous les phénomènes observés.

Ce projet se bornera ainsi à des études sur le corpus, et à une enquête destinée à des professeurs du secondaire en exercice sur le territoire de la commune de Biskra. L'analyse conduite ici, reste une tentative en vue d'apporter des éléments de réflexion sur la notion de l'emprunt dans le contexte algérien.

Pour réaliser ce travail, il nous a semblé opportun de commencer par définir les langues en présence dans le paysage linguistique algérien. Quatre langues cohabitent dans ce pays mais toutes n'ont pas le même statut. Les langues vernaculaires, l'arabe dialectal et le berbère, sont essentiellement parlées, deux langues maternelles ou natives parlées l'une par plus de 80% et par un peu moins de 20% pour l'autre, se distribuent en un ensemble de parlers locaux. Dans ce pays, il semble que presque la totalité de la population possède la compétence de la langue commune : l'arabe algérien désigné dans cette analyse par le vocable dialectal. Un support linguistique qui arrive à perpétuer et distinguer la société algérienne des autres sociétés du monde arabe.

L'arabe classique ou littéraire, langue du Coran, de l'Islam est considéré par la majorité des Algériens comme la référence, la norme, la « fasha ». Par ailleurs l'ouverture sur le monde occidental et les sciences du monde arabo-musulman a favorisé l'apparition d'un idiome : l'arabe moderne. Une langue pan-arabe en usage en Algérie dans le système éducatif, la télévision, la presse...les institutions de l'Etat est souvent assimilée par le commun des Algériens à l'arabe classique ou littéraire.

Le français est sur le plan institutionnel défini comme une langue étrangère, un statut à nos yeux fictif et théorique puisque tout Algérien qui aspire à une ascension sociale doit avoir la maîtrise de cette langue.

Dans ce travail de recherche, nous insisterons particulièrement sur la langue française en tant que langue en contact avec les idiomes locaux.

Pour cela les mêmes sources seront mises à contribution pour la collecte d'unités lexicales arabes et/ou berbères recueillies dans les textes écrits ou dans les pratiques langagières orales. Cet inventaire constituera le corpus à partir duquel sera bâtie notre analyse.

Classés selon les recommandations figurant sur la fiche Maghreb de l'université de Provence, les emprunts au nombre de 442 nous permettront de :

- a- Aborder l'emprunt en définissant d'abord ce procédé néologique pour en montrer son importance dans l'enrichissement d'une langue.
- b- Passer en revue les causes, désigner les idiomes sollicités pour ce procédé et distinguer les emprunts nécessaires des emprunts facultatifs.
- c- Délimiter les champs sémantiques concernés par les emprunts à titre indicatif : la réalité quotidienne, la politique, la religion, les arts et la culture.

Nous distinguerons par la suite les emprunts des xénismes ( citations de la langue d'origine), en recourant aux critères d'intégration classique, seuls outils à la disposition des linguistes pour attester ou non de l'adaptation de l'emprunt dans le français en usage en Algérie. Ces critères de classement des emprunts sont au nombre de quatre :

#### 1) Intégration phonétique et phonologique

Si la plupart des emprunts gardent leur représentation phonétique conformément à la langue prêteuse, il reste cependant quelques phonèmes arabes, dont les sons sont voisins de ceux de la langue emprunteuse, qui se francisent à l'exemple du [q] consonne post palatale uvulaire remplacé par [k] consonne post palatale. Et du :

[ ʕ ] consonne pharyngale remplacée par la voyelle du français [a]

#### 2) Intégration graphique

L'instabilité de la graphie d'un nombre important de lexies montre à quel point le processus d'intégration reste inachevé. Par ailleurs, la transcription d'un terme arabe ou berbère en caractère latin ne serait-elle pas en soi déjà une adaptation de celui-ci au système linguistique français ?

### 3) Intégration morpho-syntaxique

- L'emprunt conserve de manière générale le genre de sa langue d'origine.

Mais, il n'est pas étonnant d'être en présence, des deux classes (féminin, masculin) d'un même terme, qui coexistent dans la langue emprunteuse ; ou encore, pour un nombre limité de termes, de la détermination arabe (al,el).

- Quant au nombre, il se réalise de trois façons distinctes selon :

-la variation morphologique de la langue source.

ex :le chahid —————> les chouhada

-la variation morphologique de la langue cible.

ex :l'imam —————> les imams

-une forme hybride (arabe /français), soit un pluriel doublement caractérisé

ex :un ksar —————> des ksours

- La dérivation par suffixation révèle certes un nombre important de suffixes (16), mais nous ne dénombrons que 33 termes affectés de suffixes sur les 442 lexies qui composent le corpus. En ce qui concerne la dérivation par préfixation nous comptabilisons un chiffre insignifiant: deux termes.

Notons enfin que la dérivation et la composition assimilées par les linguistes à des critères de transformation, à travers lesquels ils justifient l'intégration des termes étrangers dans la langue cible restent dans notre corpus, et au vu du nombre important d'emprunts qui le compose, en deçà de ce que nous aurions dû recenser.

- Intégration syntaxique :

La détermination des emprunts, d'origine substantivale, s'est faite selon les règles de la langue française.

Il n'en demeure pas moins que certains substantifs empruntés gardent leur déterminant arabe (el ou al).

#### 4) Intégration sémantique

Les emprunts pour les locuteurs francophones algériens gardent et leur richesse dénotative et les connotations spécifiques propres à la langue d'origine. En revanche, nous constatons une « absence de mutation sémantique » pour la grande majorité de ces lexies présentes dans le français en usage en Algérie.

Nous terminons cette étude par le questionnaire destiné aux professeurs, acteurs de la politique linguistique du pays. L'objectif est de cerner les représentations que ces enseignants ont d'un français à coloration algérienne, d'une part, et de définir l'attitude que peuvent avoir ces informateurs à l'égard de cette variété de français, d'autre part.

Nous venons de savoir des professeurs enquêtés que des emprunts sont présents dans le français enseigné dans la ville de Biskra. Ce qui devrait à terme nécessiter une réflexion sur l'adaptation des programmes scolaires de l'enseignement du français au contexte socio-culturel algérien.

En analysant les réponses des enquêtés, jurés pour l'occasion, il ressort que dans les lexies relevant d'énoncés courant dans le contexte algérien, les divers degrés d'intégration sont pressentis.

Au niveau phonologique, les professeurs sont unanimes quant à la prononciation des lexies arabes selon le phonétisme de la langue d'origine. Par conséquent, ils ont des difficultés à remarquer les erreurs des élèves dans ce domaine car l'élève remplace inconsciemment un son inconnu qu'il perçoit mal par un son proche phonétiquement, existant dans sa langue maternelle ce qui donne une prononciation fautive de certaines voyelles ou consonnes française et après des termes que certains enseignants ne corrigent souvent pas. Il faut donc repérer ces

points sensibles qui concernent le domaine de la phonétique et adapter l'enseignement en conséquence.

Au niveau de la graphie, des emprunts posent plus de problèmes encore pour l'élève puisque dans le cas qui nous concerne le décalage est de taille.

Il s'agit de passer d'une langue maternelle vécue sur le monde de l'oralité à son écriture dans une langue étrangère et dont le maniement oral est fort restreint dans cette région du pays. (Nous savons aussi que l'orthographe de la langue française requiert un difficile apprentissage pour les élèves français eux-mêmes). L'accès à l'écriture pour des lycéens suppose le franchissement de cet obstacle.

Au niveau morpho syntaxique, les enquêtés trouvent que les termes arabes et/ou berbères gardent souvent le genre de la langue d'origine et aussi les formes féminine et masculine pour les référents sexués. Quant au nombre ils optent souvent pour l'opposition de la langue d'accueil **-ø / -s**.

Au niveau sémantique les termes arabe et /ou berbère gardent aux yeux des P.E.S. le sémantisme de la langue d'origine.

Si dans les conversations, interventions ou cours, les professeurs, dans leur grande majorité, ont recours à l'emprunt lorsqu'il s'agit d'exposer des réalités sortant du quotidien. Pour le cas qui nous concerne, il s'agit surtout d'adultes qui ont une bonne maîtrise du français et qu'il n'est pas certain que nous pouvons demander à l'adolescent algérien de faire pareil.

Faut-il enseigner le français en recourant aux emprunts ?

Poser cette question nous conduit à poser la question de la norme. Le lexique qui précède cette analyse montre que le français endogène s'écarte de la norme hexagonale.

Après avoir repéré ces écarts dont certains sont typiquement locaux et d'autres fréquents dans ce qu'on appelle le « français du Maghreb ». Il reste à notre sens à réfléchir sur la nécessité à entreprendre ou non des aménagements sur la

norme exogène, d'une part et à proposer des méthodes nouvelles d'enseignement du français dans ce pays, d'autre part. Des méthodes qui feront la promotion des langues maternelles. En ce qui nous concerne nous ne pouvons prétendre proposer des solutions, nous laissons ainsi le soin aux méthodologues et aux didacticiens capables à eux seuls à répondre à des interrogations de ce genre.

Enfin en l'état actuel de cette analyse, nous ne pouvons pas trancher avec certitude sur l'intégration d'un nombre important de termes arabes et berbères dans la langue d'accueil.

Nous nous sommes rendu compte en outre que les critères linguistiques pour l'adaptation d'un terme emprunté étaient dans certains cas obsolètes et que des critères sociolinguistiques doivent être pris en considération. Le décalage entre la norme pédagogique et la performance des locuteurs francophones ne semble pas alimenter l'émergence et l'entretien d'une norme endogène constituée par la variété mésolectale perméable à l'emprunt aux idiomes locaux. Cette variété s'organise sur un continuum linguistique à deux pôles avec d'un côté un pôle inférieur qui se situe à la fin de la variété basilectale, et de l'autre un pôle supérieur proche de la variété acrolectale. La variété mésolectale, à partir de laquelle nous avons constitué notre corpus, est la plus utilisée par les journalistes, les enseignants de français et certains écrivains dans ce pays.

Il reste pour le moins nécessaire d'approfondir l'analyse du phénomène de l'emprunt, le poids du lexique et de la sémantique dans la transgression de règles du français standard en Algérie. Qu'en serait-il à cet instant de la variété mésolectale, avec ses deux pôles, plus instable et plus permissive véhiculée par des locuteurs statistiquement plus nombreux ?

Un travail pourrait être entrepris ultérieurement afin :

- de cerner les causes qui ont favorisé l'émergence de cette variété.

- d'appréhender cette variété, dont les représentants restent les moyens lettrés, et lettrés particulièrement présents dans l'institution scolaire et l'administration algérienne.

A ce moment, nous pourrions parler de la variété du français qui sert de norme de référence pour les francophones algériens et des conflits qui pourraient éventuellement surgir entre les normes endogènes et la norme exogène

Notons que dans un contexte plurilingue, il est normal que le français prenne plus ou moins la couleur du paysage linguistique qui l'entoure. Cette coloration est multidirectionnelle. Car autant les langues locales influencent le français, autant celui-ci les influence aussi bien du point de vue lexical que morpho syntaxique.

Nous venons de savoir des professeurs enquêtés que des emprunts sont présents dans le français enseigné dans la ville de Biskra. Ce qui devrait nécessiter dans un proche avenir une réflexion sur l'adaptation des programmes scolaires dans l'enseignement du français au contexte socio-culturel algérien.

## ANNEXES

### 1.1 Fiche de synthèse Maghreb

LEXIE

Interclassement :

Autres graphies :

PHONIE :

Autres phonies :

ORIGINE :.....  
.....

MARQUE GRAMMATICALE :

PAYS :

DEFINITION :.....  
.....  
.....  
.....

Exemples référencés :

1 .....  
.....  
.....

2 .....  
.....

3 .....  
.....

Marque d'usage :

Code :

Milieu d'emploi:

Niveau :

Registre :

Locution (s) :

Composition (s) :

Voir :

Auteur :

## 1.2 Système de transcription

### Consonnes

Graphèmes de l'écriture arabe	système utilisé par J.Gantineau	A.P.I
ك		k
ت		t
ء		ʔ
ب		b
د		d
ق		q
ط		ṭ
ذ		ḏ
ج		ǰ
ف		f
ض		ḏ
س		s
ش		ʃ
خ		x
ح	Ḥ	
ث		θ
ز		z
غ		ɣ
ع	ʿ	
ه		h
ص		σ
م		m
ن		n
ر		r
ل		l
و		w
ي		j

## Voyelles

<b>Brèves</b>	a'	اَ	
	u'	اُ	
	i	اِ	
<b>Longues</b>	a	أ	
	u	و	
	ja	ي	
<b>Doubles</b>	aw	أو	ai
	wa	وا	أي
	ja	يا	

### 1.3 Résultats du questionnaire

**Etablissement secondaire:** 10 établissements sur le territoire de la commune de Biskra.

**Sexe:** F: 15 M: 12

**Diplômes:**

Licence de français: 14

Autres:

D.E.S en Biologie:	01
Licence de français + Maîtrise en F.L.E	02
Licence en Démographie	01
Licence en Psychologie	01
Licence en Sociologie	01
Licence en Economie	01
Ingénieur en Electrotechnique	02
Ingénieur en Agronomie	01
Ingénieur ? ?	02
Non – réponses	01

**Ancienneté:**

Moins de 05 ans : 04

05 à 10 ans : 10

10 à 20 ans: 06

20 ans et plus: 07

**Moyenne d'âge :** 42,5 ans

I /

1- L'arabe dialectal et l'arabe classique dénotent pour vous:

Arabe dialectal		Non – réponse	Arabe classique	
le nationalisme	16		04	le nationalisme
la langue du progrès	02	la langue du progrès		04
la religion musulmane	01	la religion musulmane		18
la poésie	07	la poésie		12

2-Pensez-vous que le français est encore en usage dans:

l'administration	12	Non - réponse
l'enseignement	20	01
la culture	18	
la science / technologie	21	

3-A votre avis, quel est le statut assigné à la langue française en Algérie?

officielle	01
seconde	09
étrangère	19
véhiculaire	07

4- La langue française est synonyme pour vous de:

langue de science	14
langue de la littérature	21
langue du colonisateur	01
langue de la modernité	15

## II/

1- Jugez-vous nécessaire d'enseigner le français dans ce pays en empruntant des termes aux langues locales?

oui	12	Réponse nulle
non	14	01

2- Il vous arrive parfois d'utiliser l'arabe en classe de langue française; le faites -vous pour:

un gain de temps	04
une meilleure explication	10
un cas de synonymie	11

Autre (précisez): 08 réponses.

Une non-réponse

3-D'après vous, pour quelle(s) raison(s) les enseignants des années 60 et 70 ne permettaient pas à leurs élèves l'emprunt aux langues locales, est - ce:

parce qu'ils se considéraient les vecteurs de la norme	15
par chauvinisme	02

Autres raisons : 08 réponses.

05 non-réponses.

4 -Les documents pédagogiques et /ou théoriques en votre possession autorisent-ils les élèves à recourir à l'emprunt dans leurs écrits ?

oui	06	Non - réponse
non	18	03

5 -Dans le cas d'une réponse affirmative, nous vous prions de nous communiquer les références de ces documents: 03 réponses.

6- En Algérie, faut-il enseigner le français ?

Sans emprunt	12	Non-réponse	Réponse nulle
Avec emprunt	13	01	01

7-Pensez -vous que le français enseigné actuellement dans ce pays, reste encore proche du français de France ?

oui	16	Non-réponse
non	08	01
sans réponse	02	

### III /

1-A votre avis, quel est le parler ordinaire des Algériens ?

arabe dialectal	26
arabe classique	00
berbère	10
français	11

2- Quelle est la langue que vous utilisez ordinairement avec les membres de votre famille ?

Arabe dialectal + français: 16 réponses.      Berbère + arabe dialectal: 02 réponses.  
 Arabe dialectal: 09 réponses.

3-Pensez -vous que la proximité des langues, dans le paysage linguistique algérien, favorise l'emprunt de termes? (de l'arabe au français et du français à l'arabe)

oui	25	Non-réponse
non	01	01

4 -Dans quelle situation, insérez – vous des termes arabes dans votre français?

en présence d'un français	01
entre collègue de la même matière	24
en présence d'un émigré algérien	07
avec l'inspecteur de la matière	01

5 -Comment jugez – vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'emprunts dans son français?

positivement	01	Réponse nulle
négativement	18	01
indifféremment	07	

6-Comment jugez –vous quelqu'un qui cherche à éviter les emprunts en utilisant leurs équivalents français

positivement	19	Réponse nulle
négativement	02	01
indifféremment	05	

7- Les emprunts lexicaux servent –ils à désigner des réalités sociales, politiques, culturelles étrangères à la civilisation française ?

oui	22
non	05

8-Dans vos écrits, l'usage que vous faites des lexies empruntées à la langue arabe est dicté par la

nécessité de:

rendre compte de vos sentiments	01
donner une couleur locale au français	08
désigner des réalités locales	21
user des citations	04

9-Acheter – vous fréquemment la presse d’expression française?

oui	24
non	03

10.Si oui, quels sont vos titres préférés

El-Watan: 18 réponses, Liberté: 15 réponses, Le Matin: 06 réponses, Le Soir d’Algérie: 03réponses, Le Quotidien d’Oran: 02 réponses, Le Quotidien de l’Est: 01 réponse, EL-Acil : 01 réponse, Détective :01 réponse.

Tous les titres: 01 réponse / 01 non-réponse.

11.Des journalistes et écrivains algériens utilisent des termes empruntés à l’arabe et au berbère, pensez – vous qu’ils le font pour:

immortaliser le terme	03
montrer que la langue française n’en possède pas d’équivalent	06
s’approcher davantage de leurs lecteurs	19
simplifier la compréhension	13
affirmer leur différence	06

Autres: 01 réponse

## VI /

1- Par quel terme sont désignés les Algériens tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962, dans la presse et la littérature d'expression française?

djounoud	01	Non-réponse
martyrs	16	01
chouhada(s)	13	
soldats	03	

2.Selon vous, quel est l'élément de la phrase le plus facile à déplacer de l'arabe au français ?

le verbe	07	Non-réponse
le substantif	15	02
l'adjectif	06	
l'adverbe	03	

3.Ayant l'expérience de l'emploi du français dans des situations diverses; dites quelle est la composante du système linguistique arabe et / ou berbère la plus concernée par l'emprunt:

la phonologie	06	Non-réponse
la syntaxe	01	02
le lexique	22	
la morphologie	03	

4. Quelle graphie adopterez – vous pour cette lexie ?

jelbab	03
djelbab	07
djilbeb	12
jilbeb	08

5.Accordez vous une importance particulière à la prononciation des lexies empruntées à l'arabe ?

oui	20	Non-réponse
non	06	01

6-Pour des lexies comme ‘hogra’, ‘casbah’, ‘alem’, ‘khalti’, opteriez –vous pour une prononciation

conforme au:

phonétisme français	20
phonétisme arabe	05

7-Garder – vous le genre d’origine des termes arabes quand vous les insérez dans un contexte français ?

oui	22	Non-réponse
non	04	01

8-S’il vous arrivait d’employer les lexies ‘cheb’ ou ‘moudjahid’ par exemple, distingueriez – vous leurs marques (masculin singulier du féminin singulier) et (masculin pluriel du féminin pluriel)

oui	21
non	06

9- Quel est le pluriel le plus approprié pour ces lexies ?

<b>a) wilaya:</b>	wilayate	07
	wilayas	12
	wilayates	06

<b>b) souk:</b>	souks	14
	aswaks	03
	aswak	08

10- Vous conformez – vous aux règles d’accord du système français pour le genre et le nombre des adjectifs d’origine arabe empruntés par le français utilisé en Algérie

oui	15	Non-réponse
non	11	01

11-Le mot 'Bled' peut – il signifier :

pays	23
campagne, terroir	13
sahara	00
village	12

12-A partir de quel moment pourra – t – on affirmer que le terme d'origine arabe est intégré dans le français de référence

<b>Quand:</b>	il entre dans le dictionnaire de langue	21	Non-réponse
	il est employé par un Français natif	06	01
	il est cité par un écrivain algérien	04	
	il est repris par la presse française.	07	

13- En réfléchissant au français en usage chez les locuteurs algériens, affirmeriez – vous qu'un «français» d'Algérie est en train de se développer?

oui	10	Non-réponse	Réponse nulle
non	07	01	01
sans réponse	08		

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **1- Bibliographie des sources**

Nous ne mentionnerons ici que les journaux, les revues, les ouvrages à vocation littéraire, et les essais réellement dépouillés qui ont fourni des attestations écrites et permis d'illustrer par des exemples écrits les emprunts inventoriés. Nous regrouperons sous deux rubriques distinctes, la presse et les textes à vocation littéraire ou autres écrits et les documents oraux (émissions de radio ou de télévision et conversations saisies au vol).

### **1.1 Presse**

ACIL (EL), quotidien d'informations générales.

ALGÉRIE ACTUALITÉ, hebdomadaire d'informations générales.

AUTHENTIQUE (L'), quotidien d'informations générales.

COMPETITION PLUS, hebdomadaire national omnisports

DETECTIVE, hebdomadaire des enquêtes

DOUNIA ECHABAB, mensuel d'information locale, édité par la D.P.J, de la Wilaya de Biskra.

HADEF (EL), hebdomadaire national omnisports.

HEBDO LIBÉRÉ (L'), hebdomadaire d'informations générales.

HORIZONS, quotidien d'informations générales.

INDÉPENDANT (L'), hebdomadaire d'informations générales.

JOURNAL OFFICIEL de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

LIBERTÉ, quotidien d'informations générales.

LIBRE (LE), quotidien d'informations générales.

MANAR (EL), hebdomadaire d'informations générales.

MANCHAR (EL), hebdomadaire satirique.

MATIN (LE), quotidien d'informations générales.

MOUDJAHID (EL), quotidien d'informations générales.

NATION (LA), hebdomadaire d'informations générales.

NOUVELLES DE BISKRA (LES), mensuel d'information locale, édité par la Wilaya de Biskra.

NOUVELLE REPUBLIQUE(LA), quotidien d'informations générales.

OLYMPIQUE, hebdomadaire sportif.

OUMA (EL), quotidien d'informations générales.

QUOTIDIEN D'ORAN(LE), quotidien d'informations générales.

RÉVOLUTION AFRICAINE, revue hebdomadaire, organe central du Front de Libération Nationale (F.L.N.)

RÉVOLUTION ET TRAVAIL, hebdomadaire de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.)

SOIR D'ALGÉRIE (LE), quotidien d'informations générales.

SPORT (LE), hebdomadaire sportif.

TRIBUNE (LA), quotidien d'informations générales.

WATAN (EL), quotidien d'informations générales.

## **1.2 Ouvrages littéraires, ouvrages à vocation scientifique, pratique, essais, etc.**

ANIBA (M.)

- Pour une saine conception du jeûne, (a) Alger, Dar Nadjib, 1990.

- L'Islam et les droits de la femme, (b)Alger, Dar Nadjib, 1991.

BENHEDOUGA (A.)

- Djazya et les derviches, Alger, ENAL et éditions Andalouses, 1992.

BENMILOUD (K.)

- Propos d'Actualité, Alger, Dahlab, 1992.

BOUDJEDRA (R.)

- Fis de la haine, Paris, Denoël, 1992.

GUERFI (A.)- CHAIB (A.K.)

- Boudiaf l'homme des ruptures, Batna, Chihab, 1992.

GUIDE ECONOMIQUE, Banque Extérieure d'Algérie, Alger, 1992.

MIMOUNI (R.)

- De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier, Alger, Rahma, 1993.

-REGGAD (S.)

- Parmi les gazelles. Editeur délégué Rachid Belabed, SCRIB, Alger, 1997

ZINAI - KOUDIL (H.)

- Le passé décomposé, Alger, ENAL, 1992.

ZERDOUM (A.)

- Le vieux Biskra, (a), (du X<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> ) Imp. E.A.G Biskra,1998.

- Les Turcs à Biskra, (b), (1660 - 1884) Imp. E.A.G Biskra,1998.

- Radio et télévision

- ALGERIAN TV / CANAL ALGERIE.

- RADIO CHAINE III

- Dictionnaires

- LAROUSSE, dictionnaire (arabe - français),AS-SABIL,1983.

- PETIT ROBERT, dictionnaire,1984.

## 2 Bibliographie scientifique

ALLATI, Adelalir, (1995) « Le français utilisé au Maroc : quelle méthode de description pour les particularités lexicales ? », in, Francard M., Latin D., Le régionalisme lexical français (éds), Duculot, Belgique, pp.149-158.

AMARGUI, Lahcen, (1995) « Le français au Maroc et l'emprunt à l'Arabe », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 43-52.

ARCAINI, Enrico,(1972) Principes de linguistique appliquée, Paris, Payot.

BAGGIONI, Daniel,(1994) « Schuchardt et la mixité des langues », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provenance,12,pp. 23-38

BENALLOU, Lamine, (1992) Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'oranie, Alger, O.P.U.

BENNABI, Malek, (1990) Le problème des idées dans le monde musulman, El Bay' yinate, Alger.

BENRABAH, Mohamed, (1999) Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique, Paris, Séguier.

BENZAKOUR, Fouzia, (1995) « Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp 61-76.

BOUGUERRA Tayeb, (1991) Didactique du français langue étrangère dans le secondaire algérien, Alger, O.P.U.

CHADLI, El Mostafa,(1995) « L'oralité au quotidien : explication des structures narratives et discursives lors de l'acte de narration », in Queffélec A, Benzakour F.

et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 77-88.

CHAUDENSON, Robert, (1988) *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Paris, A.C.C.T- I.E.C.F.

CHAUDENSON Robert,(1994) « Emprunt et variation : Le cas des créoles français » *Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence*,12,pp. 39-54.

CHERIET, Abdellah,(1983) *Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*, Alger, S.N.E.D.

CHIKH, Slimane, (1994) « L'Algérie face à la francophonie », in Chikh, S. , Elmandjra, M., Touzani, B. (éds), *Maghreb et francophonie*, pp.1- 27.

COLONNA, Fanny,(1987) *Savants paysans. Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, Alger, O.P.U.

DEBOV,Valéry, (1995) « les éléments arabes du français écrit en Tunisie (contribution à une réflexion sur l'unité / la diversité du français maghrébin )», in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 107-110.

DE FERAL, Carole, (1991) « Norme endogène du français au Cameroun », in *Bulletin du centre d'étude des plurilinguismes*, Université de Nice. pp.65-71.

DEROY, Louis, (1956) *L'emprunt linguistique*, Paris, les Belles Lettres.

DERRADJI, Yacine, (1995) « L'emploi de la suffixation–iser, –iste,–isme,–isation dans la procédure néologique du français en Algérie », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Benchefra, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 111-120.

DERRADJI, Yacine, (1999) « Le français en Algérie » : langue emprunteuse et empruntée » in Suzanne Lafage et Ambroise Queffelec, *le français en Afrique*,

revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition. pp.71-82.

DIKI-KIDIRI, M., H.JOLY et C.MURCIA, (1981) Guide de la néologie, Paris Conseil International de la Langue Française (C.I.L.F).

DUBOIS, Jean et ali., (1973) Dictionnaire de linguistique, Larousse.

DUBOIS, Jean et Françoise Dubois- Charlier,(1999) La dérivation suffixale en français, Paris, Nathan.

DUCHET, Jean-Louis,(1995) La phonologie, Alger, Dar El Afaq.

DUCLOS, Jeanne, (1995) « Le pataouète ? A force à force on oublie ! », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheфра, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 121-130.

DUCROT, Oswald et Jean Marie SCHAEFFER,(1995) Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, (Eds) du Seuil.

DURAND, Deska, Anna et Pierre DURAND, (1994) « La forme sonore des emprunts ; les mots anglais en polonais et en français, Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provenance,12, pp. 79-105.

ELIMAM, Abdou, (1997) Le maghribi, langue trois fois millénaire. Explorations en linguistique maghrébine, Rouiba, ANEP.

ELIMAM, Abdou, « Algérie, langues et identité » Algérie Hebdo, n°99, 18-24/04/2001.

FEVE, Guy, (1985) Le français scolaire en Algérie, Alger,O.P.U.

FITOURI, Chadli, (1983) Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

- FREY, Claude, (1995) « De la référence au particularisme : un continuum. Application au français en usage au Burundi et au Cameroun, in Michel Francard et Danièle Latin, *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot s.a.pp.139-148.
- GAADI, Driss,(1995) « Le français au Maroc. L'emprunt à l'arabe et les processus d'intégration », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheфра, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp 121-130.
- GALISSON Robert et Daniel Coste, (1976) *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette.
- GALISSON Robert,(1978) *Recherche de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*,(éds) Fernand Nathan.
- GOOSE, André, (1975) *La néologie française aujourd'hui*, Paris, C.I.L.F.
- GRAND GUILLAUME,Gilbert, (1985) « Père subverti, langage interdit », in le langage pris dans les mots, *Peuples Méditerranéens*,33,Revue trimestrielle-oct-déc.1985, Paris, pp.163-182.
- GUILBERT, Louis, (1975) *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HAMERS, Josiane, F, et Michel Blanc, *Bilinguisme et bilinguisme*, (1983) Bruxelles, Pierre Mardaga.
- KADI, Latifa, (1995) « Les dérivés en -iste et age : Néologismes en français écrit et oral utilisé en Algérie ? in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheфра, (éds), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp 153-164.
- KETHIRI, Brahim, (1994) *Particularités du français parlé et écrit en Algérie*, mémoire de D.E.A, Université de Provence.
- LACHERAF, Mostefa, (1976) « L'Algérie : nation et société », Alger, S.N.E.D.

LAFAGE, Suzanne,(1990) « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain », in Clas, André et Benoît Ouola, Visages du français variétés lexicales de l'espace francophone, Paris, (Ed.) Aupelf-Uref, John Libbey Eurotext.pp.33-45.

LAREJ, Waciny, « L'empire de l'hybride », EL Watan,07/07/1998.

LATIN, Danièle, (1995) « Particularités lexicales et variétés du français » : l'enjeu de l'instrumentalisation lexicographique (à propos des inventaires du sud et du français en Afrique Noire), in Michel Francard et Danièle Latin, Le régionalisme lexical, Louvain-la-Neuve, Duculot. s.a.pp.159-170.

LATIN, Danièle,(1998) « Du français d'Afrique au français en francophonie : quelques questions d'aménagement lexicographique », dans le français en Afrique,12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INaLF-CNRS, NICE. p.p.177-190.

LOUNIS, Oukaci, « Les langues parlées en Algérie : la langue et le pouvoir », Liberté,10-11/07/1998.

MALMBERG, Bertil, (1971) Les domaines de la phonétique, Presses Universitaire de France.

MARTINET, André, (1970) Eléments de linguistique générale, Paris Armand Colin.

MORSLY, Dalila, (1985) « La langue nationale en Algérie. Pouvoir des mots, pouvoir par les mots », in Le Langage pris dans les mots, Peuples Méditerranéens,33,Revue trimestrielle-oct-déc.1985, Paris, pp.79-88.

MORSLY Dalila,(1993) « Les particularités lexicales du français parlé et écrit en Algérie » in Danièle Latin, Ambroise Queffelec et Jean Tabi-Manga, Inventaire des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologie, Paris, (Ed.) AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext. pp. 177-182.

MORSLY, Dalila, (1995) « El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualité-El Djeïch, Liberté, Le Matin,.. » La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe. In Revue *Plurilinguisme* n° 9-10 pp.35-53.

PICOCHÉ, Jacqueline, (1977) Précis de lexicologie française, Nathan.

POIRIER Claude, (1995) « Les variantes topolectales du lexique français » : propositions de classement à partir d'exemples québécois, in Michel Francard et Danièle Latin, Le régionalisme lexical, Louvain-la-Neuve, Duculot. s.a.pp.13-56.

QUEFFELEC, Ambroise et Augustin Niangouna,(1990) Le français au Congo (R.P.C.), Université de Provence.

QUEFFELEC, Ambroise,(1993) « Le français au Maghreb : Problématique et état des recherches », in Danièle Latin, Ambroise Queffelec et Jean Tabi-Manga, Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies, Paris, (Ed.) AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext.pp. 163-168.

QUEFFELEC, Ambroise, (1994) « Appropriation, normes et sentiments de la norme chez des enseignants de français en Afrique centrale, dans Carole de Féral et Francis-Marie Gandon, Le français en Afrique noire faits d'appropriation, (éd.) Larousse, pp 100-114.

QUEFFELEC, Ambroise, (a), (1998) « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », in Le français en Afrique,12, Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, INALF-CNRS, NICE, pp.245-256.

QUEFFELEC, Ambroise, (b), (1998) Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? I.NaL.F (CNRS), Université de Provence.

REY, Alain, (1977) Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie, Paris, Armand Colin.

SAADI, Djamila, (1995) « Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues », *Linx*, 33 (2), pp. 129-134.

SIAGH, Zohra, (1985) « Effets de l'insécurité linguistique et rhétorique en situation plurilingue », in *Le Langage pris dans les mots, Peuples Méditerranéens*, 33, Revue trimestrielle-oct-déc.1985, Paris, pp.89-94.

SMAALI, Dalila, (1995) « Les emprunts dans la presse algérienne d'expression française : domaines d'emprunts et processus d'intégration des emprunts », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheфра, (éd.), *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, pp. 223-230.

TALEB IBRAHIMI, Khaoula, (1997) *Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, (éds.) EL Hikma.

TEMLALI, Yassin, *L'arabisation et la francophonie, parlons-en ! 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parties*, El Watan, 16-17/07/2000.

TOURATIER, Claude, (1994) « Le problème de l'emprunt », *Travaux du Cercle Linguistique*, d'Aix-en Provence, 12, pp. 11-22.

ZAOUI Mustapha, (1993) *Sémantique et étude de langue*, Alger, O.P.U.

ZELLAL, Nacira, (1991) *Test orthophonique pour enfants en langue arabe. Phonologie et parole*, Alger, O.P.U.